SUPPLÉMENT MONDE LOISIRS Pages 13 à 21

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - Nº 12786 - 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 8 MARS 1986



La comète de Gorbatchev

M. Mikhaïl Gorbatchev égrène, tout sourire, les noms de l'équipe dirigeante du parti, interrompu à chaque fois par des milliers de congressistes au visage impassible, qui applaudissent mécaniquement les heureux « élus ». C'est l'une des images de ce vingt-septième congrès du PC soviétique, qui pourraient illustrer les ambiguïtés de ce rituel figé, de ces discours codés où certains mots semblent nouveaux jusqu'à ce qu'on se souvienne qu'ils ont été prononcés, à peu près identiques, il y a quinze, trente ou soixante ans : efficacité, discipline, lutte contre la bureaucratie, les privilèges des dirigeants, le culte des chefs.

On pourrait songer aussi à la fameuse comète de Halley, dont, par une heureuse coïncidence, des sondes soviétiques sont allées photographier le nez et la queue au moment précis où se tenait le congrès, tandis que, signe de la nouvelle politique « médiatique » du Kremlin, de nombreux scientifiques et journalistes occidentaux étaient conviés à Moscou pour contempler les films de l'exploit technique. Le propre de la fameuse comète n'est-il pas de revenir, à intervalles réguliers, toujours aussi brillante, comme si elle avait l'éternité devant elle ?

Revenons sur terre. M. Gorbatchev, en homme efficace, n'a pas traîné pour constituer une équipe à sa dévotion et, dans une certaine mesure, à son image, sans compter tous les autres apparatchiks, qui, en l'espace d'un an, ont été propulsés à des postes de responsabilité parce qu'ils étaient présumés plus compétents, plus énergiques ou plus proches des gens en place aujourd'hui que leurs prédécesseurs. La sclérose avait atteint, au début des années 80, des proportions telles que le renouveau ne pouvait qu'être considérable. En même temps, si M. Gorbatchev a sabré vigoureusement dans les rangs de ses adversaires, il a fait preuve de mansuétude à l'égard de quelques vieilles gloires — ou de vieilles potiches — de l'appareil, maintenues dans un comité central pourtant largement renouvelé.

Ce qui intrigue le plus, ce sont certains accents contradictoires. On s'attendait beaucoup à entendre parler de réforme économique. M. Gorbatchev en a traité, mais en termes vagues. On crut alors que les précisions viendraient du premier ministre, M. Ryjkov. Il n'en fut rien, et il faudra sans doute attendre quelques années avant de savoir ce que les actuels dirigeants ont vraiment en tête : jusqu'à plus ample informé, il semble surtout s'agir de la énième tentative pour « faire fonctionner » un système qui serait — peut-être — le meilleur du monde si les hommes n'étaient pas ce qu'ils sont, paresseux, indisciplinés, malhonnêtes, ignorants.

« Combien de fois peut-on commettre les mêmes fautes sans tenir compte des leçons de l'histoire ? » L'impertinence n'est pas venue d'un de ces « adversaires idéologiques » qui se livrent à « diverses spéculations », mais bien de l'un des orateurs du congrès, celui à qui revint le rôle de tenir le discours le plus osé, M. Boris Eltsine, nouveau chef du parti pour la ville de Moscou.

En même temps, des mots qu'on aurait pu croire passés de mode sont revenus avec une étrange insistance : ainsi du « bolchevisme », utilisé comme synonyme de rigueur idéologique et de discipline. Un orateur alla même jusqu'à dénoncer les « traîtres » qui sont passés directement « du fauteuil de nomenklaturiste au banc des accusés ». Il ne parlait certes que de la situation en Géorgie, mais le terme a dû faire frissonner ceux qui n'ont pas du tout oublié, précisément, un certain Géorgien : Staline. Tout cela fait-il du vin nouveau dans de vieilles outres, ou bien l'inverse ?

(Lire nos informations page 4.)

MEURTRE OU BLUFF ?

L'incertitude persiste sur le sort de Michel Seurat

Près de quarante-huit heures après que le Djihad islamique eut annoncé avoir « exécuté » Michel Seurat, l'incertitude persiste, ce vendredi 7 mars en fin de matinée, sur le sort du jeune chercheur, l'un des quatre Français retenus en otage au Liban.

Cependant, Bagdad a assuré à M. Fabius que les deux Irakiens expulsés de France étaient vivants, alors que le Djihad avait annoncé que l'un d'eux avait été « exécuté ».

S'il n'y a toujours aucune preuve tangible permettant d'infirmer ou de confirmer la revendication du Djihad islamique, on affirme cependant de bonne source, à Paris, que, selon les dirigeants syriens, l'annonce de l'« exécution » de l'otage français relève du « bluff » : il s'agirait d'exercer des pressions sur les autorités françaises, à deux semaines des élections législatives, pour qu'elles cèdent aux ravisseurs ou s'engagent plus avant dans des négociations sur le sort des quatre otages du Liban.

C'est aussi ce que semble croire un dignitaire chiite libanais, le cheikh Salman El Khalil, qui a déclaré, jeudi soir à Beyrouth, à TF 1 : « *Michel Seurat n'a pas été exécuté, il est toujours vivant.* » Il a ajouté, de façon sibylline et sans s'expliquer davantage, que « *la partie qui a donné l'information* [sur l'assassinat] *est une couverture pour cacher l'affaire* ». Toutefois, dans une déclaration à l'agence Reuter, le cheikh a précisé, vendredi matin, qu'il ne s'agissait là que d'une « *opinion personnelle* », d'une déduction : « *Le corps n'est pas apparu, et la conclusion est que Seurat n'est pas mort* », a-t-il dit.

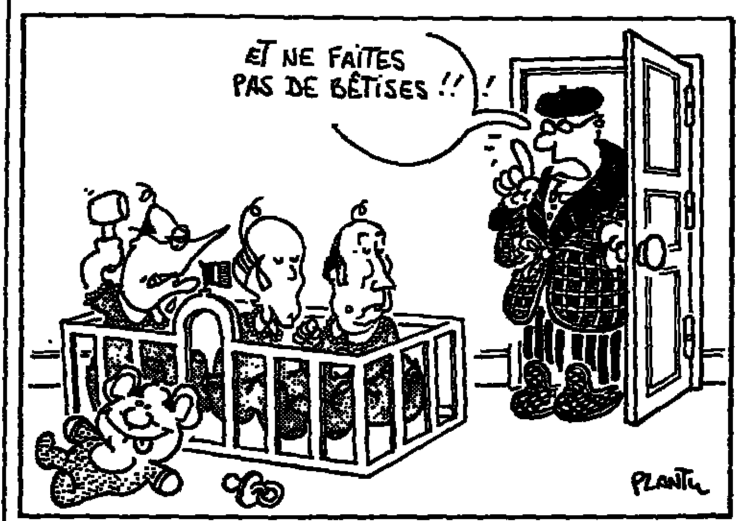
« *C'est rassurant, mais ce n'est pas suffisant ; si je n'ai pas une lettre, ça ne me suffira pas* », a commenté l'épouse du chercheur, Mme Mary Seurat. Elle a estimé, elle aussi, que le communiqué diffusé mercredi soir, accompagné d'une photo Polaroïd de Michel Seurat, visait « *à faire redémarrer les négociations* ».

(Lire la suite page 3.)

UN SONDAGE SOFRES-« LE MONDE »-RTL

Cohabitation : les Français légalistes mais sceptiques

Les Français acceptent la cohabitation. Ils ne veulent pas d'un président « au rabais ». Mais ils sont sceptiques sur la durée de cette expérience : tels sont les enseignements d'un sondage SOFRES pour *le Monde* et RTL. Cette enquête repose sur un postulat — la cohabitation — qui recouvre l'hypothèse politique la plus vraisemblable, compte tenu du rapport des forces (victoire de la coalition RPR-UDF) et du souhait du président (je reste).



(Lire page 7 les résultats de ce sondage et les commentaires de PAUL-JACQUES TRUFFAUT et JEAN-MARIE COLOMBANI.)

Tension en Espagne

Le climat politique se détériore à l'approche du référendum du 12 mars sur l'OTAN.

PAGE 5

Elections en Colombie

Un outsider trouble la quiétude bipartisane.

PAGE 6

Bourse : les cours du matin

Le Monde *publie la cote des trente valeurs inscrites à la séance du matin.*

PAGE 32

Crise de l'étain

Echec du plan de sauvetage.

PAGE 28

Les roses pourpres de Gerland

A la grand-messe socialiste de Lyon avec MM. Jospin, Mermaz, Poperen, Hernu...

PAGE 8

La campagne électorale outre-mer

Empoignades en tout genre.

PAGE 10

L'affaire du Coral

Sept condamnations et trois relaxes.

PAGE 22

LA BAISSE GÉNÉRALE DES TAUX D'INTÉRÊT

De la désinflation... à la croissance

En réduisant d'un demi-point son taux d'escompte, ramené le jeudi 6 mars de 4 % à 3,5 %, la Banque fédérale d'Allemagne, suivant un scénario bien concerté, a donné le signal d'une baisse générale des taux d'intérêt dans le monde. Elle a été suivie, immédiatement, par la Banque centrale des Pays-Bas (4,5 % contre 5 %), ce qui est logique puisque le florin néerlandais est pratiquement rattaché au mark allemand, et, deux heures après, par la Banque de France, qui a réduit d'un quart de point son taux d'intervention pour la deuxième fois en quinze jours, le ramenant à 8 1/4 %, au niveau de juillet 1979.

Vendredi matin, enfin, la Banque du Japon, comme elle l'avait déjà fait le 30 janvier dernier, diminuait d'un demi-point son taux d'escompte, désormais de 4 %. La Banque d'Angleterre en revanche, qui se bat pour soutenir une livre sterling affaiblie par la chute des prix du pétrole, s'est bornée à saluer ce mouvement de baisse, qualifié de « *bienvenu* ».

La grande inconnue, à la veille du week-end, restait la Réserve fédérale des Etats-Unis, dont le taux d'escompte a été réduit d'un demi-point en mai 1985, à 7,5 %, et qui, pour l'instant, résiste à toutes les pressions, en provenance de la Maison Blanche notamment, mais pourrait céder la semaine prochaine.

Un tel mouvement de baisse des taux, quasi généralisé, appelle trois commentaires. Tout d'abord, il est ardemment réclamé par les pays du tiers-monde, écrasés par le fardeau de leur dette : rappelons que pour la seule Amérique latine un point de moins sur le taux de base des banques aux Etats-Unis représente entre 3 et 4 milliards de dollars, et cette donnée revêt toute son importance au moment où l'écroulement des prix du brut met à mal les économies du Mexique et du Venezuela, par exemple.

La poursuite de la désinflation dans les grands pays industriels rend possible et indispensable une diminution parallèle des taux d'intérêt, qui, à partir du début des années 80, avaient été relevés massivement un peu partout, pour, *précisément*, maîtriser l'inflation. Cela a été le cas, notamment, aux Etats-Unis, en France et en Grande-Bretagne. Là encore, la baisse du prix du pétrole a des conséquences, puisqu'elle contribue, précisément, à la désinflation : on le voit bien en France à l'heure actuelle, et il est certain que l'évolution des prix en Allemagne, où ils ont baissé de 0,2 % en février, a pu motiver la décision de la Bundesbank.

Enfin, l'ensemble des pays industrialisés sont à la recherche d'une relance, modérée certes, pour éviter le dérapage inflationniste, mais absolument indispensable. C'est le cas du Japon, dont l'économie vient de subir un troisième choc, provoqué par une hausse du yen de 30 % vis-à-vis du dollar, comparable aux deux chocs pétroliers de 1974 et de 1980. Le gouvernement japonais *tente donc, désespérément*, de stimuler le marché intérieur, pour essayer d'atténuer les difficultés qu'éprouvent les exportateurs nippons, surtout les petites et moyennes entreprises. A la réunion de Londres du groupe des cinq pays les plus industrialisés, les 18 et 19 janvier dernier, le représentant de Tokyo avait ardemment réclamé une baisse générale des taux, mais aucune décision commune n'avait pu être acquise sur ce point, en raison des réticences américaines et anglaises. M. Pierre Bérégovoy avait souligné, mais en vain, qu'une initiative conjointe en faveur de cette baisse serait « *bonne pour tout le monde, y compris pour les pays en voie de développement* ». Du coup, Tokyo avait pris les devants, et la Banque du Japon, dès le 30 janvier, abaissait son taux d'escompte.

D'une manière générale, gouvernements, banques centrales et économistes commencent à se rendre compte que le niveau des taux d'intérêt, poussé très haut au début des années 80 au nom d'une doctrine « monétariste » inspirée des thèses du professeur américain Milton Friedman, devient tout à fait pernicieux pour les économies. Ils ont du mal à se faire à l'idée que les processus d'anticipation inflationnistes des années 1974 à 1982, alimentés par l'ascension vertigineuse des prix du pétrole, des matières premières, de l'immobilier et des rémunérations, sont, en grande partie, désamorcés, précisément par la chute des prix du brut et des matières premières, par la stagnation générale de l'immobilier et de celle du pouvoir d'achat, à la suite de la disparition des clauses d'échelle mobile.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 29.)

LES NAVETTES SPATIALES CLOUÉES AU SOL

Le Pentagone inquiet pour ses satellites

C'est désormais une quasi-certitude. L'interruption des vols des navettes spatiales, consécutive à l'explosion de Challenger le 28 janvier dernier, durera plus d'un an. Une petite nouvelle en apporte la preuve : la NASA a en effet indiqué au gouvernement indonésien qu'une mission de la navette Columbia, qui devait en juin prochain emmener une astronaute indonésienne et mettre en orbite un satellite de ce pays, serait retardée de douze mois. Au vrai, plusieurs spécialistes américains de la propulsion par fusée l'avaient déjà laissé entendre, en estimant ce laps de temps nécessaire pour corriger les seuls défauts qu'a mis au jour l'enquête. Or celle-ci est loin d'être finie.

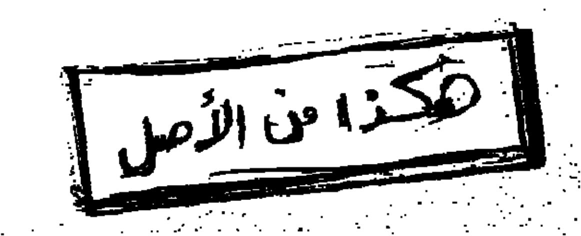
Le gouvernement américain commence à en tirer les conséquences. Après la démission à la fin du mois dernier de l'administrateur général de la NASA, M. James Beggs, il vient de proposer au Congrès son remplacement par M. James Fletcher. Ce dernier, un physicien âgé de soixante-six ans, a déjà dirigé la NASA entre 1971 et 1977. A ce titre, il a supervisé la fin des missions lunaires Apollo et la rencontre spatiale américano-soviétique de 1975, et surtout engagé le développement du programme de navettes spatiales. Le gouvernement va également demander des crédits (4 milliards de dollars) pour construire une nouvelle navette, mais aussi des lanceurs classiques. Il revient ainsi sur l'option « tout navette » qu'a toujours défendue la NASA, et dont les succès commerciaux du lanceur européen Ariane avaient montré la faiblesse, avant même que l'accident de Challenger n'en apporte la preuve.

Mais il faudra plusieurs années pour construire navette et lanceurs, et, dans l'intervalle, l'insuffisance des capacités de lancement devient l'un des grands soucis du Pentagone. La défense américaine dépend fortement de ses satellites. Un haut responsable a récemment affirmé devant le Congrès qu'une guerre classique en Europe ne pourrait être correctement conduite sans satellites de communications.

Les militaires américains sont dans l'embarras. Ils ont soigneusement préservé un arsenal de lanceurs classiques malgré les pressions de la NASA.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 22.)



débats

EMPLOI

On n'a pas fini de se battre sur le nombre des chômeurs. Lionel Stoléru demande un discours-vérité et que l'on s'attaque aux racines profondes du mal. Marie Logo disserte, de son côté, sur le bon et le mauvais usage des travaux d'utilité collective (TUC).

Le purgatoire

Le chômage ne doit pas être traité comme une calamité naturelle contre laquelle on ne peut rien d'autre que soulager les victimes

par LIONEL STOLÉRU (*)

NOUS ne laisserons pas le gouvernement entonner l'hymne à la moisson en ces termes : *« Françaises, Français, vous avez semé dans la rigueur, voici mûrir les beaux épis de la moisson et déjà le chômage baisse en 1985 »*, car ce discours est faux.

Quand on nous dit *« l'inflation baisse »*, nous disons oui. Quand on nous dit *« le chômage baisse »*, nous disons non.

Et nous voulons un discours-vérité sur l'emploi.

La vérité, c'est qu'il y a eu en 1985 *moins* d'emplois disponibles et *plus* de candidats pour les occuper. Comment, avec plus de candidats pour moins d'emplois, le chômage peut-il baisser ?

La vérité, c'est que le paradis de *l'emploi* se vide, que l'enfer du *chômage* se remplit peu, et que c'est au purgatoire du *sous-emploi* (TUC, congés-conversion, etc.) qu'on se bouscule, ce que les chiffres officiels masquent complètement. La réponse officielle, selon laquelle on n'a pas changé le thermomètre après 1981, ne veut rien dire car le problème est qu'on plonge le même thermomètre dans un mélange différent.

La vérité, c'est que l'économie française créait 100 000 emplois par an avant 1981, qu'elle en détruit 100 000 par an depuis, et que nous sommes ainsi revenus au niveau du 1er juin 1976.

La vérité, c'est que toute la philosophie socialiste depuis cinq ans est de traiter le chômage comme une calamité naturelle contre laquelle on ne peut rien d'autre que soulager la misère des victimes, ce qui est bien mais insuffisant, voire hypocrite quand on est soi-même en partie responsable du drame. Que dirait-on d'un pyromane allant soigner les brûlés de l'incendie qu'il a allumé ? Peut-on à la fois faire galoper le SMIC trois fois plus vite que les salaires et verser ensuite des larmes de crocodile sur les jeunes chômeurs que l'on a ainsi fabriqués ?

Sur trois fronts

La vérité, c'est qu'il faudra bien, un jour, s'attaquer aux *causes* du chômage par un traitement économique, au lieu de se contenter d'en soigner les effets par un traitement social. C'est un langage d'effort qu'il faut tenir sur le thème « Travailler mieux pour travailler tous », à la place du discours démobilisateur « Travailler moins pour travailler tous ».

La vérité, c'est qu'il faudra courageusement lutter sur trois fronts pour attaquer les racines profondes du chômage :

– Retrouver la *croissance*, c'est-à-dire faire aussi bien que nos partenaires, aux alentours de 3 % par an.

– Rééquilibrer le *marché de l'emploi* en détaxant l'emploi (la France détient le record mondial des charges sur l'emploi), en assouplissant le SMIC des jeunes, en donnant de la flexibilité aux contrats de travail, aux licenciements, à l'aménagement du temps de travail sur l'année, en cassant le monopole de l'ANPE, en simplifiant la vie des PME.

– Redéfinir la *notion d'emploi*, en remplaçant le travail noir par les activités légales de particulier à particulier, en donnant le libre choix familial entre travail rémunéré et travail au foyer, en modernisant le statut fiscal des activités bénévoles et associatives, en créant une ouverture sur le tiers-monde par la coopération des jeunes Français dans les pays pauvres et la coopération-retour des travailleurs immigrés.

La vérité, c'est que la révolution industrielle des puces et des robots, comme les précédentes, commence par créer du chômage mais créera ensuite le progrès et la richesse de notre société, à condition de savoir sortir du *statu quo* et de faire évoluer notre société.

La vérité, c'est que la seule fatalité du chômage est celle de la résignation, et qu'il faut convaincre les Français de l'intérêt vital d'accepter les changements nécessaires.

Les Français attendent un gouvernement qui ait le charisme pour le dire et le courage pour le faire.

(*) Ancien secrétaire d'Etat.

Comment tuer la poule aux œufs d'or ?

Les TUC ont fait leurs preuves, mais il ne faut pas les détourner de leur objet

par MARIE LOGO (*)

LES TUC font recette. Depuis l'été, un flux continu de 200 000 jeunes bénéficient de la formule.

Combien, à l'issue de leur TUC, ont-ils trouvé un emploi ? Au ministère, les rapports des préfets sont épluchés, département par département, et le tout est croisé avec une enquête IFOP conduite en octobre et en novembre.

Voici les résultats : 30 % des anciens TUC ont trouvé un emploi ; 20 % sont entrés en stage qualifiant, en apprentissage ou retournés dans le système scolaire ; 15 % sont au service national, ou en situation diverse d'inactivité ; 35 % sont de retour à l'ANPE.

Soit, pour trois jeunes sur cinq, une issue positive. Pour un jeune sur trois seulement, le retour à la case départ. Compte tenu des effectifs en cause (plus de 80 000 sorties recensées à la date des enquêtes), de l'âge du public (aucun des sortants n'a plus de vingt-deux ans) et de la situation du marché de l'emploi, c'est là peut-être le score le plus fort jamais enregistré dans la série des programmes comparables.

Il n'est plus guère de responsables aujourd'hui pour demander l'abrogation des TUC. On ne parle, au contraire, que de consolider le dispositif, de l'élargir et de le diversifier. L'affreux petit canard est devenu la poule aux œufs d'or.

Et voilà justement ce qui peut faire peur.

La première tentation consiste à vouloir en faire un système fourre-tout. Pourquoi ne pas étendre la formule aux moins jeunes, aux femmes en difficulté, aux chômeurs de longue durée, à tous les nécessiteux du quart-monde ? La proposition n'est pas nouvelle. Dès la fin de l'année 1984, Pierre Méhaignerie exposait à Michel Delebarre les avantages d'une formule qui lui permettrait de donner une activité à tous les chômeurs de sa ville de Vitré, et lui proposait d'en partager les charges avec l'Etat. A l'époque, le gouvernement avait su dire non, au motif qu'une indemnisation de 1 200 F, voire 1 700 F par mois, si elle peut être proposée à des jeunes qui vivent encore chez leurs parents pour la plupart, et sous réserve que ce ne soit que pour une période d'attente aussi courte que possible, représenterait, pour des hommes et des femmes chargés de famille, une forme d'assistance tout à fait insuffisante, à la limite de l'indécence.

Facilité

Pourquoi fallait-il que six mois plus tard un décret fût pris, qui limite à vingt-six ans l'âge d'accès aux TUC sans aucun aménagement particulier des conditions de service et d'indemnisation ? Les raisons invoquées en décembre 1984 ne valaient-elles plus en juillet 1985 ? En fait, on a cédé à la facilité.

Est-ce à dire qu'il convient de laisser les choses en l'état et les chômeurs adultes dans une inactivité interminable ?

Bien évidemment, non. Si le dispositif TUC, tel qu'il est, n'est pas adapté aux demandeurs adultes (sauf exception, bien sûr), en revanche, on doit pouvoir s'en inspirer pour bâtir un autre dispositif. Les Suédois l'ont fait depuis longtemps, et, plus récemment, les Belges. Ils n'ont pas chargé la barque de leurs TUC « jeunes » au-dessus de sa ligne de flottaison. Mais ils offrent à leurs chômeurs adultes des formules de « travaux conjoncturels » ou de « troisième circuit de travail » où chacun peut s'occuper à plein temps, pendant deux ans si nécessaire, et où les rémunérations s'alignent sur l'accord collectif de la profession concernée, ou, à tout le moins, sur l'équivalent local de notre SMIC.

Si les TUC ont démontré une chose, c'est bien que le réservoir des services à rendre à la communauté est pratiquement inépuisable. Ce ne serait donc pas un problème que de provoquer l'émergence d'une offre à la hauteur de 200 000 ou 300 000 chômeurs adultes.

Reste le coût pour le budget de l'Etat. D'abord il n'est pas dit qu'il faille que la prise en charge de ces services lui revienne à 100 % : le gouvernement suédois module sa participation selon la qualité du promoteur. En second lieu, le prix d'une telle opération doit toujours s'apprécier au regard des économies réalisées par ailleurs, les indemnités de chômage n'étant, chacun le sait bien, que la partie visible de l'iceberg : en Belgique, le coût d'un travailleur engagé dans le dispositif représente par an 630 000 FB, celui d'un chômeur indemnisé 590 000 FB.

Le second scénario

La seconde tentation, devant le succès du dispositif, consiste tout simplement à vouloir s'en servir pour fournir de la main-d'œuvre gratuite aux entreprises. Au motif que là, au moins, les jeunes découvriraient ce que c'est que le « vrai » travail, et pourraient enfin mettre le pied dans le monde économique réel.

Que l'on sache, les entreprises ne sont pas dépourvues de possibilités pour faciliter, aujourd'hui, l'accès des jeunes à ce « vrai » travail. Il doit rester encore, sur les trois cent mille places, cible et enjeu de l'accord d'octobre 1983, quelque deux cent vingt mille contrats de qualification et stages d'initiation à souscrire. Et les TUC n'ont quand même pas épongé la totalité des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans à la recherche d'un emploi. Pourquoi alors ne pas utiliser l'outil qu'on s'est donné à soi-même ? Ce contre quoi se sont mobilisés tous les petits patrons du bâtiment ou de l'entreprise forestière deviendrait-il tout à coup la demande même des employeurs ?

Il semble qu'en réalité ceux-ci y regarderont à deux fois. Qui ne voit, en effet, les biais qu'on introduirait dans les coûts de production et dans le jeu de la concurrence si l'Etat, à ses frais, mettait à la disposition de n'importe quelle entreprise (celles où la vigilance syndicale serait évidemment la moins active) ce type de travailleurs ? Mais il convient peut-être d'abandonner ce problème aux experts du libéralisme...

Comment l'Etat pourrait-il donc à la fois aider les chômeurs (et pas seulement les jeunes) et les entreprises ?

Point besoin ici de rechercher des modèles au-delà de nos frontières : nous disposons d'un produit bien à nous, l'emploi d'initiative locale (EIL), qui pourrait, lui, sans risque de dénaturation, s'ouvrir sur une nouvelle version, l'emploi d'initiative économique (EIE).

De quoi s'agirait-il ? L'Etat intervenant en prêt de main-d'œuvre mettrait, pour un temps, un ou plusieurs travailleurs qualifiés (et qu'il paierait au niveau de cette qualification) (1) à la disposition d'une entreprise quelconque, *sous réserve que celle-ci soit créatrice d'emplois.*

Le système EIL fonctionne depuis plusieurs années, au bénéfice d'associations, de structures coopératives, de collectivités locales... A quelles conditions pourrait-on l'élargir et l'aménager au bénéfice des entreprises ?

A la simple condition suivante : que l'entreprise d'accueil, soit parce qu'elle se crée, soit parce qu'elle développe une technologie nouvelle, soit parce qu'elle investit dans la recherche, soit parce qu'elle diversifie ses produits, ou pour toute autre raison, s'engage à créer, dans un délai fixé, un nombre d'emplois fonction de celui des travailleurs que l'Etat met gratuitement à sa disposition pour six mois, un an ou dix-huit mois.

La forme est celle de l'EIL. L'esprit est celui des engagements de développement. Soixante-quinze mille entreprises se sont créées en 1985. Elles auraient pu, avec un tel dispositif, conduire deux fois plus vite leur croissance et permettre à quelques dizaines de milliers de chômeurs supplémentaires de trouver l'emploi de leurs compétences.

Les TUC n'ont rien à faire dans les entreprises. Mais cela ne veut pas dire que l'Etat, et encore moins les chômeurs, n'ont rien à y faire.

(*) Pseudonyme d'un haut fonctionnaire.

(1) Dans le système EIL, c'est une aide forfaitaire que l'Etat verse à la structure d'accueil.

LU

« GÉRER LA FRANCE COMME UNE ENTREPRISE » de Bernard Krief et Jacques Darmon

Un acte de foi

LA mode est à la découverte de nouvelles recettes pour organiser la société. Dans la France de vieille tradition jacobine, les idées se bousculent pour ou contre l'Etat. La décentralisation, l'individu sont maintenant appréhendés comme des inventions. Les solutions se multiplient à travers une abondante production littéraire économico-politique. Et *« si l'on gérait la France comme une entreprise »* avec son capital, son personnel, ses produits, ses clients et son management ?

C'est la question à laquelle répondent deux auteurs qui ont mêlé leurs expériences pourtant bien diverses : l'un, Bernard Krief, homme de communication réputé, l'autre, Jacques Darmon, polytechnicien, énarque, PDG de Thomson-Informatique, qui a aussi appartenu à l'administration et aux cabinets ministériels.

Pour nos auteurs, la gestion de l'Etat en France relève simplement du « bricolage de génie » et non des techniques modernes. La démarche insolite qu'ils conduisent s'accompagne d'une sorte de mise à plat lucide du système étatique français, qui en fait mieux apparaître les lacunes et les blocages, depuis le principe monarchique du sommet jusqu'au plus humble et irresponsable des fonctionnaires.

Manifestement inspirés, sinon séduits par le modèle américain, Krief et Darmon ont cependant bien senti la difficulté de le transposer en France.

Désétatiser, décentraliser, innover sont leurs maîtres mots mais aussi émulation, concurrence, dialogue et enfin responsabilité et motivation sans oublier « management ». Avec un pouvoir central dégraissé — les auteurs proposent même un nouvel organigramme pour un gouvernement d'une douzaine de ministères, — Krief et Darmon, à travers ce livre iconoclaste et optimiste, font un acte de foi dans les capacités de citoyens mus par un moral de gagneur.

ANDRÉ PASSERON.

★ Bernard Krief et Jacques Darmon : *Gérer la France comme une entreprise*, J.-C. Lattès, 240 pages.

COURRIER DES LECTEURS

Trois Palestiniens contre Chtcharanski

Dans votre numéro du 21 février 1986, en page 6, figure une publicité aussi sophistiquée que coûteuse.

S'adressant à Nathan (Anatoly) Chtcharanski, l'auteur de la publicité lui reproche de prendre, en émigrant en Israël, la place de trois Palestiniens expulsés... Avec un tel compte, les trois millions ou plus d'Israéliens juifs vont bientôt occuper la place d'une dizaine de millions de musulmans partis d'Israël en 1948 pour laisser la place aux armées des envahisseurs arabes venues pour exterminer la population juive.

(...) Je ne puis qu'en constater la duplicité. Sous couvert de prendre Chtcharanski à partie, c'est bel et bien aux Soviétiques et peut-être à l'opinion publique occidentale, qu'il veut abuser, que l'auteur s'adresse : Soviétiques, gardez les juifs dans vos goulags et nous reprendrons notre projet de 1948 !... Occidentaux, ne manifestez plus votre solidarité avec les juifs soviétiques car ils viennent, en Israël, prendre la place de malheureux musulmans. (...)

Il suffirait de si peu de chose pour que le problème des réfugiés palestiniens trouve une issue heureuse : que les pays arabes concernés et Israël se réunissent autour d'une table de négociations. A l'ordre du jour : le problème des réfugiés palestiniens d'une part, le problème, d'autre part, des juifs originaires des pays arabes obligés de quitter ces pays pour ne pas y vivre en citoyens de seconde zone, et surtout dans la crainte où ils étaient d'être victimes de nouveaux pogroms tels ceux décrits par un de vos lecteurs, David Littman, dont vous reproduisez la lettre dans votre numéro du 25 février 1986. Et ce n'est pas Israël qui refuse de s'asseoir à la table des négociations !

GÉRARD MARX
(Jouy-en-Josas).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

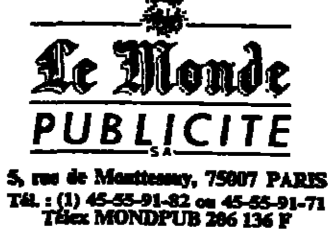
Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

LE SORT DE MICHEL SEURAT ET L'ATTITUDE DE PARIS A L'ÉGARD DE BAGDAD ET DE TÉHÉRAN

L'incertitude persiste

(Suite de la première page.)

Mme Seurat a jugé que ces négociations allaient trop lentement et a critiqué la manière dont avait agi le gouvernement français, estimant qu'il aurait fallu aller plus vite et confier, dès le début de l'affaire, le dossier à l'ambassade de France à Beyrouth. « *Je sais*, a-t-elle dit, *que* [les responsables de l'ambassade] *ont été tenus à l'écart et que les informations dont ils disposaient provenaient en majorité des familles des otages.* »

Elle a exhorté le gouvernement français à prendre très au sérieux les menaces des ravisseurs, expliquant notamment : « *Avec ces gens-là, on ne rigole pas et c'est ce que le gouvernement ne veut pas comprendre. La prochaine fois, je suis convaincue qu'il vont en liquider un, puis deux, puis trois, puis quatre parce qu'ils veulent en finir. Il faut que le gouvernement fasse quelque chose.* » Mais l'épouse de Michel Seurat a aussi insisté pour que la presse arrête de parler de l'affaire des otages français du Liban : « *Plus on parle, plus cela fait monter les enchères, et c'est exactement ce que veut le Djihad islamique* », a-t-elle déclaré.

A Beyrouth et à Paris, certains font valoir que la thèse du chantage exercé sur Paris ne serait pas dans la manière du Djihad islamique, dont les communiqués se sont en général révélés exacts. Le Docteur Reza Raad, médecin français d'origine libanaise, qui fut un des émissaires de Paris au Liban dans l'affaire des otages, etime ainsi qu'il y a « *de fortes présomptions* » que les ravisseurs aient effectivement assassiné Michel Seurat « *puisqu'il le disent* ».

Le doute sur le sort du chercheur pourrait subsister longtemps. A deux reprises, déjà, un groupuscule clandestin libanais a annoncé « *l'exécution* » d'otages dont les corps n'ont jamais été retrouvés : ce fut le cas, en octobre dernier, pour le diplomate américain William Buckley, puis, en février, pour un juif libanais, le Dr Elie Hallak. La situation est d'autant plus confuse que le Djihad islamique ne peut être considéré comme une organisation au sens strict ; ce serait plutôt une appellation, le nom générique que prennent différents groupes rassemblant des intégristes islamiques.

Le gouvernement français a, d'autre part, tenu à réfuter les critiques de sa politique au Proche-Orient formulées dans le communiqué du Djihad islamique, notamment à l'encontre du soutien de Paris à l'Irak. Le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, a expliqué que la politique française « *se poursuivrait* ». Le premier ministre, M. Laurent Fabius, a déclaré, de son côté, qu'il avait reçu des assurances, « *au plus haut niveau du gouvernement irakien* », selon lesquelles les deux ressortissants irakiens explusés de France à Bagdad, le 19 février dernier, étaient vivants. Dans son communiqué, le Djihad dénonçait cette explusion et assurait qu'un des hommes avait été « *exécuté* ». – *(AFP, Reuter.)*

L'AFFAIRE DES DEUX IRAKIENS EXPULSÉS

A qui la faute ?

Une faute, à tout le moins : plus personne ne le conteste. Mais sans responsable désigné. Tel est l'aberrant mystère qui entoure toujours l'expulsion de deux opposants irakiens vers leur pays, le 19 février. L'absence, persistante, de commentaire officiel du ministère de l'intérieur ne contribue guère à l'éclaircir, tandis que, à son tour, Me Madeleine Terrasson, l'avocate des deux Irakiens, décide de ne plus parler, comme si elle en avait trop dit. On ne saurait pourtant se satisfaire de cette erreur sans coupable et en confrontant les diverses explications possibles ou suggérées, il est permis de dégager quatre scénarios.

● *Un silence des Irakiens.* – C'est la version des services de la place Beauvau, reprise jeudi par M. Roland Dumas. Après les attentats parisiens, il y eut, le 12 février, soixante-quatre interpellations réalisées par la DST, sur commission rogatoire du juge d'instruction, M. Alain Marsaud. Elles débouchent sur treize décisions administratives d'expulsion en raison de la « *nature des activités* » des intéressés sur le territoire français.

Parmi ces treize, quatre Irakiens. Ils optent pour diverses destinations « *au premier choix* », l'un au Paraguay, l'autre à Téhéran, les deux autres à Londres. Refus de la Grande-Bretagne. L'un des Irakiens concernés demande alors d'être envoyé en Syrie, ce qui est fait. Celui qui avait demandé l'Iran présente à temps un recours – accepté – devant l'OFPRA, en tant que « *réfugié politique* » : il est aujourd'hui assigné à résidence en France. Restent Hamza Hadi Fawzi, qui avait demandé Londres, et Khair Al Din, qui désirait le Paraguay.

Les deux pays ayant refusé, les services de police assurent qu'en l'absence de « *second choix* » des intéressés, l'Irak leur est proposé, sans qu'ils émettent d'« *indications contraires* ». Les mêmes services affirment avoir vérifié auprès de l'ambassade d'Irak que ces personnes ne faisaient l'objet « *d'aucune recherche dans leur pays* ». Cette version est totalement contredite par l'avocate, qui certifie que, deux heures avant leur expulsion, ses clients avaient clairement indiqué leur refus d'aller en Irak. Cette thèse se heurte par ailleurs à un fait précis, confirmé jeudi par le ministre des relations extérieures. « *Les deux hommes n'ont protesté qu'au moment de monter dans l'avion* [Irakian Airlines] », a en effet déclaré M. Roland Dumas. D'ordinaire, de tels refus de dernière minute sont pris en compte par les fonctionnaires qui accompagnent les expulsés. Ce ne fut pas le cas.

● *Un retard des avocats.* – Bien que, de part et d'autre, on veuille aujourd'hui apaiser la polémique, au ministère de l'intérieur, on a d'abord affirmé que les défenseurs n'avaient pas alerté à temps les autorités. Il est vrai que le recours formulé par Me Terrasson auprès de l'OFPRA n'est parvenu que le lendemain des expulsions, alors qu'il fut formulé dans les délais pour un autre Irakien. Mais l'avocate certifie avoir prévenu, la veille de l'expulsion, M. Bruno Genevois, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur. M. Genevois le nie et assure qu'il ne fut jamais question, lors de cette conversation, du sort des deux Irakiens.

Pourtant, cela ne change rien au fond de l'affaire : qu'il y ait eu ou non maladresse des avocats, le ministère devait savoir à quoi s'en tenir sur le profil politique des deux Irakiens. L'un d'eux avait même déjà été arrêté par la DST en 1982, après un attentat contre l'ambassade d'Irak à Paris. La DST savait donc qu'il s'agissait d'Irakiens chiites, opposants au régime du président Saddam Hussein. C'est même la raison de leur arrestation et de leur expulsion, puisqu'il leur était reproché, entre autres, de traduire en français, à destination de la population immigrée, des textes de propagande chiite. Comment se fait-il alors qu'aucun feu rouge ne se soit allumé quand la destination choisie fut l'Irak et ce d'autant plus que ce sont des *fonctionnaires de la DST* qui ont convoyé les deux Irakiens jusqu'à l'aéroport ?

● *Une négligence d'un service ou du cabinet.* – C'est l'hypothèse la plus communément admise par nos interlocuteurs. Le climat dans lequel ont eu lieu ces expulsions – une riposte aux attentats parisiens – fait que l'on a sans doute sous-estimé la dimension politique de l'affaire aux divers échelons concernés. La question des otages français au Liban, la guerre Iran-Irak, n'étaient pas forcément dans toutes les têtes. Les politiciens se seraient mal compris avec les Irakiens ou n'ont pas voulu les comprendre ; le cabinet n'a pas suivi de près le déroulement concret des expulsions ; ce fut l'erreur dramatique. Reste un mystère : pourquoi M. Pierre Joxe, qui n'est d'ordinaire pas tendre pour les faiblesses de son administration, se refuse-t-il à désigner clairement le niveau de responsabilité ? Parce qu'il y eut aussi négligence de membres du cabinet ou d'une direction centrale ?

● *Un coup tordu.* – Ultime hypothèse, séduisante car elle expliquerait l'embarras du ministère, mais peu prise au sérieux par les divers acteurs. Des membres d'un service de police, exaspérés du peu de résultats de la rafle du 12 février et sollicités par l'ambassade d'Irak ont-ils voulu faire un exemple expéditif, sans penser aux conséquences pour les otages français au Liban ? Ou bien certains fonctionnaires de la DST étaient-il convaincus que ces opposants irakiens étaient en fait des « infiltrés », travaillant pour leur pays au sein de l'opposition chiite réfugiée en France ? Et, l'ayant cru, auraient voulu, malgré leurs dénégations, les renvoyer à leur employeur ? Et se seraient trompés ? Une version romancée, difficile à accepter et d'ailleurs démentie par M. Roland Dumas.

EDWY PLENEL.

SELON LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Plus de cent mille prisonniers politiques sont détenus dans soixante centres en Irak

Intervenant au nom de la Fédération internationale des droits de l'homme, devant la commission des droits de l'homme de l'ONU réunie à Genève, Me Yves Laurin a dressé un tableau particulièrement inquiétant de la situation des droits de l'homme en Irak, et demandé à la commission de se saisir des cas des deux opposants irakiens expulsés de France vers Bagdad, le 19 février dernier. Voici de larges extraits de son intervention :

« Les attentats, les arrestations, la torture, les mauvais traitements, les exécutions sommaires, les déportations massives sont des pratiques largement employées en Irak où la loi condamne à la peine capitale quiconque adhère à un mouvement islamique ou soutient des idées islamiques.

» Ces dernières années, plusieurs dizaines de personnalités religieuses ou politiques ont été tuées par attentat. (...) Deux groupes entiers de populations en particulier liées aux familles Al-Hakim et Al-Barzani font l'objet de mesures discriminatoires, de mise en détention et d'exécutions.

» Au mois d'octobre 1985, plusieurs centaines de personnes comprenant des femmes, des vieillards et des enfants appartenant aux familles de la tribu Al Barzani ont été incarcérées dans les prisons de Mossoul, Kirkouk et d'Arbil.

» Auparavant, au mois d'août et au début du mois de septembre 1985, un millier d'enfants kurdes âgés de huit à quatorze ans auraient été arrêtés et internés dans des camps et des prisons. En outre, l'armée détruit systématiquement au Kurdistan les villages – à ce jour, quatre-vingts ont été rasés – lorsqu'un combat au lieu à proximité.

» Au début de l'année 1984, le village d'Aldijal, au centre de l'IRAK, avait été également entièrement anéanti.

» Depuis l'année 1983, dix-sept membres de la famille Al-Hakim ont été exécutés et le sort des membres de cette famille emprisonnés, plus de soixante-dix, apparaît d'autant plus préoccupant que la FIDH n'a jamais pu recevoir de réponses à ses demandes d'enquête présentées à deux reprises, au mois de juillet et au mois de décembre 1985 auprès des autorités irakiennes. (...)

» Bien qu'il soit difficile de connaître le nombre des prisonniers politiques en Irak, il est certain que ceux-ci sont plus de cent mille, répartis dans soixante centres de détention.

» Il est à cet égard avéré que de nombreux détenus sont soumis à la torture et à des traitements inhumains et que des exécutions sommaires de prisonniers ont eu lieu au mois de novembre 1985 dans les prisons de Mossoul, d'Abou- Ghraib et de Kirkouk. Enfin, les autorités irakiennes portent atteinte à la liberté de culte et ont, à ce jour, fermé quatre-vingt-six centres religieux, dont les responsables ont été tués ou exilés.

» Dans de telles conditions, la décision des autorités françaises, prise le 19 février, d'expulser vers l'Irak deux opposants irakiens, Hamza Fawsi et Hassan Khair Al Din a mis en péril la vie de ces exilés et à méconnu et violé gravement les règles du droit d'asile.

) Selon les informations reçues par la Fédération internationale des droits de l'homme, Hamza Fawsi aurait été exécuté à Bagdad après avoir été arrêté dès son arrivée.

) Les autorités irakiennes, bien que démentant cette exécution, ont indiqué que les deux opposants pouvaient encourir la peine de mort.

» La FIDH demande à la Commission des droits de l'homme de se saisir d'urgence de cette question et d'intervenir à cet effet auprès du gouvernement irakien pour recevoir les précisions et les garanties nécessaires. »

M. FABIUS : « Face à la barbarie il faut être totalement implacable »

« *Quand il s'agit de barbarie, la seule attitude possible est d'être totalement implacable* », a déclaré M. Laurent Fabius, jeudi 6 mars à Radio-France-Haute-Normandie. *Le premier ministre estime que* l'exécution d'un otage « *serait un acte de véritable barbarie* ». Il n'a pas voulu préciser ce qu'il entend par une attitude « *implacable* » de la France. M. Fabius a indiqué, d'autre part, que la France avait reçu des assurances émanant du « *plus haut niveau du gouvernement irakien* » selon lesquelles les deux Irakiens expulsés de Paris vers Bagdad sont vivants.

Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat aux relations extérieures, a déclaré jeudi à Tarbes : « *Il faut laisser faire le gouvernement et le ministre qui, personnellement, a en charge le dossier, M. Roland Dumas. Dans le passé, il y a eu des membres du gouvernement (et aussi le président de la République après l'attentat contre les soldats français) qui sont allés à Beyrouth,* a-t-elle ajouté. *Il est possible que nous apprenions dans quelques heures qu'une telle décision est prise. (...) Il ne faudrait pas qu'une manœuvre maladroite puisse avoir le résultat inverse de celui qu'on recherche.* »

Modération de l'opposition

Dans l'opposition, les commentaires restent extrêmement discrets. M. François Léotard, qui participait jeudi à un débat organisé par Radio-Monte-Carlo avec M. Paul Quilès, ministre de la défense, a remarqué : « *Je ne suis pas en accord avec la politique qui a été menée par le gouvernement au Proche-Orient, mais je n'utiliserai pas la possibilité affreuse de l'assassinat d'un citoyen français au Liban pour faire quelque polémique que ce soit.* »

M. Jacques Chirac, président du RPR, a simplement souhaité, jeudi à Limoges, que « *nous finissions par trouver les moyens – ce qui est extrêmement difficile de négocier avec des gens qui sont des fanatiques – pour qu'ils reviennent à un peu plus de raison et de respect des droits de l'homme* ».

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a estimé enfin que le gouvernement devrait lever le secret sur les négociations pour la libération des otages : « *Cela fait quand même trop longtemps que ça dure. Il faut savoir avec qui l'on discute, comment les questions sont posées et, en conséquence, déterminer la réponse qui s'impose. (...) J'ai entendu Dumas dire « nous faisons, nous faisons, nous faisons », mais il y a des mois et des mois que ça dure. (...) Je pense que maintenant on ne peut pas rester dans cette situation sous prétexte du secret des négociations.* »

● *Prises d'otages : la France en appelle à l'ONU.* – La délégation française à la commission des droits de l'homme des Nations unies, qui siège à Genève depuis le 3 février (*le Monde* du 5 février), s'inspirant de la résolution nº 579 du Conseil de sécurité sur les prises d'otages, a décidé de déposer un projet de résolution qui « *condamne sans équivoque, quels qu'en soient les auteurs et les circonstances, la prise en otage de toute personne, qu'elle soit retenue au hasard ou qu'elle soit ressortissante d'un Etat sur lequel on entend exercer des pressions* ». Le secrétaire général des Nations unies est invité à désigner, chaque fois qu'un Etat le lui demandera, un représentant spécial dont la mission serait de négocier « *la libération immédiate des personnes détenues en otage* ». – *(Corresp.)*

LES VENTES D'ARMES A L'IRAN

Les explications du ministère de la défense ne répondent pas à toutes les questions

Pour justifier son intention d'engager des poursuites judiciaires contre la société Luchaire, qu'il accuse d'avoir exporté illicitement des munitions d'artillerie en Iran, le gouvernement français, par la voie du ministère de la défense, a expliqué, jeudi 6 mars, que sa bonne foi avait été surprise, faisant référence à l'industriel et au transporteur impliqués dans cette affaire.

Excluant toute responsabilité des administrations chargées de contrôler le commerce des armes en France, le ministère de la défense a affirmé que la société Luchaire avait en quelque sorte trompé sa vigilance en lui présentant des documents falsifiés. Selon le ministère, celle-ci, utilisant une autorisation délivrée par la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG), le 13 septembre 1984, pour des ventes d'obus au Brésil, a chargé, le 7 janvier 1986, à Cherbourg, des obus de 155 millimètres à destination d'un pays avec lequel elle n'avait pas été autorisée à commercer. Le nom de ce pays n'est pas précisé par le ministère. Des révélations de la presse ont cependant permis d'apprendre, la semaine dernière, que le pays destinataire était l'Iran.

La société Luchaire, qui, outre des munitions, fabrique des hélices, des châssis de voiture, des matériels électroniques, des matériaux composites et des conteneurs, faisait l'objet d'une surveillance depuis plusieurs mois, si l'on en croit le ministère de la défense. Elle était suspectée de possibles détournements de destination. A titre conservatoire, ajoute-t-on de même source, il avait été obtenu de la CIEEMG, qui délivre les autorisations gouvernementales de prospection, de négociation, puis de signature des marchés à l'étranger, de prononcer des avis défavorables aux demandes présentées par la société Luchaire dès le milieu de l'an dernier.

Pour le compte du premier ministre, la CIEEMG et la direction des affaires internationales de la délégation générale pour l'armement (DGA), qui dépend du ministre de la défense, analysent, chaque année, en moyenne 15 000 à 20 000 demandes présentées par des industriels français de l'armement à l'exportation.

« Acte de confiance »

Si les avis de la commission ont été favorables et lorsque le marché est exécutable avec le pays étranger client, les livraisons sont contrôlées, au départ de France, par les douanes ; le fournisseur impliqué est, ensuite, dans l'obligation d'adresser à la CIEEMG un certificat de destination finale établi sous sa propre responsabilité. « *C'est un acte de confiance entre l'industriel et nous* », explique-t-on au ministère de la défense.

Dans le cas des cargaisons d'obus livrées à l'Iran, alors qu'elle était justifiée, selon le ministère, par un document de l'industriel mettant en cause le Brésil, une vérification des certificats présentés a été engagée et, à la fin de février dernier, les autorités brésiliennes ont indiqué que les certificats étaient des faux.

En l'absence de tout commentaire de la société, on en est réduit à la seule information donnée par le ministère de la défense, selon laquelle le président-directeur général de Luchaire, M. Daniel Dewavrin, a reconnu les faits qui lui sont reprochés. C'est la raison pour laquelle le ministère de la défense a annoncé, jeudi 6 mars, son intention d'engager des poursuites judiciaires pour violation de la réglementation sur l'exportation des matériels de guerre. De nouvelles vérifications vont être menées, dans les prochains jours, sur l'ensemble des documents justificatifs présentés depuis deux ans par la société.

Complicités

Ces poursuites judiciaires ne préjugent pas la prise éventuelle de sanctions administratives contre Luchaire. Ces sanctions sont de plusieurs ordres, comme l'interdiction (temporaire ou définitive) d'exporter des armes, l'obligation de passer par un intermédiaire mieux contrôlé (comme les offices de commercialisation) pour vendre à l'étranger, ou comme l'interdiction de fabriquer des armements.

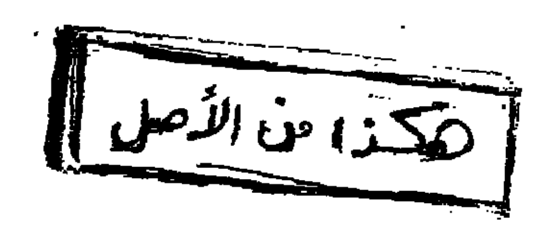
Les précisions fournies par le ministère de la défense n'ont pas pour autant mis un point final à cette affaire, qui est encore loin d'avoir été totalement éclaircie par les explications ainsi données de source officielle. Luchaire passe, en effet, pour être une société sérieuse bien cotée en Bourse, qui devrait réaliser, selon les comptes provisoires de 1985, un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de francs et un bénéfice de 35 millions de francs dans un secteur fortement concurrentiel.

On imagine mal, dans cette situation, des responsables engager leur société dans ce qui apparaît, aujourd'hui comme un trafic illicite, sur la foi de documents tronqués ou truqués.

En avouant que Luchaire était sous surveillance depuis plusieurs mois, mais que le pot aux roses n'a été découvert qu'au début de 1986, le ministère de la défense critique implicitement, même s'il s'en défend, le travail de contrôle de la CIEEMG. En effet, comme en témoignent des indiscrétions de la presse, les livraisons d'obus à l'Iran étaient connues depuis le début de l'année dernière, avec des mouvements de cargos entre Cherbourg et Bandar-Abbas durant le dernier trimestre de 1984. L'autorisation d'exporter pour le Brésil date du reste de septembre 1984.

Contrairement à ce qu'affirme le ministère de la défense, Luchaire n'a peut-être pas pu surprendre aussi durablement toutes les bonnes fois officielles. En certaines circonstances, la politique du « pas vu, pas pris » inspire bien des complicités, à plusieurs niveaux, dans le commerce international des armes.

JACQUES ISNARD.



EUROPE

LES CHANGEMENTS A LA DIRECTION DU PC SOVIÉTIQUE

M. Gorbatchev a mis en place « l'équipe de l'an 2000 »

De notre correspondant

Moscou. – M. Mikhaïl Gorbatchev n'a surpris personne avec son discours de clôture du XXVII° congrès. Mais il a davantage créé l'événement en procédant à un nouveau remaniement des organismes dirigeants du Parti communiste soviétique. Il aurait pu se contenter de retouches mineures. Leonid Brejnev, au précédent congrès, en 1981, avait fait reconduire, en bloc, toute la direction.

Peut-être pour éviter l'impression d'immobilisme suscitée par le XXVI° congrès, sûrement pour se doter d'un levier efficace, M. Gorbatchev a modifié profondément la composition du secrétariat du parti et recréé au sommet de la hiérarchie une sorte de « troïka ». Trois hommes sont en effet membres à la fois du secrétariat et du bureau politique. Outre le secrétaire général lui-même, il s'agit de MM. Yegor Ligatchev et Lev Zaïkov.

Ces trois « super-dirigeants » sont, selon le protocole du parti, totalement au-dessus des autres. M. Gromyko, qui n'est que le chef de l'Etat, et qui commence à faire figure d'opposant bougon, défenseur des vieilles valeurs chamboulées par tous ces jeunots, est incontestablement un cran en dessous.

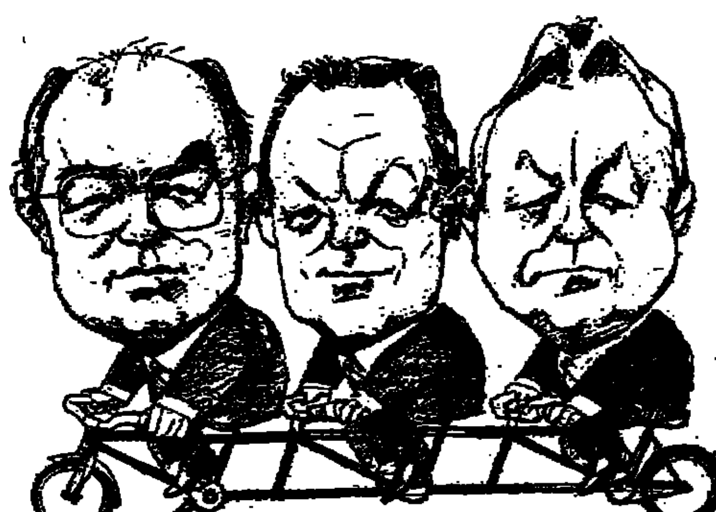
M. Zaïkov est entré directement au bureau politique, sans avoir à faire antichambre comme suppléant. Cela le situe évidemment très loin des simples mortels, comme MM. Youri Soloviev et Nikolaï Sliounkov, auxquels ce « stage » est imposé. M. SOloviev a remplacé M. Zaïkov à la tête de l'organisation régionale du parti à Leningrad. L'histoire récente des « patrons » de Leningrad mérite d'être rappelée. M. Zaïkov lui-même succédait à M. Grigori Romanov, limogé brutalement en juillet dernier.

Parmi les suppléants du bureau politique, on remarquera le départ de deux octogénaires, MM. Boris Ponomarev et Vassili Kouznetsov.

Le premier prend, visiblement à regret, sa retraite à quatre-vingt un an.

Le second, qui assurait quand il le fallait, avec une sénérité quasi chinoise l'intérim à la tête de l'Etat, semble presque content de s'en aller à quatre-vingt-cinq ans. *Tous deux retrouvent néanmoins au Comité Central un siège qu'ils occupent respectivement depuis trente et trente-quatre ans respectivement...*

Le remue-ménage est plus spectaculaire au secrétariat du parti. Mme Alexandra Birioukova, une ancienne ouvrière du textile, née en 1929, fait son entrée. Son passé de syndicaliste ne laisse pas augurer un « poids » politique considérable, mais sa présence permet de montrer aux Soviétiques et au reste du monde que le « numéro un » est féministe. Qu'on se le dise. Mme Birioukova est la première femme à monter si haut depuis qu'Ekaterina Fourtseva, qui avait eu droit en plus à un strapontin au politburo, avait été élevée par Khrouchtchev à la double dignité de secrétaire, puis de ministre de la culture. Des nostalgiques continuent régulièrement à fleurir la tombe de cette dernière à Novodievitchi, le cimetière de la nomenklatura.



PANCHO.

Une extraordinaire rotation de personnel

M. Anatoli Dobrynine est une autre sorte de vedette. il devrait s'occuper de la politique étrangère au secrétariat. Cela fera beaucoup de monde dans l'etablishment diplomatique et on observera sans doute dans les mois à venir de subtils partages de plates-bandes. Il y a le ministre, M. Chevardnadze. Il y avait M. Ponomarev pour les relations internationales du parti. M. Dobrynine devra trouver sa place.

M. Alexandre Yakovev, qui fit jadis scandale en rompant des lances avec les partisans du courant néo-slavophile, toujours vivace, s'occupera, comme il en a l'habitude, de la propagande. M. Gueorgui Razoumovski devrait garder son poste-clé, la gestion des cadres de la haute nomenklatura. M. Vadim Medvedev (à ne pas confondre avec deux autres Medvedev, célèbres ceux-là, pour leurs activités ou écrits dans la dissidence) est officiellement chef du département de la science et de l'éducation.

Il y a donc onze personnes au secrétariat. C'est la moyenne habituelle, mais ce ne sont plus les mêmes qu'il y a cinq ans. Il ne reste, du secrétariat élu par le XXI° congrès, que... MM. Gorbatchev, Dolguikh et Zimianine. On connaît la brillante carrière du premier. On ne sait plus très bien ce que fait le second, qui s'occupait jadis de l'industrie lourde. M. Zimianine n'a plus non plus un profil très net.

M. Gorbatchev est, comme disent les Américains, un « survivant ». En comparant la situation entre les XXVI° et XXVII° congrès, on ne peut s'empêcher de remarquer que tous les grands ténors d'il y a cinq ans ont disparu, physiquement ou politiquement, sauf lui. C'est un phénomène curieux.

L'extraordinaire rotation de personnel à laquelle on a assisté « en haut » est pratiquement achevée, ou alors il faudra commencer à évincer les nouveaux arrivants. M. Gorbatchev a mis en place des *« organismes dirigeants »* qui devraient, si tout se passe bien pour eux et pour lui, être encore là, pour l'essentiel, en l'an 2000. Tel est le résultat le plus tangible de ce XXVII° congrès.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les nouveaux secrétaires

Mme BIRIOUKOVA

Née en 1929, Mme Birioukova a travaillé durant les années 50 dans plusieurs entreprises de production textile de Moscou. Devenue en 1968 secrétaire du conseil fédéral central des syndicats, elle est entrée au comité central du PC comme membre suppléante en 1971, puis comme membre à part entière en 1976. Elle est, depuis mai 1985, vice-présidente des syndicats de l'URSS.

M. YAKOVLEV

Agé de soixante-deux ans, M. Yakovlev est un universitaire de formation. Membre du PC depuis 1944, il devient dans les années 60 l'un des responsables du service d'agitation et de propagande du parti, dont il assume la direction par intérim de 1970 à 1973. Une disgrâce – il se heurte à un courant « panslave » dans la direction soviétique – lui vaut d'être nommé ambassadeur au Canada, où il demeure en poste pendant dix ans. Rappelé à Moscou en 1983 par Iouri Andropov, il prend la direction de l'Institut pour l'économie mondiale et les relations internationales. Il est, depuis août 1985, chef du service de propagande du comité central.

M. MEDVEDEV

Né en 1929, M. Medvedev est diplômé en sciences économiques de l'université de Leningrad, où il a ensuite enseigné jusqu'à la fin des années 60. Membre du parti depuis 1952, il entame une carrière politique, d'abord à Leningrad, puis dans les services du comité central à Moscou comme adjoint au chef du service de la propagande. Devenu recteur de l'Académie des sciences sociales, il avait été nommé en 1983 à la tête du service du comité central chargé de la science et des établissements d'enseignement.

M. RAZOUMOVSKY

M. Razoumovsky, né le 19 janvier 1936, commence sa carrière comme agronome dans un kolkhoze, mais entre très rapidement dans l'appareil du parti, d'abord comme premier secrétaire des jeunesses communistes dans un district de Krasnodar, puis comme secrétaire de comité du parti dans une direction agricole, toujours dans le territoire de Krasnodar. Député au Soviet suprême à partir de 1970, il passe deux ans dans les services du comité central à Moscou (1971-1973) avant de retrouver des fonctions à Krasnodar, comme président du comité exécutif du territoire. Après un nouveau séjour à Moscou au complexe agro-industriel du conseil des ministres (à une époque où M. Gorbatchev dirige l'agriculture soviétique), il est nommé en 1983 premier secrétaire du parti pour le territoire de Krasnodar, avant de regagner la capitale en juin 1985, cette fois comme chef du service du travail d'organisation du comité central.

DEUX NOUVEAUX SUPPLÉANTS AU BUREAU POLITIQUE

M. SLIOUNKOV

Né en 1929, M. Sliounkov est originaire de Minsk, où il a fait la plus grande partie de sa carrière après avoir obtenu un diplôme de l'Institut de mécanisation de l'agriculture. Nommé en 1974 vice-président du comité d'Etat au plan (Gosplan), il revient à Minsk en janvier 1983, à l'époque de Iouri Andropov, comme premier secrétaire du PC de Biélorussie.

M. SOLOVIEV

M. Soloviev, né en 1925, est entré au PC en 1955 après des études à l'Institut des transports ferroviaires de Leningrad. Il a fait une grande partie de sa carrière dans l'organisation du parti de cette ville, à l'exception d'un bref passage à Moscou entre mars 1983 et septembre 1984 comme ministre de la construction industrielle. Il était devenu, en juillet 1985, premier secrétaire de l'organisation du parti pour la région de Leningrad.

M. Lev Zaïkov : le « numéro trois »

Le soudaine élévation de M. Lev Zaïkov est bien dans le « style Gorbatchev ». Ce « mangeur d'acier », qui a fait toute sa carrière à Leningrad, était monté à Moscou le 1er juillet dernier. Le nouveau « numéro un » le voulait au secrétariat du parti. Il vient de lui offrir, à l'occasion du vingt-septième congrès, un siège au bureau politique.

M. Zaïkov n'est sans doute pas uniquement là pour exercer la tutelle du parti sur l'économie. Son *curriculum vitae* autorise à penser qu'il veillera aussi au développement de l'industrie de défense soviétique. Au moment où M. Gorbatchev se réserve devant l'opinion mondiale le rôle de propagandiste inlassable d'un plan de désarmement nucléaire total d'ici à l'an 2000, il n'est pas inintéressant de noter cette promotion d'un ancien du génie militaire.

A soixante-deux ans, M. Zaïkov est plus proche par son âge de M. Ligatchev que de M. Gorbatchev. Ce dernier ferait donc presque figure de benjamin de cette « troïka ». La répartition des compétences semble la suivante : le « numéro un » a, comme de juste, le droit de toucher à tout ; M. Ligatchev, le « numéro deux », s'occupe de l'idéologie, sujet sérieux ici, des cadres et du mouvement communiste international.

Le porte-parole habituel du Kremlin, M. Leonid Zamiatine, expliquait en souriant, jeudi soir, *« qu'il ne fallait pas mettre de numéros »* aux dirigeants soviétiques. *« Lev Zaïkov a beaucoup fait à Leningrad,* ajoutait-il. *Il a l'expérience des constructions mécaniques. Il a fait ses preuves au secrétariat du parti. Mikhaïl Gorbatchev, dans son discours, remarque que le facteur principal, ce sont les qualités politiques. Celles-ci ont permis à Lev Zaïkov d'être élu membre du Politburo. »*

Voilà donc un homme qui a toutes les qualités. Economiste (avec l'expérience irremplaçable des *« constructions mécaniques »*), fin politique, bon « organisateur » au secrétariat du parti, etc. Malgré les réticences de M. Zamiatine pour cette formulation, on peut, en écoutant ce panégyrique, le qualifier bel et bien de « numéro trois ». La fonction elle-même n'est définie nulle part. M. Zaïkov hérite cependant en réalité des attributions de M. Gregori Romanov, un des grands limogés du nouveau règne.

M. Romanov aussi venait de Leningrad. Lui aussi était membre du bureau politique et du secrétariat. Il a seulement eu le tort de se placer en travers de la route de M. Gorbatchev.

D. Dh.

[Lev Zaïkov, né en 1923, est successivement ajusteur (à l'âge de dix-sept ans) puis contremaître, chef d'atelier et chef de production, avant de devenir directeur d'une usine de Leningrad. Entre-temps, il a adhéré au parti, en 1957, et fréquenté l'Institut des ingénieurs économistes de Leningrad. En 1971, il est directeur d'une union de recherche scientifique et de production (et héros du travail socialiste), puis occupe des fonctions politiques à Leningrad (président du comité exécutif de la ville et député). Il accède au comité central en mars 1981, devient premier secrétaire de la région de Leningrad en juin 1983, avant d'être nommé secrétaire du comité central en juin 1985, c'est-à-dire sous le règne de M. Gorbatchev – qu'il avait accompagné, en tant que responsable des industries d'armement, lors d'une rencontre avec les chefs militaires en juin-juillet 1985 à Minsk.]

M. Dobrynine : un monument de Washington

Anatoli Dobrynine aura représenté son pays aux Etats-Unis pendant près d'un quart de siècle. Il a remis ses lettres de créance au président John Kennedy en mars 1962, dialogué avec six occupants de la Maison Blanche et joué un rôle-clé dans les relations américano-soviétiques. La haute stature et le sourire jovial de ce fils d'un plombier des environs de Moscou étaient devenus une des constantes du monde diplomatique washingtonien, dont il était le doyen depuis 1979.

Ce n'est toutefois pas seulement sa longévité qui a valu au diplomate de soixante-six ans de tenir une place exceptionnelle dans l'establishment politique aux Etats-Unis. Rompant avec la froideur de ses prédécesseurs, il a su cultiver des relations personnelles avec de nombreux hommes politiques et, de 1962 à 1981, il a souvent joué un rôle d'intermédiaire exclusif entre la Maison Blanche et le Kremlin, au grand dam de ses homologues américains en poste à Moscou.

Les présidents et secrétaires d'Etat ont vanté son intelligence et sa connaissance des dossiers. M. Malcolm Toon, un ancien ambassadeur américain à Moscou, a dit de lui qu'il est *« un des diplomates les plus capables du vingtième siècle »*.

Sa carrière d'ambassadeur à Washington avait mal commencé et ne semblait pas le prédisposer au rôle d'interlocuteur privilégié des autorités américaines. Fin 1962, pendant la crise des missiles, il avait affirmé au président Kennedy et à son frère Robert que son pays n'avait pas de missiles à Cuba. Lorsque le secrétaire d'Etat Dean Rusk lui en présenta un peu plus tard les preuves, il plaida l'innocence et jura qu'il avait été tenu dans l'ignorance par le Kremlin.

La Maison Blanche ne tint pas rigueur à ce joueur d'échecs invétéré, puisqu'elle continua à l'utiliser comme principal canal de communication avec Moscou pour résoudre la crise.

Pendant des années, M. Dobrynine a eu un accès facile à la Maison Blanche et au département d'Etat, mais en 1981, avec l'arrivée au pouvoir de M. Reagan, les choses avaient quelque peu changé. Le secrétaire d'Etat Alexander Haig avait révoqué le privilège, dont M. Dobrynine était le seul à disposer, de pénétrer discrètement au département d'Etat par un garage souterrain.

[M. Anatoly Dobrynine est né le 11 novembre 1919. Diplômé de l'institut aéronautique de Moscou et de l'école diplomatique du ministère des affaires étrangères, où il commence sa carrière en 1946, il est envoyé pour la première fois à Washington en 1952, comme conseiller d'ambassade, avant de revenir pour deux ans au ministère, puis d'occuper pendant trois ans (de 1957 à 1960) un poste de secrétaire général adjoint de l'ONU. Après un nouveau et bref séjour au ministère à Moscou, il est nommé ambassadeur à Washington, poste qu'il a occupé sans interruption depuis mars 1962. Sa carrière dans le parti a suivi une progression régulière depuis son adhésion en 1945. Il est devenu membre suppléant du comité central en 1966, membre de plein droit en avril 1971.]

Boris Ponomarev : un effacement à retardement

Un vieux de la vieille... Boris Ponomarev n'a jamais été plus qu'un exécutant, mais il a mis au service des directions successives du Kremlin un sens combiné de la discipline et de l'orthodoxie qui lui ont permis d'approcher les records de la longévité politique en URSS.

Membre du comité exécutif du Komintern dès 1937 – sous Staline, – il avait pris en 1955 la direction du département des liaisons internationales du comité central, qu'il vient seulement d'abandonner. Ancien stalinien, il avait su être en temps opportun khrouchtchévien, brejnévien, etc. Mais surtout, peut-être, l'homme de Souslov, personnage dont l'influence fut déterminante pendant plusieurs décennies au Kremlin.

C'est à ce titre qu'il se fait sinon le gardien, du moins le porte-parole de l'orthodoxie, dénonçant sans nuances toutes les formes de « déviationnisme ». Ainsi lui doit-on d'avoir qualifié l'eurocommunisme de *« concept inventé par la bourgeoisie »* et, un peu plus tôt, cette forte formule selon laquelle *« le prétendu socialisme démocratique* [est] *incompatible avec le socialisme scientifique »*.

A quatre-vingt-un ans, Boris Ponomarev est le représentant typique de la génération qui est aujourd'hui priée de passer la main dans les organes dirigeants du PC soviétique. Agent essentiel des relations entre Moscou et les PC étrangers, son effacement survient comme à retardement, alors que ce qu'on appelle encore le « mouvement communiste international » ne ressemble plus guère à ce qu'il était au début de sa carrière.

A. J.

L'AFFAIRE DE LA LOGE P2 EN ITALIE

Cinq ans d'enquête parlementaire pour un maigre résultat...

De notre correspondant

Rome. – Conclusion à la sauvette, le jeudi 6 mars, pour une affaire qui avait, des mois durant, occupé la une de l'actualité italienne : celle de la P2, cette loge maçonnique dévoyée dont les fils étaient détenus par le Vénérable M. Licio Gelli, aujourd'hui en fuite. Cinq ans, presque jour pour jour, après la découverte dans une villa toscane d'une liste comportant près de mille noms, tous plus prestigieux les uns que les autres, et vingt et un mois après qu'une commission parlementaire eut conclu qu'il s'agissait bien là du fichier de « Propagande2 », la Chambre a approuvé un texte demandant au gouvernement de faire tous ses efforts pour mettre la main sur le vénérable et de prendre toutes mesures pour éviter le renouvellement d'un tel scandale.

Pourquoi aura-t-il fallu tant de temps pour que la montagne accouche finalement d'une souris ? Le « Palais », comme on dit ici, c'est-à-dire l'establishment politique, avait-il tellement peur que l'onde de choc n'atteigne tel ami ou telle relation ? Ou était-ce la crainte qu'une telle affaire soit par trop symbolique d'un système où des pouvoirs plus ou moins occultes viennent occuper l'espace laissé libre par des gouvernements congénitalement faibles ?

Toujours est-il que le contraste est saisissant entre le tohu-bohu des années 1981 et 1982 et les bancs laissés à peu près vides par les parlementaires durant les diverses séances consacrées ces derniers mois à la P 2 !

Quels éléments retenir du rapport de la commission d'enquête, présidée par la démocratie-chrétienne, Mme Tina Anselmi, ainsi que des rapports dits « de minorité » rédigés par des parlementaires en désaccord avec tout ou partie du document officiel ?

Premier point : la P 2 fut bien un produit, fût-il délétère, du Grand Orient italien. La loge Propagande était, en effet, celle qui réunissait des maçons qui, pour diverses raisons, ne devaient être connus que du grand-maître. C'est en 1970 que Licio Gelli s'en était vu confier la gestion. Son pouvoir avait crû au fil des ans, en raison de complexes jeux d'influence.

Autre point : la commission parlementaire tient pour *« authentique et crédible »* la liste de noms retrouvée chez M. Gelli : pour moitié des hauts fonctionnaires – dont, alors, la fleur des services secrets, – cent dix-neuf hauts responsables des finances et du Trésor, quatre préfets, des directeurs et secrétaires généraux de nombreux ministères, des juges de haute volée, etc. Et pour les reste, des hommes d'affaires, des directeurs de banque, des journalistes, un grand éditeur – sans oublier trente-six parlemantaires, deux ministres et le secrétaire général alors en activité du Parti social-démocrate.

Au carrefour des scandales

On trouve la P 2 au carrefour de la plupart des scandales qui ont gravement secoué la péninsule dans les années 70, mais son objectif politique a changé au cours des années. Clairement associée au début des années 70 au projet d'instaurer en Italie une « démocratie forte » face au « désordre social », elle s'applique, à partir de 1976, à prendre possession des rouages-clés de la société. Sans doute d'abord pour créer « un mécanisme de garantie » en réponse à l'entrée du PC dans la sphère du pouvoir – à l'époque du « compromis historique » – puis, à la fin, par simple goût de puissance.

Le rapport de minorité du radical M. Teodori reproche vivement à la majorité démocrate-chrétienne-socialiste-communiste de la commission Anselmi d'avoir occulté les liens ayant existé, au moins à partir du milieu des années 70, entre la P2 et la quasi-totalité de la classe politique. Dans un texte officiellement publié par la Chambre des députés, M. Teodori n'a pas hésité à écrire que *« la loge mérite Andreotti comme chef »*.

Le 12 décembre dernier, des magistrats de Bologne, enquêtant sur l'attentat à la bombe qui a provoqué la mort de quatre-vingt-cinq personnes dans la gare de cette ville le 2 août 1980, ont nommément mis en cause Licio Gelli. Le vénérable maître aurait été, en cette affaire, le point de jonction entre des groupes d'extrême droite et une « structure secrète » dont étaient membres notamment le général Musumeci et le colonel Belmonte, alors respectivement numéro deux et trois des services secrets italiens, tous deux aujourd'hui détenus.

JEAN-PIERRE CLERC.

EUROPE

Espagne

Le climat politique se tend à l'approche du référendum sur l'OTAN

De notre correspondant

Madrid. – *« On se croirait revenu aux pires moments de l'époque de la transition vers la démocratie. »* Cette remarque inquiète d'un directeur de journal madrilène rend bien compte de l'atmosphère qui règne aujourd'hui dans la capitale espagnole, à quelques jours du référendum par lequel le pays décidera, le 12 mars, de son éventuel maintien dans l'OTAN.

Dix ans après la mort de Franco, on croyait la démocratie solidement assise et incontestée, et voilà que les Espagnols se laissent à nouveau saisir par leurs vieux démons. La campagne de rumeurs *« déstabilisatrices »*, comme on dit à Madrid, bat son plein dans la presse et les milieux d'extrême droite, atteignant même le roi. D'aucuns regardent à nouveau avec préoccupation en direction des casernes, un réflexe qui semblait pourtant appartenir au passé. Les Cassandres prédisent les pires mésaventures au système démocratique si le « non » venait à triompher le 12 mars prochain.

Le climat politique ne cesse de se détériorer : jamais, depuis le début de la législature, les relations n'avaient été aussi tendues entre les socialistes au pouvoir et le parti de l'opposition conservatrice Alliance populaire. On en est désormais – un langage que l'on croyait oublié – à s'accuser mutuellement de chercher à *« déstabiliser »* le régime. L'opposition qualifie les socialistes d'*« antidémocratiques »* parce qu'ils ont organisé un référendum qu'elle juge *« plébiscitaire »*. Les socialistes, en retour, lui décochent la même épithète parce qu'elle a conseillé à ses électeurs de bouder les urnes.

Les secteurs conservateurs veulent-ils vraiment, aujourd'hui, comme l'affirme le gouvernement, ébranler les fondements mêmes du système ? On pourrait parfois être tenté de le croire : ainsi lorsque la presse conservatrice, reprenant les thèses de l'extrême droite, accuse les socialistes de chercher à établir *« une dictature parlementaire »*. Ou lorsque l'Alliance populaire lance une campagne destinée à mettre en doute la transparence du scrutin du référendum. Une campagne à laquelle elle a d'ailleurs dû rapidement renoncer : la gauche a eu beau jeu de lui répliquer qu'un parti où les anciens collaborateurs de Franco occupent tant de postes-clés était mal venu de donner des leçons en la matière !

Catastrophisme

Cette « escalade de la tension » justifie-t-elle les inquiétudes de certains observateurs ? Certes, on a aujourd'hui intérêt, dans les deux camps, à grossir le trait : du côté de l'Alliance populaire, pour tenter de prouver que la convocation du référendum constituait un acte « irresponsable ». Du côté des socialistes, parce que le recours à un certain « catastrophisme » ne peut qu'inciter les électeurs à voter « oui ».

Le gouvernement, effectivement, semble désormais décidé à dramatiser la campagne, et peint sous un jour de plus en plus sombre l'avenir de l'Espagne en dehors de l'OTAN. Cette stratégie est le fruit de la préoccupation : malgré une campagne massive, notamment à la télévision, d'où les adversaires de l'Alliance sont pratiquement *écartés*, les socialistes ont conscience qu'ils n'ont pas réussi, jusqu'ici, à renverser la vapeur : trois sondages publiés le 6 mars dans des quotidiens de Madrid et Barcelone annoncent tous une victoire du « non », avec une marge oscillant entre 10 % et 3 %.

Les adversaires de l'OTAN, au contraire, font tout, de leur côté, pour dédramatiser la situation. *Notre victoire le 12 mars*, soulignent-ils, ne peut avoir qu'une seule conséquence : le gouvernement respectera le verdict des électeurs et dénoncera le traité de l'Atlantique nord, une décision qui n'aurait en définitive rien d'apocalyptique. Mais bien malin, en fait, qui peut prédire aujourd'hui avec certitude ce qui se passera en Espagne au lendemain du 12 mars !

THIERRY MALINIAK.

Grande-Bretagne

Des conseillers municipaux travaillistes ont été condamnés en justice pour leur gestion

De notre correspondant

Londres. – Les malheurs des conseillers municipaux de Liverpool s'accumulent : la Haute Cour vient de condamner trente-deux d'entre eux à cinq ans d'« incapacité » et à payer chacun près de 8 000 livres (80 000 F) pour avoir refusé l'an dernier de fixer les impôts locaux en signe de protestation contre les restrictions budgétaires imposées par le gouvernement. C'est la première fois que la justice applique la nouvelle loi (de 1982), tenant les élus locaux pour responsables personnellement des mécomptes de l'institution dont ils ont la charge.

Protestant contre cette décision, M. Derek Hatton, l'un des leaders du groupe travailliste à l'hôtel de ville de Liverpool, a déclaré : *« Nous sommes seulement coupables d'avoir créé des emplois, construits des logements et essayé de réduire les impôts. »* M. Hatton est au niveau national le chef de file du mouvement trotskiste « Militant » qui fait actuellement l'objet d'une procédure d'exclusion au sein du Parti travailliste (*le Monde* du 26 février).

Le jugement de la Haute Cour frappe également quarante-huit conseillers du bourg de Lambeth à Londres, appartenant aussi à l'extrême gauche du Labour. A moins que les intéressés n'obtiennent gain de cause en appel, la mesure d'« incapacité » signifie que le contrôle des municipalités en question reviendra aux minorités conservatrices ou centristes. De surcroît, les condamnés ne seront pas rééligibles. Plus d'une centaine de conseillers travaillistes d'autres municipalités, notamment à Sheffield, risquent d'être condamnés prochainement de la même façon et pour les mêmes raisons.

Cette affaire relance un âpre débat au sein du Labour dont le leader, M. Neil Kinnock, ne semble pas du tout disposé à venir en aide aux personnes visées par ces poursuites. M. Kinnock rappelle les avoir mises en garde contre une attitude de rébellion qu'il jugeait excessive, même s'il s'est engagé à faire annuler la nouvelle législation conservatrice au cas où le Parti travailliste reviendrait au pouvoir.

FRANCIS CORNU.

Pologne

Peines aggravées, nouvelles inculpations

Deux miliciens ont été condamnés, mercredi 6 mars, à des peines de six et quatre ans de prison par la Cour suprême de Pologne pour avoir communiqué des renseignements à des militants de Solidarité (ils leur avaient remis contre rémunération, les listes des prisonniers politiques et leurs lieux de détention, à l'époque de « l'état de guerre »). Les deux hommes, Adam Hodysz, un capitaine de la milice, et Piotr Siedlinski, avaient été condamnés à l'automne à des peines de trois ans et un an et demi, mais le procureur a fait appel *a maxima*, selon une procédure désormais couramment appliquée en Pologne.

La même méthode a été utilisée à l'encontre d'un sympathisant de Solidarité, condamné le 6 mars en appel à un an de prison ferme par un tribunal de Gdansk. Il avait été arrêté en février 1985, mais acquitté six mois plus tard, les seules pièces à conviction découvertes chez lui pour étayer l'accusation *« d'activités susceptibles de troubler l'ordre public »* étant un talkie-walkie pour enfants (un jouet) et du papier carbone. La cour d'appel a fait valoir dans ses attendus que l'inculpé *« travaillait pour Solidarité »*, puisque deux personnalités très connues du syndicat dissous, Andrzej Gwiazda et Anna Walentynowicz avaient assisté à son procès...

D'autre part, l'un des dirigeants clandestins du mouvement, M. Bogdan Borusewicz, trente-sept ans, arrêté en janvier dernier, a été formellement inculpé de *« préparatifs visant à renverser par la force le pouvoir populaire »*. Il risque dix ans de prison, tout comme les cinq membres de la KPN (Confédération pour une Pologne indépendante) dont le procès se poursuit à Varsovie. – *(AFP.)*

Autriche

La polémique sur le passé militaire de M. Waldheim

La controverse sur le passé de M. Kurt Waldheim, ancien secrétaire général de l'ONU et candidat à l'élection présidentielle autrichienne du 4 mai prochain, que le *New York Times* avait accusé d'avoir participé à des massacres de partisans yougoslaves et à la déportation de juifs grecs pendant la seconde guerre mondiale, tend à s'apaiser quelque peu à Vienne. Le candidat socialiste à l'élection, M. Kurt Steyrer, a déclaré qu'il jugeait *« regrettable »* la polémique ainsi déclenchée. De même pour l'actuel président, M. Rudolf Kirschschläger. Un éditeur de Washington, toutefois, a indiqué jeudi, qu'il envisageait de retirer de son catalogue le dernier livre de M. Waldheim, *Dans l'œil du cyclone*, dont on lira ci-dessous le compte rendu.

« Dans l'œil du cyclone »

La vie publique est parfois pleine d'ironie cruelle : en intitulant son livre de souvenirs d'ancien secrétaire général de l'ONU *Dans l'œil du cyclone*, M. Kurt Waldheim n'imaginait sans doute pas que la campagne présidentielle autrichienne, que tout annonçait sereine, le placerait, effectivement, au cœur d'une tempête politique. Dans son esprit, le cyclone en question, c'était l'actualité mondiale, et non la controverse, au demeurant déjà ancienne, sur son passé dans la Wehrmacht, dans laquelle il avait été mobilisé comme tout citoyen autrichien en âge de porter les armes, après l'Anschluss.

Il est vrai que M. Waldheim est, sur son activité durant ces dernières années de guerre, d'une certaine discrétion – mais tel n'était évidemment pas l'objet du livre. Il explique que sa mobilisation *« présentait un avantage imprévu : un civil dont les opinions et les activités étaient suspectes se voyait mieux traité lorsqu'il était soldat, et l'uniforme protégeait contre la Gestapo et les nazis »*. Au point que *« certains officiers (...) critiquaient librement le système nazi... »* Pour le reste, on apprend simplement que la 45e section de reconnaissance de la division de Haute-Autriche, où vivait le jeune Kurt, fut envoyée sur le front de l'Est, où lui-même fut blessé avant d'être *« déclaré inapte pour le front »*, ce qui lui permit de reprendre ses études de droit.

D'une manière générale, d'ailleurs, M. Waldheim entremêle l'autobiographie au sens strict et l'évocation des crises politiques majeures dont – de la guerre du Kippour à l'affaire des otages américains de Téhéran, en passant par le débarquement turc à Chypre ou l'invasion de l'Afghanistan, le drame des réfugiés, ces *« millions d'épaves »*, ou la tragédie libanaise, – il a eu à connaître au cours de ses deux mandats onusiens. S'y ajoutent un certain nombre de considérations sur ce que peuvent ou ne peuvent pas faire les Nations unies pour tenter d'empêcher les guerres et de résoudre les conflits pacifiquement. On lira à ce sujet avec un profit particulier le chapitre intitulé : *« L'impossible gestion »*, dont les conclusions sont heureusement moins pessimistes que cette formulation pourrait le laisser attendre.

La « montée des périls »

L'évocation de la vie privée du jeune Kurt Waldheim, qui rêvait déjà de la Ballhausplatz (le Quai d'Orsay autrichien), alors que se préparait l'annexion de son pays, et à qui la pauvreté à laquelle était réduit un père notoirement anti-nazi rendait plus difficile encore les études nécessaires pour y parvenir, n'est pas la partie la moins instructive du livre, même si ni ses détracteurs ni ses partisans ne doivent s'attendre à y trouver de quoi alimenter la polémique actuelle. Ces souvenirs personnels ont, entre autres mérites, celui de rappeler que le secrétaire général de l'ONU, en dépit du caractère éminemment public de sa fonction, est *aussi* le ressortissant d'un pays donné, marqué par son histoire et l'image qu'il en a.

De ce point de vue, avoir grandi dans cette Autriche de la *« montée des périls »*, puis être entré aux affaires étrangères de Vienne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, n'est certainement pas neutre. Si l'on peut dire, puisque l'une des première grandes affaires dont le jeune diplomate Waldheim eut à s'occuper activement, dans l'ombre de son ministre, fut l'élaboration du traité quadripartite de 1955 inaugurant le concept de *« neutralité active »*, qui marque, aujourd'hui encore, la politique extérieure de son pays.

Plutôt que de se lancer dans une véritable galerie de portraits, M. Kurt Waldheim livre à ses lecteurs, sans les accabler sous les détails fastidieux, beaucoup d'indications amusantes ou utiles sur de nombreux dirigeants passés et actuels. Et, tout en résistant à la tentation de tout ramener à l'anecdotique, il se garde d'oublier que les hommes d'Etat sont avant tout des hommes. Ou des femmes : Golda Meir, Indira Gandhi, Margaret Thatcher en témoignent parmi d'autres. Qu'il soit d'ailleurs permis de regretter, à cet égard, l'absence d'un index des noms cités.

Qu'est-ce, au fond, que le secrétaire général de l'ONU ? Un homme doté de plus de pouvoirs que ne le croit le grand public, à la tête d'un système qui, lui, en a moins qu'on ne le pense généralement. Mais un système dont le bilan, quarante ans après la conférence de San-Francisco, est loin d'être aussi négatif que ne le prétendent ses détracteurs. Ce qui n'exclut parfois ni les déceptions – ainsi cette affaire des otages de Téhéran, par l'évocation de laquelle s'ouvre le livre – ni même, éventuellement, l'amertume devant une certaine impuissance. Sentiment que semble, aujourd'hui, partager son successeur, M. Perez de Cuellar.

BERNARD BRIGOULEIX.

★ *Dans l'œil du cyclone*, de Kurt Waldheim (traduction et adaptation d'André Lewin). Editions Alain Moreau, 418 p., 89 F.

AFRIQUE

LA GUERRE DU TCHAD

Les Libyens ont vivement reproché à leurs alliés d'avoir lâché pied

(de notre envoyé spécial)

N'Djamena. – Les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) ont regagné, jeudi 6 mars, au lendemain de la nouvelle offensive des troupes prolibyennes du GUNT, les positions qu'elles occupaient avant le déclenchement des combats, dans la zone de Kalaït-Oum-Chalouba. Le bilan définitif de ces affrontements n'était pas encore connu jeudi soir, mais il s'avère que les assaillants ont subi de lourdes pertes, comme ce fut le cas lors de la première offensive du 10 au 14 février. Les FANT auraient eu une dizaine de morts, ainsi qu'environ cinquante blessés, qui ont été rapatriés sur N'Djamena. Les prisonniers – 360, selon un bilan provisoire – commencent également à être acheminés vers la capitale.

En face, l'ANL (Armée nationale de libération) aurait laissé plus de cent morts sur le terrain. Cette disproportion entre les pertes des deux camps – confirmée de sources diplomates occidentales – s'explique par la tournure qu'ont prise les combats. La colonne chargée d'attaquer en ligne directe la base de Kalaït, et qui a rebroussé chemin à l'annonce de l'accrochage des éléments venant de Oum-Chalouba, a en effet été rattrapée et décimée par les unités des FANT. Cette guerre du « rezzou », où les combattants foncent dans le désert à bord de leurs Toyota, n'accorde que peu de chances aux fuyards, et l'on imagine sans peine leur sort lorsque les militaires tchadiens ont rattrapés peu à peu, par groupes, leurs ennemis.

Une course-poursuite

Les FANT se sont livrés à cette course-poursuite en remontant jusqu'à 100 kilomètres au nord sur l'axe Kalaït-Ito et 82 kilomètres sur l'axe Kalaïd-Fada, soit jusqu'au Ouadi-Chili, cette vaste dépression ouest-est située non loin de Fada et où, avant cette offensive, étaient stationnées les lignes avancées du GUNT.

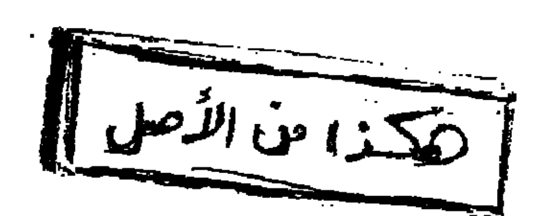
Selon des sources militaires tchadiennes qui ont eu connaissance des rapports des interrogatoires des prisonniers, M. Goukouni Oueddeï s'est rendu lui-même jusqu'au Ouadi-Chili pour haranguer, avant le début de l'offensive, les éléments qui devaient participer aux combats. Ceux-ci, pour beaucoup d'entre eux, avaient déjà participé à la bataille du 10 au 14 février.

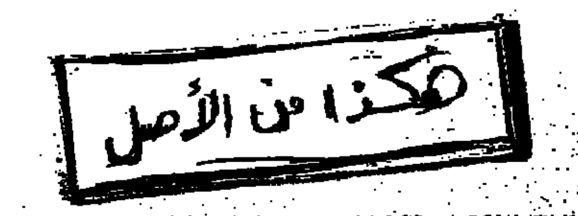
Selon les mêmes sources, les troupes de l'ANL qui remontaient vers le nord après la contre-offensive des FANT à Oum-Chalouba, le 13 février, se sont fait arrêter par les unités libyennes à environ 30 kilomètres au sud de Fada, celles-ci leur interdisant l'accès à l'importante base qu'est devenue cette localité. Les officiers libyens leur ont violemment reproché d'avoir abandonné sur le terrain d'importantes quantités de matériel. M. Goukouni Oueddeï serait donc venu à la fois pour régler ce problème et tenter de convaincre ses propres troupes, dont le moral serait au plus bas, de repartir à la bataille.

Les FANT ont, d'autre part, été surpris de constater à quel point, dans cette nouvelle offensive, les troupes de l'ANL étaient dépourvues de matériel offensif lourd. Selon les militaires tchadiens, 3 ou 4 automitrailleuses Cascavel seulement appuyaient les véhicules tous terrains des éléments prolibyens. L'un d'eux a été récupéré par les FANT et un second a été détruit.

En outre, cette fois-ci, des éléments des FAP (Forces armées populaires) de M. Goukouni Oueddeï et des CDR (Conseil démocratique révolutionnaire) de M. Acheikh Ibn Oumar (la composante armée la plus importante du GUNT), ont participé directement aux combats. Leurs véhicules, a-t-on appris, portent sur leur carrosserie les mentions « ANL » et « Jeisch » (armée, en arabe). La participation des CDR dans les affrontements, estiment les militaires tchadiens, montre bien que les Libyens font dorénavant appel à toutes leurs réserves tchadiennes et que si celles-ci continuent à essuyer des défaites, l'armée de Tripoli devra tôt ou tard s'engager elle-même dans les combats.

LAURENT ZECCHINI.





AMÉRIQUES

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 9 MARS EN COLOMBIE

Un outsider trouble la quiétude bipartite

De notre envoyé spécial

Bogota. – « *Pouvoir populaire* », dit la banderole. On se croirait, vu l'étiquette et l'endroit – Primavera, un des quartiers « lumpen » de Bogota – dans quelque meeting révolutionnaire. En fait, Pouvoir populaire est l'un des nombreux déguisements sous lesquels se présente, aux élections législatives du 9 mars, le vieux Parti libéral, principale formation de Colombie, qui a oublié depuis longtemps ses idéaux réformistes pour défendre, à l'égal du Parti conservateur, le *statu quo* économique et social, ainsi qu'un système politique que les dirigeants eux-mêmes qualifient de « *démocratie restreinte* ». Ailleurs, c'est au nom de l'« *intégration populaire* », du « *progressisme libéral égalitaire* », de l'« *insurrection libérale* », que des libéraux sollicitent un siège de sénateur, de représentant à la Chambre, de député à une assemblée départementale ou de conseiller municipal. Autant de maquillages pour un organisme sclérosé. M. Ernesto Samper, le leader de Pouvoir populaire, ne triche pourtant qu'à moitié avec les mots. Jeune intellectuel progressiste comme il en existe encore dans le parti, il aspire à rénover de l'intérieur la vieille machine à capter les voix, à distribuer les emplois et les prébendes.

A Primavera, il ne s'attarde guère. Quelques mots sur les « *minorités* » qui ont toujours gouverné le pays « *contre les intérêts de la majorité* », puis la caravane de Pouvoir populaire repart. La campagne s'est déroulée sans fièvre, et les violences, s'il y en a eu, ont été, comme toujours, du fait de la guerre sans merci que se livrent l'armée et les guérilleros du M-19 dans les montagnes de l'intérieur.

Pourquoi les Colombiens auraient-ils la fièvre ? S'ils sont fidèles à leurs habitudes, ils ne seront guère qu'un peu plus de 30 % à voter dimanche, dans une sorte de premier tour d'un tournoi qui se terminera en mai, avec l'élection du successeur du président Betancur. L'abstentionnisme est une tradition dans le pays. Trop de campagnes enclavées, trop de paysans analphabètes, trop de scepticisme surtout quant aux vertus du bulletin de vote. Deux partis, depuis près de trente ans, se partagent le pouvoir. Que ce soit un libéral ou un conservateur qui accède à la présidence, il est tenu, de par la Constitution, d'offrir des ministères au parti concurrent. *La répartition se fait à tous les* niveaux de l'administration publique. Le gouvernement gouverne sans opposition. Le système est si bien huilé que les intrus n'ont eu, jusqu'à présent, aucune chance de succès.

Pourtant... Pourtant, les signes de changement – au moins à terme – ne manquent pas. Deux millions et demi de nouveaux inscrits cette année, deux fois plus que lors du précédent scrutin, ce qui peut modifier la répartition des voix. Un outsider qui trouble de plus en plus la quiétude bipartite, M. Luis Carlos Galan, leader d'un nouveau libéralisme, en dissidence de l'ancienne formation. Enfin l'entrée dans le jeu électoral des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), le mouvement de guérilla communiste, par le biais d'une union patriotique où les cadres du PC dominent, sans doute, mais qui compte aussi quelques guérilleros « *reconvertis* ».

Plus que jamais, l'espoir d'un renouveau politique s'incarne dans la personne de M. Galan, qui est de loin le plus populaire des trois principaux candidats à la présidence, mais qui a contre lui la puissance des appareils traditionnels, dont l'électorat « captif » représente jusqu'à présent plus de 80 % des votants. Il a comme atouts sa jeunesse (quarante-deux ans), ses dons d'orateur, et une volonté de changement qu'il exprime de façon précise, argumentée, n'hésitant pas à braver les tabous d'une société contrôlée par l'oligarchie, où l'armée est une puissance de fait.

Il a dominé haut la main un débat télévisé qui l'a opposé, il y a deux semaines, au candidat présidentiel du Parti conservateur, M. Alvaro Gomez Hurtado. Alors que ce dernier s'est souvent esquivé dans ses réponses, M. Galan a insisté sur le rôle social de l'Etat, et déplore son absence dans bien des régions. Ce qui explique, selon lui, le développement de la guérilla et du trafic des stupéfiants. Interrogé sur l'attitude à adopter face au M-19 lors de la prise du palais de justice en novembre dernier, il a déclaré que l'Etat ne pouvait « *pas être impuissant* », mais qu'il ne pouvait pas non plus « *être brutal* ». A l'inverse du président Betancur, il aurait, lui, dialogué pour sauver les otages. Il est un critique constant du système en place, qui consiste, nous dit-il, « *à répartir les privilèges* ». Le développement de la démocratie permettrait à la gauche, selon lui, d'« *occuper sa place, sans recourir aux armes* ». S'il veut réformer le libéralisme du dehors, c'est qu'un sauvetage interne lui paraît impossible. Il reconnaît n'avoir rallié à son mouvement que peu de cadres du vieux parti, mais il compte sur le renouvellement de l'électorat, « *de plus en plus urbain, de plus en plus indépendant à l'égard des formations traditionnelles* », pour changer les règles du jeu et assurer son succès.

Vers l'élection présidentielle

En 1982, le nouveau libéralisme avait obtenu 11 % des voix. Il peut progresser le 9 mars, mais les moyens lui manquent pour remettre en cause l'hégémonie des libéraux et des conservateurs. « *Si Galan fait un bon score*, dit M. Rafael Rivas Posada, l'un des directeurs du Parti libéral, *cela voudra dire qu'il nous a pris des voix et cela aura une influence psychologique pour l'élection présidentielle en mai.* »

Les libéraux ont des raisons de trembler, en effet. Leur candidat au Palais Narino, M. Virgilo Barco, n'a rien d'un rassembleur de foules, d'un catalyseur d'énergies. Agé de soixante-quatre ans, mais en paraissant dix de plus, il bredouille en public et exprime avec mollesse ses idées. Le contraste est frappant avec le président sortant, M. Betancur, qui pèche plutôt par excès de rhétorique, et avec son rival du nouveau libéralisme. En outre, M. Barco passe pour un parfait représentant de l'establishment et un ami fidèle des Etats-Unis, ce qui lui donne une image droitière sans doute simpliste, car, sur bien des points, il a des positions ouvertes favorables au progrès.

S'il est élu, il proposera d'amender la Constitution pour mettre fin à la répartition des ministères entre libéraux et conservateurs, et débloquer – au moins partiellement – la vie politique, en permettant l'existence d'une opposition. Une telle réforme ne pourra, de toute façon, concerner que son successeur, en raison des délais qu'exigerait son adoption.

L'approche des élections a quelque peu ralenti la « *guerra sucia* » (la guerre sale) que les services de répression mènent contre la gauche marxiste, armée ou non. Cette guerre s'était soldée, à la fin de l'année dernière, par l'assassinat du chef politique de l'EPL (Armée populaire de libération), Oscar William Calvo – pourtant sorti du maquis, – puis par l'« exécution » de son frère. Des menaces de mort avaient été envoyées à des dirigeants communistes, à des défenseurs des droits de l'homme, ainsi qu'à des journalistes. Un tel climat avait amené les principaux leaders de l'Union patriotique à plonger dans la clandestinité.

En moins d'un an d'existence, l'organisation politique des FARC a perdu environ deux cents militants, assassinés par des commandos paramilitaires, nom donné aux tueurs à la solde des syndicats patronaux et à ceux des services secrets de l'armée. Pourtant, les FARC ont déposé les armes et signé une trêve avec le gouvernement. Elles ont créé l'Union patriotique pour s'intégrer à la vie politique et participer au processus électoral. La stratégie communiste a survécu pour l'instant à toutes les manœuvres d'intimidation. Une semaine avant le scrutin de dimanche, les FARC ont prolongé pour un temps indéfini le cessez-le-feu signé en mars 1984. L'Union patriotique est présente un peu partout dans le pays, et espère faire élire de six à dix parlementaires au lieu des deux communistes qui siègent actuellement.

Si la guerre sale s'est ralentie, c'est pour reprendre son cours ordinaire, qui finit par ne plus scandaliser personne ici. En réponse aux opérations sanglantes de la guérilla, l'armée et la police ne font plus, depuis longtemps, de prisonniers. Elles assassinent ceux qu'elles torturent au préalable, et qui ne sont pas forcément des guérilleros, mais aussi des syndicalistes agricoles. Comme l'Argentine des généraux, la Colombie a ses « disparus » : cinq cent vingt jusqu'en septembre dernier, selon le comité permanent pour la défense des droits de l'homme. Depuis l'arrivée de M. Betancur au pouvoir, il y a environ cinq cents exécutions « *extra judiciaires* » par an – comme on dit en langage prudent.

CHARLES VANHECKE.

M. Jean-Claude Duvalier est assigné à résidence dans les Alpes-Maritimes

De notre correspondant

Le président haïtien déchu, M. Jean-Claude Duvalier, accompagné de sa femme Michèle et de leurs six enfants, a quitté Talloires en voiture, vendredi 7 mars, peu avant 3 heures du matin, en direction du sud de la France. M. Jean-Claude Duvalier, qui a été assigné à résidence dans le département des Alpes-Maritimes, séjournera à Grasse, où il est arrivé en fin de matinée.

Nice. – Une splendide propriété de 2 hectares, « la Tourillière », a été louée au nom de M. Jean-Claude Duvalier à un ressortissant hollandais, M. Hubertus Nijssen. Ce domaine, situé dans un quartier excentré de l'agglomération grassoise, comprend une maison principale d'une dizaine de pièces avec piscine et tennis, ainsi qu'une maison de gardiens. Accessible par une seule voie se terminant en cul-de-sac, elle sera surveillée conjointement par les services de gendarmerie et un escadron de CRS. L'ex-président à vie d'Haïti y séjournera avec son épouse, ses six enfants, sa sœur, son beau-frère et deux domestiques.

A la préfecture des Alpes-Maritimes, on rappelle que M. Duvalier est toujours sous le coup d'un arrêté d'expulsion en date du 14 février, « *qui n'a pu être exécuté* ». « *Juridiquement*, indique-t-on, *son statut l'autorise à circuler librement dans le département, mais cette possibilité se heurte à des problèmes de sécurité évidents.* »

L'arrivée de Bébé-Doc dans sa commune a été jugée « *inopportune* » par le maire (rad.-soc.) de Grasse, M. Hervé de Fontmichel. En revanche, le député (RPR) et maire de Nice, M. Jacques Médecin, président du conseil général des Alpes-Maritimes, a estimé que « *la Côte d'Azur a une longue tradition d'asile* ». « *Nous avons accueilli*, a-t-il déclaré, *des quantités de rois ou de sultans déchus, ainsi que beaucoup de révolutionnaires de gauche. Nous devons nous distinguer des peuples non civilisés et ne pas tomber dans les travers que nous reprochons aux autres.* »

G. P.

Aux Etats-Unis

« L'USAGE JUDICIEUX DE LA FORCE » CONTRE LE TERRORISME

Washington. – La Maison Blanche a publié le jeudi 6 mars un rapport sur la lutte contre le terrorisme qui préconise « *un usage judicieux* » de la force mais ne tranche pas véritablement le débat interne sur l'éventualité de représailles militaires pour répondre aux actions terroristes. Le rapport préparé par le vice-président Bush, et dont les recommandations ont été acceptées par le président Reagan, propose notamment de renforcer les moyens légaux et de créer, d'une part, un nouveau poste spécialisé au sein du Conseil national de sécurité (NSC) de la Maison Blanche, d'autre part, un Centre de renseignement sur le terrorisme pour renforcer la coordination de la politique antiterroriste au sein du gouvernement.

Le rapport demande également aux agences spécialisées américaines d'essayer d'infiltrer davantage les organisations terroristes avec des agents et des espions. « *Une stratégie de dissuasion couronnée de succès peut acquérir un usage judicieux de la force militaire pour résoudre un incident* », souligne le rapport, tout en rappelant que « *nos principes de justice ne permettent pas de représailles au hasard contre des organisations ou des pays* ». – (AFP.)

AMNISTIE GÉNÉRALE EN HAITI

En Haïti, le Conseil national de gouvernement (CNG) a décrété, le mercredi 5 mars, une amnistie générale. Les autorités haïtiennes ont ainsi libéré deux cent trente-quatre prisonniers de droit commun détenus au pénitencier de Port-au-Prince.

Cette décision fait suite à une révolte des détenus de droit commun qui avait éclaté mardi dans l'établissement, et la police avait fait usage de grenades lacrymogènes et tiré des coups de feu en l'air pour ramener le calme.

Le CNG a, d'autre part, mis en garde le secteur ouvrier contre les « *arrêts de travail intempestifs* » dans les entreprises industrielles.

Ces grèves touchent aussi le secteur public, comme la douane de la capitale, qui demande le départ de son directeur, accusé de liens avec l'ancien régime, ou encore les chauffeurs d'autobus, qui demandent une nouvelle baisse du prix du gas-oil.



ASIE

Philippines

L'ancien chef du PC se dit prêt à aider Mme Aquino

De notre envoyé spécial

Manille. – L'un pense reprendre l'enseignement et l'autre retourner dans sa province natale pour y travailler la terre. Mais tous deux se disent prêts à coopérer avec Mme Aquino. Le premier est José Maria Sison, ancien secrétaire général du Parti communiste, l'autre Bernabé Buscayno, alias commandant Dante, fondateur de la Nouvelle Armée du peuple (NPA), bras armé du PC, qui opère désormais dans la majorité des provinces du pays et compte près de seize mille hommes.

Quelques heures après leur libération et après avoir rendu visite à Mme Aquino, José Maria Sison et Bernabé Buscayno, en compagnie de deux autres cadres du PC considérés comme des chefs de la guérilla et d'une dizaine de prisonniers politiques récemment sortis de prison, ont tenu, mercredi 5 mars, une conférence de presse. Dans l'auditorium du collège Saint-Joseph, face à une assistance composée de bon nombre de religieuses enjouées et applaudissant, José Maria Sison, qui, pour la première fois, a admis publiquement avoir été le chef du PC (il l'avait toujours nié au cours de son procès), a déclaré : « *En peu de jours, Mme Aquino a fait beaucoup pour la restauration de la démocratie aux Philippines.* » Et il s'est déclaré prêt à aider la nouvelle présidente si elle avait besoin de lui.

Issu d'une famille de propriétaires terriens de la région d'Ilocos, neveu d'un évêque et frère d'un banquier, José Maria Sison a été formé par les jésuites. Après un bref passage dans les rangs de l'Action catholique, il découvre le maoïsme et il devient l'un des maîtres à penser de la nouvelle gauche philippine des années 60.

Expulsé du moribond PKP, premier parti communiste créé dans les années 30, il crée, en 1968, le Parti communiste marxiste-léniniste. L'influence de la pensée de Mao ne sera jamais entièrement remise en cause par les communistes philippins, même après que la Chine, en 1975, eut cessé de leur apporter son soutien. Interrogé sur l'attitude des chefs de la NPA à l'égard du gouvernement Aquino, M. Sison a répondu : « *Je ne peux parler en leur nom* (il a été arrêté en 1977), *mais je pense qu'en tant qu'individus ils doivent se réjouir de voir la démocratie restaurée* ».

La libération des quatre prisonniers politiques considérés par l'armée comme les plus dangereux et dont, *symboliquement, les garants* sont des membres du gouvernement (M. Arroyo, secrétaire de la présidence, dans le cas de M. Sison) ou des membres de la famille Aquino (Dona Aurora, la mère de Ninoy Aquino, dans le cas de Buscayno) témoigne de la volonté de la nouvelle présidente de faire prévaloir, en dépit des réserves émises par les militaires, sa politique de réconciliation nationale.

Mme Aquino les a accueillis dans son bureau en leur disant : « *Je suis désolée du temps qu'a pris votre libération.* » Elle a promis une amnistie générale en faveur des insurgés communistes à condition qu'ils déposent leurs armes. Au cours de leur entretien avec la présidente, les deux anciens chefs communistes auraient dit à Mme Aquino qu'ils pourraient éventuellement jouer un rôle d'intermédiaire.

L'ancien chef de la NPA affirme volontiers désormais : « *Ma révolution s'est terminée il y a dix ans avec mon arrestation* » et « *les causes de la rébellion armée (injustices, pauvreté, exploitation) existent toujours* ». Fils de paysans pauvres de la province de Tarlac, lié dès l'enfance à un ancien chef des Huks (rebelles communistes des années 40-50), devenu par la suite un simple brigand, M. Buscayno avait commencé à organiser la Nouvelle Armée du peuple en mars 1969, avec une cinquantaine de militants des provinces de Tarlac et de Pampanga. Mais il estime aujourd'hui que la NPA devra réviser sa stratégie pour tenir compte de la nouvelle politique du gouvernement.

Mme Aquino a annoncé la création d'une commission des droits de l'homme et de la réconciliation, qui sera présidée par l'ancien sénateur José Diokno, grande figure de la défense des libertés sous M. Marcos et avocat des prisonniers politiques (dont José Maria Sison). Cette commission sera chargée de négocier un cessez-le-feu avec la NPA.

Ph. P.

UN SONDAGE SOFRES POUR «LE MONDE» et RTL

Les Français sont favorables à la cohabitation mais ne croient pas qu'elle durera

I. – L'ATTITUDE DE M. MITTERRAND DE L'OPPOSITION ET DE M. BARRE

En cas de victoire de l'opposition aux prochaines élections législatives, souhaitez-vous que M. Mitterrand :

	COMPARAISON			PRÉFÉRENCE PARTISANE				
	sous Georges Pompidou SOFRES 1973	sous Valéry Giscard d'Estaing SOFRES 1977	Mars 1986	PC	PS	UDF	RPR	FN
Nomme premier ministre un leader de l'opposition	25	43	38	20	44	41	34	17
Prononce la dissolution de l'Assemblée nationale pour qu'il y ait de nouvelles élections législatives	30	18	20	45	30	7	12	12
Démissionne pour qu'il y ait une élection présidentielle	20	19	27	14	10	43	46	62
Sans opinion	25	20	15	21	16	9	8	9
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Si le RPR et l'UDF remportent une nette victoire en mars 1986, souhaitez-vous :

	Ensemble des Français	Sympathisants de l'UDF et du RPR
Qu'ils refusent de gouverner tant que M. Mitterrand reste président de la République	21	27
Qu'ils acceptent de gouverner sous la présidence de M. Mitterrand pour appliquer leur programme	65	65
Sans opinion	14	8
	100 %	100 %

M. Raymond Barre a déclaré que, personnellement, il refusera la confiance à un gouvernement RPR-UDF pour obtenir le plus vite possible le départ de M. Mitterrand. Vous, personnellement, approuvez-vous ou désapprouvez-vous la position de M. Barre ? :

	Ensemble des Français	Sympathisants de l'UDF et du RPR
Approuve	25	35
Désapprouve	51	44
Sans opinion	24	21
	100 %	100 %

Tout est en place, si l'on suit les indications de ce sondage, pour une sorte de Yalta intérieur entre MM. Mitterrand et Chirac ; mais M. Barre pourrait bien sortir vainqueur d'une répartition des rôles qui dégénérerait en conflit.

Le premier élément de ce partage est d'abord le principe même de son acceptation. L'opposition doit accepter de gouverner sous la présidence de M. Mitterrand. Cette opinion est celle d'une forte majorité de personnes interrogées ; elle est même partagée par une aussi forte majorité (65 %) de sympathisants de l'UDF et du RPR. Ils ne sont que 21 % pour l'ensemble des Français et 27 % pour les sympathisants de l'opposition à rallier l'idée chère à M. Barre d'une grève des premiers ministres pour contraindre le président à remettre son mandat en jeu. Fort logiquement, bien que moins nettement, l'attitude de M. Barre est majoritairement désapprouvée, tandis que celle des barristes n'est considérée comme un obstacle à la bonne marche d'un gouvernement d'opposition (55 %, contre 20 %, pensent que le RPR et l'UDF pourront gouverner malgré la position de M. Barre). Les choix des autres dirigeants de l'opposition, et notamment de M. Chirac, qui est à la tête de la formation la plus puissante, sont donc en accord avec le sentiment dominant.

En revanche, l'opinion ne suit ni M. Chirac, ni M. Giscard d'Estaing lorsqu'ils laissent penser que les attributions du président se verraient réduites au profit d'un premier ministre devenu tout puissant, (n'est-ce pas M. Giscard d'Estaing qui parlait de reléguer M. Mitterrand au château de Rambouillet ?). Or les Français se montrent en la matière légalistes et fidèles à une vision classique (bien que contestable) de la Vᵉ République, distinguant un « domaine réservé » – défense, politique extérieure – au président de « l'intendance » (politique économique, politique scolaire...). Cette opinion, qui est également celle des sympathisants du RPR et de l'UDF, fait du chef de l'Etat, et non du premier ministre, le « chef de l'exécutif », et lui accorde même le pouvoir de nommer les ministres. Voilà donc M. Mitterrand bien armé, et conforté dans son refus de voir remettre en cause « *les compétences de sa fonction* ».

M. Barre, n'a cependant pas perdu la partie. Plusieurs indications sont de nature sinon à le réconforter, du moins à l'encourager. Le jugement *a priori* sur la cohabitation est négatif. Elle est décrite par avance comme une période « *plutôt négative* » pour la France. Le pronostic sur sa durée est également pessimiste. Et, dans l'hypothèse la plus communément admise, celle d'un conflit entre président et premier ministre, les solutions choisies sont d'ordre politique (une élection présidentielle, 32 % ; un changement de premier ministre, 23 % ; une dissolution, 18 %), et non institutionnelles (18 % seulement pensent nécessaire de réformer la Constitution).

Cette élection présidentielle anticipée, à laquelle aspire M. Barre, est d'ailleurs le choix du cœur des électeurs de l'opposition. En cas de victoire de celle-ci, les sympathisants du Front national, fortement, ceux du RPR, majoritairement, ceux de l'UDF faiblement, appellent de leurs vœux une démission du président et une élection présidentielle. Ainsi M. Barre, qui risque fort de se trouver bien esseulé au soir du 16 mars, ne manque pas, lui non plus, d'une réelle assise dans l'opinion.

PAUL-JACQUES TRUFFAUT, JEAN-MARIE COLOMBANI.

II. – LE CONTENU DE LA COHABITATION

Selon vous, en cas de cohabitation, qui doit être le vrai chef de l'exécutif : « M. Mitterrand ou le premier ministre de droite ? :

	Ensemble des Français	Sympathisants de l'UDF et du RPR
M. Mitterrand	50	24
Le premier ministre de droite	36	64
Sans opinion	14	12
	100 %	100 %

Concrètement, qui de M. Mitterrand ou du premier ministre de droite devrait :

	M. Mitterrand	Le premier ministre de droite	Sans opinion
Décider de la politique économique ... 100 %	32	51	17
Décider de la politique étrangère ... 100 %	56	28	16
Décider de la politique scolaire ... 100 %	27	53	20
Choisir les ministres ... 100 %	46	41	13
Mener les négociations avec les chefs d'Etat et de gouvernement étrangers ... 100 %	66	20	14
Prendre les décisions de défense nationale ... 100 %	61	24	15
Nommer les principaux responsables de l'administration (préfets, ambassadeurs, directeurs de ministères, etc.) 100 %	39	43	18
Représenter la France au sommet des grands pays occidentaux ou aux sommets européens ... 100 %	67	19	14

Croyez-vous que la période de la cohabitation sera finalement plutôt positive pour la France ou plutôt négative ? :

Une période plutôt positive	35
Une période plutôt négative	41
Sans opinion	24
	100 %

Comment les choses devraient-elles se passer, selon vous, en cas de conflit grave entre M. Mitterrand et le premier ministre de droite ? :

M. Mitterrand démissionne et il y a une élection présidentielle	32
M. Mitterrand change de premier ministre	23
M. Mitterrand dissout l'Assemblée nationale et il y a de nouvelles élections législatives	18
Il y a un référendum pour modifier la Constitution actuelle	18
Sans opinion	9
	100 %

III. – LE JUGEMENT SUR LA COHABITATION ET SES CHANCES DE DURÉE

Pensez-vous que la cohabitation entre M. Mitterrand et la nouvelle majorité RPR-UDF :

Pourra durer jusqu'à l'élection présidentielle de 1988	37
Ou qu'elle n'ira pas jusque-là	46
Sans opinion	17
	100 %

Estimez-vous qu'en intervenant dans la campagne électoralecomme il le fait M. Mitterrand reste dans son rôle ou sort de son rôle ? :

Il reste dans son rôle	48
Il sort de son rôle	36
Sans opinion	16
	100 %

LA FICHE TECHNIQUE DE LA SOFRES

– Sondage effectué pour : *le Monde* et RTL.
– Date de réalisation : *du 27 février au 4 mars 1986.*
– Echantillon *national de* 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population française âgée de dix-huit ans et plus.
– Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

M. Rocard est confiant dans ses chances pour la prochaine élection présidentielle

Rentré jeudi 6 mars d'une tournée électorale d'une semaine en Martinique et en Guadeloupe, M. Michel Rocard s'est replongé, le soir même, dans la campagne métropolitaine, en venant à Grand-Synthe, près de Dunkerque, apporter son soutien à M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, tête de liste régionale et placé en position d'éligible sur la liste législative du PS dans le département du Nord.

Auparavant, lors de sa tournée dans les DOM des Antilles, M. Rocard, sans toutefois s'exprimer ouvertement sur cette question, s'était montré confiant sur son avenir de « présidentiable », tout en menant, pour le PS, une campagne axée sur les enjeux régionaux. Les indépendantistes de Guadeloupe, qui ont perturbé récemment des réunions de l'opposition, n'ont pas réagi à la visite dans l'archipel de M. Rocard, alors même que l'entourage de l'ancien ministre avait craint une manifestation de leur part, mercredi, dans la commune de Sainte-Rose. L'Union générale des travailleurs guadeloupéens (UGIG), principale composante syndicale de l'UPLG (indépendantiste) ne s'est pas rendue au rendez-vous que lui avait proposé M. Rocard, comme il l'avait fait pour les autres syndicats de Guadeloupe.

Le hasard est malicieux. Au fil de la semaine que M. Michel Rocard vient de passer aux Antilles, il a semé sur le chemin de l'ancien ministre des traces du passage, en décembre dernier, de M. François Mitterrand : en Guadeloupe, M. Rocard a dormi non seulement dans la somptueuse résidence du Gosier, comme le président de la République, mais aussi dans le même lit. Plus d'une fois, M. Rocard a signé, dans une mairie de campagne, un livre d'or où son paraphe s'inscrivait juste après celui du chef de l'Etat, quand il n'était pas, comme à Petit-Bourg, sur la même page. Dernière impertinence du destin, quelqu'un, lors d'une pause-rafraîchissement à *Pointe-Noire*, toujours en Guadeloupe, a confié un pli à M. Rocard. L'enveloppe contenait une lettre destinée à l'actuel occupant de l'Elysée...

Ces rendez-vous imprévus avec l'ombre du président n'ont pas pour autant éclairé M. Rocard sur les intentions de M. Mitterrand pour l'élection présidentielle. Cette incertitude ne semble pas entamer sa confiance en ses chances ni sa détermination. Dans l'esprit de l'ancien ministre, qui « *refuse obstinément* » de s'exprimer sur l'après-16 mars, les acquis de la législature – quant à la modernisation du socialisme français – ne seront définitivement consolidés qu'au travers de l'élection présidentielle. D'où l'intention, évidente, de M. Rocard – qui se juge le père, au moins spirituel, de cette modernisation – d'être en toute hypothèse candidat à l'Elysée. La détermination de l'ancien ministre ira-t-elle, le cas échéant, jusqu'à l'opposer à un François Mitterrand candidat à sa propre succession ? Si M. Rocard tentait ce pari, il prendrait le risque d'une scission du PS et endosserait la responsabilité d'avoir enclenché un tel processus. Encore faudrait-il que sa base politique soit assez large pour tenter une autre aventure collective. Car il ne paraît pas avoir l'intention d'adopter une démarche solitaire de type barriste.

Il serait donc logique que, dans les mois qui viennent, l'une des tâches de l'état-major rocardien soit de radiographier la France, département par département, afin de juger les appuis dont dispose M. Rocard, à l'intérieur du parti comme à l'extérieur. Après le voyage de l'ancien ministre dans les DOM des Antilles, il est, par exemple, sûr que la Martinique constitue pour M. Rocard un terrain plus favorable que la Guadeloupe.

Le réseau des clubs

Pressé par le temps, M. Rocard doit, en même temps, œuvrer à convaincre les militants du PS et s'assurer des soutiens externes. Les clubs rocardiens sont là pour cela. Ils s'adressent, en particulier, à la fraction de l'opinion – non négligeable si l'on en croit les sondages – attirée par M. Rocard, mais pas par le PS. L'ancien ministre devrait, le jour venu, pouvoir disposer de troupes rassemblées dans ces clubs, y compris dans l'hypothèse extrême d'une rupture avec le PS.

Toutefois, soucieux d'assurer d'abord sa légitimité dans le parti, ce qui suppose un comportement unitaire, M. Rocard n'a souhaité le développement de ces clubs qu'après le congrès socialiste de Toulouse, à l'automne 1985. Il lui est difficile, aujourd'hui, de brûler les étapes.

Dans l'immédiat, on juge, dans l'entourage de l'ancien ministre, que l'alliance « objective » nouée avec M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, après le congrès de Toulouse, est en passe de s'approfondir. L'affirmation, par M. Jospin, du fait que le candidat socialiste à l'Elysée devrait être « *indiscutable* », n'est pas interprétée comme une restriction à l'égard de M. Rocard. Celui-ci repète que pour être « *indiscutable* », il lui faut seulement la « *confiance* » du parti, ce qu'il s'emploie à obtenir.

M. Rocard ne semble pas redouter une opposition de la part de M. Pierre Mauroy, en dépit des critiques que lui avait adressées l'ancien premier ministre, quand il avait décidé de présenter une motion au congrès de Toulouse. Il paraît plus difficile que M. Rocard obtienne le soutien de M. Jean-Pierre Chevènement, qui estime que les socialistes auront, tôt ou tard, à choisir entre le « socialisme républicain » et le « social-libéralisme » incarné au premier chef, à ses yeux, par M. Rocard. La période 1986-1988 se prêtera mal à l'ouverture d'un tel débat au sein du PS. Mais, s'il le faut, M. Rocard est prêt à croiser le fer.

Reste M. Laurent Fabius. Au temps de sa splendeur, son image occultait celle de M. Rocard, qui appartenait alors à son gouvernement. Pourtant, les rocardiens ont toujours affirmé que M. Fabius n'est pas, pour eux, un sujet d'inquiétudes. Il n'y a pas de raison qu'ils aient changé avis, alors que la situation du premier ministre est moins favorable aujourd'hui.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● *Une lettre d'information de M. Rocard.* – M. Michel Rocard vient de publier le premier numéro, en quatre pages, de la *Lettre d'information de Michel Rocard*, qui s'intitule « Convaincre ». Ce premier numéro traite en bref divers sujets et consacre ses deux pages centrales à la question de la « flexibilité » du travail. D'autre part, M. Frédéric Thiriez, actuel directeur de cabinet de M. Gaston Defferre, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, et qui n'appartenait pas jusqu'à maintenant à la mouvance rocardienne, devrait prendre en charge, après les élections, la coordination et l'animation de l'équipe des collaborateurs permanents de M. Rocard.

* La *Lettre d'information de Michel Rocard*, 266, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Dans le Nord : « la raison au secours du cœur »

De notre correspondant

Grande-Synthe. – M. Michel Rocard a saisi, jeudi 6 mars, l'occasion d'une réunion publique dans le Nord, à Grande-Synthe, pour réaffirmer son attachement à la tradition et aux grandes valeurs du socialisme. Citant Jules Guesde, Jaurès, Roger Salengro, Léon Blum, Augustin Laurent, saluant son « *vieil ami et camarade Pierre Mauroy* », il a évoqué cette « *gauche qui apporte non seulement un combat fraternel, mais aussi les seules vraies réponses aux questions que l'humanité se pose depuis toujours, qui sont celles de la justice, de la démocratie et du progrès* ».

« *Liberté, justice, solidarité, volonté* » : ce sont ces valeurs qui définissent, aux yeux de M. Rocard, le socialisme. Des valeurs dont il regrette qu'elles ne soient pas suffisamment affirmées dans cette campagne électorale : « *Le socialisme serait-il passé de mode*, interroge-t-il ? *S'agit-il là de notions désuètes ou dépassées ? Evidemment non, alors pourquoi être si timorés ?* »

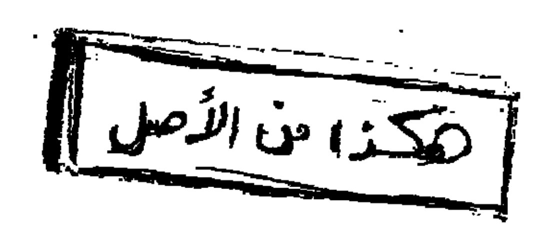
Et l'ancien ministre de poursuivre : « *Nous avons d'autant plus de raisons de mettre l'accent sur nos valeurs que, sur les autres sujets, et notamment l'aptitude à gérer, nous n'avons plus à faire nos preuves* ». M. Rocard voit encore une autre raison pour les socialistes de mettre en avant les valeurs qui sont les leurs, dans la montée de l'extrême droite et d'un « *idéal sécuritaire* [qui] *imprègne nombre de discours de la droite dite parlementaire* ».

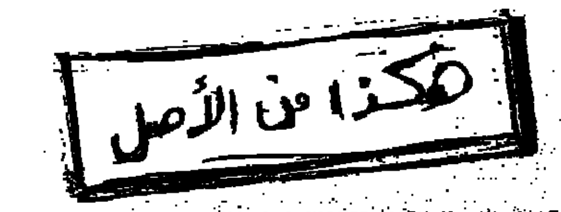
« *Il y a*, a expliqué l'ancien ministre, *deux voies d'accès au socialisme* » : on y vient « *par un mouvement viscéral* » ou bien « *dans un parcours de la raison* ». La « *préférence* » de M. Rocard « *va au socialisme des sentiments* ». Mais, de toute façon, pour lui, « *heureusement, la raison est venue au secours du cœur* ».

Cet attachement à la tradition socialiste réaffirmé, M. Rocard a dressé le bilan de la législature. « *Notre action au gouvernement*, a-t-il souligné, *a prouvé que nous savions faire face, et des résultats commencent à arriver. (...) La gauche est arrivée au pouvoir dans le pire environnement international que l'on pouvait imaginer. Elle a dû subir les conséquences durables du second choc pétrolier, l'explosion des taux d'intérêt, la flambée des cours du dollar... Et dans ce contexte, elle a su trouver le courage d'une gestion sérieuse, d'une gestion qui attaque le mal à la racine et qui ne se contente pas de palliatifs.* »

Pour l'ancien ministre de l'agriculture, c'est dans cette voie qu'il faut poursuivre, car « *ce n'est pas en s'accrochant à ce que nous avons connu qu'on pourra progresser* ». Ainsi, explique-t-il, « *je suis autant attaché que chacun d'entre vous à certains aspects de notre droit du travail. Je n'y renoncerai jamais de gaieté de cœur. Mais je dis que lorsqu'une disposition, même légitime, même justifiée, se trouve être un obstacle à la création d'emplois, cette disposition doit être remise en question. Il vaut mieux que ce soit la gauche qui en prenne l'initiative, car elle sera attentive à rechercher un juste compromis, plutôt qu'une droite que la frénésie libérale conduirait à tout abolir sans précautions ni contrepartie* ».

JEAN-RENÉ LORE.





POLITIQUE

Propos et débats

M. Georges Marchais : ignoble

M. Georges Marchais s'est élevé avec force, jeudi 6 mars à Tulle (Corrèze), contre cet « amalgame ignoble » *selon lequel* « il y aurait des partis convenables – le PS, le RPR et l'UDF – et puis il y aurait Le Pen et les communistes ». « Cet amalgame est l'injure la plus grave que l'on puisse faire à un militant », *a-t-il affirmé.*

Le jour même, à «Face au public» sur France Inter, il a souligné que le PC ne « sera jamais une force d'appoint » *et noté que Laurent Fabius a* « fermé le premier la perspective d'un nouvel accord avec le Parti socialiste. »

M. Giscard d'Estaing : l'objectif final

La suppression totale du contrôle des changes doit être « l'objectif final », *déclare M. Valéry Giscard d'Estaing dans un entretien accordé à l'*Expansion *daté 7-20 mars. Il explique :* « Si la France veut se hisser au niveau de ses concurrents, il faut que l'on sache, à l'intérieur et à l'extérieur, que la gestion de sa monnaie se fait selon des règles comparables à celles des pays libres. »

Mme Lalumière : ambiguïtés

Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat chargée des affaires européennes, interrogée sur l'éventualité de la désignation de M. Chaban-Delmas, à Matignon a déclaré jeudi 6 mars à Tarbes : « Je ne vois pas comment M. Chaban-Delmas peut concilier ses idées de nouvelle société avec bon nombre d'éléments de la plate-forme UDF-RPR (...). Il y a là toute une série d'ambiguïtés, voire de contradictions et jusqu'à présent M. Chaban-Delmas n'a pas donné la clé du problème. »

M. Chirac : conditions

M. Jacques Chirac a déclaré, jeudi 6 mars, à Limoges que « si l'on respecte la loi de la démocratie, c'est-à-dire le verdict populaire et la loi de la République, c'est-à-dire la Constitution, quel que soit le résultat des élections, la France assumera ses responsabilités, ce qui veut dire qu'elle sera gouvernée. »

Le président du RPR a précisé d'autre part qu'il « n'avait pas posé de conditions au président de la République » *lors de son passage à «L'heure de vérité» sur A 2 mais qu'il* « avait dit quelles étaient les conditions qui devraient permettre à un premier ministre d'accepter la fonction, ce qui est différent ».

M. Mauroy : additions et soustractions

M. Pierre Mauroy a déclaré, jeudi 6 mars à Clermont (Oise), qu'il ne se réjouissait pas du tassement du PC : « Les communistes ont des difficultés, leur parti se tasse mais je ne m'en réjouis pas. A gauche quand on veut battre la droite, il nous faut faire des additions et jamais des soustractions si on désire qu'à la fin, le compte y soit. »

Mme Garaud : adversaires-partenaires

Mme Marie-France Garaud, tête de liste aux élections législatives à Paris, a estimé jeudi sur Europe 1 que le président de la République « a repris la main parce que les hommes qui sont en face de lui ne veulent pas la rupture, non pas directement à cause du pays, mais parce qu'ils ne veulent pas d'une élection présidentielle ».

M. Mitterrand, a-t-elle poursuivi, « sachant que ses adversaires-partenaires ne veulent pas la rupture, est, malgré les apparences, dans une position de force et il va l'exploiter : il a d'ailleurs commencé ».

Mme Laguiller : aucun mal

Mme Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière, a estimé jeudi soir à Orléans que « les politiciens de gauche essayent de ressembler à ceux de droite » *et que* « Fabius, lui, n'a aucun mal. »

MM. JOSPIN, MERMAZ, HERNU ET POPEREN A LYON

Les roses pourpres de Gerland

De notre envoyé spécial

Lyon. – Sous la coupole bleu et or qui donne au Palais des sports de Gerland des allures de vaisseau spatial à la Spielberg, Lionel Jospin entre. La foule est debout, sept mille à huit mille personnes. Et la foule chavire et elle scande : *« On va gagner, on va gagner. »* Comme à un bon vieux match de basket-ball, Jospin devant, les autres derrière. Ou comme pour une rencontre PS – reste du monde...

On va gagner. Un meeting, c'est d'abord cela : une manière d'illusion lyrique, l'opéra de famille vaguement exorciste et plutôt incantatoire, la fleur au fusil, la trouille au ventre. Un meeting, cela peut tromper comme un grand coup de cymbales dans le désert ou un roulement de tambour pour couvrir les couacs ; et cela peut tromper énormément.

Celui-là non. Il se passe visiblement quelque chose au PS. Il se passe quelque chose pour le PS qui n'est pas quantifiable en termes de résultats électoraux, mais bien réel. La famille socialiste n'a plus peur, surtout pas d'elle-même. Elle n'a plus honte et d'abord plus des siens. Ce parti politique est dans le sens de la marche, ou s'y croit. Ce qui, pour un meeting, revient au même.

Trois ministres, tous les candidats des huit départements Rhône-Alpes, et cette foule, des militants assurément, y croit, elle aussi, avec la foi du charbonnier. Fini ce jeudi soir à Lyon le temps des socialistes rase-murailles demandant presque pardon de l'être encore, drapeau en poche et illusions sauce vinaigrette. La foule faite aussi, et cela n'est pas le moindre détail, de centaines de jeunes est repartie cette fois comme en 1914 ou plutôt comme en 1981, sous ses couleurs : socialiste et fière de l'être.

Les roses pourpres de Gerland ont fait à Lionel Jospin un joli brin de conduite. Et le patron du Parti socialiste, tout émoustillé, *« gâté par cette formidable assemblée »*, est venu alimenter, au-delà de l'espérance, une discrète certitude. L'espérance bien évidemment est que s'opère en dix jours le retournement, la « divine » surprise. L'espoir, insensé ou non, de voir, selon Lionel Jospin, *« votre force de conviction entraîner tous ceux qui s'interrogent encore, qui sont disponibles et hésitants »*. Un grand coup de clairon donc pour une mobilisation générale. La mobilisation n'est pas la victoire. Mais *« la victoire est encore possible »*, n'a cessé de répéter, et avec lui tous les autres, Lionel Jospin. Rien que de très classique. On les imaginait mal, *lui*, Louis Mermaz, Jean Poperen, Charles Hernu, conviant leurs troupes à une déroute pour le 16 mars.

Mais au-delà de l'espérance devenue course contre la montre, ou simple fable, *« la rose et la pendule »*, – *« dix jours pour convaincre, dix jours pour gagner »*, – une certitude se dessine nettement dans les propos des uns et des autres : celle aujourd'hui de voir un Parti socialiste fort. Assez fort pour digérer demain l'éventuelle défaite et en appeler rapidement.

« La gauche, c'est mieux »

Ce thème est apparu sans trop le dire dans l'intervention de Jean Poperen, – l'homme qui se résigne mal, mais se résigne, à la cohabitation avec Charles Hernu – dix au jus, M. Poperen – l'homme qui, ce jeudi, tomba dans les bras de Roger Hanin, choc évident de deux cultures, montait à la tribune pour tailler quelques croupières à la droite. M. Poperen est un tribun. Et, à commencer par M. Charles Pasqua, *« triste pasticheur de Fernandel »*, chacun de ceux *« qui pérorent de plus haut que nous, de leurs 14 % d'inflation »*, eut droit, dans l'opposition, à son paquet. L'essentiel du discours pourtant était ailleurs : *« L'espoir,* dira M. Poperen, *hésite encore, mais déjà la certitude a quitté l'autre camp. Ce n'est pas encore la victoire, mais nous savons que ce ne sera pas la défaite. Le fait nouveau, ineffaçable, quoi qu'il arrive le 16 mars (...) est que le changement tranquille est de notre côté. »*

Ces propos, sur un Parti socialiste qui en somme ne pourrait plus perdre, hormis les élections, se doublaient d'ailleurs d'un très net avertissement en direction du patronat et de M. Gattaz : *« M. Gattaz en redemande, moins d'impôts, moins de charges fiscales, le droit de licencier sans contrôle, de passer au salaire flexible. Comme si seul le monde du travail devait supporter le poids du redressement. »*

Ce thème est apparu dans l'allocution de M. Louis Mermaz : *« Le PS a reconquis son électorat, les Français sont en train de redécouvrir François Mitterrand et de se rassembler autour de lui. »* Il est venu bien évidemment dans l'intervention de Lionel Jospin.

Le premier secrétaire du PS fit d'abord son métier de socialiste : vendre du socialisme à une salle parfaitement consentante et disposée à le suivre dans ses conclusions. En trois points – *« conception de la société, situation politique, équipe dirigeante »* – et deux mouvements, droite et gauche, Lionel Jospin rendit son verdict. Son « que choisir ? » du consommateur politique est formel : *« La gauche, c'est mieux. »* Il fit ensuite son métier de leader, c'est-à-dire distiller quelques phrases assassines sur les leaders de droite.

Pur classicisme. Ce qui le fut moins vint avec une intervention très nette sur le thème de la cohabitation et sur ce que M. Jospin appela *« la fausse tranquillité d'un certain nombre d'électeurs »* devant cette perspective. Il l'affirma à ceux qui *« pourraient imaginer accepter une majorité de droite puisqu'ils auront un président de gauche pour les protéger : c'est une illusion, presque une naïveté, en tout cas une profonde méconnaissance de nos institutions (...). Le président incarne l'Etat, il doit être l'ordre mais il est aussi et fondamentalement un acteur de la vie politique, la clé de voûte de nos institutions et le chef d'un exécutif à deux têtes. »*

Conclusion, alors évidente : *« Il n'est pas possible qu'un premier ministre de droite soit le premier ministre de François Mitterrand. Il y a à droite une volonté d'abaisser le président de la République. Croyez-vous qu'il accepte d'être abaissé dans ses fonctions, d'être humilié sans réagir ? La réponse est non. »* Au détour d'une phrase, plus tard, M. Jospin affirmera *« parler en son nom personnel »* sur ce sujet. Comme s'il avait commis une gaffe. Ou comme s'il feignait d'en avoir commis une. En toute hypothèse, il n'eut point l'air de le regretter vraiment. La salle non plus.

PIERRE GEORGES.

MM. FABIUS ET LANG A ROUEN

« Bravo, Laurent ! Merci, Jack »

De notre envoyé spécial

Rouen. – M. Laurent Fabius ? *« Non seulement un homme de l'avenir, mais un homme d'avenir ! »* C'est M. Jack Lang qui le dit. Et, de ce dernier, M. Fabius affirme : *« C'est le plus remarquable ministre de la culture que la France ait connu depuis longtemps. »* C'est à M. Lang que le premier ministre avait demandé de venir ouvrir le principal meeting de sa campagne en Seine-Maritime, le jeudi 6 mars à Rouen, choix significatif, à la fois, de l'entente entre ces deux proches de M. François Mitterrand – *« Bravo, Laurent ! »* – *« Merci, Jack »* – et de la cote que s'est acquise le ministre de la culture sur les tréteaux de cette campagne.

M. Lang a mis sa fougue au service de M. Fabius, d'abord, pour défendre le premier ministre contre les attaques de M. Charles Pasqua. Le président du groupe RPR du Sénat avait, la veille, à Caen, accusé M. Fabius, alors ministre du budget, d'avoir, en raison de ses attaches familiales (son père était antiquaire), exonéré les œuvres d'art de l'impôt sur les grandes fortunes. Après avoir rappelé, sur *Europe 1*, que M. Fabius était hostile à cette exonération, imposée finalement par le président de la République et à laquelle il était lui-même favorable, le ministre de la culture a dénoncé en M. Pasqua *« le protecteur du SAC, ce service parallèle lié à des crimes de sang, à des trafics, à des scandales financiers »*, et mis en garde contre le *« retour à la République des combines et des trafics d'influence »*.

La droite défraîchie

M. Lang a étendu sa charge, ensuite, à l'ensemble de l'opposition, en faisant valoir, contre l'hypothèse de la cohabitation, que la France *« a besoin d'une unité de conception, de direction et d'impulsion »*, et en affirmant que les dirigeants de la droite *« ne peuvent pas se voir en peinture »*. *« Ils veulent se faire la peau,* a-t-il dit. *Si, par malheur, ils l'emportaient, le coq n'aurait pas chanté, le 17 mars au matin, que déjà ils auraient sorti leurs couteaux. »* Pour M. Lang, il faut *« faire en sorte que ces élections soient comme le deuxième tour d'une élection majoritaire dans laquelle le Parti socialiste serait arrivé en tête au premier tour »*.

M. Fabius a, lui aussi, soigné l'opposition, sans jamais nommer son chef de file en Seine-Maritime, M. Jean Lecanuet, désigné seulement d'une périphrase : *« la droite défraîchie »*. Selon le premier ministre, il y a, dans la perspective d'une victoire de l'opposition le 16 mars, *« la droite fonceuse, à la corrézienne, qui pose quatre conditions ; la droite planétaire, à la Chamalières, qui pose trois conditions ; et la droite lyonnaise, la donneuse de leçons, qui en pose une seule, mais c'est – excusez du peu – que le président s'en aille ! »*. *« Tous ces gens-là,* a-t-il dit, *se trompent de République. Il n'appartient à personne de poser des conditions au président élu par tous les Français. »*

Attaqué, dans ce département, par le PCF et gêné par des petites listes – notamment par une liste écologiste à l'identité incertaine (*le Monde* du 6 mars), – M. Fabius a lancé : *« Lorsqu'il s'agit de décider, et non plus de revendiquer, c'est autour de nous que les choses s'organisent. »*

PATRICK JARREAU.

Vu d'Israël : l'important, c'est Mitterrand...

De notre correspondant

Jérusalem. – Ils sont venus, ont vu – et se sont fait voir. Mais ont-ils vaincu les derniers doutes de leurs hôtes ? Qu'importe ! Mieux valait tard que jamais... découvrir l'Etat hébreu. Ravis et un brin goguenards, les Israéliens ont donc vu défiler chez eux, depuis deux ans, tous les ténors de l'opposition française, naguère trop affairés pour s'offrir une escapade en Terre sainte. Pèlerins très spéciaux, attentifs et chaleureux, Valéry, Jacques, Raymond et les autres ne pourront plus du moins, revenus au pouvoir, plaider l'ignorance. Ils auront eu le temps de se faire sur place une religion.

Les experts israéliens, qui observent à la loupe le monde politique français, savent distinguer, à droite, entre les fidélités de toujours – celles d'Alain Poher ou de Simone Veil par exemple – et les amitiés *prometteuses*, entre une sympathie de fraîche date et une ferveur ancienne. Parmi les jeunes loups, la palme revient sans doute à François Léotard, venu souvent ici retremper sa foi chrétienne et afficher un zèle pro-sioniste militant.

Le grand public israélien, à qui ces nuances échappent, retient surtout l'évidence : François Mitterrand est un ami sincère, quoique exigeant, du peuple juif, et ce dernier risque de perdre au change. *« Vous savez où vont mes sympathies. Ce n'est pas un secret »*, nous disait, il y a peu, en souriant, le premier ministre, M. Shimon Pérès. Assurément. La vieille amitié qui l'unit au chef de l'Etat joua un rôle décisif sinon dans le changement de climat, intervenu dès 1981, du moins dans le désir de resserrer les liens entre Paris et Jérusalem, tel qu'il se manifeste depuis l'avènement en Israël d'un cabinet d'union nationale à direction travailliste. Le locataire de l'Elysée semble devoir y rester encore pour deux ans, et il n'entend pas renoncer à conduire la diplomatie française : voilà deux bonnes raisons pour qu'on ne s'inquiète pas outre mesure en Israël de l'échéance du 16 mars.

Du reste, les divergences entre la gauche socialiste et la droite gaulliste et giscardienne sur le dossier « Proche-Orient » ne sont plus ce qu'elles furent. Les hommes politiques français des deux bords s'accordent aujourd'hui sur quelques idées-forces : la garantie de l'existence d'Israël dans des *« frontières sûres et reconnues »*, l'exigence de négociations directes entre les parties en conflit, l'association de l'OLP aux pourparlers de paix, l'évacuation des territoires occupés, le droit des Palestiniens à disposer d'une patrie. Bref, un large consensus règne sur ce chapitre. Le reste est affaire de climat, de sensibilité et d'attaches personnelles. Mais combien de socialistes furent, en début de règne – avant d'accepter la « ligne Mitterrand », – aussi sévères envers Israël ou « pro-palestiniens » que les leaders de la droite ?

On a beaucoup reproché aux « présidentiables » de l'opposition d'être venus en Israël pêcher les voix juives. Certes. Mais la couleur du « vote juif » – s'il existe – est-elle si criante ? Qui est dupe, dans l'électorat, d'un empressement si soudain ? En vérité, les chefs de la droite ont aussi jugé bon de faire le voyage pour recycler leur connaissance du dossier proche-oriental. Aucun ne pouvait faire moins que leur rival socialiste. Quant au vote des doubles nationaux résidant en Israël, il est insignifiant : à peine 2 500 Franco-Israéliens prirent part à l'élection présidentielle de 1981 (et soutirent massivement M. Mitterrand).

Deux ministres seulement visitèrent Israël à titre officiel entre 1967 et 1981, une vingtaine depuis. Rien ne prouve que ce rythme se ralentira spectaculairement après le 16 mars. La France, socialiste ou non, n'a plus les mêmes égards pour le monde arabe. Au fond, les relations bilatérales pourraient pâtir beaucoup plus de la relève prévue pour octobre prochain en Israël. Car la reprise en main des affaires par le Likoud risque de tuer les derniers espoirs de paix. D'ici là, d'éventuels ministres de la droite française auront loisir de venir à Jérusalem glaner quelques conseils sur l'art de cohabiter.

J.-P. LANGELLIER.

POLITIQUE

UNE COMMUNAUTÉ COURTISÉE

Les revendications arméniennes font l'unanimité des grands partis politiques

Les partis politiques se sont familiarisés, depuis quelques années, avec l'histoire et les préoccupations de la communauté arménienne. La pression terroriste de l'Armée secrète pour la libération de l'Arménie (ASALA) n'a pas été étrangère à cette évolution.

La présence au pouvoir des socialistes, qui avaient établi, de longue date, des liens avec cette communauté de trois cent mille personnes, concentrée pour une bonne part dans les villes qu'ils administrent (Marseille, Grenoble jusqu'en 1983, Vienne, Villeurbanne, Alfortville), a eu pour conséquence que la question arménienne a trouvé une place dans la diplomatie française. Les autres partis politiques – ceux de l'opposition surtout, car le PCF l'avait déjà fait – ont dû se déterminer à leur tour.

L'action des socialistes, approuvée largement au sein de la communauté arménienne, ne l'est pas unanimement. Tout en admettant que le gouvernement a œuvré pour la reconnaissance internationale du génocide de 1915, certains observent que cet engagement, souligné par le discours que M. François Mitterrand avait prononcé à Vienne le 7 janvier 1984, a été compensé par des gestes d'apaisement envers la Turquie, alliée de la France au sein de l'OTAN, dont les autorités persistent à nier la réalité des massacres commis il y a soixante et onze ans.

La fermeté du gouvernement envers le terrorisme, qui avait fait huit morts et une quinzaine de blessés le 15 juillet 1983 à l'aéroport d'Orly, entraîne, aussi, des critiques de la part de certaines tendances du militantisme arménien. Le Mouvement national arménien (MNA) reproche au gouvernement l'arrestation de dirigeants de l'ASALA-Mouvement révolutionnaire, fraction dissidente de l'ASALA, réputée hostile aux attentats commis sur le sol français. Les reproches faits aux socialistes se résument ainsi : désireux de continuer à bénéficier électoralement de la sympathie des Arméniens et d'esquiver les attentats de l'ASALA, ils ont accompli quelques actes symboliques, mais sans prendre réellement fait et cause, contre la Turquie, pour la revendication arménienne.

Double langage

L'accusation de double langage a été exprimée, lors d'une confrontation organisée par Solidarité franco-arménienne le 18 février à Paris, par M. Patrick Devedjian, maire d'Antony. Représentant le RPR, M. Devedjian, qui avait été l'un des avocats des auteurs de la prise d'otages du consulat de Turquie à Paris en septembre 1981, a admis le retard des partis de droite sur la question arménienne. Avoir été choisi comme porte-parole du RPR pour ce débat – à côté de MM. Georges Sarre pour le PS, Guy Ducoloné pour le PCF et André Santini pour l'UDF – était, selon M. Devedjian, la preuve de l'évolution de son parti.

Le maire d'Antony a mis en cause M. Roland Dumas pour des propos rapportés par le journal turc *Cumhuriyet* en janvier dernier et démentis par le ministre des relations extérieures, propos selon lesquels le génocide n'aurait été qu'*« un malheureux épisode qui a fait des victimes de part et d'autre »*. *« Pour tout Arménien*, a souligné M. Devedjian, *la reconnaissance du génocide est fondamentale. Les juifs ne supporteraient pas que l'on puisse nier Auschwitz, et ils auraient raison. »*

M. Sarre a fait observer que, à l'immobilisme des gouvernements précédents, avaient succédé, depuis 1981, plusieurs initiatives françaises sur le plan international et, pour la première fois, dans le discours de M. Mitterrand à Vienne, la reconnaissance officielle du génocide par le président de la République française. M. Ducoloné a souligné, pour sa part, qu'il est, au nom du groupe communiste, le seul député qui, chaque 24 avril, journée souvenir du génocide, interroge le gouvernement sur son action vis-à-vis de la Turquie. Le PCF, auteur d'une proposition de loi sur la reconnaissance du génocide, insiste, évidemment, sur la mise en cause du régime d'Ankara et du comportement de ce pays membre de l'OTAN. M. Santini, enfin, a déclaré positif le vote, soutenu par la France à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, du rapport Whitaker sur le génocide, qui mentionne celui des Arméniens.

En fait, sur les aspirations propres aux Arméniens dans leur ensemble, il y a, aujourd'hui, unanimité des partis politiques. Ces derniers sont tous favorables à ce que l'enseignement de la langue arménienne, déjà introduit, soit développé dans les lycées et, dans les universités des régions où vit cette communauté. Ils approuvent le souhait d'un enrichissement des relations entre la France et la République soviétique d'Arménie, *« seul foyer national arménien »* existant aujourd'hui, étant entendu que l'ouverture d'un consulat à Erevan doit, selon M. Devedjian, s'accompagner de la revendication de la liberté de circulation pour les citoyens de l'Arménie soviétique. Tous, enfin, estiment que le génocide de 1915 doit être reconnu sur un plan international et par les autorités d'Ankara.

Autre chose est de savoir dans quelle mesure cette exigence doit conditionner les relations entre la France et la Turquie. Pour les communistes, c'est simple ; pour les autres, c'est à voir.

P. J.

M. LE PEN A L'HÉLIPORT DE PARIS

Variations sur la sécurité

Près de six mille personnes ont assisté, le jeudi 6 mars, à l'héliport de Paris (Issy-les-Moulineaux), au rassemblement de clôture des « Six jours de Paris », campagne de forums et de réunions publiques qu'avait organisé, du 1er au 6 mars, sous le même chapiteau, le Rassemblement national, dénomination électorale du Front national.

Avant M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, tête de liste du Rassemblement national pour les élections législatives et régionales à Paris, orateur principal souvent ovationné par la foule des militants et sympathisants rassemblés, M. Edouard Frédéric-Dupont a pris la parole.

Député de Paris, maire du septième arrondissement, deuxième sur la liste législative de M. Le Pen, M. Frédéric-Dupont, qui fête cette année son demi-siècle de vie publique, s'est déclaré *« fier d'être le compagnon de Jean-Marie Le Pen »* et *« heureux de poursuivre le combat à ses côtés »*. A M. Le Pen revient, a affirmé M. Frédéric-Dupont, *« le mérite d'avoir soulevé le premier le problème de l'insécurité et celui de l'immigration »*, avant d'opposer cette attitude au *« palmarès du crime »* qui est aussi, d'après lui, le *« palmarès de Badinter »*.

M. Frédéric-Dupont a encore fait le panégyrique de *« la famille, la patrie, le travail : tout cela est considéré par les intellectuels de gauche manipulés par les communistes comme des propos séditieux »*.

« Nous avons gagné, s'est ensuite félicité M. Le Pen, *le pari de Paris (...), contre la décadence, la lâcheté, le renoncement, pour la liberté et l'espérance »*, avant de consacrer près de quatre-vingt-dix minutes à de longs développements sur les aspects intérieurs ou extérieurs de la *« défense de la France »*.

M. Le Pen propose, en effet, de redonner à l'Etat *« sa place, toute sa place, rien que sa place (...), donc essentiellement sa fonction de sécurité »*. Cette sécurité doit au premier chef être assurée, déclare M. Le Pen, aux enfants, aux vieillards et, *« enseignée dans les cellules de base de notre société, la famille »*.

Il préconise *« la peine de mort pour les assassins et les terroristes »*, ainsi que pour les trafiquants de drogue. *« L'immigration,* affirme encore M. Le Pen à ce propos, *est le terreau du trafic de drogue. »*

De la sécurité tout court *(« Il faut que les honnêtes gens se rassurent est qu'enfin les méchants tremblent. »)*, le responsable du Front national passe ensuite à la sécurité civile, insuffisamment assurée, estime-t-il, en cas de péril nucléaire.

M. Le Pen aborde ensuite les problèmes de défense pour critiquer longuement les thèses stratégiques en vigueur et recommander la *« définition d'une stratégie nouvelle »*, consistant à *« compléter »* la *« dissuasion stratégique »* par *« une véritable dissuasion nucléaire tactique »* assurée par *« le développement de l'arme à neutrons »*.

M. Le Pen dénonce ensuite la conjugaison de la dénatalité en France et en Europe et de l'explosion démographique du tiers-monde, qu'il relie à la question de l'immigration. *« Si les armées du Kaiser, en 1914, étaient venues en chapeau mou au lieu du casque à pointe, une feuille d'embauche à la main, les aurions-nous laissé passer ? »*, interroge M. Le Pen, qui conclura son discours par un hommage à la jeunesse : *« C'est pour elle que nous nous battons, pour lui rendre espoir, pour lui rendre courage. »*

Dans ce long discours, qui se veut souvent technique, peu d'attaques directes contre la *« bande des quatre » (« le spectacle des mêmes chevaux de bois qui tournent depuis vingt-cinq ans est assez affligeant »)* et deux sollicitations seulement de la fibre affective de l'auditoire. Au début de son exposé, M. Le Pen passe à son doigt une alliance qui aurait été donnée au Front national, en guise de soutien, par une personne âgée du septième arrondissement de Paris : *« Que cette vieille dame inconnue et pauvre sache que ce soir le cœur de Paris a battu pour elle ! »*

Au terme de son discours, M. Le Pen fait allumer des milliers de briquets et observer une minute de silence pour *« le jeune chômeur de vingt-sept ans assassiné à Beaucaire pour avoir osé dire qu'il allait voter pour Le Pen et le Front national. Ce soir, il est pour nous le déchirant symbole du danger qui menace nos familles et notre patrie »*.

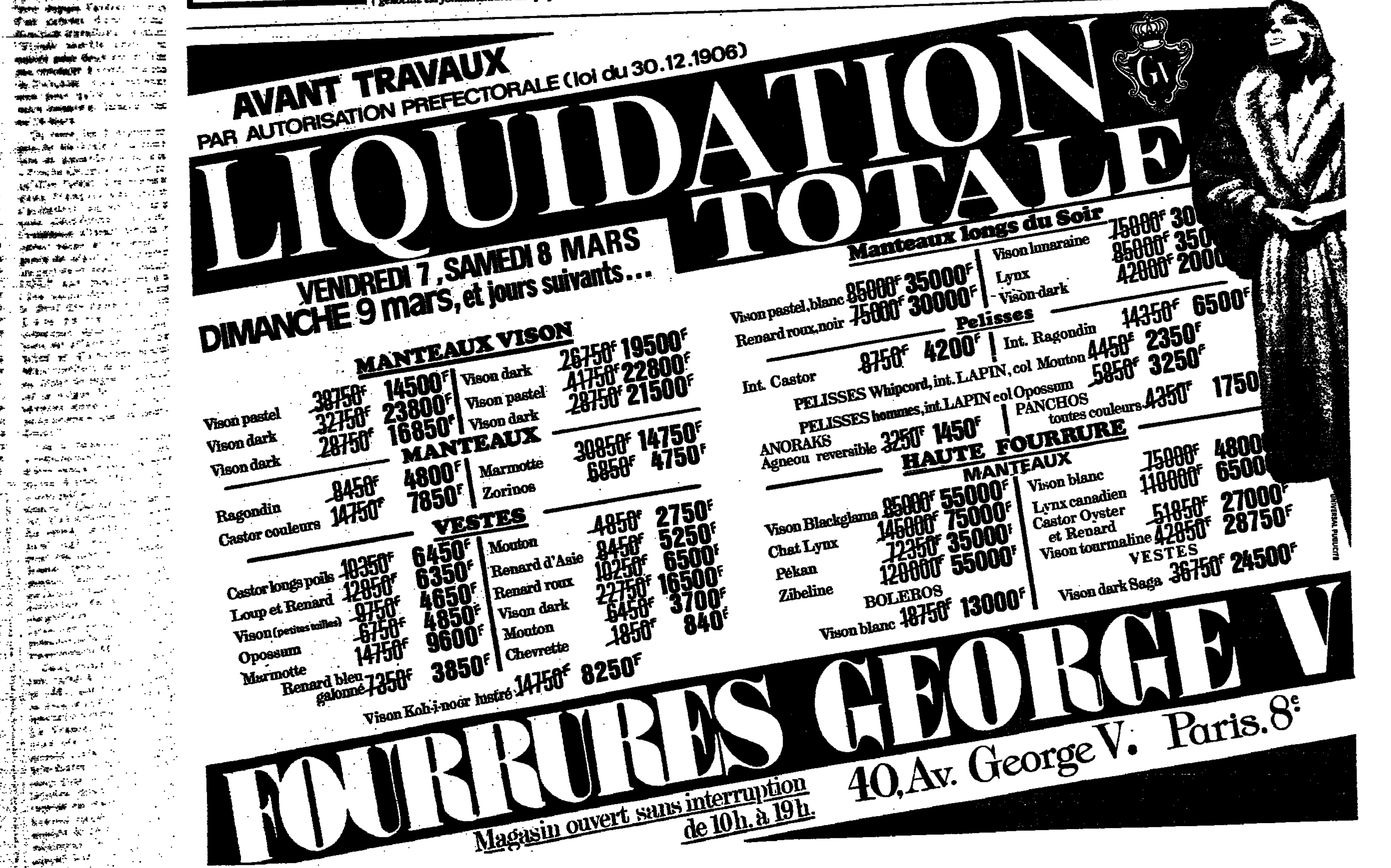
MICHEL KAJMAN.

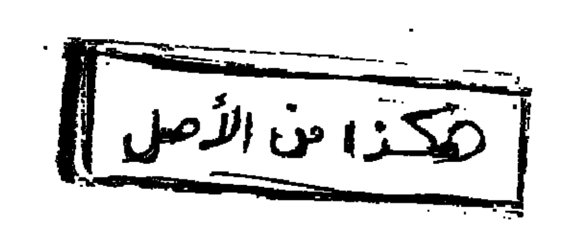
M. GIRESSE : renaissance française

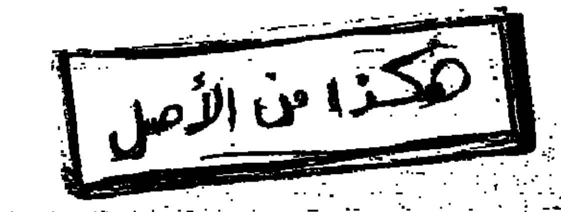
Parmi les auditeurs de M. Jean-Marie Le Pen : M. André Giresse, ancien président de la première section de la cour d'assises de Paris, démissionnaire – avec éclat – à la fin de l'année 1985, et qui a souhaité apporter son *« soutien intellectuel et moral »* aux listes et au mouvement de M. Le Pen.

Il est persuadé, nous explique-t-il à la fin de la réunion publique de l'héliport de Paris, que le Front national permet de prendre la direction de la *« renaissance française »* : *« C'est le seul mouvement qui rétablira la sécurité, restaurera les valeurs spirituelles et morales, sauvegardera notre identité nationale gravement menacée et fera face au terrorisme. »*

M. Giresse qui fut, rappelle-t-il, membre du PS de 1972 à 1979 et rencontra dans les commissions *ad hoc* de ce parti quelques-unes de ses futures « bêtes noires », fait désormais de nombreuses conférences, récemment à Romorantin et à l'Institut catholique des arts et métiers de Lille. Son vœu : *« Que le Front national reste la droite nationale et populaire. »*
– M. K.







OUTRE-MER

Empoignades en tout genre

A l'exception de la Martinique, où l'union de la gauche (qui a provoqué celle de la droite) apparaît comme une exceptionnelle bizarrerie dans le contexte politique national, le scrutin du 16 mars se caractérisera, dans les territoires et les départements d'outre-mer, par une série d'empoignades en tout genre.

C'est en Polynésie française, où l'emprise de M. Gaston Flosse, président du gouvernement territorial, provoque des réactions de plus en plus vives de la part de ses adversaires, et à la Réunion, où une nouvelle génération d'élus locaux secoue le cocotier, que les rivalités ont suscité le plus grand nombre de listes législatives (sept ici et là). En Nouvelle-Calédonie, en revanche, la course est jouée d'avance puisque le FLNKS a déclaré forfait en se prononçant pour un *« boycottage passif »* des élections, laissant le champ libre à la liste du Rassemblement pour la Calédonie dans la République dirigée par le député RPR sortant, M. Jacques Lafleur. La liste indépendantiste modérée formée par le mouvement LKS (Libération kanake socialiste) et celle de M. François Noéré, chef de l'île des Pins, en rupture avec le Front national, ne paraissent pas en mesure d'empêcher le RPCR — allié aux partisans locaux de M. Le Pen — d'enlever les deux sièges à pourvoir.

Dans trois archipels, le vote aura lieu, comme auparavant, au scrutin majoritaire uninominal à deux tours. A Mayotte (1 siège), le député sortant, M. Jean-François Hory (MRG), s'est effacé devant l'arrivée d'un ancien conseiller de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, M. Henry Jean-Baptiste (CDS), d'origine martiniquaise, qui conduira la liste de l'UDF, en concurrence avec quatre autres listes, dont une du RPR. A Saint-Pierre-et-Miquelon (1 siège), le député apparenté socialiste sortant, M. Albert Pen, maire de Saint-Pierre, subira l'assaut de quatre concurrents. A Wallis-et-Futuna, le député RPR sortant, M. Benjamin Brial, voit son siège convoité par trois autres candidats.

Dans les quatre DOM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, la Réunion), les élections régionales marqueront le renouvellement des assemblées déjà élues au suffrage universel et à la proportionnelle en février 1983.

Polynésie française: contre la « République féi »

De notre envoyé spécial

Papeete. — Un drapeau, une langue : toute la différence. L'un, rouge et blanc avec, au milieu, une pirogue polynésienne symbolisée, flotte, sur un pied d'égalité, à côté du drapeau français. L'autre, cette mélopée sirupeuse que chantent, en signe de bienvenue, trois Polynésiens torses nus. Ainsi accueilli, le visiteur qui débarque à l'aéroport de Faaa, sur l'île de Tahiti, doit oublier ses lectures. S'évader de toute cette littérature qui, depuis *les Immémoriaux*, de Victor Segalen, nous conte cette perte d'identité qui fait Tahiti frelatée et ambigue, frauduleusement charmeuse sous un exotisme de commande.

Sans doute. Mais quel territoire français d'outre-mer bénéficie aujourd'hui, de ces deux symboles, l'unité linguistique et l'emblème national, qui disent une communauté et un territoire ?

Et, pour forcer la différence, il y a aussi ce fonctionnaire de la police de l'air et des frontières qui vous assaille de questions insolites, avec cet accent dénotant le *« demi »*, mi-Polynésien, mi-Européen. *« Journaliste ? Vous êtes invité par qui ? » — « Par personne. » « Mais vous allez écrire des articles sur quoi ? » — « Je ne sais pas, je verrai. » — « Vous vous foutez de moi, ou quoi ? Il faut une autorisation ici pour faire des reportages, c'est un territoire ! »*

Comment ne pas être convaincu, alors, que la Polynésie « française », régie par un nouveau statut d'autonomie interne depuis septembre 1984, a bien désormais son quant-à-soi ? Comment ne pas pressentir l'émergence d'un pouvoir local, par-delà les liens de dépendance économique et stratégique, que résume le Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP), la bombe et l'argent qui l'accompagne, fabriquant depuis les années 60 l'aisance artificielle de Papeete ? Comment, surtout, trouver meilleur cliché pour introduire ce sur quoi l'on est justement venu enquêter : l'irrésistible ascension de M. Gaston Flosse, président du gouvernement territorial, député RPR à l'Assemblée européenne.

Sus à l'affairisme, au pouvoir personnel, voire à la dictature ! Divisée, partant à la bataille en ordre dispersé — deux listes indépendantistes, quatre autonomistes, — l'opposition n'en entonne pas moins le même refrain. Le procès est à la mesure de l'enjeu : deux sièges de députés certes, mais aussi l'Assemblée territoriale, dissoute avant le terme prévu, 1987, à la demande de M. Flosse, dont la majorité s'effritait, et pour laquelle on votera donc aussi le 16 mars.

Rengaine politicienne ? Excès du verbe électoral ? Pas tout à fait. Car l'opposition dispose d'un tout nouveau procureur général qui ne peut être assimilé à la classe politique traditionnelle, volontiers versatile. A trente-sept ans, M. Quito Braun-Ortéga vient d'entrer en politique, aux côtés de trois vieux routiers, MM. Emile Vernaudon, Milou Ebb et Jacquie Graffa, sur une liste d'Union pour la Polynésie française. La biographie de cet homme d'affaires prospère, favorable dans le passé à M. Flosse, n'en fait guère un extrémiste.

« Gaston Flosse était mon instituteur, je me rappelle encore des paires de claques qu'il m'a données », confie-t-il, en souriant, dans son luxueux bureau du port de Papeete, dont il est l'un des administrateurs. Mais l'ancien élève a d'autres griefs, plus essentiels : *« La politique économique du territoire est d'abord à intérêt personnel. Il y a pourtant urgence : trois mille jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail et seulement du tiers à la moitié trouvent un emploi. Si ça continue à ce rythme, dans cinq ans, nous aurons une révolution. »*

Fin janvier, à la tribune du congrès de l'Union pour la Polynésie française, « Quito » lance sa croisade, sans fioritures : *« Si les Polynésiens acceptent de suivre cet aventurier jusqu'au bord du précipice, alors cet homme assoiffé de pouvoir et d'argent les poussera jusqu'au fond du gouffre. Nous savons tous, en effet, que Gaston Flosse veut l'indépendance et que celle-ci nous mènera à la misère et à la tyrannie ou à la révolution. (...) Imaginez ce que deviendrait alors la Polynésie : une République banane — ou plutôt une République féi — comme certaines dictatures africaines. »*

C'est à n'y rien comprendre. Voici que les formations autonomistes d'hier, combattues par un Gaston Flosse, vilipendient aujourd'hui un indépendantiste masqué en la personne de M. Flosse, président du gouvernement territorial. Renversement des symboles : l'opposition plaide la *« pause institutionnelle »*, l'application stricte du nouveau statut — mais rien que le statut, — tandis que M. Flosse plaide, lui, le caractère *« évolutif »* dudit statut.

C'est qu'il va vite, M. Flosse. Le 7 novembre 1985, devant l'Assemblée territoriale, il abat ses cartes. Après avoir vanté *« la volonté du peuple polynésien de prendre en main résolument les destinées de notre pays »*, il plaide *« l'approfondissement et l'amélioration »* de l'autonomie interne. Qu'est-ce à dire ? Tout, sauf *« la défense, la justice, la monnaie et la plus grande part des relations extérieures* [qui] *doivent seules demeurer de la compétence de l'Etat »*.

Tout et encore plus : *« Allons même encore plus loin (...). Est-il inconcevable d'imaginer (...) un type d'organisation dans lequel cette double compétence, l'Etat et le territoire, serait exercée par le président du gouvernement* [territorial] ? (...) *Enfin la clef de voûte de l'édifice institutionnel, telle que la conçoit notre majorité, me paraît être l'élection du président du gouvernement au suffrage universel direct. Car nul n'est mieux placé que le peuple polynésien pour désigner sans intermédiaire le président de la Polynésie française. »*

L'opposition n'en est toujours pas revenue : un Flosse élu au suffrage universel, cumulant les prérogatives de l'Etat et du territoire ! Le leader du Tahoeraa Huiraatira (Rassemblement populaire) a ainsi pris une longueur d'avance. Aussi M. Flosse reste-t-il serein sous les attaques : *« Un bon statut d'autonomie interne, avec des compétences élargies, c'est le moyen de consolider les liens avec la France »*, explique-t-il, en assurant que *« M. Chirac et d'autres responsables du RPR sont d'accord avec mes arguments »*. Quant aux critiques personnelles, aux accusations d'affairisme, à ces sobriquets dont l'opposition le gratifie — *« Flocassa »*, *« Monsieur 10 % »*, — il les balaye d'une pichenette : *« Ils calomnient, sans preuves. Cela ne me dérange pas, aucun autre parti ne peut rivaliser avec nous. »*

Organisée à l'américaine, gadgets gratuits en prime, le dernier congrès du Tahoeraa impressionne en effet. Tee-shirts, ballons, badges, sièges : tout ici est orange, la couleur du féi, emblème du rassemblement, un régime de bananes à cuire. FEI, ce sont aussi les initiales d'une des dernières créations du gouvernement territorial : Fonds d'entraide des îles, qui distribue aides, équipements, fournitures aux archipels déshérités, ceux qui, au-delà des Iles du vent (Tahiti et Moorea), feront sans doute la décision électorale. La manne tombe, c'est le FEI qui régale, or le féi, la couleur orange, c'est M. Flosse et son Tahoeraa... Une habileté qui, pour l'opposition, est à elle seule un programme, la preuve de l'irrésistible marche de la « République féi »...

EDWY PLENEL.

Martinique : l'union presque partout !

De notre correspondant

Fort-de-France. — La Martinique est le seul département français où l'union règne presque partout pour le scrutin législatif. La gauche avait donné l'exemple dès le mois de décembre. Sa liste, emmenée par le maire de Fort-de-France, M. Aimé Césaire, député apparenté socialiste, rassemble le Parti progressiste martiniquais (PPM), les dirigeants de la fédération du PS, les communistes locaux (RCM) et d'autres composantes de la gauche antillaise. Cette entente devrait permettre au maire socialiste de Ducos, M. Maurice Louis-Joseph Dogué, d'entrer au Parlement dans la foulée de M. Césaire.

Du coup, la droite martiniquaise, qui se disputait, n'a eu d'autre choix que de faire bloc, à quelques individualités près. C'est le maire de Marigot, M. Michel Renard, qui dirigera la liste de l'union départementaliste. Son élection est assurée. En revanche, celle de son second, M. Jean Maran, maire UDF de Sainte-Lucie, n'est que possible.

L'UDF, alliée à certains non-inscrits et même à certains élus RPR, a obtenu en contrepartie que M. Renard ne soit pas aussi tête de liste pour les élections régionales, comme les instances nationales du RPR l'avaient prétendu. Y compris à l'intérieur de son parti, on préfère souvent savoir le bouillant maire de Marigot à Paris plutôt que se trouver à portée de ses vives interventions quotidiennes. Le RPR a donc choisi comme tête de liste régionale le docteur Pierre Petit, maire du Morne-Rouge, conseiller régional et général.

Mais aux régionales l'électorat de droite sera également courtisé par une liste conduite par le secrétaire départemental de la CGC, M. Emmanuel Argo, délégué du CDS, qui fait cavalier seul faute d'avoir obtenu une place d'éligible sur la liste RPR-UDF. De même, trois listes indépendantistes solliciteront les électeurs de gauche aux régionales, alors qu'à l'extrême droite le Front national ne participera qu'au scrutin législatif.

ETIENNE MARIE.

Guadeloupe : entre notables

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. — Six listes briguent les quatre sièges de député. A droite, l'ancienne présidente du conseil général, Mme Lucette Michaux-Chevry (div. dr.), fondatrice du LPG (Le Parti de la Guadeloupe), bénéficie du soutien du RPR dans sa concurrence avec le député apparenté UDF sortant, M. Marcel Esdras, qui fait équipe avec le président du conseil régional sortant, M. José Moustache, lequel vient de quitter le RPR, où il était contesté.

A gauche, la situation est aussi conflictuelle. Le PS, qui a récupéré en la personne de M. Félix Proto (douzième sur la liste régionale) un ancien dissident, a choisi pour tête de liste aux législatives le député sortant, M. Frédéric Jalton, maire des Abymes, secondé par le président du conseil général, M. Dominique Larifla, qui dirige la liste régionale. Du côté du Parti communiste guadeloupéen (PCG), le calque est le même. Le député sortant, M. Ernest Moutoussamy, se trouve en première position sur la liste législative et en seconde sur la liste régionale, que conduit M. Jérôme Cléry, maire de Basse-Terre et vice-président du conseil général.

En marge de ces querelles de notables, l'électorat de gauche est également sollicité par une liste intitulée « Culture et développement » constituée par un pied-noir, professeur de philosophie, M. Laurent Farrugia, qui s'adresse aux « créolophones » et autres intellectuels.

La seule nouveauté est la participation au scrutin d'une liste du Front national dirigée par M. Rémy de Heinen, pilote de ligne, exerçant dans l'île de Saint-Barthélemy. Comme prévu les indépendantistes boycottent le scrutin législatif.

ALAIN GILLES.

POINT DE VUE
Inventer une politique nouvelle

par CLAUDE MEINDOUSSE (*)

OUTRE-MER, le constat de l'état économique et social est nuancé et ambigu, tandis que le contexte politique est marqué par la pérennité lancinante de la question de l'indépendance. La réponse à apporter à cette situation doit être réaliste, logique et morale.

Il convient, en effet, de tenir pour permanentes l'irréductibilité de la sensibilité indépendandiste qui existe en chaque individu, et donc de la frange indépendantiste extrémiste qui l'exprime ; l'incapacité démontrée de la nation à opérer le double rattrapage de l'appareil économique qui permettrait de ramener à des chiffres voisins de ceux de la métropole les taux de sous-emploi outre-mer, et du système de protection sociale, domaines dans lesquels on constate que le décalage avec la métropole n'a cessé de croître ; la volonté majoritaire des habitants de l'outre-mer de demeurer citoyens français.

A partir de ces données, deux conclusions essentielles peuvent être tirées :

— La première est que l'indépendance ne peut être fixée comme l'aboutissement d'une politique sauf qu'aient été modifiées au préalable les dispositions constitutionnelles qui permettraient de « l'octroyer » sans l'accord préalable des « populations concernées »...

— La seconde que le « rattrapage » économique, social et culturel, avec en bout de course l'absorption complète des individus et des collectivités dans l'ensemble national, constitue un égal leurre. Ne serait-ce que parce que la métropole vient de démontrer, depuis quarante ans, qu'elle n'en avait pas la volonté : ainsi qu'il a été noté au sujet des DOM, le décalage s'est constamment accru en ce qui concerne la protection sociale de l'individu, et les dépenses publiques par habitant y sont en 1985 inférieures d'un bon tiers à ce qu'elle sont en métropole.

Il faut donc inventer une politique nouvelle de l'outre-mer et l'articuler autour d'un certain nombre de principes forts.

Il convient tout d'abord de permettre à chacune de ces terres de sortir, lorsqu'elles le souhaitent, du cadre institutionnel « département » ou « territoire » dans lequel elles se sentent trop souvent enfermées.

Ouvrir et garder en permanence grande ouverte la porte des possibles. Et ne pas lier le destin d'une terre à un cadre. Encore moins au devenir d'une autre, ou d'autres terres avec lesquelles elle serait censée être liée.

Ainsi, offrir tous les statuts possibles à chacun des territoires concernés. Allant de la plus profonde intégration à l'autonomie la plus grande avec des retours possibles.

Et inventer à ce stade une ultime étape — avant indépendance — pouvant effectivement — pourquoi pas ? — être dénommée « Etat-associé ». Ce statut se caractérisant par le maintien de la nationalité française aux habitants, une compétence résiduelle de l'Etat central en matière de monnaie, de défense, de justice et de relations extérieures. Et la contractualisation complète des rapports en matière de développement. Ce qui implique alors, pour celles des terres qui auront fait ce choix (y en aura-t-il ?), un décrochage du système national de garantie et de protection économique et sociale des individus.

Pour la moralisation du système et la clarté des choix, leur véritable liberté et la mise en responsabilité de leur population, il faudra que toute avancée vers plus d'autonomie soit liée à une réduction de l'automaticité de la solidarité nationale. Celle-ci devenant alors de plus en plus contractuelle et inscrite dans le temps.

Chaque terre d'outre-mer pourrait ainsi choisir son statut. Librement négocié entre les parties et entériné par la loi. Seule, la bascule vers l'indépendance continuent à exiger une consultation des « populations concernées ».

⁂

On trouvera peut-être que ces brèves réflexions sur le devenir de l'outre-mer français font une part trop large à l'institutionnel, voire donc au politique.

Mais comment ne pas prendre conscience qu'il n'y a d'économie qu'au travers de l'institutionnel. Ne pas se souvenir, par exemple, que la Guinée était au jour de son indépendance le territoire le plus « riche » de tous ceux de l'Afrique française...

Pour construire demain l'outre-mer, il convient que la nation parle « vrai » et clair. Et que les élites qui, outre-mer, entendent assurer le destin de ces territoires cessent de s'accrocher à des mythes : la sacro-sainte « départementalisation », la domination économique et politique des « intérêts » issus des « structures coloniales », « l'exploitation éhontée » des richesses de l'outre-mer, l'unité indissoluble des entités issues de l'histoire...

Depuis 1981, deux progrès marquants ont été réalisés.

Le premier tient à la réinsertion dans le jeu politique et institutionnel de la pensée et de l'idéologie de ceux qui pensent l'avenir en termes d'autonomie et d'indépendance.

L'autre a été accompli par la mise en œuvre de la décentralisation qui a confronté l'ensemble des responsables locaux aux diverses réalités... une classe de vrais responsables politiques est en formation.

Parallèlement, une race d'acteurs économiques doit se mettre en place : ce ne sont pas des études et des modèles se greffant sur tous ceux déjà existants, des débats s'ajoutant à tous ceux qui se sont tenus sur le développement économique, qui permettront à celui-ci de féconder l'outre-mer. Mais, la multiplication des agents de développement dans un cadre général de responsabilité et de liberté dans chaque terre d'outre-mer.

Cette mutation passe par l'institutionnel. Par le sentiment que doit avoir chacun de nos concitoyens d'outre-mer qu'il assume librement son destin. Qu'il ne tient qu'à lui de l'orienter différemment ou de jouer, mais avec lucidité et courage, la continuité dans un cadre relevant du droit commun des collectivités locales de la République. En sachant qu'il aura à payer, quelque soit son choix, le prix de ce choix. La nation lui doit une attitude et un langage clairs. Il lui sera redevable en retour d'une réponse précise et sans ambiguïté.

(*) Sous ce pseudonyme se cache un haut fonctionnaire astreint à l'obligation de réserve.

La Réunion : les vieux travers

De notre correspondant

Saint-Denis. — MM. Paul Vergès, Michel Debré, André Thien-Ah-Koon : c'est le tiercé gagnant réunionnais pour les législatives que donne la proportionnelle, avant même le scrutin. Les choses seraient donc simples si la loi n'avait pas créé deux postes de député supplémentaires dans le département. Cette nouveauté brouille les cartes et fait ressortir de manière criante les travers de la vie politique locale avec sa dose de paternalisme ou de clientélisme. Ne voit-on pas, en effet, certains candidats organiser des tombolas gratuites pour faire gagner des montres à l'issue des réunions publiques ?

Fait sans précédent dans l'île, la campagne électorale envahit le marché publicitaire. Par pages entières dans les journaux ainsi que sur les ondes des radios privées, l'opposition et la gauche soignent leur image de marque. Le nouveau « look » tropical, c'est « La droite sympa », slogan de la liste France-Réunion-Avenir (FRA), menée à l'américaine par un barriste sans investiture de M. Raymond Barre, M. Thien-Ah-Koon, maire du Tampon. Mais les effets de vocabulaire cachent au détour d'un champ de cannes de féroces luttes d'influence. A droite comme à gauche, on s'empoigne avec frénésie.

Basculement

Dans l'opposition, un basculement s'opère entre deux générations d'hommes politiques. Etape fébrile d'une guerre ouverte où les amis d'hier deviennent les pires adversaires du jour. *« Debré assassine la démocratie »*, *« Debré-Marcos-Papa Doc même combat »* proclamaient lundi 3 mars des banderoles devant les grilles de RFO-Réunion assiégée par les partisans de M. Thien-Ah-Koon (*le Monde* du mardi 4 mars). Slogans communistes ? Le PCR ne les renierait pas, mais ils provenaient en vérité des sympathisants de la liste concurrente de celle de l'union RPR-UDF.

L'ancien premier ministre contre-attaque en criant à la trahison et renvoie pêle-mêle anciens giscardiens ou barristes dans le camp des *« séparatistes »*.

A gauche également, le couple PCR-PS ne file pas le parfait amour. Depuis trois ans, les communistes réunionnais s'échinent à se démarquer de leurs anciens alliés socialistes. Mais la formation dirigée par M. Vergès subit le contrecoup de la politique qu'elle a cautionnée pendant deux ans, et, surtout, elle doit faire face aux attaques, aussi bien internes qu'externes, suscitées par l'attitude du secrétaire général du parti tendant à imposer ses deux fils (Laurent et Pierre Vergès sont en lice pour les législatives et les régionales) à des postes-clés.

Isolée face aux critiques de l'opposition et du PCR, la fédération socialiste est à la recherche d'un second souffle. Les socialistes locaux sont ceux qui ont le plus à perdre. En effet, après avoir recueilli seulement 17,85 % des voix au premier tour des législatives de juin 1981, ils avaient réussi à faire élire M. Wilfrid Bertile au second tour, grâce à l'union de la gauche et au ralliement de certains maires de droite au candidat socialiste après que celui-ci se fut engagé à défendre le statut départemental de l'île. Aujourd'hui, leurs handicaps sont tels que la réélection de M. Bertile devient problématique.

Régionales : l'enjeu principal

La bataille pour les régionales a pris de toute façon le pas sur les législatives. Instrument de la décentralisation, le conseil régional a aujourd'hui la main sur les grands rouages de l'économie et gère un budget de 738 millions de francs. La présidence du communiste Mario Hoarau (élu au bénéfice de l'âge en 1983) s'achève dans une atmosphère assez confuse, et les prétendants au fauteuil — M. Marc Gérard pour la liste RPR-UDF et M. Pierre Lagourgue pour la liste FRA — ne se font pas de concessions. L'avantage est pour l'heure en faveur de M. Lagourgue (ancien député), actuel premier vice-président, dans la mesure où communistes et socialistes lui accordent quelque sympathie.

ALIX DIJOUX.

Guyane : chacun pour soi

La Guyane aura cette fois deux députés. Le député apparenté socialiste sortant, M. Elie Castor, président du conseil général, conduit la liste formée par la principale composante de la gauche locale, le Parti socialiste guyanais (PSG). Il s'opposera à une droite divisée puisque le RPR présente une liste conduite par son secrétaire départemental, M. Paulin Bruné, que concurrence, au nom de l'UDF, M. Serge Patient, conseiller général UDF de Kourou. Les indépendantistes guyanais ne participent qu'aux élections régionales.

DÉFENSE DE LIRE "CHARITÉ BUSINESS" SOUS PEINE DE MORT

"Charité Business est un ouvrage profondément raciste"
HITLER

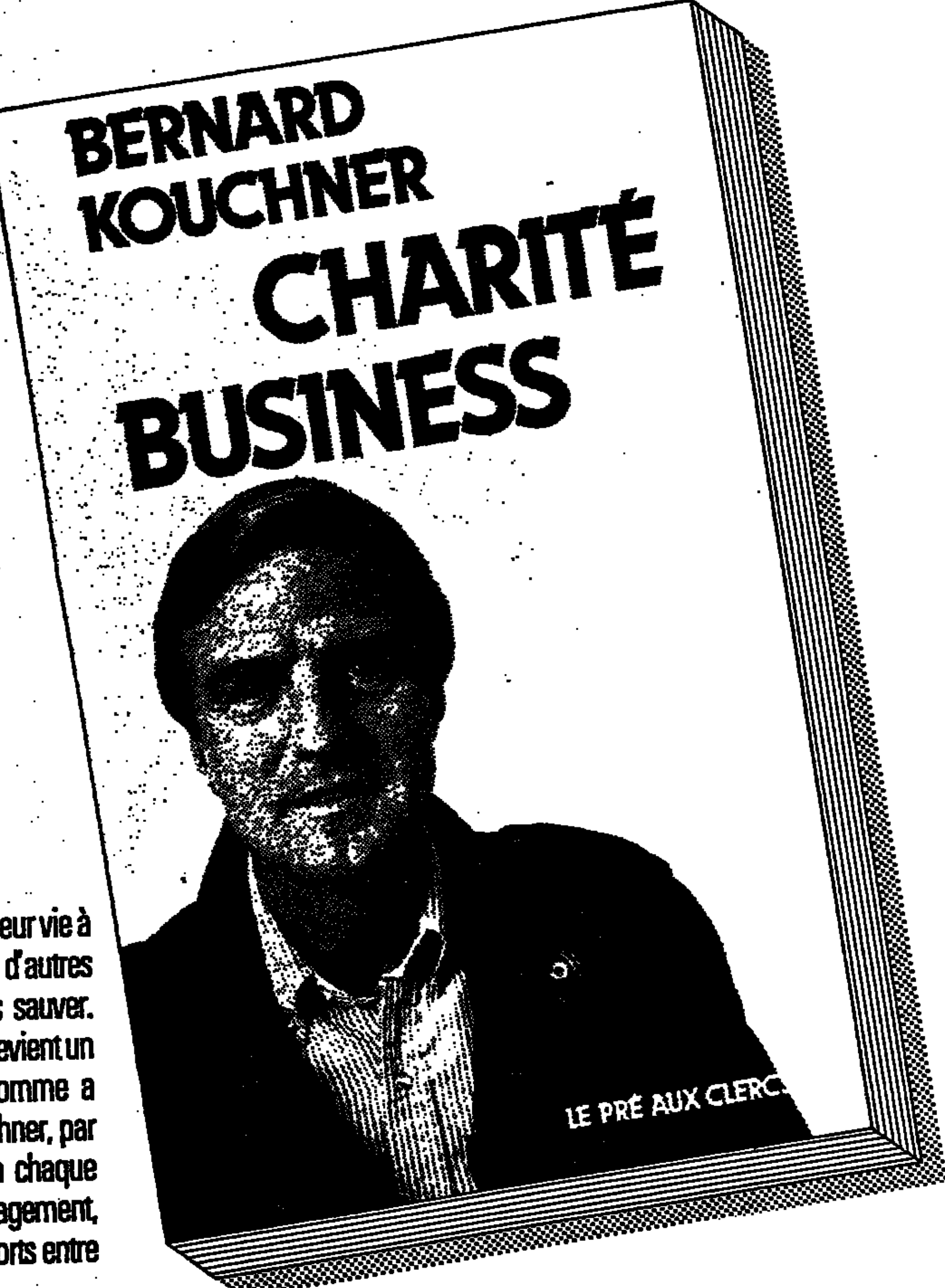
"Le livre de Bernard Kouchner est une insulte à la vie"
EICHMAN

"Cet ouvrage est l'œuvre d'un fou dangereux"
NERON

"Ce livre est une atteinte aux droits de l'homme"
STALINE

"Jeanne d'Arc, Bernard Kouchner, même bucher!"
L'EVEQUE CAUCHON

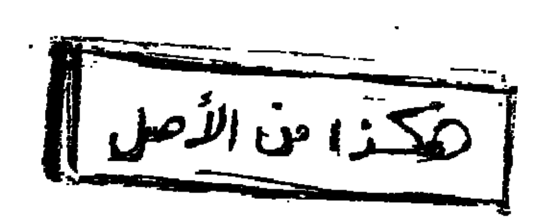
"Bernard Kouchner est un animal sans morale"
SOMOZA



Il y a des hommes qui ont passé leur vie à prendre celle des autres, quand d'autres hommes passent leur vie à les sauver. Aujourd'hui, même si la charité devient un business, elle reste ce que l'homme a inventé de mieux. Bernard Kouchner, par ses phrases qui font mouche à chaque ligne, nous emmène sans ménagement, voir l'incroyable réalité des rapports entre les hommes.

Bernard Kouchner sera l'invité du Journal inattendu sur RTL, samedi 8 mars à 13 h.

LE PRÉ AUX CLERCS



هكذا من الأصل

POLITIQUE

M. MITTERRAND A « L'AUTRE JOURNAL »

« Ce que nous avons fait depuis 1981 permettra à la gauche de gouverner durablement »

L'Autre journal *du mercredi 5 mars publie la deuxième partie de l'entretien que Mme Marguerite Duras et M. François Mitterrand ont eu le 23 janvier* (le Monde *du 28 février*).

M. Mitterrand remarque :

« La France a été généralement à droite, conservatrice. Parfois elle se prend de passion pour la gauche, quand ses besoins profonds sont trop desservis, contrariés par la société conservatrice. Alors les verrous sautent. Cela arrive de temps en temps, mais pas souvent. Ce que nous avons fait depuis 1981 permettra à la gauche — c'est un des objectifs que je recherche — de gouverner durablement. Les Français s'habituent à considérer qu'il y a des changements qui sont sains, une ouverture d'esprit qui est bonne, qui est heureuse pour tout le monde, et qu'il y a, en face, des intérêts qu'il faut juguler. Vous vous souvenez des 200 familles en 1936, ça avait fait image, ça avait cristallisé l'opinion de gauche. Eh bien! un des premiers gestes de l'opposition d'aujourd'hui, peut-être le premier, — ça paraît insensé, — serait, si elle gagnait, de récupérer aussitôt 10 à 15 milliards sur l'impôt et de les remettre dans la poche des 100000 Français les plus riches. C'est dérisoire ! C'est ridicule ! Faire une erreur psychologique aussi lourde ! Comme ce ne sont pas des gens sots, et que les politiques qui prennent ces décisions ne sont pas les milliardaires en question, c'est donc qu'il y a autre chose, un respect de la puissance de l'argent ou une soumission. La France conservatrice ne fait pas le détail. »

A propos de la Commune de Paris, M. Mitterrand estime que c'était « à la fois magnifique et désolant. Quand on a l'armée de Thiers en face de soi et qu'on n'est pas fichu d'avoir deux canons au même endroit parce qu'il faut que les sections votent, et qu'aucune section, naturellement, ne veut se défaire de son canon, comment élaborer un mouvement stratégique ? Comment gagner ? J'aimerais bien que la gauche se pose quelquefois le problème ! »

Le chef de l'Etat consacre une longue partie de l'entretien au racisme et à l'immigration. Il déclare : « Le Pen, il exprime ce qu'il pense, certainement. A partir de là, il exploite une situation par démagogie : pour conquérir le pouvoir, il emploie n'importe quel moyen, n'importe quel argument. Par exemple, il constate qu'il y a une certaine intolérance à des réalités vécues. Un grand ensemble, à l'époque du ramadan, où l'on entend par les fenêtres, la nuit, une musique lancinante, cela provoque des irritations. On n'a pas les mêmes habitudes, pas les mêmes mœurs, pas les mêmes horaires, et le voisinage exaspère. Le démagogue constate cette situation et cherche à en tirer avantage. Il trouve une audience là où ce voisinage est ressenti comme difficile. Et l'insécurité, phénomène propre aux villes, aux entassements humains — et non pas phénomène propre à l'origine sociale des gens, — permet une exploitation sans vergogne. »

Il affirme : « Il y a très peu d'excès racistes en France. Il y a des minorités racistes mais elles débordent rarement sur la nation entière... »

La France, dit le président, « *est un pays qui absorbe. Il absorbe tout. Et de ce qu'il absorbe il fait quelque chose d'original. Une catalyse, c'est toujours extraordinaire. Vous savez, moi, je ne m'inquiète pas du tout des apports extérieurs de popuations, je n'ai pas du tout l'impression que va s'échapper je ne sais quelle valeur — d'ailleurs vague — qui serait « l'âme française ». L'âme française, elle est faire de ça aussi, de ces apports, et c'est très bien. Elle a une force en tant que telle qui fait que les autres se fondent en elle, très vite. Je sais qu'on dit que c'et vrai pour des voisins comme les Italiens, les Espagnols, les Portugais, mais que ce n'est pas vrai des autres. Nous n'avons pas, en effet, de problèmes avec cette immigration-là, la plus nombreuse. On n'y pense même pas. Mais on dit : « les Nord-Africains, » les Maghrébins, c'est autre chose (...) ». C'est peut-être autre autre chose, ça sera plus lent, mais je ne vois pas pourquoi le même processus ne se produirait pas. Il y a, c'est évident, des faits de civilisation, de religion, de mentalité, qui retardent la fusion, l'absorption. Mais elle est inéluctable. C'est pour cela que je ne m'effraie pas du tout. C'est normal, pour les Portugais, que l'intégration aille aussi vite : ça fait des siècles, et même des millénaires, qu'on se fréquente. Il y a eu mille frottements. Nos langues ont la même origine romane. Et puis nous avons la même tradition religieuse. Pour les Arabes, il faudra peut-être une ou deux générations de plus ; mais ce n'est pas dramatique, par rapport à la suite des temps.* »

VINGT-TROIS ASSASSINATS DU GAL DEPUIS 1984 AU PAYS BASQUE FRANÇAIS

Les « bavures ordinaires » de truands au rabais

Un membre présumé du GAL (Groupe antiterroriste de libération), Alain Domenge, vingt-six ans, a été condamné, le mercredi 5 mars, à trois ans de prison ferme pour tentative d'évasion par le tribunal de grande instance de Pau.

Repéré pour avoir participé à une tentative d'attentat conte un artisan de Saint-Jean-Pied-de-Port, il avait tenté de s'évader le 1er février 1985.

D'autre part, l'organisation clandestine Iparretarrak a revendiqué les cinq attentats commis dans la nuit du 2 au 3 mars, et annonce la poursuite de la *« lutte armée »* pour l'indépendance du Pays basque.

Ces attentats faisaient suite à la double « bavure » meurtrière du GAL, qui a coûté la vie, le 17 février, à une adolescente et à un berger de soixante ans. Ces deux meurtres portent à vingt-trois le nombre des victimes du GAL depuis deux ans.

De notre envoyé spécial

Bayonne. — Cinq bombes, au même instant, dans la nuit : à cette réplique-là, nul ne s'attendait. La sale guerre, ici, était devenue comme une sale habitude. De fusillade en mitraillage, le Pays basque somnolait en attendant la « saison » touristique sacro-sainte, qui ne s'annonce pas trop mal. Greffiers obligés du carnage, policiers, magistrats et observateurs entretenaient leur sanglante comptabilité : en deux ans, les tueurs du GAL (Groupe antiterroriste de libération) ont laissé derrière eux vingt-trois cadavres, dont huit complètement étrangers à la question basque.

Nul ne supposait donc que le meurtre, le 17 février, de Catherine Brion, seize ans, et de Cristobal Machicote, berger, soixante ans, déclencherait en retour une « nuit bleue » des nationalistes basques français d'Iparretarrak. Ce double meurtre, après tout, était une bavure ordinaire. Tout autant que l'assassinat, le 1er janvier 1984, d'un employé de la SNCF, Jean-Pierre Leiba, ou, le 29 mars 1985, d'un paisible étudiant, Benoît Pécastaing, seulement coupable de s'être attardé dans un bar fréquenté par des réfugiés espagnols.

Une bavure si ordinaire ! Ce soir-là, Catherine Brion, étudiante parisienne en mal de retour à la terre, et Cristobal Machicote s'en vont, dans le petit village de Bidarray, soigner les brebis. Sur un chemin creux, des tueurs embusqués — deux ? — s'apprêtent à repartir, après avoir guetté en vain, tout l'après-midi, le retour d'un réfugié espagnol qui habite une maison voisine.

Des villageois, dans la journée, ont pourtant repéré le manège des tueurs. A plusieurs reprises, la voiture, immatriculée en Espagne, a traversé le village. Mais nul ne s'en est inquiété, derrière les murs blancs. Parents et proches des réfugiés traversent couramment la frontière pour leur apporter des vivres. Dans ces villages frontaliers, on est habitué au manège des contrebandiers et des passeurs, et le mutisme est une règle de bon voisinage.

Donc, le carnage. Les tueurs bredouilles déchargent leurs armes sur la 2 CV. Le berger et l'adolescente meurent sur le coup et on leur fait un bel enterrement. Sans ministre. Sans préfet. Sans même un vague attaché de sous-préfecture. Pas davantage que Jean-Pierre Leiba ou Benoît Pécastaing, ces deux-là n'auront eu droit à la compassion de la République. La guerre sale.

Des bavures devenues ordinaires depuis que les succès policiers contre le GAL — trente arrestations — ont obligé les commanditaires des assassinats à recruter des truands au rabais, « rouleurs de mécaniques » de bars de la zone. Fini le temps des « contrats » précis, visant des dirigeants d'ETA dûment identifiés, passés à des « professionnels » marseillais ou bordelais. Pour quelques dizaines de milliers de francs, le GAL recrute aujourd'hui des demi-sel qui oublient leur blouson dans leur chambre d'hôtel, avec leurs papiers d'identité, et s'enfuient à pied après les fusillades.

Le « front unique »

Après ce double meurtre, on s'attendait, bien sûr, aux inévitables — et à peu de choses près, interchangeables — communiqués indignés, dont la classe politique locale, comme un seul homme, ponctue chaque flambée de violence en pays basque. On s'attendait à quelques jours d'ébullition parmi les *abertzale* (patriotes), militants, côté français, de la cause basque. Eventuellement, à une riposte de l'ETA, là-bas, à Vitoria ou Bilbao, mais guère plus. De cette guerre que se livrent l'ETA et certains services de police espagnols, — commanditaires probables du GAL en dépit de leurs dénégations — des deux côtés de la Bidassoa, les clandestins français d'Iparretarrak étaient toujours restés à l'écart.

Les quelque huit cents réfugiés espagnols de l'ETA eux-mêmes, souhaitant préserver leur « sanctuaire » du Pays basque nord, ne cachent pas leurs réticences à voir le « petit frère » d'Iparretarrak troubler ce sanctuaire. Pour la première fois, aussi nettement, ils l'ont même publiquement exprimé voici quelques semaines, dans un communiqué — en langue basque, il faut bien laver son linge sale entre soi — qui estime que les attentats d'Iparretarrak *« portent préjudice, non seulement aux réfugiés, mais à toute la lutte du Pays basque nord »*.

Cette stratégie du « front unique » au Sud, ce refus de l'ETA de voir s'ouvrir un deuxième front en France, se justifient d'abord tout naturellement par l'écrasante disparité démographique : près de trois millions de Basques, au total, dont à peine deux cent cinquante mille en France. De l'autre côté de la Bidassoa, en revanche, les scores respectifs des trois principaux partis favorables à l'autodétermination, qui rassemblent environ les deux tiers des suffrages de la province, rendent les conditions radicalement différentes.

Une « bravade »

Survenant quelques semaines après cette première remontrance officielle de leurs aînés espagnols, la nuit bleue d'Iparretarrak apparaît comme une bravade au « grand frère ». Pour la première fois, les poseurs de bombes français font, tout à fait explicitement, référence, dans leur tract de revendication, aux *« sinistres meurtriers »* du GAL. Et les victimes des attentats se comptent exclusivement parmi les *« complices »* de ce dernier.

« Ancien membre de l'OAS, barbouze du SAC » : voilà pour M. Simon Elicetche, ancien joueur de pelote basque et qui avait le tort de ne pas cacher ses opinions antinationalistes. Sa porte a été soufflée par une bombe. *« Flics de tous acabits, bienveillants à l'égard du GAL » :* voilà pour les deux policiers dont les véhicules personnels ont été visés.

Enfin, *« les notables politiques qui se livrent à des déclarations ignominieuses justifiant quasiment les attentats du GAL » :* voilà pour M. Jean-Pierre Destrade, député (PS) et pour le RPR, dont les permanences ont subi des dégâts. *« S'en prendre au PS, ici, alors qu'en Espagne nous ne l'avons jamais osé, quel saut dans le vide ! »*, s'indigne un réfugié espagnol.

Ces attentats surviennent enfin à moins de deux semaines d'un scrutin où la branche légaliste du mouvement présente, sous le sigle EMA (Ezkerreko muguimendu abertzalea), des listes aux élections législatives et régionales. EMA, qui se refuse à condamner ces attentats, se trouve ainsi placé dans une situation pour le moins ambiguë. M. Destrade n'a pas manqué de l'exploiter en accusant ouvertement EMA d'être à l'origine des attentats. Deux jours plus tard, EMA assignait en diffamation le député socialiste devant le tribunal correctionnel de Bayonne. Mais l'ambiguïté des positions d'EMA, dont plusieurs des membres interpellés d'Iparretarrak étaient adhérents « à titre individuel », ne se dissipera sans doute pas par la voie judiciaire.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

AU BAR BATXOKI

« Nous avions notre train à 21 h 25 : il a donc fallu tirer... »

De notre correspondant

Bayonne. — Le Groupe antiterroriste de libération (GAL) ne fait plus recette. Les succès de la police judiciaire, le courage des passants, qui n'hésitent pas à poursuivre les assassins en fuite, vingt-deux tueurs à juger aujourd'hui en prison : les commanditaires espagnols ont du mal à recruter. Les truands français et les anciens de l'OAS et du SAC qui composaient, depuis 1975, l'essentiel des commandos anti-basques refusent aujourd'hui les contrats qui leur sont proposés.

Il faut aller loin pour trouver des vocations, là où la nouvelle des échecs successifs du GAL n'est pas encore parvenue. Les *« pistoleros »* qui ont fait feu, le 8 février à Bayonne, puis, cinq jours plus tard, à Saint-Jean-de-Luz, étaient des Portugais. Ainsi, par exemple, Paolo Figuereido. Né en Angola il y a vingt-six ans, style parachutiste, cheveux ras, il ne s'explique toujours pas sa présence à la prison de Gradignan : *« L'homme qui m'a contacté, moi et mes trois copains, nous a bien assuré qu'il s'agissait d'une mission semi-officielle, et que la police française fermerait les yeux. Il ne s'agissait alors que d'enlever des individus dangereux. C'est seulement quelques heures avant de réaliser le contrat qu'on nous a dit qu'il fallait tuer. Nous avions traversé toute l'Espagne. Il était difficile de reculer. »*

Pourtant, Paolo Figuereido et ses amis reculent : dans le bar désigné par leur « contact » de Bayonne, trop de femmes et d'enfants. Ils reviennent donc bredouilles vers leur commanditaire de Saint-Sébastien, *« Ils nous a traités de maricones* [pédérastes], racontent-ils au juge d'instruction de Bayonne. *Finalement, on a accepté de repartir le lendemain soir. Au bar Batxoki, il y avait aussi une femme et des fillettes. On a attendu qu'elles s'en aillent. Mais l'heure tournait, et nous avions notre train à 21 h 25. Il a donc fallu tirer... »*

Bilan : six blessés, dont la veuve d'un réfugié basque, Juan Otegui, tué par le GAL six mois plus tôt, et sa fille âgée de quatre ans.

Le 13 février, ils récidivent à Saint-Jean-de-Luz. Pas tous, car l'un des membres du commando a « craqué ». Paolo Figuereido rentre d'abord seul dans le Bar de la Consolation pour s'assurer de la présence de leur cible. Puis il revient quelques instants plus tard avec ses deux complices, mais lui reste alors à la porte, en couverture. Quand, 2 kilomètres plus loin, près de la gare, des policiers l'interceptent, il ne tente même pas de s'enfuir.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

QU'ELLES soient régionales, et que tout le monde s'en moque, ou qu'elles soient législatives et suscitent des flots de paroles et d'images, ces élections sont également déloyales. Car on peut qualifier de déloyal un scrutin dont l'enjeu n'est pas clairement défini. En particulier dans des départements à forte représentation parlementaire, tels que les Alpes-Maritimes (9 sièges), les Bouches-du-Rhône (16), la Loire-Atlantique (10), les Yvelines (12) ou le Nord (24).

Avec le scrutin d'arrondissement (une circonscription : un élu, plus rarement une...), l'électeur sait à quoi s'en tenir. Ou du moins il sait à qui sa voix profite directement. Il la donne (ou il la refuse) à un homme et à une idée (aussi appelée étiquette). Il sait pour quoi il vote, et pour qui.

Le scrutin de liste ne permet pas cela. Il affiche l'idée au détriment de la personne, de ceux qui seront chargés de la faire vivre. Plus précisément, encore que sans le dire, un tel scrutin présente, pour chacune des listes, quelle qu'en soit la couleur, trois catégories de candidats : les élus d'avance, les battus certains et les *« p'têt ben qu'oui, p'têt bien qu'non »*. De sorte que, le 16 mars, les Français ne sont appelés à désigner que cette dernière catégorie. C'est ce qui avait permis au *Nouvel Observateur* du 14 février de donner la liste des *« 448 députés déjà élus »*, sans grand risque d'erreur. Mais combien d'électeurs sauront que leur suffrage concerne beaucoup moins la tête de liste (en général connue d'eux et qui peut déterminer leur choix) que le troisième ou le quatrième de cette liste, dont ils ne sauront peut-être rien, ce qui peut en avantager certains... Et comme l'élection de celui-là, l'obscur troisième ou quatrième, peut dépendre d'une poignée de voix, l'électeur ne se prononce que dans les marges. C'est le fusil à tirer dans les coins.

Ces remarques n'ont pas grande importance et ne sauraient avoir le moindre effet. Tel n'est d'ailleurs pas leur but. Mais ce n'est pas un scrutin satisfaisant que celui qui n'est pas d'une transparence absolue ; que celui où une vedette permet de « tirer une liste » — selon l'élégante expression en vigueur — sur laquelle figurent parfois des gens dont à aucun prix on n'aurait voulu l'élection et dont on se trouvera, tout penaud, l'électeur involontaire.

∴

LES Belges, paraît-il, se passionnent pour les élections qui ont lieu dans leur prolongement méridional. Selon l'hebdomadaire bruxellois *Pourquoi pas ?*, ils connaissent sur le bout des doigts la géographie électorale française et ses vedettes. Ils voteraient même, affirment les sondages, massivement pour le PS, s'ils étaient consultés. Curieux. Quand ils le sont, ils maintiennent leur propre PS à l'écart des affaires de l'Etat. La campagne officielle organisée à la télévision leur permettra de parfaire leurs connaissances. Les acteurs en sont parfois... gauches, d'autres à l'aise à l'excès, d'aucuns exaspèrent, certains émeuvent ; le tout forme une rassurante image du pays français. On peut en rire, ou s'en dire lassé, mais c'est un merveilleux, un réjouissant spectacle démocratique que se donnent à eux-mêmes les Français.

L'art console de la guerre, le palais des infortunes militaires ; y compris de ne pouvoir s'y lancer qu'avec mesure. S'il ne s'exalte pas dans la guerre, le monarque s'épanouit dans les bâtiments. Au point d'encourir la critique, tant financière qu'esthétique. La première est évidemment la plus facile à balayer. Si l'on avait attendu la prospérité générale pour élever des palais, pour édifier ce qui marque la succession des époques, des styles et de la pensée, l'Hexagone serait peuplé de cahutes, de parkings et de supermarchés ! Ce qui se nomme art, faute d'un terme moins vague, s'est toujours développé au détriment de l'utile, et parfois même du nécessaire. Mais, aujourd'hui ni hier, on ne connaît les excès de Louis XIV qui, en 1685, dépensa pour ses bâtiments la moitié du produit de la taille. Etant précisé que, cette année-là, le plus gros de Versailles est déjà accompli puisque le roi s'y est installé trois ans auparavant.

La critique touchant à l'esthétique est plus embarrassante et, de fait, chacun s'y empêtre. Il n'y a pas de plus vieille bataille, dans l'ordre de l'esprit, que celle de l'art et du goût. Du jour où l'homme s'est mis à créer de l'inutile, strictement parlant ; du jour où, se saisissant d'un brandon éteint, il en a barbouillé un flanc de rocher, pour l'orner, reproduire ou relater, un autre homme s'est penché sur ce rocher... et créa le critique. L'envol était pris d'un dialogue de semi-sourds qui ne prendra fin qu'avec le dernier humain.

Goûts

A-T-ON jamais écrit un livre intitulé *les Batailles du goût ?* Sinon, il faudrait songer à un tel ouvrage qui, partant des origines, recenserait, sur ce thème, les querelles, batailles, discussions, bagarres, débats, empoignades, disputes, controverses, différends, polémiques, guerres et tempêtes (1) qui ont jalonné l'histoire de la création. Ainsi connaîtrait-on davantage que les grands classiques du genre : les Anciens et les Modernes, Hernani, les Bouffons, etc., tout cela, prétendument, au nom du bon goût.

C'est encore le bon goût qui est mis en avant dans les procès qui sont lancés — au propre comme au figuré — contre François Mitterrand pour sa politique architecturale.

Sur ce point, beaucoup seraient surpris d'apprendre que, parmi les modèles que paraît se donner François Mitterrand, Napoléon III figure au premier rang. Le président cite trop volontiers le prince-président comme le plus grand bâtisseur qu'ait connu Paris, pour ne pas envier ce qu'il ordonna et laissa. Il est à ce propos significatif que François Mitterrand ait choisi de reprendre, pour l'achever, une entreprise commencée sous Napoléon III, mais qu'il abandonna : les fouilles de la cour Carrée du Louvre, conduites par Berty en 1866, mais qui remblaya ce qu'il avait découvert.

Ce n'est pas là-dessus qu'on lui cherchera noise. Dès 1977, bien avant ce tournant du 10 mai où l'on passa « des ténèbres à la lumière », la commission du Vieux Paris avait suggéré la même chose. Les querelles sont ailleurs. La plus récente porte sur cet ensemble de colonnes que Buren avait commencé d'implanter, comme des cheveux sur le crâne d'un chauve, dans l'une des cours — à colonnades... — du Palais-Royal. Ce dessein culturel a été interrompu le 20 février par le tribunal administratif de Paris qui ordonna la suspension des travaux.

Le litige, comme souvent, mêle la politique et l'esthétique. S'y est ajouté le droit, qui complique la situation plus qu'il ne la clarifie. La politique, ça ne vaut pas la peine d'en parler. Comme l'écrivait un bon bourgeois dans le journal qu'il tint durant le siège de Paris en 1870 : *« Il faut que Paris s'occupe toujours de quelque chose, mais jamais pendant longtemps. »*

∴

L'ESTHÉTIQUE est déjà plus embarrassante. Dans le cas particulier, il s'agit d'une affaire de cohabitation entre une bâtisse séculaire et un « ensemble » tout contemporain. Ne serait-on pas tenté d'appliquer le principe énoncé dans la Déclaration des droits de l'homme sur la liberté de chacun qui finit où commence celle d'autrui ? Mais, là encore, il est des cohabitations miraculeuses que rien n'annonçait avant qu'elles ne fussent acquises. Parmi les cohabitations *qui échouent, il en est de deux ordres :* celles que l'on peut interrompre sans dommage (une statue, un vague ornement, une « animation » comme disent certains qui confondent le cirque et l'architecture)... et toutes les autres, qu'il n'est d'autre issue que de détruire ou de garder. C'est le cas des colonnes de Buren qui n'existent que pour être là où l'auteur veut les mettre et pas du tout les dé-mettre. Ce à quoi refusent de se soumettre les deux associations qui ont obtenu une première victoire avec la suspension des travaux.

Celle-ci a été naturellement acquise pour des raisons de procédure, parce que telles ou telles formalités n'avaient pas été respectées. Non moins naturellement, l'affaire a été portée, en appel, devant le Conseil d'Etat. Le Conseil d'Etat, aussi nommé Assemblée du Palais-Royal puisqu'il y siège, craint-il d'avoir à trancher un litige dont la source se situe sous ses fenêtres ? Il y a en effet peu ou pas d'exemples, à l'exception des dossiers d'épuration dont il eut à connaître à la Libération, que le Conseil soit à ce point juge et partie. Une chose est sûre, la Haute Juridiction prend son temps pour se prononcer, plus qu'il n'est d'usage en de pareilles circonstances. Pour parler cru, ça fait jaser.

Ce ne sont là, quoi qu'on pense, que péripéties. Il est sain qu'une ambition culturelle provoque autant de débats que la signature d'un traité, ou le choix d'une alliance. Il est sain, contrairement à ce que raconte on ne sait plus lequel des dirigeants de l'UDF, que l'Etat s'en mêle. Il ne faut pas lire davantage que la table des matières des livres d'histoire pour ignorer que, si l'Etat ne le soutient pas en permanence, l'art s'étiole. Il vaut mieux, de droite ou de gauche, un ministre de la culture bouillonnant, amoureux de son apanage, qu'un fadasse sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, façon André Cornu, triste et régulier symbole de l'intérêt que la IVe République portait à la culture. Si c'est là l'ambition de la droite, sous la réserve qu'il faille la prendre au sérieux, qu'on le dise tout de suite.

(1) La liste n'est pas limitative.

LOISIRS

Virage alpin

Station godille des années 70, Courchevel se met à l'heure des sports de glisse. En prenant des airs de village suisse. En restant un rendez-vous international « branché ».


SERRAILLER/RAPHO

LA dernière trouvaille des promoteurs immobiliers pour vendre des appartements à la montagne ? C'est le studio-cabine version alpine de la maison de poupée et de la boîte à sardines réunies. Comme le prix du mètre carré construit en altitude augmentait de façon vertigineuse, ils n'ont pas eu d'autre solution, pour limiter les coûts, que réduire les surfaces. Mais ces clapiers des neiges ne déchaînent pas l'enthousiasme des investisseurs. L'idée de passer une semaine aux sports d'hiver à quatre dans 20 m² n'a rien, à vrai dire, d'exaltant. Bref, l'immobilier alpin a connu des jours meilleurs. Pourtant, un promoteur de la région de Moutiers a le sourire : André Fenestraz, qui bâtit dans le luxe.

Pendant que ses confrères cherchent désespéremment à comprimer espace et prix, il vient de lancer un programme de grand standing : douze châlets de 150 à 500 m² à 2,5 millions de F minimum. Et il a déjà des clients.

A Courchevel, on raconte l'anecdote avec une certaine fierté. Manière de dire qu'en dépit des aléas la station est toujours la « locomotive » des sports d'hiver français. Le Saint-Tropez des neiges.

Née à la libération pour favoriser le tourisme social, Courchevel est en fait devenue, par une dérive extravagante, la concurrente des grandes stations internationales suisses et autrichiennes. Un « repaire » pour milliardaires et vedettes. Avec son altiport. Avec sa collection d'hôtels quatre étoiles. Point de passage obligé de l'hiver snob. Les gens « dans le coup » ont forcément goûté à la cuisine (excellente) de Michel Rochedy au Chabichou et ont forcément passé une soirée russe dans la Bergerie d'Henry Sauvanet. Mais les gens « dans le coup », qui utilisent plus les guides gastronomiques que les plans des pistes pour orienter leurs pas, ne sont pas vraiment « branchés », et encore moins « câblés ». Affaire de génération.

En retard d'une glisse

Station-vedette des années 60/70, Courchevel risquait donc d'être la station ringarde des années 80. Avec son architecture « Juan-les-Pins », elle n'avait plus le look. Et avec ses pistes trop bien préparées, elle était en retard d'une glisse. Il fallait réagir.

Ancien pilote de chasse, le guide chamoniard Roger Toussaint a donné le signal en transformant son hôtel tout béton, le Bellecote, en un douillet chalet suisse où il collectionne des trésors « brocantés » à travers le monde. A la Caravelle, Jean-Louis Brochard a opté pour la carte tonique en installant squash, piscine et salle de musculation sous les boiseries de pin clair. Quand à Jean Bouvachon, il a plutôt fait confiance au talent culinaire de son fils pour donner une nouvelle jeunesse aux Airelles. Bref, insensiblement, l'ambiance de la station, qui assure son remplissage à 80 % par les hôtels, change. Les efforts d'amménagement de la circulation et des commerces y contribuent beaucoup, avec le recours systématique à des animations s'adressant aux hivernants et aux touristes.

Reste l'étiquette de ski facile qui était un « plus » à l'époque de l'explosion des sports d'hiver, mais qui est un « moins » désormais.

Toute la philosophie du service des pistes mis en place à partir de 1954 par Emile Allais, puis développée successivement par Jean Catelain et Jean-Pierre Pecchio, repose sur un travail systématiquement de la neige, destiné à assurer le plus grand confort possible de glisse aux skieurs. *« On nous reproche de raser les bases,* dit Jean Catelain, *mais les statistiques montrent que les gens utilisent très peu les pistes non entretenues ! »* Au cœur de l'hiver, les cinquante-quatre engins dament donc sans relâche, puis brisent la croûte glacée le printemps venu. On vient du monde entier s'inspirer des techniques mises au point ici.

Les avantages du travail de préparation des pistes en été (remodelage au bulldozer, cassage des cailloux, engazonnement) sont inconstestables l'hiver venu. Surtout en début de saison, lorsque l'enneigement est insuffisant (six fois sur les quinze dernières années). La production de neige artificielle — qui a coûté 4 millions de francs en 1983 aux exploitants départementaux des remontées, — sur quelques 40 hectares de piste accédant à Courchevel 1850 accentue encore ce confort.

Les pistes « noires » — Chanrossa, les Suisses, les couloirs de la Saulire, l'Epaule de la Vizelles, les Jockeys, la Jean-Blanc, les Marmottes — sont cependant en quantité insuffisantes pour les amateurs de sensations fortes. L'équipement du vallon des Avals, qui est accessible en ski de printemps, permettrait de palier cet inconvénient en ouvrant une éventuelle possibilité de liaison avec Pralognan. *« Malheureusement, il faudrait pénétrer légèrement dans le parc de la Vanoise. L'environnement a donc mis son veto, alors que les autres administrations étaient favorables »*, regrette Noël Pachod, premier adjoint au maire.

Les possibilités de développement les plus naturelles apparaissent donc sur la vallée des Allues avec l'équipement à moyen terme de l'aiguille du Vallon et du mont de la Chambre, qui démultiplierait les possibilités de la Saulire.

En attendant ces réalisations, le meilleur atout de Courchevel reste les possibilités de liaison hors piste (1) avec les domaines de Méribel et des Ménuires-Val-Thorens, qui sont exceptionnelles à partir du mois de mars.

ALAIN GIRAUDO.

(1) *Formule « Ski de printemps »* sept jours, de 1 190 F à 2 950 F. Renseignements : Office du tourisme, tél. 79-08-00-29.

Neige confort

Pour l'hiver 1986-1987, les fabricants de matériels font appel à une technologie de pointe.

RIEN de fondamental ne changera pour l'hiver 1986-1987 dans le matériel des skieurs. Ils évolueront sur les mêmes spatules, ils seront retenus par des fixations identiques et les chaussures ne connaîtront que de rares évolutions. Le Salon international des articles et de la mode sports d'hiver (SIG), qui s'est tenu à Grenoble du 2 au 5 mars, n'aura cette année encore pas révélé de grandes innovations. Il traduit par contre un mouvement général de sophistication et de technicité de plus en plus grandes du matériel livré aux skieurs. Fruits de la compétition et des recherches menées dans les laboratoires, les skis comme les chaussures tendent à devenir des produits de haute technologie.

Ainsi, dans ses spatules, la firme Dynastar introduit des structures et des systèmes répondant à presque toutes les exigences des skieurs : le *« contact-système »* permet d'éliminer les vibrations du ski, l'*« airflo-système »* évite les battements des spatules souples, la mousse acrylique assure la légèreté et la vivacité, le Revlar donne plus de confort, une semelle à haut poids moléculaire permet une meilleure glisse. Enfin, pour rendre les skis plus maniables, dociles et agréables, la préparation *« micron-finish »* comprend une série d'opérations de ponçage des semelles, un affûtage différencié des carres entre le talon, le patin et la spatule, enfin le traitement chimique de la semelle.

Dynamic est tout aussi exigeant pour ses produits comme son nouveau *« ski Prodige VR 35 »*, résultat d'un cocktail tonique qui associe la fibre Revlar pour la résistance, la fibre de carbone pour la légèreté, les carres élastiques pour la précision, et utilise comme structure porteuse du ski la boîte de torsion qui donne accrochage et vivacité et le système Tubular pour assurer le meilleur contact possible ski-neige.

Tous les fabricants (1) font, à l'initiative de Rossignol, la chasse aux vibrations internes du ski, qui nuisent à son accrochage et aux vibrations affectant la tenue du ski dans les courbes. Dans ce domaine, notamment, Rossignol conserve une avance technologique confortable.

En dehors du système italien Nava qui enserre un chausson dans lequel viennent s'installer confortablement le pied et le bas de la jambe, avec une tige rigide, les fixations de sécurité ont très peu évolué depuis quatre ou cinq ans. Les énormes investissements qu'exige la mise au point de nouveaux produits expliquent probablement cet attentisme. Mais l'offensive toute récente de la Nava pourrait susciter d'autres vocations inventives, affirme-t-on chez le français Salomon comme chez l'autrichien Tyrolia. Quant à la fixation électronique apparue chez Marker au début des années 80, elle n'a toujours pas été commercialisée.

La chaussure de ski devient à son tour de plus en plus technique et fait appel à des innovations souvent audacieuses. Première constatation : 80 % désormais des chaussures vendues sont à entrée arrière, ce qui assure un confort très supérieur au détriment toutefois de la précision du déplacement à ski. Cela explique d'ailleurs que les athlètes de haut niveau — à l'exception du Luxembourgeois Marc Girardelli — n'aient pas pour l'instant adopté ce type de structure, préférant entrer dans leurs chaussures... par le haut.

Nordica, qui affirme n'avoir jamais investi autant de ressources et de capital technique pour créer sa collection 1986-1987 de chaussures, lance sur le marché un système très sophistiqué de positionnement du pied dans la coque. A l'aide d'une petite pompe intégrée à la chaussure, de l'air est introduit dans deux valves qui se gonflent pour envelopper le plus complètement possible la zone de la cheville et de l'avant-pied. Ce dispositif assure d'autre part une meilleure isolation thermique du pied, qui repose dans un chausson anatomique doublé en laine d'agneau et velours côtelé.

Gain de poids spectaculaire

Lors du Salon de Grenoble de 1985, Trappeur avait lancé la première chaussure de ski en carbone qui permettait un gain de poids spectaculaire (moins 20 %) et une qualité technique supérieure. La firme iséroise fait cette année bénéficier un plus grand nombre de modèles des avantages du carbone mais, surtout, Trappeur innove sur le plan de la sécurité en intégrant dans l'un de ses modèles le système Recco, qui permet de détecter beaucoup plus facilement les skieurs ensevelis par une avalanche.

L'antenne Recco placée dans la chaussure agit, en effet, comme un réflecteur lorsqu'elle est touchée par des ondes émises par les radars dont sont équipés un grand nombre de services de secours.

Le même souci a présidé, chez K-Way, lors de la création de sa nouvelle combinaison de ski. Celle-ci se détecte sous la neige grâce à un réflecteur radar placé sur la jambe gauche. La combinaison dispose également d'un *« bip »* qui a la forme et le format d'un paquet de cigarettes et qui émet des sons détectables à l'oreille jusqu'à 1,50 mètre sous la neige ; ce *« bip »* se déclenche d'autre part manuellement ou automatiquement dans l'obscurité par cellule photo-électrique. Les fabricants de matériel de sports d'hiver devraient rapidement généraliser dans leurs produits ces systèmes de sécurité fort utiles pour les amateurs de ski hors piste, de plus en plus nombreux.

Les lunettes constituent aussi l'un des éléments importants de l'équipement du skieur. La société Carrera affirme avoir mis au point un procédé infaillible pour skier à l'aise par « jour blanc ». Le nouveau confort visuel par mauvais temps est assuré grâce à la combinaison de deux filtres de couleurs différentes. La suppression de l'effet « lumière blanche » serait permise grâce à l'absorption des ondes courtes de la lumière visible.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Pour la saison 1986-1987, un ski de haut de gamme sera vendu 2 000 à 2 200 francs. Mais certains « orfèvres du ski » proposent des spatules à plus de 3 000 F, comme l'Espace Kevlar Carbon de la société Lacroix, déjà baptisé la « Rolls Royce des neiges » (3 000 F). Les très bonnes chaussures feront... l'hiver prochain un « grand pas en avant » pour atteindre une moyenne de 1 500 F. En effet, leur réalisation nécessite des opérations nombreuses et coûteuses de montage et d'installation d'une multitude de câbles, valves, tuyauteries... Quant à la fixation, son prix restera assez stable, mais il faudra compter entre 600 et 800 F pour un bon dispositif de sécurité.

هكذا من الأصل

*P*artir

Au pays des Indiens

Huit jours au Canada. Une expédition en canot sur un chapelet de lacs. Chaque soir, bivouac sur la plage. Rapides, parois rocheuses et oiseaux garantis. Les joies de l'« eau blanche » au bout du monde. Prix : 5 550 F.

● **Voyages Wasteels, 46, rue Berger, 75001 Paris, tél. 45-08-00-81.**

Chine traditionnelle

Canton, Hongkong, Shanghai et Pékin. Mais aussi la rivière des Perles, le jardin du mandarin Yu, la Cité interdite, la Grande Muraille et les tombeaux des Mings. Douze jours en Chine. Prix : 12 950 F.

● **Catalogue Kuoni, chez toutes les agences de voyage.**

Rio à la carte

Départ tous les vendredis sur Varig ou Air-France. Une fois à Rio, on grimpe sur le Pain de Sucre, on visite le jardin botanique ou le Musée des beaux-arts. Sans oublier, bien sûr, les plages. Prix : 7 450 F. Ce prix comprend le transport, l'hôtel (neuf nuits) et le petit déjeuner ainsi que les transferts.

● **Varig, 27, avenue des Champs-Elysées, tél. 47-23-55-44.**

Rendez-vous à Essendilene

Moins connu que le Hoggar, le Tassili N'ajjer offre une grande variété de paysages : forêts de pierres sculptées par l'érosion et canyons profonds. Les célèbres peintures rupestres de Jabbaren attendent le visiteur. On vit au rythme simple des nomades. On voyage à pied ou à dos de chameaux. Au bout du neuvième jour on atteint Essendilene. Prix : 9 400 francs.

● **Club Aventure, 122, rue d'Assas, 75006 Paris, tél. 46-34-22-60.**

Sentiers crétois

L'île du roi Minos est dominée par le mont Ida, où le Minotaure conversait avec Zeus... Mais la Crète, c'est aussi ces vieux bastions romains, vénitiens et byzantins qui ont nom : Héraklion, Rethymnon, Chania et Lissos. Quinze jours : 7 600 F.

● **Explorator, 16, place de la Madeleine, 75008 Paris, Tél. 42-66-66-24.**

Cap sur l'Irlande

Dublin mais aussi Galway, les falaises de Moher, Killarney, la trouée de Dunloe, Killorglin, Sneem et ses maisons peintes, Kenmare avec ses courants chauds du Gulf Stream. Bref, l'Irlande. Neuf jours. Prix : 7 635 F.

● **SIP Voyages, 1, rue Garancière, 75006 Paris, tél. 43-29-56-70.**

Pâques à Windsor

Hoverspeed a mis au point pour le week-end de Pâques un forfait séjour en château-hôtel. Il s'agit du prestigieux Oakley Court, situé à Windsor. Autour de la belle demeure victorienne, il existe de nombreuses possibilités d'excursions (Londres, par exemple, est à trente minutes). Du vendredi 28 mars au lundi 1er avril. Prix : 4 000 F pour deux personnes.

● **Hoverspeed, 4, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 42-60-36-48.**

Cimaises pour un week-end

Oublier le quotidien en compagnie de Goya, Rembrandt, Turner et Vermeer. Voyages de France et d'outre-mer propose pour chaque fin de semaine de visiter un musée. Berlin (5 450 F), Amsterdam (4 700 F), Istanbul (5 000 F), Leningrad (5 250 F), Madrid (4 600 F), Venise (5 300 F), Vienne (5 650 F) et Prague (4 900 F). De beaux week-ends.

● **Voyages de France et d'outre-mer, 13, rue Auber, 75009 Paris, tél. 47-23-31-19.**

Défi à Mickey et à Astérix

Le Jardin d'acclimatation à la recherche d'une nouvelle image de marque.



MICHAUD/RAPHO

AVEC 1 700 000 entrées en 1985, le Jardin d'acclimatation est le premier parc de loisirs français. Mais avec cette cascade de projets d'ouvertures de parcs d'attractions aux quatre coins de la région Ile-de-France, le jardin du bois de Boulogne est aujourd'hui un peu oublié.

Menacé même dans les prochaines années car la concurrence sera sévère. Ici 20 hectares. Là-bas, à Cergy-Pontoise, 60 hectares pour accueillir « les contes et légendes français » ; à Plailly, près de Senlis, 200 hectares réservés à Astérix ; et à Marne-la-Vallée, 250 hectares pour loger Mickey, Donald, Pluto et leurs amis. Pour faire face à ces mastodontes, dévoreurs de badauds et de visiteurs, M. Jean Use, le nouveau responsable du Jardin d'acclimatation, a de nombreux projets.

Ainsi les jeux et les attractions dispersés à travers le jardin tenteront désormais d'être plus éducatifs. Les petits citadins découvriront le monde agricole de demain. La ferme miniature sera aménagée à cet effet. Des expositions seront organisées pour présenter, par exemple, les dernières découvertes en matière d'évolution génétique.

La nouvelle piste autoroutière, qui donne l'occasion aux jeunes adeptes des mini-motos d'apprendre à conduire, développera l'éducation de la sécurité.

A plus long terme, le jardin retrouvera une vocation de parc. Le visiteur admirera des collections de plantes et de fleurs. Un parc japonais sera dessiné et un jardin aquatique unique en Europe trouvera place non loin du petit train.

Enfin on pourra, excellente initiative, suivre des cours sur les plantes médicinales et, ainsi, renouveler ses connaissances sur l'herboristerie. Jean-Jacques pas mort.

Accueil

Mais, vingtième siècle oblige, la carte maîtresse de M. Use semble bien être le rôle d'accueil que le jardin jouera dans les prochaines années. Pour les participants à un séminaire mais aussi pour certains exposants aux Salons ouverts au CNIT, à la porte Maillot ou à la porte de Versailles, qui voudront personnaliser et rendre plus agréables leurs réceptions. A cet effet, l'otarium sera transformé en une salle de réunion.

Que les amoureux du jardin un peu nostalgiques se rassurent. Ces innovations ne troubleront pas sa bonne marche. Il y aura toujours le petit train, la rivière enchantée, le merveilleux village d'Astérix, la grande maison de poupées, le village des automates, le guignol, les glaces déformantes, la grande volière et plus d'une cinquantaine de manèges. Ce vieux jardin — il a cent vingt-six ans — fait désormais partie de la famille. Il se porte bien. Quel petit Parisien ne se souvient pas d'avoir, un dimanche matin, couru dans ses allées et élimé ses fonds de culotte sur ses toboggans ?

Le village gaulois installé près des guichets d'entrée est aujourd'hui tout un symbole. Le jardin résiste au temps et aux épreuves. La grosse artillerie de banlieue qui prépare la civilisation dite des loisirs ne sera qu'un épisode dans l'histoire de ce parc urbain qui en a vu d'autres. Il est inauguré avec faste le 6 octobre 1860 par l'empereur Napoléon III. Le jardin est dû à l'initiative de la Société d'acclimatation créée au début du dix-neuvième siècle par un groupe de savants passionnés par la génétique animale.

Cette société aspire à « *peupler nos champs, nos forêts et nos rivières d'hôtes nouveaux* ». Elle a donc besoin d'un parc expérimental équipé pour l'élevage d'animaux et la culture des végétaux. Le fantastique aux portes de Paris. En 1867, on y dénombre 110 000 animaux... Trois ans plus tard, pendant le siège de Paris, mammifères, palmipèdes, oiseaux, coqs et poules seront tous abattus par les Parisiens affamés. Repeuplé après la guerre, le Jardin d'acclimatation connaît de nombreuses transformations et accueille des manifestations ethnographiques. Mais la société a des difficultés financières et le jardin tombe peu à peu en ruine.

Acheté, il ne retrouve son lustre passé qu'en 1927. Après la seconde guerre mondiale, il faut, encore, repartir de zéro. En 1952, une nouvelle société obtient la concession du jardin. Désormais, celui-ci ne doit plus faire double emploi avec le zoo de Vincennes. Il devient un parc de promenade et de loisirs de plein air dont les attractions doivent avoir « *un caractère instructif, sportif et familial* ». Depuis, il n'a guère changé. On se souvient encore que, peu de temps après son inauguration, un chroniqueur parisien de l'époque écrivait : « *Je n'entends parler partout que du Jardin d'acclimatation. Il est impossible de trouver un plus joli but de promenade.* »

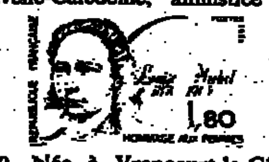
JEAN PERRIN.



PHILATÉLIE n° 1938

Hommage aux femmes...

...par un timbre-poste qui, en guise de symbole, est dédié à la « vierge rouge », Louise Michel (1830-1905), révolutionnaire et héroïne de la Commune de Paris (1871). Elle fut déportée en Nouvelle-Calédonie, amnistiée en



1880. Née à Vroncourt-la-Côte, dans la Haute-Marne. Vente générale le 10 mars (16e/86).

1,80 F, noir, rouge.

Format 36×22 mm. F. 50. Maquette réalisée par Huguette Sainson, gravure de Cécile Guillame. Taille-douce, Périgueux.

Mis en vente anticipée les :

— **8 et 9 mars**, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert à la Maison d'information des femmes, 7, rue du Jura, Paris 13e et au 53, av. d'Iéna, Paris 15e.

— **8 mars**, de 8 h à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, **Paris 1er**; et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, **Paris 7e**, de 10 h à 17 h, au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, **Paris 15e**. Boîtes pour « P.J. ».

Calendrier des manifestations

- ⊙ 69 000 Lyon, forum ass., 11/I*
- ⊙ 62 800 Liévin, stade, 25/I*
- ⊙ 58 000 Nevers, SNCF, 8-9/II*
- ⊙ 58 000 Nevers, SNCF, 14/II*
- ⊙ 75 000 Paris, franco, 17 au 19/II*
- ⊙ 35 000 Rennes, 28/II-2/III*
- ⊙ 39 100 Dôle, temple, 1er/III*
- ⊙ 83 340 Le Duc, musée, 1-2/III*
- ⊙ 68 000 Colmar, Bigot, 3/III*
- ⊙ 21 000 Dijon, expos., 7/III*
- ⊙ 78 400 Châtou, ass. ph., 9/III*
- ⊙ 29 122 Pont-Croix, 13-15/III.
- ⊙ 75 015 Paris, Fr.-H., 14-15/III.
- ⊙ 44 000 Nantes, stade, 19/III.

* *Voir « Bureaux temporaires », le Monde du 9 mars et du 6 juillet 1985.*

● **COMMORES** : une série poste aérienne, de cinq valeurs, souligne le cinquantenaire de l'UTA, 25, 75, 100, 125 et 1 000 F (CFA), sujets divers. Impression offset, par Édila, d'après documents photos.

● **POLYNÉSIE** : série poste de trois valeurs illustrées par des « crustacés ». Crabe violoniste, 18 F ; Bernard l'Hermite, 29 F ; Crabe cocotier, 31 F (CFP). Imprimées en offset, quadrichrome, par Cartor, d'après document local.

« Cité des sciences et...

... de l'industrie-La Villette. — Sa construction a été suspendue en 1973. Puis, à la suite d'une étude approfondie, entre 1978 et 1979, le rapport de M. Maurice Lévy fut approuvé en conseil interministériel, présidé par M. V. Giscard d'Estaing, le 20 décembre 1979. La poursuite de sa réalisation a été également l'avis de M. Mitterrand en 1981. Signalons que le volume de l'un de ses bâtiments seulement est trois fois celui du Centre Pompidou. Vente générale le 17 mars (17e/86).



3,90 F, bleu-gr., gris fcé, bleu, r.

Format 48 × 27 mm. F. 25. Dessiné et gravé par Jacques Gauthier. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

— **14 et 15 mars**, de 14 h à 20 h, au bureau de poste temporaire ouvert à la Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (espace d'accueil général, accès par le métro Porte-de-la-Villette), **Paris-19e**. Oblitération « PJ » ;

— **14 et 15 mars**, de 10 h à 17 h, au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, **Paris-15e**. Boîte pour « PJ » ;

— **14 mars**, de 8 h à 19 h, et **15 mars**, de 8 h à 12 h, à la RP, 52, rue du Louvre, **Paris-1er**, et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, **Paris-7e**. Boîtes pour « PJ ».

ADALBERT VITALYOS.

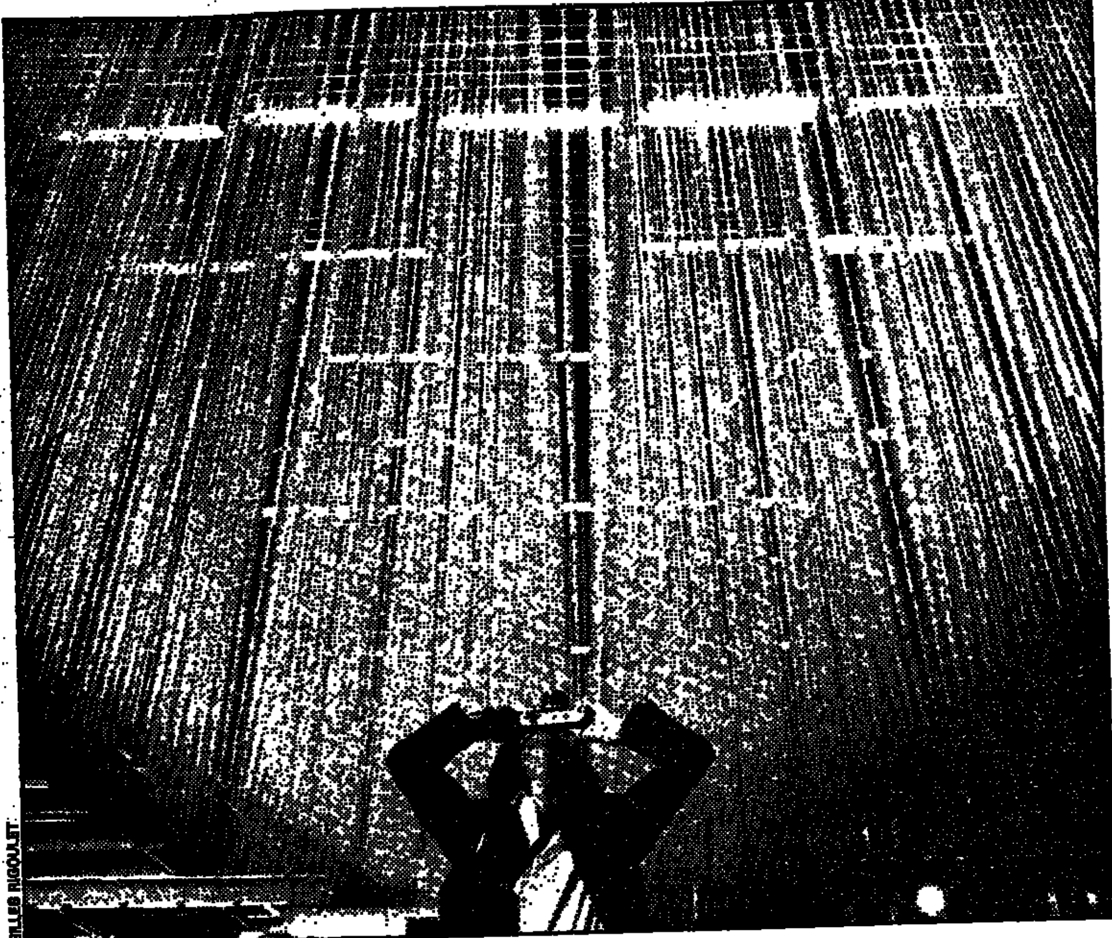






Pour des déclics de choc

Les appareils photo se sont mis à l'heure des puces.



GILLES RIGOULET

IL y a tout juste un an, l'informatique apparaissait dans les appareils photographiques, avec le lancement du Minolta 7 000, premier reflex 24×36 à micro-ordinateur incorporé (*le Monde* du 9 mars 1985). Aujourd'hui cette petite révolution est déjà presque passée dans les habitudes. Minolta a commercialisé un second appareil similaire, le modèle 9 000. Les autres constructeurs se préparent à suivre, et d'abord les deux grands de la photo, Canon et Nikon. Dans quelques semaines, les deux firmes lanceront, l'une le Canon T-90, un reflex à exposition programmable, l'autre le Nikon F-501, un appareil à mise au point pilotée par microprocesseurs.

Le Canon T-90 est un appareil qui, au premier abord, ressemble à tous les reflex modernes. Tout au plus note-t-on la présence d'un gros écran à cristaux liquides sur le capot et l'absence du traditionnel levier d'entraînement de la pellicule, qui est remplacé par un moteur électrique. Mais les conditions d'utilisation du T-90 sont différentes de celles des appareils conventionnels. Quelques touches et une petite molette permettent à l'utilisateur de programmer une technique de prise de vue parmi celles qui sont en mémoire dans le boîtier : sélection de la vitesse et du diaphragme avec affichage des valeurs sur l'écran à cristaux liquides, sélection d'une vitesse qui permettra le réglage automatique du diaphragme (système dit de priorité à la vitesse), sélection d'un diaphragme qui permettra le réglage automatique de la vitesse (système de priorité au diaphragme), choix d'un automatisme total vitesse/diaphragme parmi sept programmés par le constructeur, affichage de la pose longue. Dans tous ces cas, le photographe doit aussi sélectionner un mode de mesure de la lumière parmi trois possibles : mesure dans tout le champ de visée (dite intégrale), mesure sur 13 % de la zone centrale de visée (dite sélective) et mesure sur 3 % seulement de cette zone (dite spot).

Effet spécial

Quel que soit le programme demandé, le travail de l'appareil est suivi dans le viseur grâce à l'affichage des paramètres en service. A partir de ces informations, le photographe peut programmer des corrections, par exemple pour tenir compte d'un grand contraste d'éclairage ou pour créer un effet spécial. Lorsqu'un automatisme à priorité est en service, l'opérateur peut aussi demander un fonctionnement cybernétique ; dans ce cas, les circuits électroniques modifient automatiquement le choix du photographe (par exemple le diaphragme affiché dans l'hypothèse du système de priorité au diaphragme). Cette modification intervient alors si la lumière est trop intense ou trop pauvre pour le réglage préalablement choisi.

L'opérateur peut encore programmer diverses opérations comme la surimpression (possibilité de superposer plusieurs images), la prise de vue à fréquence rapide (jusqu'à 4 ou 5 images par seconde). En utilisant un flash électronique spécifique (le Canon 300 TL), le photographe dispose de cinq nouvelles possibilités d'exposition, dont certaines se combinent avec les programmes du boîtier. En particulier, et pour la première fois, il peut demander à l'appareil de doser à la fois la durée de l'éclair et la vitesse de l'obturateur afin d'équilibrer l'exposition du sujet (par l'éclair) et l'exposition du fond (par la lumière ambiante).

Ce sont ainsi plus d'une centaine de possibilités qu'offre le Canon T-90. Cette performance est obtenue avec deux micro-ordinateurs, l'un travaillant en permanence pour contrôler les fonctions du boîtier, l'autre travaillant durant les prises de vues pour régler l'exposition, en temps réel si nécessaire (par exemple l'exposition pendant la prise de vue au flash). Cette dernière unité traite une grande quantité d'informations avec l'aide d'une mémoire morte de 50 kilo bits et d'une mémoire vive de 1,5 Kbit (1). Le Canon T-90 compte encore d'autres circuits de grande capacité : six circuits LSI (*Large Scale Integration*) et quatre circuits intégrés.

Quatre-vingt-seize cellules

C'est un appareil très différent mais tout aussi complexe que propose Nikon avec le F-501. En ce qui concerne l'exposition, le boîtier est relativement classique, avec un réglage manuel et des réglages automatiques (choix entre plusieurs programmes). Son originalité réside dans le système de mise au point automatique de la distance, qui repose sur un micro-ordinateur constitué essentiellement d'un microprocesseur central disposé dans le boîtier et de microprocesseurs périphériques placés dans les divers objectifs.

Le microprocesseur central (un 8 bits) contrôle toutes les fonctions de l'appareil, et en particulier la mise au point. Il traite les mesures de distance que transmet l'objectif à un analyseur. Celui-ci est constitué de 96 cellules sur lesquelles se forme l'image et qui – nous schématisons – détectent les variations de netteté, cette netteté étant maximale lorsque la mise au point est parfaite. A partir des informations reçues, le microprocesseur détermine le réglage de l'objectif par déplacement motorisé d'un groupe de lentilles.

Parmi les informations nécessaires à ce réglage, certaines sont propres à l'objectif : sa distance focale, le déplacement de ses lentilles... Elles sont communiquées par le microprocesseur de 4 bits intégré à chaque optique. Les appareils Minolta 7000 et 9000, qui sont aussi à mise au point automatique, font appel à une mémoire morte incorporée à chaque objectif pour transmettre ces informations. Mais une mémoire morte – c'est sa caractéristique – ne peut pas être modifiée et ne traite pas de données variables. Le système du Nikon est plus sophistiqué, car le microprocesseur est un élément actif. Ainsi, au fur et à mesure du déplacement des lentilles lors de la mise au point, peut-il transmettre les valeurs de mouvement et permettre son contrôle par le microprocesseur central.

Le microprocesseur permet aussi une action rapide. Ainsi, l'appareil a-t-il été doté d'une mise au point permanente utilisable avec les sujets sportifs : un skieur fonce vers le photographe, le microprocesseur règle la distance au fur et à mesure qu'il se rapproche. De même, avec le flash Nikon SB-20, la mise au point automatique reste possible, y compris dans l'obscurité.

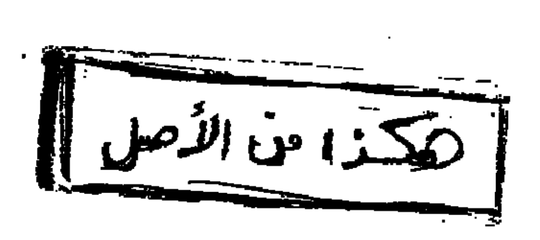
Autre caractéristique originale : le Nikon F-501 conserve la baïonnette des autres boîtiers Nikon. De ce fait, l'automatisme de la mise au point est possible avec presque tous les anciens objectifs : il suffit de fixer sur ces objectifs un convertisseur (le TC-16A) qui est équipé d'un microprocesseur et de commandes.

Outre la mise au point automatique, le Nikon F-501 autorise les réglages manuels et semi-automatiques de la distance. L'appareil offre d'ailleurs bien d'autres possibilités. Chez Nikon, comme chez Canon ou Minolta, la génération des reflex qui voit le jour est destinée à des utilisateurs avertis. Il n'y a pas de dialogue possible avec le micro-ordinateur de l'appareil pour un amateur qui n'en connaît par le langage. Mais nous ne sommes qu'au début d'une évolution. La puissance des microprocesseurs augmentera avec les années.

Le temps n'est plus très éloigné où le grand public pourra lui aussi bénéficier de la sophistication de ces nouveaux reflex, véritables centraux informatiques.

ROGER BELLONE.

(1) La mémoire morte stocke les données permanentes non modifiables comme les programmes fixes d'exposition établis par le constructeur. La mémoire vive reçoit les données variables extérieures comme les mesures de lumière. La capacité de ces mémoires dépend du nombre d'unités d'information ou bits qu'elles peuvent recevoir.



هكذا من الأصل

échecs

N° 1167

Le parcours du fou

(Tournoi IBM, Vienne, 1986)

Blancs : Ftacnik (Tchécoslovaquie)
Noirs : Nunn (Grande-Bretagne)

Défense est-indienne
Système Taïmanov

1. d4	Cf6	21. Cé2	h6 (m)
2. ç4	g6	22. Rf1	Fé7
3. Cç3	Fg7	23. Fa4! (n)	h×g5
4. é4	d6	24. h×g5	F×g5
5. Cf3	0-0	25. Fé8!!	Tg7
6. Fé2	é5	26. F×g6! (o)	T×g6
7. 0-0	Cç6	27. T×h5+	Rg7
8. d5 (a)	Cé7	28. Fç3!	Dé7
9. Cé1 (b)	Cd7 (ç)	29. Tç2!	Fh6
10. Cd3	f5	30. Dh2	Rh7 (p)
11. Fd2 (d)	Cf6 (é)	31. Cé×f4! (q)	é×f4
12. f3	Rh8 (f)	32. C×f4	Tf7
13. Tç1	ç5 (g)	33. Tf2	Tf6
14. g4 (h)	Cé-g8 (i)	34. F×f6	D×f6
15. Rg2	Cé8 (j)	35. Tg2 (r)	Dd4
16. g5 (k)	f4	36. Dg3 (s)	Dd1+
17. h4	Tf7	37. Rf2	Dd4+
18. Th1	Ff8	38. Ré1	Ff5
19. Dg1	Cg7	39. T×f5	Dé3+
20. Fd1! (l)	Ch5	40. Té2	abandon.

NOTES

a) Les Blancs ont le choix entre le maintien de la tension au centre par 8. Fé3 et la fermeture du centre par 8. d5 (système Taïmanov-Aronin).

b) Dans les années 50, on jouait le plus souvent 9. Cé1 : puis on s'intéressa à 9. b4; à partir de 1967, on donna la préférence à 9. Cd2 jusqu'à ce que Taïmanov choisisse la continuation 9. Fd2 contre Fischer. Actuellement, la mode est de nouveau au système classique avec 9. Cé1, coup qui interdit la manœuvre Ch5 tout en libérant le pion f.

ç) Plus précis que 9..., Cé8.

d) Cette idée de Nadjorf, dans sa partie contre Uhlmann en 1956 à Moscou, est encore aujourd'hui considérée comme supérieure à 11. é×f5 et à 11. f3.

é) Si 11..., f4; 12. Fg4; si 11..., ç5; 12. f4!.

f) Dans cette variante, les Noirs poursuivent toujours par 12..., f4 et, après 13. ç5, g5; 14. ç×d6, ç×d6; 15. Tç1, Cg6; 16. Cb5, Tf7; 17. Dç2, Cé8; 18. a4, h5; 19. Cf2, Ff8; 20. h3. Tg7; 21. C×a7, Fd7; 22. Cb5, Ch4; 23. Db3, Rh8; 24. a5, g4! la position est aiguë : 25. h×g4, h×g4; 26. f×g4, Cf6; 27. Cç7, C×g4; 28. F×g4, F×g4; 29. C×g4, T×g4; 30. Tf2, Dg5! (Miles-Sax, Londres, 1980). Les Noirs ne souhaitent pas entrer dans la stratégie fondée sur l'avance des pions de l'aile-R.

g) Empêchant tout contre-jeu sur la colonne ç.

h) Cherchant à bloquer les pions de l'aile -R avant de revenir sur l'aile -D. Ce plan est souvent joué par Ftacnik.

i) Ainsi s'explique le départ du R en h8 : maintenant le Fg7 peut devenir actif en h6.

j) Avec l'idée : 16..., Fh6.

k) Mais voici que ce sont les Blancs qui entreprennent d'attaquer sur l'aile -R via h4, Th1, Dg1, Rf2.

l) Notez bien la profondeur de ce coup du F-R, qui ne vise pas seulement à se défendre de l'entrée du Cg7 en h5 par Cé2.

m) Cette contre-attaque paraît bien gagner un pion, mais, dans l'ouverture des lignes qui aura lieu, bien malin qui peut dire quel est le R le plus exposé.

n) Si 23. g×h6?, Rf7, et l'initiative tombe dans les mains des Noirs. Maintenant surgit la menace 25. Cé×f4!, é×f4; 26. C×f4 et 27. Fç3+.

o) Quel joli parcours : é2, d1, a4, é8 et g6.

p) Le R quitte la dangereuse diagonale a1-h8, mais sa sécurité sur la colonne h n'est pas garantie.

q) Un sacrifice dont la correction est indiscutable.

r) Menace 36. Tg6.

s) Menace 37. D×g8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1166

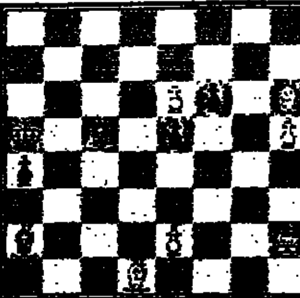
V. Vlassenko. 1984.

(Blancs : Rf1, Fa1 et b1. Noirs : Rh1, Fg8, Pb7, b4, g5, h4.)

1. Fé4+, Rh2; 2. Fé5+, Rh3; 3. Ff5+, g4; 4. Rg1, Fd5; 5. Fd3, Fg2; 6. Fb5!!, b3; 7. Fç4!, b2; 8. F×b2, b5 (si 8..., Rg3; 9. Fé5+, Rf3; 10. Fd5+) : *9. F×b5, Ff3; 10. Ff1+, Rg3; 11. Fé5 mat.*

ÉTUDE

V. NEUSTADT (1929)



BLANCS (6) : Rh2, Fd1 et h6, Pé2, é6, h5.
NOIRS (6) : Ra5, Fa2 et ç5, Pé5, f6, a4.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

---

bridge

N° 1165

Rectification immédiate

Quand on joue un chelem et que l'on a besoin d'un squeeze pour la douzième levée, on a intérêt à donner à l'adversaire la levée à laquelle il a droit, comme dans cette donne d'un championnat de la Côte d'Azur. Et il faut faire cette « rectification du compte » le plus tôt possible si l'on veut que l'adversaire ne trouve pas la parade.

Nord : ♠ R 9 8 5 3 — ♡ D 7 4 — ◇ R D — ♣ A 6 2
Ouest : ♠ 6 2 — ♡ V 10 8 2 — ◇ A 7 5 4 2 — ♣ 9 5
Est : ♠ 10 7 4 — ♡ 9 6 3 — ◇ V 9 8 — ♣ D V 7 3
Sud : ♠ A D V — ♡ A R 5 — ◇ 10 6 3 — ♣ R 10 8 4

Ouest entame le 6 de Pique (doubleton), Sud prend du Valet et joue le 3 de Carreau pour l'As d'Ouest qui continue atout. *Comment Tsisirides, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ? Ouest aurait-il pu, au début, faire chuter ce chelem ?

Réponse :

A moins de trouver par exemple Dame et Valet de Trèfle secs ou un honneur sec en Ouest (hypothèse également improbable), la meilleure chance de se procurer une douzième levée est que le même adversaire ait le Valet de Carreau et la garde à Trèfle, c'est-à-dire quatre Trèfles. Toutefois, si c'est Est qui a le Valet de Carreau, il suffira *pour le squeezer* qu'il ait simplement les deux honneurs à Trèfle. Après quatre tours à Pique et trois à Cœur, le déclarant tire le Roi de Carreau et le dernier atout :

Nord : ♠ 9 ♣ A 6 2 — Sud : ◇ 10 ♣ R 10 8 — Est : ◇ V ♣ D V 7

Est défausse le 7 de Trèfle et, telles que les cartes sont (deux Trèfles seulement en Ouest), le déclarant ne peut pas se tromper même s'il jette un Trèfle de sa main, car c'est le 6 de Trèfle qui devient maître.

Si Ouest *avait refusé de prendre* au premier tour à Carreau, le chelem aurait chuté, car, si le déclarant continue Carreau, Ouest n'aura qu'à prendre et rejouer Carreau. Pour cette raison, il faut jouer Carreau immédiatement car, à ce stade du jeu, il sera difficile pour le flanc de trouver la bonne défense.

Dangereuse routine

Cette manche jouée au Club St James de Londres, a chuté parce que le déclarant n'a pas réfléchi suffisamment au début du coup, et cette négligence a été fatale.

Nord : ♠ V 10 — ♡ A 4 2 — ◇ R D V 2 — ♣ A D V 4
Ouest : ♠ A D 8 6 4 3 — ♡ 10 8 — ◇ 4 — ♣ R 8 7 6
Est : ♠ 7 2 — ♡ R D 7 6 — ◇ 10 9 8 5 — ♣ 10 5 2
Sud : ♠ R 9 5 — ♡ V 9 5 3 — ◇ A 7 6 3 — ♣ 9 3

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	1 ◇	passe	1 SA
2 ♠	3 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 6 de Pique pour le 7 d'Est, *comment Mollo propose-t-il de jouer* pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Nord avait une enchère difficile sur « 2 Piques ». Théoriquement il aurait dû déclarer « 3 Piques » (pour que Sud dise « 3 SA » avec un arrêt à Pique), mais il craignit de faire jouer « 4 Cœurs » à Sud si celui-ci avait quatre cartes dans cette couleur. D'autre part, si Ouest avait eu une couleur affranchie à Pique, il aurait peut-être passé sur « 1 SA » et il était donc probable que Sud avait un arrêt à Pique. Quant au contre de pénalité sur « 2 Piques », il est exclu quand on sait que Sud n'a pas pu dire « 1 Pique » sur « 1 Carreau ».

COURRIER DES LECTEURS

« La Corde raide de Sao Paulo » (n° 1157).

« Il y a dans cette donne, *écrit Paul Fournier*, un autre miracle car il y a une deuxième façon de gagner ce petit chelem à Carreau en faisant un transfert de garde à Pique : on joue *la Dame de Pique du mort couverte et coupée* afin que Ouest soit seul gardé dans les couleurs noires et subisse ce squeeze d'affranchissement :

Nord : ♠ A 9 8 ♡ 10 ♣ A 7 — Ouest : ♠ V 10 6 ♣ R D 10 — Sud : ◇ 9 ♣ V 9 8 5 3

Atout Carreau. Le mort joue le 10 de Cœur maître et le déclarant fait encore quatre levées... »

PHILIPPE BRUGNON.

---

dames

N° 271

Les yeux fermés

Championnat des Pays-Bas, 1985
Blancs : docteur P. Roozenburg
Noirs : P. Tuik
Ouverture : Bartelling

1. 33-28	18-22	15. 32-27! (h)	20-24
2. 38-33	12-18	16. 37-32	8-12 (i)
3. 43-38 (a)	7-12	17. 33-28	2-8
4. 31-27 (b)	22×31	18. 38-33 (j)	14-20
5. 36×27	17-22 (c)	19. 25×14	9×20
6. 28×17	11×31	20. 42-38	12-17
7. 37×26	19-23	21. 41-36 (k)	5-10 (l)
8. 49-43	1-7	22. 35-30! (m)	24×44
9. 41-37 (d)	14-19	23. 45-40	44×35
10. 46-41	10-14	24. 33-29 (n)	23×34
11. 34-29! (e)	23×34	25. 39×30	35×24
12. 39×30	18-23 (f)	26. 27-21	16×27
13. 44-39	12-18	27. 32×5!	abandon. (o)
14. 30-25	7-11 (g)		

NOTES

a) Le GMI Wiersma affectionne 3. 31-26 (7-12) ; 4. 37-31 (19-23) ; 5. 28×19 (14×23) ; 6. 32-27 (23-28) ; 7. 34-29 (20-24) ; 8. 29×20 (15×24) ; 9. 40-34 (1-7) ; 10. 34-30 (9-14), etc. [Wiersma-Van Harten, Tournoi open d'Amsterdam, juillet 1979].

3. 42-38 et ses suites sont mieux connues, parmi lesquelles 3. ... (7-12) ; 4. 47-42 (1-7) ; 5. 31-26 (20-24) ; 6. 34-30 (18-23) ; 7. 40-34 (13-18) ; 8. 30-25 (9-13) ; 9. 34-30 (4-9) ; 10. 39-34 (14-20!) [tenté de faute par le maître King au Damier parisien, en janvier 1963] ; 11. 25×14 (9×20) ; 12. 30-25 [attaque insuffisamment étudiée dans ses conséquences, assez difficiles à déceler] (24-30)!! ; 13. 35×24, a1 (19×39)! [et non (20×40)] ; 14. 43×34, a2, a3 (13-19)!! [l'une des phases les plus aiguës du mécanisme] ; 15. 25×14 (22-27)! ; 16. 32×21 (23×43) ; 17. 49×38, a4, a5 (16×27) ; 18. 14×23 (18×49)!, dame et +.

a1) 13. 25×14 (30×39) ; 14. 43×34 (22-27)! ; 15. 32×21 (23×43) ; 16. 48×39 [si 49×38, les Noirs damen, après (16×27), à 49, comme ci-dessus] (16×27) ; 17. 14×23 (18×47)!, dame et +.

a2) 14. 28×19 (39×28)! ; 15. 32×23 [si 25×14, suite analogue] (18×29) ; 16. 25×14 (13×24) puis (10×19), N+2 et +.

a3) 14. 25×14 (10×19) ; 15. 43×34 (22-27) ; 16. 32×21 (23×43) ; 17. 49×38 (16×27)!, N+1.

a4) 17. 14×23 (18×47)!, dame et +.

a5) 17. 48×39 (16×27) ; 18. 14×23 (18×47)!, dame et +.

Ce dédale de variantes fait donc apparaître que, sur l'attaque 30-25 au douzième temps, les Noirs forcent au moins le gain du pion.

Après 3. 42-38 (7-12) ; au troisième temps, voici une continuation immédiate moins tumultueuse, parmi des centaines, 4. 31-26 (19-23) ; 5. 28×19 (14×23) ; 6. 47-42 (9-14) ; 7. 37-31 (22-28) ; 8. 33×22 (17×37) ; 9. 41×32 (14-19) ; 10. 46-41 (10-14) ; 11. 41-37 (11-17) ; 12. 39-33 (6-11), etc. [Fankhauser-Fabre, classement mobile, 1934, au Damier parisien].

b) A ce stade de la partie, le double enchaînement par 4. 32-27 est inopérant, les Noirs possédant la flèche 19, 14, 10 pour réagir aussitôt par (19-23).

c) Tout indiqué pour déloger les Blancs du centre et porter un de leurs pions à 26 (pion à la bande).

d) 9. 33-28 (14-23) ; 10. 39-33 (7-11) ; 11. 44-39 (20-25) livre le coup simple de gain 12. 28-22 (18×27) ; 13. 32×21 (16×27) ; 14. 34-30 (25×34) ; 15. 40×16, +.

e) Le ton monte d'un cran sur cette attaque, qui ouvre d'innombrables perspectives de systèmes de jeu.

f) Choix classique dans cette occupation sans retard du centre.

g) Le désir de se servir du pion 26 passif, pour l'instant.

h) Un pion taquin qui valorise la présence du pion à 26.

i) 16. ... (11-17) ; 17. 41-36 (5-10), les Blancs exécuteraient-ils le coup de dame en 7 temps ? 18. 25-20 (14×25) ; 19. 35-30 (24×44) ; 20. 45-40 (44×35) ; 21. 39-29 (23×34) ; 22. 39×30 (35×24*) ; 23. 27-21 (16×27) ; 24. 32×5 (9-14) ; 25. 5×35 (13-19) ; 26. 35×13 (8×19), B+1 après la prise de la dame ; mais le gain resterait à démontrer.

j) Partie de type classique, parfaitement connue du docteur Roozenburg, ancien champion du monde.

k) Coup positionnel dans lequel on ne saurait voir un tenté de faute, à ce niveau.

l) Contre toute attente, les Noirs livrent le coup de dame, dont le mécanisme, enrichi d'un temps, a été donné à titre d'exemple ci-dessus.

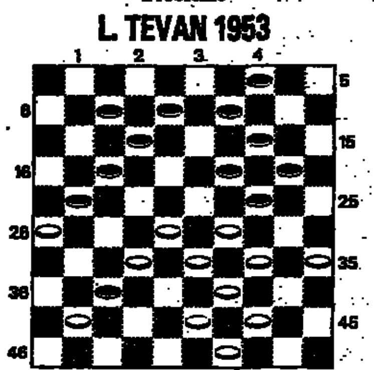
m) Les yeux fermés pour le docteur Roozenburg.

n) L'une des caractéristiques de ce très classique mécanisme.

o) Sans espoir de prendre la dame.

Problème

L. TEVAN 1953



Les Blancs jouent et gagnent en 10 temps.

A noter que les derniers coups, le pion à 32 se trouvant alors à 37, ont été (27-31) ; 37-32 puis (31-37) comme dans la position du diagramme.

● Solution (difficile) : 29-23!! (37×46, les Noirs damen) 23-18! [un premier maillon saute à la faveur d'un temps de repos] (12×23) 33-29! [création d'un nouveau temps de repos] (24×22) 34-30 (46×28) 39-34! [effacement des Blancs en vue de la formation d'un crochet] (28×50) 49-44 (50×48) 30-25 [le crochet] (48×30) [la dame aura subi quatre déplacements successifs pour permettre aux Blancs d'exploser dans un original enchaînement de trois rafles spectaculaires] 35×11! (17×6) 26×10! [une rafle par composition et dont la particularité tient à l'art d'avoir amené un pion à 22 et un pion à 23] (4×15) 25×3!!, etc. +. Tous les problèmes de L. Tevan se classent dans le haut de gamme et permettent aux nouveaux problémistes de mieux saisir les qualités et certaines finesses de l'art du problémisme.

JEAN CHAZE.

● Pour obtenir la liste des ouvrages didactiques et recueils en langue française, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

Sur demande seront joints gracieusement deux opuscules conçus par la FFJD pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales et de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels).

MOTS CROISÉS

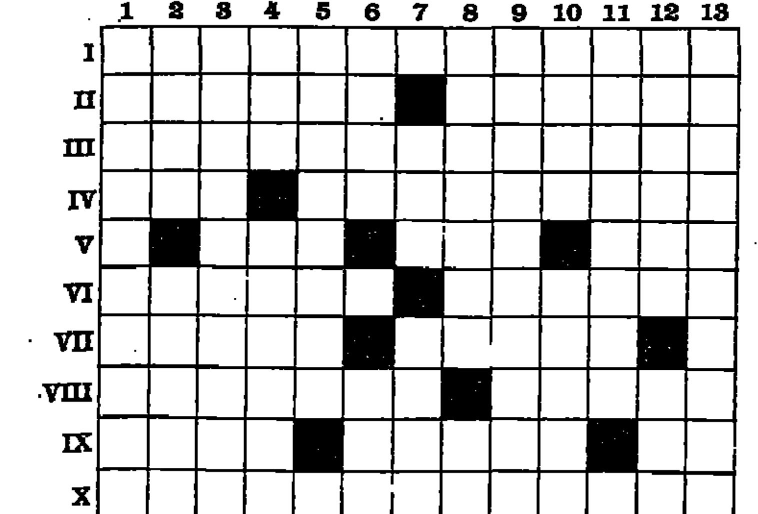
N° 396

Horizontalement

I. Elle assure l'entrée et la sortie mais c'est un air différent dans l'un et l'autre cas. – II. Dans l'assiette. Fait grand bruit. – III. Volontaires. – IV. C'est dans le regard. Imposerai un prix. – V. Mesure. Sans rien changer. Lui, il faudrait qu'il change. – VI. Fait la fête. Fait impression. – VII. Ce fut un fameux roi. Le plus est codé. – VIII. Garnira chaudement. Vous pour moi et moi pour vous. – IX. Bon avec le bon roi. Comme vous ou moi. Voyelles. – X. Elles se livraient de petites guerres, bien sûr.

Verticalement

1. Si les législatives l'étaient, les députés s'essouffleraient. – 2. Il est mieux vu d'être en tête que dedans. Il faudra l'écouter. – 3. On regarde ou on y va ? – 4. Pour le groupe. Elle a rejoint les autres. – 5. Pas fière. – 6. En unit deux de même espèce. Dans la ruche. – 7. On fait son choix, en un sens. Il ne fut pas à la noce avant de céder. – 8. Dans un cas de figure, il aura su s'exprimer. Pronom. – 9. Font quelque bruit sans s'en apercevoir. – 10. Arrête les eaux. Dessus, on a un sentiment de sécurité. – 11. Fait n'importe quoi. – 12. Ça n'allait pas bien pour lui. On y passe. – 13. Mettent en bottes et à l'abri.



SOLUTION DU N° 395

Horizontalement

I. Afrique du Sud. – II. Prévus. Grêle. – III. Pageots. Bits. – IV. Ay. Stéarines. – V. Réa. Antan. Ri. – VI. Turc. Sagouin. – VII. Ergotine. Sée. – VIII. Utile. Saur. – IX. Entrée. Degré. – X. Naien. Moue. – XI. Tressaillent.

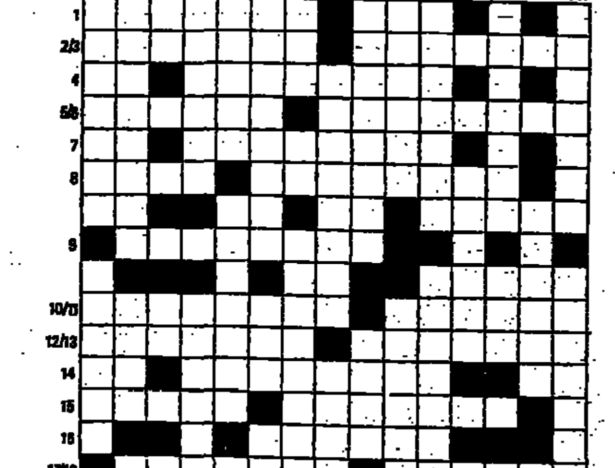
Verticalement

1. Appartement. – 2. Frayeur. Nar. – 3. Reg. Argutie. – 4. Ives. Cotres. – 5. Quota. Tiens. – 6. Ustensile. – 7. Satané. Mi. – 8. Dg. Rage. Dol. – 9. Urbino. Seul. – 10. Sein. Usagée. – 11. Ultérieur. – 12. Dessinèrent.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 396



Horizontalement

1. DEIOPSS. – 2. EIMORSU (+ 1). – 3. AFILNOT. – 4. EEILLLNT. – 5. BEGIST. – 6. AEEGMRRU. – 7. AEIRRSUU. – 8. EEEGLNSU (+ 1). – 9. EINORSTY. – 10. AAIINRSS. – 11. EEEGNS (+ 2). – 12. EFLOQUU. – 13. CEFHIOS. – 14. ADEGGINU. – 15. DEGNNOU. – 16. EEELNP. – 17. AACFISS (+ 1). – 18. AEIRRS (+ 4).

Verticalement

19. DEEGORU. – 20. AAEFLR (+ 1). – 21. AIINNOST (+ 1). – 22. EILPUX. – 23. AEGLSU (+ 3). – 24. EIINOQU. – 25. EELNSSSU. – 26. EEIILNNS. – 27. AEGIIMNR (+ 1). – 28. AEILLLOV. – 29. AELLRU. – 30. EGGOSU (+ 1). – 31. EEGINST (+ 1). – 32. EEEGHNN. – 33. EEEMNU. – 34. AEEPPSS. – 35. AEFISV. – 36. EENRSST (+ 1). – 37. ADEFIRS (+ 1).

SOLUTION DU N° 395

Horizontalement

1. DESAVEU. – 2. PROHIBA. – 3. NAVICULE, algue microscopique. – 4. URBAIN (BRUINA BURINA). – 5. UREMIQUE. – 6. INCITE. – 7. BRUNANTE, crépuscule (canadianisme). – 8. FRAIERA (RAREFIA). – 9. VANNERAS. – 10. CERUMENS. – 11. OREMUS (MEROUS MŒURS MORUES REMOUS). – 12. CAUSAUX. – 13. AYMARAS, langues indiennes. – 14. BAUHINIA, fleur des tropiques. – 15. IMITAIS. – 16. PEAGISTE (PIGEATES). – 17. EXERESE.

Verticalement

18. DANOISE (ANODISE). – 19. COALISE (SOCIALE). – 20. NURSERY. – 21. SERVICES. – 22. REMOISE (ISOMERE MOIREES). – 23. ECUMANT. – 24. VECUTES. – 25. VESANIES, maladie mentale (ENVIASSE VANISEES VEINASSE). – 26. EMBRUNS. – 27. CLAPET (PLACET). – 28. ROUQUINE. – 29. RAUCHAGE, remise à section d'une galerie de mine écrasée. – 30. BEARNAIS. – 31. NAISSAIN. – 32. ANNUELS (ANNULES). – 33. EXCLAVER.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

TELEVISION

Le mariage de la musique et de l'image

FR 3, c'est trois fois... plus créatif



Pierre Boulez.

NOUS croulons sous les vidéo-clips ! Il y eut d'abord « Bonsoir les clips » sur Antenne 2, puis le « Top 50 » sur Canal Plus, et maintenant, avec l'arrivée de TV 6, une véritable avalanche de clips, spots et autres jingles. Sans parler de la « 5 ». Le vidéo-clip, ce joueur de flûte qui envoûte nos enfants, est presque à cent pour cent anglo-saxon. A tel point que le Conseil supérieur de la musique a récemment poussé un cri d'alarme : « *La chanson française recule partout !* »

Il faut rendre hommage à FR 3 pour son opiniâtreté à ramer à contre-courant. Non seulement la chaîne de la décentralisation encourage les initiatives locales (comme la création, à Toulouse, de l'opéra *Montségur*, de Marcel Landowski) et les présentations nouvelles (comme les versions abrégées des grandes œuvres lyriques – *la Favorite, Orphée, Thaïs* – au Musiclub), mais elle ne recule pas devant les expériences originales, même difficiles.

Le mois de mars sera particulièrement faste pour les mélomanes. FR 3 accueillera sur son antenne trois productions de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), qui tentent, avec les moyens propres à la télévision, de faire découvrir ou de mieux faire connaître une œuvre et une musique peu familières au public : *Répons-Boulez, Tokyo Melody* et *l'Heure espagnole.*

La première émission est sans doute la plus difficile d'accès, mais aussi la plus intéressante du point de vue visuel. Dans son film *Répons-Boulez*, Robert Cahen présente la dernière œuvre du compositeur français, qui fait appel à l'ordinateur. « *Répons est comme une bougie en face de plusieurs miroirs*, a écrit Pierre Boulez. *Tout à coup, la bougie devient multiple, ainsi qu'on peut la voir dans la salle des miroirs de certains châteaux.* » Le film traduit cela au moyen d'images décalées ou synchrones, réalistes ou surréelles (images de Boulez en train de diriger, du pianiste, de la nature, de la mer, d'un homme qui court, images superposées, retravaillées par la vidéo). Le résultat est onirique, mais c'est aussi une lecture de cette partition parmi d'autres, et on peut regretter l'imposition au téléspectateur d'une « vision » qui lui enlève ses propres fantasmes.

« *Debussy disait qu'il aimait les images autant que la musique* », rappelle le musicien Ryuichi Sakamoto, le sujet du deuxième film, *Tokyo Melody*. Pour lui, l'image joue aussi un rôle capital (il écrit des musiques de film). Connu au Japon pour avoir lancé le groupe Yellow Magic Orchestra, Ryuichi Sakamoto est devenu célèbre à l'étranger pour avoir joué aux côtés de David Bowie dans le film d'Oshima *Furyo*, pour lequel il a également écrit la musique.

Le portrait de lui réalisé par Elizabeth Lennard dans *Tokyo Melody* est une mosaïque d'images, sonores et mouvantes, le montrant en concert, au studio d'enregistrement, composant chez lui, à l'aide d'ordinateurs et de synthétiseurs, et dans la ville de Tokyo, où il se prête à des mises en scène de son propre imaginaire. Fils de son époque, il fait remarquer que « *la musique est partout : au café, dans les grands magasins, dans les ascenseurs* »... Avec, comme résultat, un morcellement de la musique, qu'on n'écoute plus du début à la fin, mais par fragments.

Cela influe sur sa manière de composer. « *Autrefois*, dit-il, *on composait la musique dans l'ordre, de la première à la dernière note. Mais aujourd'hui on peut commencer par le milieu. Le temps n'est plus linéaire. Il y a plutôt une masse de temps décomposé, et la composition consiste dès lors à recomposer tout cela après coup, comme on veut.* »



Ryuichi Sakamoto.

La troisième œuvre, *l'Heure espagnole*, de Maurice Ravel, que l'on verra à la fin du mois, quoique plus classique par le sujet, fait preuve d'innovation par le traitement. Cette comédie musicale en un acte sera présentée à la télévision à l'aide des moyens technologiques nouveaux et d'un mélange de procédés visuels : dessin, ombre projetée, manipulation d'image réelle, animation, etc. Dans un décor d'imagerie enfantine, les personnages apparaissent, disparaissent et se transforment, créant un monde de délire absurde que Ravel n'aurait pas désavoué.

Bref, ces trois émissions musicales produites par l'INA offrent un bon exemple de ce que la télévision peut apporter d'original à la création artistique. « *La télévision n'est pas seulement le moyen de transmettre ou de rendre compte de créations et de spectacles existant par ailleurs*, déclare Claude Guisard, directeur du département de création et de recherche de l'INA. *Elle doit aussi utiliser toutes les ressources de l'audiovisuel pour faciliter l'accès aux œuvres et en créer de nouvelles.* » Objectif atteint.

ALAIN WOODROW.

● **Répons-Boulez, le samedi 8 mars à 23 h (diffusé en simultané sur France-Culture) ; Tokyo Melody, le dimanche 9 mars à 20 h 30 ; l'Heure espagnole, le dimanche 30 mars à 20 h 30, sur FR 3 (diffusée en simultané sur France-Musique).**

Samedi
8 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France ; **9.00** A votre service (et à 9 h 45) ; **9.30** *Cinq jours en Bourse* ; **10.30** Reprise : Performances (diff. le 5 mars) ; **11.00** Hauts de gammes, magazine de la musique en simultané avec France-Musique : hommage à Georges Brassens, avec le quatuor Enesco et le guitariste R. Dyenes ; **12.00** Tournez manège.

13.00 Journal ; **13.50** La séquence du spectateur ; **14.25.** Série : la Croisière s'amuse ; **15.15** Dessin animé : Astro le petit robot ; **15.45** Tiercé à Saint-Cloud ; **15.55** Temps X, magazine de la science-fiction **16.50** Série : Blanc, bleu, rouge ; **17.45** Trente millions d'amis ; **18.20** Auto-moto ; **18.50** D'accord pas d'accord (INC) ; **19.00** Les trois premières minutes ; **19.35** Dessin animé : Tom et Jerry.

20.00 Journal ; **20.30** Tirage du loto.

20.35 Téléfilm : Via Mala.
De T. Toelle, d'après le roman de J. Knittel, adapt. de J. Graser, avec M. Adorf, M. Detmers, M. Vukotic...
Décidément les sagas familiales sont les favorites du petit écran. Cette nouvelle série en trois parties vit son drame au cœur d'un petit village suisse. Jonas Lauretz, maître d'une scierie sans avenir, est devenu alcoolique et terrorise sa famille. Seule la cadette échappe à ses sévices.

22.10 Droit de réponse : Revue de presse.
Emission de Michel Polac.
Revue de presse exceptionnelle avec des journalistes étrangers, et des journalistes spécialisés de la télévision, pour parler des nouvelles chaînes : P. Romani (« Il Giornale », Italie), Y. Toussaint (« Soir » de Bruxelles), J. Mendes (« Diario de Lisboa », Portugal), R. de Weck (« Die Welt », Allemagne), E. Lehmann (« la Suisse »), M. Dobbs (« Washington Post »), P. Frericks (correspondant de la télévision néerlandaise), Paul Webster (correspondant du « Guardian », Grande-Bretagne), E. Mougeotte (« Télé-7 Jours »), A. Remond (« Téléram »), B. Faivre d'Arcier (président du directoire de la « 7 »).

0.00 Journal.

0.15 Ouvert la nuit. Série : les Incorruptibles.

ANTENNE 2

10.40 Journal des sourds et des malentendants ; **11.00** Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1941 ; **12.00** A nous deux.

12.45 Journal ; **13.25** Série : Cosmos 1999 ; **14.15** Récré A2, Les mondes engloutis, Téléchat ; **14.50** Les jeux du stade (cyclisme, saut à ski, squash, football : Nancy-Nantes) ; **17.00** Les carnets de l'aventure (le Piton de la fournaise ; ski volcanique) ; **17.50** Série : Loterie ; **18.40** Jeu : Des chiffres et des lettres ; **19.00** D'accord, pas d'accord (INC) ; **19.05** *Emissions régionales* ; **19.30** *Casse-noisette.*

20.00 Journal.

20.35 Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Spécial Serge Lama.

21.55 Alfred Hitchcock présente : « Prisonniers ».
De C. C. Rowe.

22.25 **Magazine : Les enfants du rock** (et à 23.45).
Spécial Madonna, en seconde partie, Herbie Hancock en concert au Hammersmith Odeon de Londres (à 23.45).
Un portrait de la coqueluche des rockers : Madonna, suivi d'un concert où le versatile Herbie Hancock mélange le jazz et la musique électronique. Un régal, sauf pour les puristes...

23.30 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Espace 3 : 12.30 Les pieds sur terre, magazine agricole ; **13.15** Connexions, émission de l'ANPE-ONISEP ; **14.00** *Forum gestion des PME-PMI* ; **14.30** La caisse nationale d'assurance-maladie ; **14.14** Rencontre avec Mihava ; **15.00** Métiers d'avenir ; **15.45** Les coulisses de la réussite ; **16.00** Championnat de France de natation.

17.30 Emissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions sauf à 18.55 où l'on verra sur tout le réseau Mighty Mouse, *et à 19.55* Recettes de Gil et Julie.

19.30 Campagne électorale.

20.05 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».

21.55 Journal.

22.20 Feuilleton : Dynastie.
Faux certificat de mariage, évanouissement, photos compromettantes, juste ce qu'il faut pour relancer le suspense d'un feuilleton sans fin.

23.10 **Musiclub.**
En simultané avec France-Musique : Boulez-répons avec l'Ensemble contemporain, sous la direction de P. Boulez, sol. P.-L. Aimard, A. Neveux, M.-C. Jamet.
(Lire notre article.)

LA 5

7.30 à 19 h 30, rediff. des émissions de la veille (**7.30**, *C'est beau la vie*, et à 11.30 et 15.30) ; **8.30** *Flamingo road*, (et à 12.30 et 16.30) ; **10.15** Arabesque, (et à 13.30 et 17.30) ; **10.30**, Grand prix, (et à 14.30 et 18.30).

19.30 *Cinq sur cinq*, programme musical ; **20.30**, *Cherchez la femme*, variétés ; **22.30**, Le grand show du sport, magazine sportif.

23.30 Rediff. des programmes de la soirée.

PÉRIPHÉRIE

● **RTL**, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, A vous de choisir : *Mac-Arthur, le général rebelle*, film de J. Sargent, ou *l'Evasion du capitaine Schluetter*, film de L. Johnson ; 23 h 5, Variétés : Startest.

● **TMC**, 20 h, Knight Rider ; 21 h, Série : Voyage en enfer ; 22 h 45, Monte-Carlo zoom ; 23 h 5, Sky Trax.

● **RTB**, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Un amour de Coccinelle*, film de R. Stevenson ; 22 h 20, Le mot de la fin.

● **TSR**, 20 h 5, Série : Maguy ; 20 h 40, Maigret se défend ; 22 h 30, Sports ; 23 h 30, *Vaquero*, film de J. Farrow.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 9 MARS

Le Dernier Train de Gun-Hill ■
Film américain de John Sturges (1958), avec K. Douglas, A. Quinn, C. Jones, E. Holliman, B. Dexter.
TF 1, 20 h 30 (90 mn).
Un shérif veut se venger des assassins de sa femme, dont l'un est le fils d'un rancher, son vieil ami. Affrontement psychologique, action, bruit et fureur, influence de pas mal d'autres westerns. A voir surtout pour les acteurs.

Le Ministère de la peur ■■
(Espions sur la Tamise) Film américain de Fritz Lang (1943), avec R. Milland, M. Reynolds (v.o. sous-titrée, N.).
FR 3, 22 h 30 (85 mn).
Un homme sorti d'une maison de santé gagne un gâteau à une kermesse et se trouve pris, à Londres, dans une ténébreuse affaire d'espionnage. D'après le Ministère de la peur, de Graham Greene, un itinéraire démoniaque à travers un réseau nazi en Angleterre en temps de guerre. Et une vision tragique de la condition humaine. Génial.

LUNDI 10 MARS

La Nuit américaine ■■
Film français de François Truffaut (1973), avec J. Bisset V. Cortese, A. Stewart, J.-P. Aumont, J.-P. Léaud.
TF 1, 20 h 30 (115 mn).
Sous le nom de Ferrand, Truffaut tourne un film aux studios de la Victorine à Nice, et nous montre comment cela se passe. Problèmes techniques, problèmes humains, interférence de la vie privée des acteurs et des membres de l'équipe sur la création d'une fiction. Cette admirable réalisation pirandellienne est pétrie d'une sensibilité, d'un grand amour du cinéma, que Truffaut a transmis à tous ses interprètes.

Vous n'avez rien à déclarer ? ■
Film français de Leo Joannon (1937), avec Raimu, A. Alerme, P. Brasseur, S. Fabre, H. Guisol, S. Bataille (N.).
FR 3, 16 h 05 (90 mn).
Un jeune homme timide n'a pu consommer son mariage, à cause de l'intrusion d'un douanier dans le train de son voyage de noces. Le vaudeville gaulois de grand-papa, avec des interprètes fabuleux.

Le Clan des Siciliens ■
Film français d'Henri Verneuil (1968), avec J. Gabin, A. Delon, L. Ventura, I. Demick, A. Nazzari, E. Cegani.
FR 3, 20 h 35 (115 mn).
Un jeune tueur s'associe à un patriarche sicilien et son clan pour le vol d'une collection de bijoux. Nouvelle réunion de Gabin et Delon six ans après Mélodie en sous-sol, ou l'art des grands comédiens dans la métamorphose des archétypes. Verneuil, lui, connaît la technique.

MARDI 11 MARS

Un dimanche à la campagne ■■
Film français de Bertrand Tavernier (1984), avec L. Ducreux, S. Azema, M. Aumont, G. Mnich, M. Chaumette.
A 2, 20 h 35 (90 mn).
Un dimanche de fin d'été en 1912. Un vieil homme retiré à la campagne reçoit, comme d'habitude, son fils et la famille de celui-ci. L'arrivée, non prévue, de sa petite-fille, vient tout bouleverser. Entre le réalisme psychologique le plus délicat et l'évocation proustienne des sensations enfouies dans la mémoire, un des plus beaux films français des années 80.

Les Dents de la mer ■
Film américain de Steven Spielberg (1975), avec R. Scheider, R. Shaw, R. Dreyfuss, L. Gary, M. Hamilton.
FR 3, 20 h 35 (120 mn).
Une station balnéaire est terrorisée par un requin gigantesque. Trois hommes partent en bateau pour le détruire. Le grand frisson de la peur collective américaine, avec un monstre quasi symbolique. Crescendo de la mise en scène, à la frontière du réalisme et du fantastique. Spielberg a été lancé par cet énorme succès commercial.

MERCREDI 12 MARS

Un bruit qui court ■
Film français de Jean-Pierre Sentier et Daniel Laloux (1982), avec J.-P. Sentier, D. Laloux, Florence, P. Baillot, R. Dubillard.
FR 3, 23 h 10 (90 mn).
Deux fonctionnaires du ministère du Labeur ont été oubliés sur une île déserte où ils ont installé leur propre univers. Fable sociale au comique farfelu. Délire des images et des acteurs.

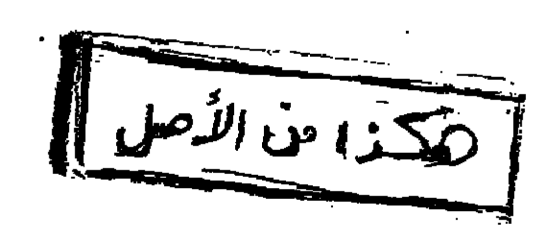
JEUDI 13 MARS

Pain, amour et jalousie ■
Film italien de Luigi Comencini (1954), avec G. Lollobrigida, V. De Sica, R. Risso, M. Merlini, V. Riento (N.).
A 2, 20 h 35 (95 mn).
Le maréchal des logis chef et la « Bersagliera » de Pain amour et fantaisie *ont des difficultés pour épouser respectivement la sage-femme Annarella et le carabinier Stelluti. Comédie villageoise dans l'esprit et le style de la précédente.*

Planète interdite ■
Film américain de Fred McLeod Wilcox (1955), avec W. Pidgeon, A. Francis, L. Nielsen, W. Stevens, J. Kelly.
FR 3, 20 h 30 (95 mn).
En 2200, le voyage d'une équipe américaine sur une mystérieuse planète où une autre expédition a disparu depuis vingt ans. Naïveté, charmes et conceptions morales de la science-fiction hollywoodienne des année 50. Truquages intéressants, musique électronique et robot vedette.

VENDREDI 14 MARS

A nous la liberté ■
Film français de René Clair (1931), avec R. Cordy, H. Marchand, F. Rolla, P. Olivier, A. Michaud (N.).
A 2, 23 h (80 mn).
Un prisonnier s'évade et devient un puissant industriel capitaliste. Un ancien compagnon de pénitencier entre comme ouvrier dans son usine. Satire du machinisme et du progrès technique non contrôlés. Par le biais de la comédie, René Clair a traité sérieusement, sous l'humour, des problèmes sociaux qui préoccupaient le monde en pleine crise économique.



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 9 mars

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe célébrée à Champigny-sur-Marne (94), prédicateur : Père Dominique Nicolas ; 12.00 Téléfoot 1.

13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch. 14.15 Les habits du dimanche. 15.05 Alice au pays des merveilles. 15.30 Tiercé à Auteuil. 15.45 Sports dimanche. Cyclisme, 36e Paris-Nice, dernière étape, ascension du col d'Eze. 16.45 Scoop à la une. Avec Jean-Luc Lahaye. 17.35 Les animaux du monde : Suis-moi, mon petit canard. 18.05 Série : Pour l'amour du risque.

19.00 7 sur 7.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Invité : M. Jean Daniel, directeur du Nouvel Observateur.

20.00 Journal.

20.35 **Cinéma : le Dernier Train de Gun Hill.**
Film de John Sturges.

22.05 Sports dimanche.
L'actualité sportive du week-end.

23.05 Journal.

23.20 C'est à lire.

Lundi 10 mars

10.55 Le chemin des écoliers (CNDP) ; 11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez...manège.

13.00 Journal : 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.40 La maison de TF 1 : jardinage, travaux d'aiguille, maquillage, l'équipement des voitures, recettes de cuisine... ; 15.30 Téléfilm : le Maître de l'eau, d'E. Lindberg, avec R. Logan, Ji-Tu Cumbuka... *(Ce téléfilm américain, d'espionnage fut diffusé en 1983, dans le cadre d'une série, « Sloane, agent spécial ». Sloane, dont il est difficile de résister aux charmes)* ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Feuilleton : Le cardinal de velours, *(premier de six épisodes d'un feuilleton qui sort de la grisaille. Vaut le détour)* ; 18.25 Mini-Journal, pour les jeunes ; 18.40 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.05 La vie des Botes ; 19.30 Campagne électorale.

20.00 Journal.

20.35 **Cinéma : la Nuit américaine.**
Film de François Truffaut.

22.05 **Etoiles et toiles.**
Emission de F. Mitterrand et M. Jouando.
Quatre portraits de femmes de cinéma à l'occasion du festival des films de femmes du 14 au 23 mars à Créteil : Rose Lacau Pansini, celle qui au lendemain de la guerre quitta la scène pour monter un studio de cinéma à Nice ; Lois Weber, une star méconnue du cinéma muet : Mai Zetterling, l'actrice et réalisatrice suédoise, interviewée en 1985 lors du tournage d'« Amorosa » ; Dorothy Arzner, réalisatrice des années 30 dont le nom n'était pas inconnu d'Hollywood. On imagine déjà l'enthousiasme de Frédéric Mitterrand pour ces quatre noms du cinéma...

23.25 Journal.

23.40 C'est à lire.

23.55 RFE : Quand l'entreprise fait du cinéma.

Mardi 11 mars

10.25 RFE : Elf à la Une ; 10.55 Le chemin des écoliers (CNDP) : 11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.

13.00 Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.). 14.35 Transcontinental, magazine des voyages : du Sénégal aux Etats-Unis en passant par la Chine, avec M. de la Grange, productrice de l'émission « Les animaux du monde » et J. Larivière, photographe, écrivain. 15.55 Reprise : Contre-enquête (dif. le 19 février). 17.00 La chance aux chansons. 17.25 Feuilleton : le Cardinal de velours. 18.25 Mini-journal, pour les jeunes. 18.40 Feuilleton : Santa Barbara. 19.05 La vie des Botes. 19.30 Campagne électorale.

20.00 Journal. 20.30 D'accord, pas d'accord (INC).

20.35 Les grands écrans de TF 1 : Cigalon.
D'après Marcel Pagnol, réalisation G. Folgoas, avec M. Galabru, A. Ferréol, R. Carel (redif.).
Les célèbres mésaventures d'un restaurateur, face à la concurrence d'une cuisine bon marché. Blessé dans son amour-propre de cuisinier, retiré dans un petit village de Provence, M. Cigalon saura-t-il gagner le pari de prendre tous les clients de l'auberge de l'ex-blanchisseuse du village ?

22.10 Les grandes aventures de l'industrie.
Série de J.-R. Albertin, J.-P. Cottet, M. Jaeger et G. Lauzun.
Les armes des conquérants. Cette dernière émission laisse entrevoir ce que sera l'avenir de l'industrie. Un avenir encore plus difficile, où celui qui ne saura pas faire face aux nouvelles technologies, à la concurrence... devra s'éclipser. Une émission qui traite des enjeux du développement industriel : la question de l'emploi et de l'indépendance.

23.05 Journal.

23.20 C'est à lire.

ANTENNE 2

Dimanche 9 mars

9.00 Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2 (Bibifoc ; Mafalda ; Zorro ; L'empire des cinq) ; 11.30 Dimanche Martin : Entrez les artistes.

12.45 Journal. 13.20 Tout le monde le sait. 14.30 Série : Magnum. 15.20 L'école des fans. 16.15 Kiosque à musique. 17.00 Téléfilm : le Joueur, avec Kenny Rogers. 18.30 Stade 2. 19.30 Feuilleton : Maguy.

20.00 Journal.

20.35 Les enquêtes du commissaire Maigret : l'Amie de Mme Maigret.
D'après G. Simenon, réal. M. Cravenne. Avec J. Richard, A. Tanguy...
Comment Mme Maigret aide son illustre époux à résoudre l'énigme de l'homme dans un calorifère...

22.00 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit Jean Denisse, astronome, professeur au Collège de France.

22.40 **Musiques au cœur : A l'école... de Vienne.**
Magazine d'E. Ruggieri.
Pour illustrer l'exposition « Vienne 1880-1938 » du Centre Pompidou, l'Ensemble intercontemporain interprète « la Nuit transfigurée », de Schoenberg, compositeur né à Vienne en 1874.

23.20 Journal.

Lundi 10 mars

6.45 Télématin ; 9.00 RFE : 9.15 Antiope ; 10.20 Reprise : Apostrophes ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : Etats-Unis, les Chicanos de Los Angeles ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'Académie des neuf.

12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers ; 14.00 Aujourd'hui la vie (A voir, avec Jean Le Poulain, nouvel administrateur de la Comédie-Française) ; 15.00 Feuilleton : Hôtel ; 15.50 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.30 Récré A2 (Latulu et Lireli, Cobra, Téléchat) ; 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée ; 18.30 C'est la vie ; 18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.00 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.05 Emissions régionales ; 19.30 Campagne électorale.

20.00 Journal. 20.30 Loto sportif.

20.35 Les cinq dernières minutes : la boule perdue.
De J. Cosmos, réal. C. Loursais. Avec J. Debary, M. Eyraud, N. Alari...
Trois morts dans une chambre d'hôpital : accident, négligence ou crime ? Le commissaire Cabrol et l'inspecteur Ménardeau mènent l'enquête.

22.10 **Série documentaire : Nombre et lumière.**
Quatre émissions de l'INA sur les nouvelles images, proposées par P. Queau.
Deuxième émission : les images du corps. Comment représenter un acteur en images de synthèse ? Le film « l'Unique », qui montre Julia Migenes-Johnson en hologramme, deviendra-t-il réalité ? On fait des progrès étonnants.

23.05 Journal.

Mardi 11 mars

6.45 Télématin ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Les carnets de l'aventure (Y a pas de malaise) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'Académie des neuf.

12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers. 14.00 Aujourd'hui la vie (A vif). 15.00 Feuilleton : Hôtel. 15.50 C'est encore mieux l'après-midi. 17.30 Récré A 2 *(Téléchat ; Image imagine ; C'est chouette ; Superdoc ; Les mondes engloutis)*. 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.30 C'est la vie. 18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.05 Emissions régionales. 19.30 Campagne électorale.

20.00 Journal et Loto sportif.

20.35 **Cinéma : Un dimanche à la campagne.**
Film de Bertrand Tavernier.

22.10 Mardi cinéma.
Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique; Pierre Tchernia a invité Bernadette Lafont, Marie-Christine Barrault, Lambert Wilson, Roland Giraud.

23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 9 mars

9.00 Debout les enfants. 10.00 Mosaïque : spécial femmes :
Après la partie magazine, un reportage d'une heure réalisé par Simone Bitton, un regard très intime sur les jeunes filles immigrées – turques, portugaises, vietnamiennes, algériennes... – l'amitié, l'amour, la vie. Emotion.

12.00 D'un soleil à l'autre, magazine agricole. 13.00 Emissions régionales.

15.00 Sports : Natation. Championnats de France à Rennes, en direct de la piscine Bréquigny. 16.20 Emission pour les jeunes. Les Entrechats, Lucky Luke, Génies en herbe. 17.30 Décibels, avec Flaming Ends, Bad Losers, French Resistance, Boris Karloff... 18.00 Culture clap. Le magazine de la culture qui bouge, signé Populus, avec Dakeyo, éditeur africain à Paris. Au programme, le textile assisté par ordinateur, la péniche opéra, casting... 18.30 Documents secrets. Jeu de Pierre Bellemare. 19.15 Emissions pour les jeunes. Le Manège enchanté, Mackintosh, La minute de spirale. 19.30 RFO hebdo.

20.00 Série : Fousourires.
Une sélection des meilleurs dessins humoristiques mondiaux (dernière émission).

20.35 **Document : Tokyo Melody.**
Film réalisé par Elisabeth Lennard. Coproduction FR 3/INA.
(Lire notre article.)

21.25 Aspects du court métrage français.
Les voisins n'aiment pas la musique, de J. Fansten.
Un accordéoniste qui dérange, des enfants qui s'amusent...

21.55 Journal.

22.30 **Cinéma de minuit : le Ministère de la peur.**
Film de Fritz Lang.

23.55 Prélude à la nuit.
Chant élégiaque, par R. Benedetti, violoncelle, N. Wayder, piano.

Lundi 10 mars

16.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 16 h 05, où l'on verra sur tout le réseau le film Vous n'avez rien à déclarer ?, *de Léo Joannon ; à 17 h 35,* Actualité de jadis ; *à 17 h 45,* La cuisine des marins ; *à 18 h 55,* Mighty Mouse ; 19.30 Campagne électorale. 20.05 Les jeux.

20.35 **Cinéma : le Clan des Siciliens.**
Film d'Henri Verneuil.

22.40 Journal.

23.05 Urba : HLM que j'aime.
Magazine de la ville de J. Cazenave.
Avec l'historien Roger-Henri Guerrand et les rubriques : Paris-jardin 1911 ; Retracer le sillon ; Il est beau mon HLM ; La gestion ou le social ; Habiter la croisette ; Voyeurs de ville ; Nouvelles urbaines.

23.40 Prélude à la nuit.
Sonate nº 8 en ut mineur opus 13 « Pathétique », de Beethoven, par Bruno-Leonardo Gelber, piano.

Mardi 11 mars

11.00 Espace 3.

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau : l'Age en fleur ; *à 17 h 15* Dynastie ; *à 18 h 55* Mighty Mouse.

19.30 Campagne électorale.

20.05 Les jeux: 20.30 D'accord, pas d'accord (INC).

20.35 **Cinéma : les Dents de la mer**
de Steven Spielberg.

22.40 Journal.

23.10 Emissions régionales.
Alsace : Focale et regards ; Aquitaine : Soirée régionale ; Bourgogne-Franche-Comté : Bas les masques et boîte à films ; Limousin-Poitou-Charentes : Artisans sans frontières ; Lorraine-Champagne-Ardenne : La terre au ventre ; Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon : Les mélodies du malheur et les jardins d'Esther ; Nord-Picardie : Process et public ; Normandie : Une journée avec Allain Leprest ; Paris-Ile-de-France : Art magique à Blois ; Provence-Côte d'Azur-Corse : Médicale ; Rhône-Alpes-Auvergne : Au fil de l'aventure, descente des rivières du Québec.

0.05 Prélude à la nuit.
« Nigun », d'Ernest Bloch, par D. Erlih, violon, et P. Cassard, piano.

LA 5

Dimanche 9 mars

7.30 à 19.30, rediff. des émissions de la veille. (7.30 Cinq sur cinq, programme musical, (et à 11.30 et 15.30) ; 8.30, Variétés : Cherchez la femme, (et à 12.30 et 16.30) ; 10.30 Le grand show du sport (et à 14.30 et 18.30).

19.30 Les Schtroumpfs, dessins animés ; 20.30, Les dimanches du cinéma : Le beaujolais nouveau est arrivé, film de J.-L. Voulfow (1977) (et à 0.30) ; 22.30, La 5 en concert : l'Orchestre philharmonique de la Scala (Mendelssohn-Bartholdy) (et à 2.30).

23.30 Série : L'homme de l'Atlantide.

Lundi 10 mars

7.30 à 19.30, rediff. des émissions de la veille (7.30, Série : l'Homme de l'Atlantide (et à 11.30 et 15.30) ; 8.30, film : Le beaujolais nouveau est arrivé (et à 12.30 et 16.30) ; 10.30, la Cinq en concert (et à 14.30 et 18.30).

19.30 Jeu : C'est beau la vie ; 20.30, Lundi superstars : American gigolo, film de P. Schrader (1980) ; 22.30 Série : la Cinquième Dimension.

23.30 Rediffusion des programmes de la soirée.

Mardi 11 mars

7.30 à 19.30, Redif. des émissions de la veille, 7.30, C'est beau la vie (et à 11.30 et 15.30) ; 8.30, film : American gigolo (et à 12.30 et 16.30) ; 10.30, Série : La Cinquième Dimension (et à 14.30 et 18.30).

19.30 Jeu : C'est beau la vie ; 20.30, Fantastique mardi : Star trek, film de R. Wise (1939) ; 22.30, Jonathan, magazine de l'aventure.

23.30 Redif. des programmes de la soirée.

Chaînes étrangères

Dimanche 9 mars

- RTL, 20 h, *l'Ordinateur des pompes funèbres*, film de G. Pires ; 21 h 55, Grand écran.
- TMC, 20 h, Série : « V » ; 21 h, *l'Attente*, film de D. Mann ; 22 h 40, Forum ; 23 h 5, Sky Trax.
- RTB, 20 h 5, Domino ; Téléfilm : *Un amour obsédant.*
- TSR, 20 h, Série : Au nom de tous les miens ; 20 h 55, Dis-moi ce que tu lis ; 22 h, Le corps parchemin.

Lundi 10 mars

- RTL, 20 h, Dynastie : 21 h, Série noire : *le Salon du prêt-à-saigner.*
- TMC, 20 h, Dynastie ; 21 h, Téléfilm : *Un flingue pour un flic.*
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *Moi, Christiane F., treize ans, droguée, prostituée*, film de U. Edel, suivi d'un débat sur la désintoxication.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h 5, Le temps retrouvé : vacances turquoises ; 20 h 30, Théâtre wallon : Ma tante a chu.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma.

Mardi 11 mars

- RTL, 20 h, Cinémania : *Doc Holliday*, film de F. Perry ; 22 h 45, *Le Petit Bougnat*, film de B. T. Michel.
- TMC, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, *l'Homme de nulle part*, film de P. Chenal.
- RTB, 20 h 5, Billet de faveur : *Une rose au petit déjeuner* ; 22 h 5, Le Louvre, le plus grand musée du monde.
- RTB-TÉLÉ 2, 21 h, Cinéma espagnol : *El Sur*, film de V. Erice.
- TSR, 20 h 10, Série : Hill Street Blues ; 21 h 5, Mario Botta, la passion de construire ; 22 h, Regards : autour de la Réforme ; 22 h 55, Boxe.

Mercredi
12 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.15 Antiope ; 10.45 Salut les petits loups : 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal ; 13.50 Vitamine (dessins animés, feuilletons, variétés...) ; 15.55 Série : Les nouvelles aventures de Vidocq ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Feuilleton : Le cardinal de velours ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.30 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.00 La vie des Botes ; 19.15 Loto sportif ; 19.20 Tirage du Tac-O-Tac. 19.30 Campagne électorale.
20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.35 Feuilleton : Grand-Hôtel.
De J. Kerchbron, scénario et dialogues A.-M. Damamme, avec D. Mesguich, M. Green, E. Buyle.
Dernier épisode – ouf ! – d'un feuilleton bien langoureux, malgré les mille péripéties que traverse le petit monde du Grand-Hôtel.
21.30 Par la force des choses : la négligence des hommes.
Série de R. Commien, avec le concours d'Haroun Tazieff.
Difficile d'aborder en trois heures toutes les catégories de risques naturels. L'idée maîtresse de cette série apparaît très nettement dans ce deuxième épisode : la prévention, seule façon de protéger les populations et les équipements indispensables à l'activité économique. De très nombreux témoignages illustreront cette thèse si chère à Haroun Tazieff, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs.
22.30 Performances.
Magazine de l'actualité culturelle de M. Cardoze.
Le géopoliticien Yves Lacoste est invité en direct du café viennois, le soir même de son inauguration au Centre Georges-Pompidou. Ce café a été réalisé à partir de « citations » de cafés viennois anciens, par l'architecte autrichien Karl Mang, à l'occasion de l'exposition Vienne 1880-1938.
23.00 Journal.
23.15 Halley France.
Emission de M. Chaize et G. Gozlan (à propos du passage de la comète).

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 9.00 Récré A2 (Heidi, Latulu et Lireli ; Gertrude en Chine ; les Schtroumf ; Pac Man ; X'or...) ; 12.00 Journal et météo. 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Téléfilm : Pour l'amour de Marc, d'après le livre de H. Painter, réal. G. Hellstrom.
15.35 Récré A2 (les Schtroumf ; les Poupies ; Clémentine ; Flip bouc).
17.00 Magazine : Terre des bêtes.
17.30 Superplatine : Propaganda, Michel Berger, F. Cabrel...
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.30 C'est la vie. 18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.00 D'accord pas d'accord (INC). 19.05 Emissions régionales. 19.30 Campagne électorale.
20.00 Journal.
20.35 **Le grand échiquier.**
De Jacques Chancel. La rentrée de Charles Aznavour, avec Yves Duteil, Enrico Macias, Placido Domingo, Liza Minnelli...
Pour ceux qui aiment Charles le Téméraire, grand défenseur de la chanson française et pourfendeur des vidéo-clips américains. Il nous parlera de ses goûts et, surtout, il chantera une vingtaine de ses succès.
23.15 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau : L'âge en fleur ; *à 17.30* Fraggle rock ; *à 18.55* Mighty Mouse.
19.30 Campagne électorale. 20.05 Les jeux
20.35 Au nom de l'amour (et à 22.50).
Emission de Pierre Bellemare.
Le patterning, méthode de rééducation découverte vers les années 50 par le docteur américain Doman ; le principe part d'une intuition : s'il y a lésion cérébrale on peut par une stimulation active rétablir la fonction interrompue en utilisant les structures nerveuses saines que l'homme a en réserve dans son cerveau ; mais pour cela il faut apprendre ou réapprendre aux enfants handicapés les gestes innés que l'enfant sans problème accomplit de lui-même. Une méthode encore méconnue en France.
21.35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
Bons baisers d'Australie, reportage d'Alain Le Garrec et Dominique Duchâteau, la répétition générale de la baie de Perth, les futurs challengers et défendeurs de la Coupe America disputant le Championnat du monde des 12 m JI, Marc Pajot et son bateau French-Kiss *vont affronter leurs principaux rivaux.*
22.20 Journal.
23.10 **Cinéma : Un bruit qui court.**
Film de Jean-Pierre Sentier.
0.40 Prélude à la nuit.
« Sérénade nº 4 », premier mouvement de Mozart par l'ensemble Meir Shfeya.

LA 5

7.30 à 19.30 Rediffusion des émissions de la veille :
7.30 Jeu : C'est beau la vie (et à 11.30 et 15.30) ; 8.30 Film : Star Trek (et à 12.30 et 16.30) ; 10.30 Jonathan, magazine de l'aventure (et à 14.30 et 18.30).
19.30 Jeu : C'est beau la vie ; 20.30 Feuilleton : Flamingo road ; 21.30 Série policière : Inspecteur Derrick ; 22.30 Big Bang, magazine scientifique.
23.30 Rediffusion des programmes de la soirée.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Les routes du paradis ; 21 h, *Fanfan la Tulipe,* film de Christian-Jaque.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Téléfilm : *Kim.*
- RTB, 20 h, Bizness, bizness, magazine économique ; 21 h, Série : Miami vice ; 21 h 45, Coup de film ; 21 h 55, Cargo de nuit.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, *Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines,* film de K. Annakin ; 22 h 25, Téléscope ; 23 h 20, Football.

Jeudi
13 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.). 14.35 Reprise : Les animaux du monde : ma caméra chez les abeilles (reportage au cœur de la ruche, diffusé en 1978). 15.05 A votre service. 15.25 Quarté en direct de Saint-Cloud. 15.35 A cœur ou à raison (redif. du spécial «Etoiles et toiles» à propos de la mort mystérieuse de Marilyn Monroe). 17.00 La chance aux chansons. 17.25 Feuilleton : Le cardinal de velours (redif.).
18.25 Mini-journal, pour les jeunes. 18.40 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.05 La vie des Botes. 19.30 Campagne électorale.
20.00 Journal.
20.35 **Infovision.**
Magazine de la rédaction de TF 1 proposé par A. Denvers, R. Pic, J. Decornoy, M. Albert, B. Laine.
Au sommaire : La chasse aux bracos de l'ivoire, le massacre d'éléphants, hippopotames, rhinocéros... en République centrafricaine ; Quand passe la comète... ; La rage d'écrire, à propos du Salon du livre ; Fragile Tunisie, l'avenir d'un pays trente ans après la proclamation de son indépendance. Une livraison variée de reportages à chaud.
21.45 Feuilleton : Maître du jeu.
De K. Connor et H. Hart, scénario et dialogues : J. Nation et P. Yurich, avec D. Cannon, H. Halin, L. Langland...
Le dernier épisode confirme le ton de ce feuilleton américain, où la jalousie, le meurtre sont plus présents que l'amour maternel...
23.00 Journal.
23.15 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 10.00 RFE ; 10.15 Antiope ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers. 14.00 Aujourd'hui la vie. (*Ailleurs : Amsterdam*). 15.00 Feuilleton : Hôtel. 15.50 C'est encore mieux l'après-midi. 17.30 Récré A2 (Téléchat ; Image imagine ; Mes mains ont la parole...). 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.30 C'est la vie. 18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.05 Emissions régionales. 19.30 Campagne électorale.
20.00 Journal. 20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : Pain, amour et jalousie.**
Film de Luigi Comencini.
22.10 Le Magazine.
Préparé par J.-L. Saporito, présenté par M. Honorin.
Au sommaire : le GAL (*une enquête sur le Groupe antiterroriste* de libération) ; la gueule de l'emploi (la morphopsychologie) ; Venise... la planète de Folon.
23.30 Journal.
23.50 Ces images venues de l'espace.
Spécial comète de Halley.

FRANCE RÉGIONS 3

11.30 Espace 3, RFE.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau l'Age en fleur ; *à 17 h 30,* Edgar, le détective cambrioleur ; *à 18 h 55,* Mighty Mouse.
19.30 Campagne électorale. 20.00 Les jeux.
20.05 **Nuit de la comète** (et à 22 h 35).
Nuit spéciale en direct de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette.
Ce spectacle de Patrick Camus se déroulera en deux parties et durera... cinq heures ! Grâce à une coproduction FR 3-France-Inter, des journalistes se trouveront à Paris, à Darmstadt, à Moscou... De la musique, jazz et classique, en attendant l'apothéose : des images du noyau de la comète de Halley. Au cours de cette soirée, on découvrira également la nouvelle Cité des sciences et de l'industrie de La Villette.
20.30 **Cinéma : Planète interdite.**
Film de Fred Wilcox.
22.10 Journal.
22.35 **Nuit de la comète.**
Cette deuxième partie sera composée de documents et de débats sur : La grande peur de 1910 ; Mythes et superstitions de la comète ; Le grand rendez-vous de 1986 ; Les nouvelles technologies.
1.30 Prélude à la nuit.
« Symphonie nº 7 », d'Alessandro Scarlatti, par l'Orchestre national de chambre de Toulouse, dir. G. Armand.

LA 5

7.30 à 19.30, redif. des émissions de la veille (7.30, C'est beau la vie (et à 11.30 et 15.30) ; 8.30, feuilleton : Flamingo Road (et à 12.30 et 16.30) ; 9.30, l'inspecteur Derrick (et à 13.30 et 17.30) ; 10.30, Big bang, magazine scientifique (et à 14.30 et 18.30).
19.30 Jeu : C'est beau la vie ; 20.30, Jeu : Pentathlon ; 22.30, Magazine : Mode, etc.
23.30 Rediffusion des programmes de la soirée.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Dallas ; 21 h, *Mash,* film de R. Altman.
- TMC, 20 h, Cinénigmes ; 20 h 25, Série : Max la Menace ; 21 h, *Cours après moi, shérif,* film de H. Needham.
- RTB, 20 h, Autant savoir : les industries propres ; 20 h 25, *Le miroir se brisa,* film de G. Hamilton ; 22 h 10, Cinémusic.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, La collaboration ; 21 h 30, Planète des hommes.
- TSR, 20 h 10, Temps présent : Jura bernois ; 21 h 45, Dynastie ; 23 h, La nuit de la comète.

Vendredi
14 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.45 RFE.
10.55 Le Chemin des écoliers ; 11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal ; 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.35 Temps libres... à la communication du télégraphe au satellite. L'émission a été réalisée au Carrefour international de la communication (CIC), où l'on peut voir sur un mur toutes les télévisions du monde (et à 16 h 25) ; 16.00 Série : Au nom de la loi ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Feuilleton : le Cardinal de velours (redif.) ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.40 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.05 La Vie des Botes ; 19.30 Campagne électorale.
20.00 Journal.
20.35 **Variétés : Les soleils noirs de Julien Clerc.**
Emission de N. Courtois et B. Soulé (rediff.).
La tournée de Julien Clerc en Afrique, puis à Londres. Rencontre avec le grand batteur Doudou N'Diaye Rose et ses cent percussionnistes (on ne les verra pas tous), avec Alpha Blondy en Côte-d'Ivoire... De « Macumba » à « Mélissa ». Rythme, percussions, un voyage qui se termine avec Gainsbourg !
21.35 Multifoot.
Emission du service des sports préparée et présentée par T. Roland.

> Attention, la soirée pourrait être modifiée si TF 1 retransmet le match de football : les émissions précédentes seraient annulées.

23.30 Journal.
23.45 TSF (Télévision sans frontière)
Alpha Blondy ; la nouvelle musique reggae de la Côte-d'Ivoire restituée par l'humour entre deux tons d'un chanteur et musicien qui mêle le rythme à la dérision.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 10.30 Antiope ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Reprise : Terre des bêtes ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers ; 14.00 Aujourd'hui la vie (en forme, avec François Valéry) ; 15.00 Feuilleton : Hôtel ; 15.50 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.30 Récré A2 (Téléchat ; Shera, Superdoc ; Latulu et Lireli) ; 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée ; 18.30 C'est la vie ; 18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.05 Emissions régionales ; 19.30 Campagne électorale
20.00 Journal et loto sportif.
20.35 Feuilleton : Espionne et tais-toi.
De L. Lignères et C. Watton, réal. C. Boissol. Avec G. de Capitani, C. Denner, S. Grimaldi, J. François...
Pour arrondir ses fins de mois, Agnès décide de reprendre son service dans l'espionnage.
21.30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : votez pour la poésie, votez Jean Tardieu, sont invités : Jean Tardieu (Margeries, *poèmes inédits 1910-1985*), *Philippe Faure* (Moi j'étais femme dans les tableaux de Modigliani), *Marie-José Hamy* (Nouvelle poésie contemporaine, *choisie par Jean Breton*).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : A nous la liberté.**
Film de René Clair (cycle : la France de l'avant-guerre).

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau l'Age en fleur ; *à 17 h 30,* Un naturaliste en campagne ; *à 18 h 55,* Mighty Mouse.
19.30 Campagne électorale ; 20.05 Les jeux ; 20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Série : Madame et ses flics.
De R. Bernard, scénario et dialogues de R. Caron et D. Van Cauwelaert. Avec F. Dorner, E. Colin, J.-P. Castaldi...
Une lune de miel troublée à cause d'une belle robe... Il ne semble pas que ce nouvel épisode soit parti pour rehausser cette série « nunuche ».
21.40 Vendredi : l'Enfant-télévision.
De J.-C. Eleb, L. Sablio et D. Colonna.
Depuis quelques semaines, les chaînes se multiplient. Les jeunes Français, comme les Britanniques et les Américains ont maintenant leur chaîne TV 6. Il fallait donc relancer l'éternel débat « Les jeunes et la télévision ». Une équipe a enquêté dans une école du quinzième arrondissement de Paris et a testé les réactions des enfants, des parents et des enseignants face aux images de la télévision.
22.35 Journal.
22.55 Espace francophone.
Wallis-et-Futuna, la république des rois.
23.25 Oskar Kokoschka.
Evocation du peintre graveur et écrivain, né en 1886, à l'occasion de l'exposition sur Vienne au Centre Pompidou.
23.35 Prélude à la nuit.
« Sonate en sol majeur nº 1 opus 14 nº 2 » de Beethoven par A. Foldes au piano.

LA 5

7.30 à 19.30, Rediff. des émissions de la veille (7.30, C'est beau la vie (et à 11.30 et 15.30) ; 8.30, Jeu : Pentathlon (et à 12.30 et 16.30) ; 10.30, Mode, etc. (et à 14.30 et 18.30).
19.30 Jeu : C'est beau la vie ; 20.30, Feuilleton : Flamingo Road ; 21.30, Arabesque, série de suspense ; 22.30, Grand prix, magazine auto-moto.
23.30 Rediffusion des programmes de la soirée.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, L'ami Maupassant ; 22 h 5, *Liza,* film de M. Ferreri.
- TMC, 20 h, Série : Le renard ; 21 h, Série : Les Sacketts.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : la Taupe ; 21 h, Grand écran : De si gentilles petites bêtes (le bison blanc).
- RTB - TÉLÉ 2, 21 h, Arts magazine 21 30, Théâtre-clubs : *Elle disait dormir pour mourir.*
- TSR, 20 h 10, Tell quel ; 20 h 45, *le Mur de l'Atlantique,* film de M. Camus ; 22 h 25, *Les visiteurs du soir :* Peppino Rotterno, directeur photo ; 23 h 30, *Cliff and the Shadows.*

هكذا من الأصل



Images glacées

Nuit qui n'en finit plus de durer. Silence profond que seul vient rompre le sifflement du blizzard. Nulle vie apparente dans cette immensité de glace et de neige. Mais que viennent les premiers rayons du soleil de mars, alors cessent huit mois d'engourdissement : l'Arctique s'éveille. Lentement d'abord. Puis en une sorte d'explosion qui, soudain, fera sortir de leurs tanières, enfouies sous les congères, les animaux de ce désert blanc, royaume de l'ours polaire, somptueux, l'un des plus grands carnivores de la planète. Eclatement de la nature aussi qui, brusquement, retentira du cri de millions d'oiseaux venus du sud tandis que, libérés de leur prison glacée, surgissent des fonds marins les licornes de mer, les phoques marbrés, les morses. Fête, cruelle bien souvent, de cette brève période de lumière dont le soleil de minuit marque l'apothéose.

Mystère de ce Grand Nord sauvage que lève pour nous le reportage réalisé par Mike Salisbury et Hugh Miles pour la BBC. En trois émissions (la première, déjà diffusée la semaine dernière, peut encore être regardée dimanche à 7 h), ces deux spécialistes de la vie animalière nous convient à une saga admirablement réussie, aux images d'une rare précision, d'une beauté émouvante et impressionnante. Ils posent aussi une question capitale : comment préserver l'équilibre naturel de cette région — peut-être la dernière du globe que l'on n'a pas encore défigurée — contre les agressions du monde moderne ?

ANITA RIND.

● **Le royaume des glaces**, deuxième partie, le 8 à 17 h 05, nuit du 13 au 14 à 1 h 25 ; troisième partie, le 15 à 17 h.

Sélection

SPORT, VARIÉTÉS

Les KO de Canal Plus, nuit du 8 au 9 à 3 h 15, le 10 à 22 h 30 ; **Basket américain**, le 9 à 16 h 10, le 10 à 23 h 30 ; **Boxe en direct de Las Vegas**, nuit du 10 au 11 à 2 h 55.

Zénith spécial d'une heure avec Johnny Hallyday et Fanny Ardant pour le film « Conseil de famille », le 13 à 19 h (en clair).

Les films

LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES ■. — Film anglais de Robert Fuest (1972), avec V. Price, R. Quary. Le 8 à 23 h, le 10/11 à 1 h 5.

Après dix ans d'hibernation, il veut ressusciter sa femme et cherche un élixir en Égypte. « Follies 1930 » et fastes antiques, pour un délire d'horreur.

LE JOUR DU DAUPHIN ■. — Film américain de Mike Nichols (1973), avec G. C. Scott, T. Van Devere. Le 9 à 17 h 45, le 12 à 9 h 20, le 13 à 22 h 30.

Des dauphins auxquels on a appris à parler sont enlevés pour servir à un complot contre le président des Etats-Unis. Angoissante politique-fiction d'après Robert Merle.

PÉRIL EN LA DEMEURE ■■. — Film français de Michel Deville (1985), avec N. Garcia, C. Malavoy. Le 9 à 20 h 30, le 12 à 23 h 10, le 14/15 à 1 h 10.

Un jeune guitariste est manipulé par une étrange famille. Forces occultes et fantasmes pervers. Mise en scène, interprétation superbes. Césars 1985 du meilleur réalisateur et du meilleur montage.

BONS BAISERS DE HONG KONG ■. — Film français d'Yvan Chiffre (1975), avec les Charlots, H. Funfrock. Le 11 à 20 h 35.

Les Charlots, agents secrets, doivent retrouver la reine d'Angleterre, enlevée avant un voyage à Hongkong. Amusante parodie des films de James Bond.

L'ANTI-GANG ■. — Film américain de Burt Reynolds (1981), avec B. Reynolds, V. Gassman. Le 12 à 21 h.

Un policier d'Atlanta déniche une grosse affaire dans laquelle se trouve compromis le futur gouverneur. Thriller politique avec scènes de violence.

LE SEXE FOU ■. — Film italien de Dino Risi (1973), avecG. Giannini, L. Antonelli. Le 13 à 20 h 35.

Neuf sketches sur les anomalies sexuelles vécues dans des milieux différents. Comique burlesque suggérant des situations scabreuses.

HE WALKED BY NIGHT ■. — Film américain d'Alfred Werker (1984), avec R. Basehart, S. Brady. Le 14 à 21 h.

Deux policiers de Los Angeles cherchent à arrêter un dangereux criminel. Celui-ci est un jeune homme d'aspect inoffensif. Film noir impressionnant par son réalisme urbain, très peu connu.

LES REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBÉE SI BAS ? ■. — Film italien de L. Comencini (1974). Le 8 à 8 h 10, le 9 à 0 h 15, le 14 à 22 h 20.

FURYO ■■. — Film anglo-japonais de N. Oshima (1982). Le 8 à 9 h 50, le 11 à 8 h 30, le 13 à 15 h 35.

LA FEMME FLAMBÉE ■. — Film allemand de R. Van Ackeren (1983). Le 8 à 0 h 25, le 11 à 15 h 30, le 12 à 0 h 50.

THE DEVIL IN MISS JONES. — Film américain de G. Damiano (1973). Le 8/9 à 2 h 5, le 13 à 0 h 15, le 14 à 0 h.

POURQUOI PAS ■. — Film français de C. Serreau (1977). Le 8/9 à 4 h 15, le 11 à 14 h.

DELIT DE FUITE ■. — Film américain de C. Bravermen (1982). Le 9 à 8 h 50, le 14 à 15 h 30.

LES COMPÈRES ■. — Film français de F. Veber (1983). Le 9 à 10 h 20, le 11 à 22 h 15, le 14 à 14 h.

L'EXPRESS DU COLONEL VON RYAN ■. — Film américain de M. Robson (1965). Le 9 à 22 h 15, le 10 à 9 h 55, le 11 à 23 h 45.

BOY MEETS GIRL ■. — Film français de L. Carax (1984). Le 10 à 8 h 15, le 13 à 10 h 5.

VIVE LES FEMMES. — Film français de C. Confortès (1983). Le 10 à 16 h 15.

UN *DIMANCHE* DE FLIC ■. — Film français de M. Vianey (1982). Le 10 à 20 h 35, le 13 à 14 h, le 14 à 8 h 25.

TV 6

La «6» est en retard. La «6» est à la traîne. Et la bonne surprise qu'elle avait provoquée en apparaissant sur nos écrans un beau samedi de février, avant même son lancement officiel la semaine suivante, risque de se transformer, si l'attente demeure, en cruelle déception. *«La mise en place sera progressive»*, disent ses responsables, qui revendiquent la sagesse de cette construction *«brique par brique»*. Ils introduiront, semaine après semaine, les nouvelles émissions dans la grille publiée la semaine dernière dans nos colonnes et annoncée sans doute un peu trop hâtivement.

Ouverte de 14 heures à minuit chaque jour, l'antenne démarre avec «6-Tonic», un programme de clips composé d'une succession de «modules» de vingt secondes originaux (une bande-annonce de cinéma, des « jingles », et quatre clips musicaux). Le programme se poursuit par une émission hit-parade NRJ (18 h-19 h et 22 h-23 h) dans laquelle les téléspectateurs sont appelés à élire leurs vidéo-jockeys préférés...

Les clips succèdent aux clips. L'on se saoule de musique et l'on meurt d'impatience, et l'on se dit qu'un bon concert, un magazine, ou un film musical nous ferait rudement plaisir en attendant la chaîne 24 heures sur 24...

France-Culture

SAMEDI 8 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique : femmes fidèles, femmes fatales.
7.02 Avis de recherche.
9.10 Carnet de notes.
11.00 Concert (en direct du Grand Palais à Paris) : œuvres de Henry VIII, Cornish, anonymes, Syatt et Dowland par E. Kirkby, chant, A. Rooley, luth.
12.05 Désaccord parfait : débat « Le tempérament au temps de J.S. Bach » ; concert : œuvres de Couperin, J.S. Bach, Merula.
15.00 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; Hexagonal, SOS Quintet et C. Tissendier Sextet.
16.00 Spécial « Musicora ».
18.00 Concert « Musicora » (en direct du Grand Palais) : œuvres de Britten, Hindemith, Tisné, Schubert, par A.B. Chaves, alto, et F. Pierre, harpe.
19.05 Les cinglés du music-hall : Spécial Gregoromaniacs.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné à Berlin le 23 juin) : « Concerto pour piano et orchestre nº 2 en si bémol majeur », « Fantaisie pour piano, chœur et orchestre en ut mineur », « Symphonie nº 7 en la majeur », de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. R. Chailly, sol. A. de Larrocha, piano.
22.30 Les soirées de France-Musique : le chant plaintif ; 23 h 05, Archives : Hermann Scherchen ; à 1 h : Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.

DIMANCHE 9 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique : « Voix de femmes ».
7.02 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.10 Musiques sacrées.
10.00 Mozart : 1791-1985 : l'ange de Salzbourg.
12.05 Magazine international.
14.05 Spécial « Musicora » : airs de cour, par N. Spieth, clavecin, S. Boulin, chant, A. Maurette, viole.
17.00 Comment l'entendez-vous ? : la musique au pays des brouillards, œuvres de Purcell, Harvey, Pearson, Blow...
19.05 Jazz vivant : le Sexted Unit de Michel Portal.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné au Symphony Hall de Boston le 1er mars) : « Octandre », de Varèse ; « Penthode », de Carter ; « Résonance », de Hoeller ; « Tema », de Donatoni ; « Symphonie de chambre nº 1 », de Schoenberg, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez.
22.30 Les soirées de France-Musique : le chant plaintif ; à 23 h 05, Ex-Libris ; à 1 h, les Hollywoodiens.

LUNDI 10 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : à l'ombre d'un grand cœur ou l'opéra français « de tous les jours », le drame lyrique français.
12.10 Le temps du jazz : Gil Evans.
12.30 Concert (Musicorama) : œuvres de Frescobaldi, Vitali, Ucellini, Biber, Gabrieli, Rost, Marini par « la Montovena ».
14.02 Repères contemporains : Ichiyanagi, Kawanami.
15.00 Les chants de la terre : magazine des musiques populaires et traditionnelles.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Edison Denisov.
17.00 Spécial « Musicora ».
18.02 Avis aux amateurs.
19.10 Premières loges : œuvres de Berlioz, Benatzky, Mozart, Wagner, Puccini... par Georges Jouatte, ténor français (1892-1969).
20.04 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
20.30 Concert (en direct de la salle Gaveau à Paris) : sonate en mi bémol majeur, de Haydn, adagio en si mineur de Mozart, « Six Bagatelles » de Beethoven, Impromptu en ut majeur, Seize Danses allemandes, Deux Ecossaises, Impromptu en la bémol majeur de Schubert, par Jos van Immerseel, pianoforte.
23.00 Les soirées de France-Musique : Pedros de Freitas-Branco ; à 0 h, Musicien de minuit, Jean-Claude Pennetier.

MARDI 11 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : à l'ombre d'un grand cœur ou l'opéra français « de tous les jours ».
12.10 Le temps du jazz : Gil Evans.
12.30 Concert (donné le 9 décembre 1984) : œuvres de J.-S. Bach par Sigiswald Kuijken, violon.
14.30 Les enfants d'Orphée : le bruiteur.
15.00 Côté jardin, magazine de l'opérette.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Edison Denisov, avec la participation du compositeur ; à 17 h, musique à Saint-Marc.
17 MARDIS POUR FRANCE-MUSIQUE
18.30 Musique à découvrir (en direct du Grand Auditorium) : les violoncellistes de l'Ensemble orchestral de Paris, œuvres de Taira, Florentz, Lachartre, Decoust.
20.10 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
20.30 L'orgue, Liszt... et après (en direct du Grand Auditorium) : prélude et triple fugue en mi bémol majeur de J.-S. Bach, Requiem, Prélude et Triple Fugue sur le nom de Bach (2e partie) de Liszt, « Aria piena » de Roy, « Oubeyats » de Organdjian par R. Ourgandjian à l'orgue.
22.30 L'univers non tempéré (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Kagel, Cage, Aperghis par le trio Le Cercle..
0.00 Les soirées de France-Musique.

MERCREDI 12 MARS

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : A l'ombre d'un grand cœur ou l'opéra français « de tous les jours ».
12.10 Le temps du jazz : Gil Evans.
12.30 Concert (donné le 5 octobre) : œuvres de Schubert, Ravel, Szymanowski, Strauss, par U. Hoelscher, violon, B. Koehlen, piano.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Mozart, Brahms, Szymanowski, par P. Reibaud, violon, C. Debrus, piano.
15.00 Acousmathèque : dictionnaire des onomatopées.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Edison Denisov, avec la participation du compositeur ; à 17 h, Musique à Saint-Marc.
19.12 Répertoire italien : Verdi, Storace.
19.30 Spirales, magazine de la musique contemporaine.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?
20.30 Concert (donné en l'église Saint-Germain-des-Prés, le 21 février) : « le Jugement dernier », oratorio pour soli, chœur et orchestre, « Judith », oratorio pour soli, chœur et orchestre, de Charpentier ; « Jephté », oratorio pour soli, chœur et orchestre, de Carissimi, par la Grande Ecurie et la chambre du Roy, le Chœur régional Nord-Pas-de-Calais, l'Ensemble vocal Yves Dulac, dir. J.-C. Malgoire, sol. P. Cantor, Poulenard, A. Mellon, J. Elwes, I. Poulenard...
22.30 Les soirées de France-Musique : le chant plaintif ; à 23 h 5, Jazz-club en direct du New Morning.

JEUDI 13 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Bal de minuit à Vienne.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : A l'ombre d'un grand cœur ou l'Opéra français « de tous les jours ».
12.10 Le temps du jazz : Gil Evans.
12.30 Concert : Festival Clément Janequin de Châtellerault (donné le 3 septembre) : œuvres d'Attaignant, Rippe, Janequin, Arcadelt, par P. O'Dette, luth.
14.02 Repères contemporains : Kolb, Banharoau.
15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Edison Denisov, avec la participation du compositeur ; à 17.00, Musique à Saint-Marc.
19.12 Répertoire italien : Verdi.
19.30 Rosace, magazine de la guitare, la guitare et son histoire.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
20.30 Concert (« Adesmus », Radio-France et le Théâtre des Champs-Elysées) : « Orphée », poème symphonique nº 4 de Liszt, Symphonie nº 4 en sol majeur de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. V. Neumann, sol. J. Varady, soprano.
23.00 Les soirées de France-Musique : à 0.00, Allemagne années 80.

VENDREDI 14 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique : « la Nuit de Cendrillon ».
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : A l'ombre d'un grand cœur ou l'opéra français « de tous les jours ».
12.10 Le temps du jazz Gil Evans.
12.30 Concert-lecture (jeunes compositeurs) : œuvres de Kergomard, Ternugi. Cornu par C. Rosue-Alsina, piano, J.-M. Hecquet, contrebasse, O. de Lhermont, percussion, P. Gaio-Lima, violoncelle.
14.02 Repères contemporains : Mays, Rhodes.
14.30 Les enfants d'Orphée : le bruiteur.
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : Edison Denisov, avec la participation du compositeur.
19.10 Les muses en dialogue, magazine de la musique ancienne.
20.04 Jazz aujourd'hui : dernière édition.
20.30 Concert (donné le 1er septembre, émis de Sarrebrück) : « Suite pour orchestre nº 2 en si mineur », de J.-S. Bach, « Concerto pour piano et orchestre nº 1 en sol mineur », de Mendelssohn, « Symphonie nº 4 en mi mineur », de Brahms, par l'Orchestre symphonique de Sarrebrück, dir. M. Atzmon, sol. E. Leonskaia, piano, J. Ikeda, flûte.
22.20 Les soirées de France-Musique : « les Pêcheurs de perles » ; à 0 h, Musique traditionnelle : Radio-France et l'année de l'Inde, hommage à Nikhil Banerjee, grand sitariste bengali.

France-Musique

SAMEDI 8 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique : femmes fidèles, femmes fatales.
7.02 Avis de recherche.
9.10 Carnet de notes.
11.00 Concert (en direct du Grand Palais à Paris) : œuvres de Henry VIII, Cornish, anonymes, Syatt et Dowland par E. Kirkby, chant, A. Rooley, luth.
12.05 Désaccord parfait : débat « Le tempérament au temps de J.S. Bach » ; concert : œuvres de Couperin, J.S. Bach, Merula.
15.00 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; Hexagonal, SOS Quintet et C. Tissendier Sextet.
16.00 Spécial « Musicora ».
18.00 Concert « Musicora » (en direct du Grand Palais) : œuvres de Britten, Hindemith, Tisné, Schubert, par A.B. Chaves, alto, et F. Pierre, harpe.
19.05 Les cinglés du music-hall : Spécial Gregoromaniacs.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné à Berlin le 23 juin) : « Concerto pour piano et orchestre nº 2 en si bémol majeur », « Fantaisie pour piano, chœur et orchestre en ut mineur », « Symphonie nº 7 en la majeur », de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. R. Chailly, sol. A. de Larrocha, piano.
22.30 Les soirées de France-Musique : le chant plaintif ; 23 h 05, Archives : Hermann Scherchen ; à 1 h : Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.

DIMANCHE 9 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique : « Voix de femmes ».
7.02 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.10 Musiques sacrées.
10.00 Mozart : 1791-1985 : l'ange de Salzbourg.
12.05 Magazine international.
14.05 Spécial « Musicora » : airs de cour, par N. Spieth, clavecin, S. Boulin, chant, A. Maurette, viole.
17.00 Comment l'entendez-vous ? : la musique au pays des brouillards, œuvres de Purcell, Harvey, Pearson, Blow...
19.05 Jazz vivant : le Sexted Unit de Michel Portal.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné au Symphony Hall de Boston le 1er mars) : « Octandre », de Varèse ; « Penthode », de Carter ; « Résonance », de Hoeller ; « Tema », de Donatoni ; « Symphonie de chambre nº 1 », de Schoenberg, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez.
22.30 Les soirées de France-Musique : le chant plaintif ; à 23 h 05, Ex-Libris ; à 1 h, les Hollywoodiens.

LUNDI 10 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : à l'ombre d'un grand cœur ou l'opéra français « de tous les jours », le drame lyrique français.
12.10 Le temps du jazz : Gil Evans.
12.30 Concert (Musicorama) : œuvres de Frescobaldi, Vitali, Ucellini, Biber, Gabrieli, Rost, Marini par « la Montovena ».
14.02 Repères contemporains : Ichiyanagi, Kawanami.
15.00 Les chants de la terre : magazine des musiques populaires et traditionnelles.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Edison Denisov.
17.00 Spécial « Musicora ».
18.02 Avis aux amateurs.
19.10 Premières loges : œuvres de Berlioz, Benatzky, Mozart, Wagner, Puccini... par Georges Jouatte, ténor français (1892-1969).
20.04 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
20.30 Concert (en direct de la salle Gaveau à Paris) : sonate en mi bémol majeur, de Haydn, adagio en si mineur de Mozart, « Six Bagatelles » de Beethoven, Impromptu en ut majeur, Seize Danses allemandes, Deux Ecossaises, Impromptu en la bémol majeur de Schubert, par Jos van Immerseel, pianoforte.
23.00 Les soirées de France-Musique : Pedros de Freitas-Branco ; à 0 h, Musicien de minuit, Jean-Claude Pennetier.

MARDI 11 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : à l'ombre d'un grand cœur ou l'opéra français « de tous les jours ».
12.10 Le temps du jazz : Gil Evans.
12.30 Concert (donné le 9 décembre 1984) : œuvres de J.-S. Bach par Sigiswald Kuijken, violon.
14.30 Les enfants d'Orphée : le bruiteur.
15.00 Côté jardin, magazine de l'opérette.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Edison Denisov, avec la participation du compositeur ; à 17 h, musique à Saint-Marc.
MARDIS POUR FRANCE-MUSIQUE
18.30 Musique à découvrir (en direct du Grand Auditorium) : les violoncellistes de l'Ensemble orchestral de Paris, œuvres de Taira, Florentz, Lachartre, Decoust.
20.10 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
20.30 L'orgue, Liszt... et après (en direct du Grand Auditorium) : prélude et triple fugue en mi bémol majeur de J.-S. Bach, Requiem, Prélude et Triple Fugue sur le nom de Bach (2e partie) de Liszt, « Aria piena » de Roy, « Oubeyats » de Organdjian par R. Ourgandjian à l'orgue.
22.30 L'univers non tempéré (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Kagel, Cage, Aperghis par le trio Le Cercle.
0.00 Les soirées de France-Musique.

MERCREDI 12 MARS

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : A l'ombre d'un grand cœur ou l'opéra français « de tous les jours ».
12.10 Le temps du jazz : Gil Evans.
12.30 Concert (donné le 5 octobre) : œuvres de Schubert, Ravel, Szymanowski, Strauss, par U. Hoelscher, violon, B. Koehlen, piano.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Mozart, Brahms, Szymanowski, par P. Reibaud, violon, C. Debrus, piano.
15.00 Acousmathèque : dictionnaire des onomatopées.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Edison Denisov, avec la participation du compositeur ; à 17 h, Musique à Saint-Marc.
19.12 Répertoire italien : Verdi, Storace.
19.30 Spirales, magazine de la musique contemporaine.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?
20.30 Concert (donné en l'église Saint-Germain-des-Prés, le 21 février) : « le Jugement dernier », oratorio pour soli, chœur et orchestre, « Judith », oratorio pour soli, chœur et orchestre, de Charpentier ; « Jephté », oratorio pour soli, chœur et orchestre, de Carissimi, par la Grande Ecurie et la chambre du Roy, le Chœur régional Nord-Pas-de-Calais, l'Ensemble vocal Yves Dulac, dir. J.-C. Malgoire, sol. P. Cantor, Poulenard, A. Mellon, J. Elwes.
22.30 Les soirées de France-Musique : le chant plaintif ; à 23 h 5, Jazz-club en direct du New Morning.

JEUDI 13 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Bal de minuit à Vienne.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : A l'ombre d'un grand cœur ou l'Opéra français « de tous les jours ».
12.10 Le temps du jazz : Gil Evans.
12.30 Concert : Festival Clément Janequin de Châtellerault (donné le 3 septembre) : œuvres d'Attaignant, Rippe, Janequin, Arcadelt, par P. O'Dette, luth.
14.02 Repères contemporains : Kolb, Banharoau.
15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Edison Denisov, avec la participation du compositeur ; à 17.00, Musique à Saint-Marc.
19.12 Répertoire italien : Verdi.
19.30 Rosace, magazine de la guitare, la guitare et son histoire.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
20.30 Concert (« Adesmus », Radio-France et le Théâtre des Champs-Elysées) : « Orphée », poème symphonique nº 4 de Liszt, Symphonie nº 4 en sol majeur de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. V. Neumann, sol. J. Varady, soprano.
23.00 Les soirées de France-Musique : à 0.00, Allemagne années 80.

VENDREDI 14 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique : « la Nuit de Cendrillon ».
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : A l'ombre d'un grand cœur ou l'opéra français « de tous les jours ».
12.10 Le temps du jazz Gil Evans.
12.30 Concert-lecture (jeunes compositeurs) : œuvres de Kergomard, Ternugi. Cornu par C. Rosue-Alsina, piano, J.-M. Hecquet, contrebasse, O. de Lhermont, percussion, P. Gaio-Lima, violoncelle.
14.02 Repères contemporains : Mays, Rhodes.
14.30 Les enfants d'Orphée : le bruiteur.
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : Edison Denisov, avec la participation du compositeur.
19.10 Les muses en dialogue, magazine de la musique ancienne.
20.04 Jazz aujourd'hui : dernière édition.
20.30 Concert (donné le 1er septembre, émis de Sarrebrück) : « Suite pour orchestre nº 2 en si mineur », de J.-S. Bach, « Concerto pour piano et orchestre nº 1 en sol mineur », de Mendelssohn, « Symphonie nº 4 en mi mineur », de Brahms, par l'Orchestre symphonique de Sarrebrück, dir. M. Atzmon, sol. E. Leonskaia, piano, J. Ikeda, flûte.
22.20 Les soirées de France-Musique : « les Pêcheurs de perles » ; à 0 h, Musique traditionnelle : Radio-France et l'année de l'Inde, hommage à Nikhil Banerjee, grand sitariste bengali.

A bonne enseigne

Paul Chêne, ou la sagesse du chef.

PAUL CHÊNE, cuisinier! *Ça*, c'est une enseigne qui veut dire quelque *chose!* Ni restaurateur, ni traiteur, ni chef, ni « maître », pas de grosse tête sous la toque. Des années de fourneau chez les autres puis des *années chez lui*, à cette enseigne. L'enseigne de la certitude.

Une carte qui varie certes avec les saisons, le marché, mais qui ne change pas cependant dans sa sereine certitude de qualité. Et qui *fait des familiers* retrouver ici la soupe de poisson avec sa rouille, les maquereaux frais au muscadet, les beignets de brandade, le merlan en colère, le rognon de veau trois moutardes, le lapin dans sa gelée au riesling, la daube de bœuf à l'ancienne, la poule au pot Henri IV. Mais aussi la barbue grillée crème d'oursins, le pigeonneau rôti « *façon perdreau* », le carré d'agneau au poivre vert et bien d'autres plaisirs de gueule au fil des saisons : les *premières asperges, ici,* sont signées Ronsard et les premières truffes Joseph de Pesquidoux!

Les desserts, goûteux en diable, des simples crêpes au sucre aux beignets de pomme gelée de groseille, du soufflé glacé au café aux sorbets « maison », peuvent, comme les plats, se lire sur la carte en deux ou trois mots... De *nos jours cela est rare* et, ce matin-là, j'avais lu sur une autre carte « potage de légumes taillés aux langoustines, citronnelle et tapioca » et « râble de lapin braisé, *épaule farcie aux* échalottes confites et sa croquette de cervelles ». Ouf! Eh bien non, la vérité comme la sagesse sont du côté du cher Paul, qui sait aussi, à *côté d'une* superbe carte des vins (en *février* il *conseillait* un mouton rothschild 1967 à 500 F – je le trouve sur d'autres cartes à 1 500 F), proposer, en carafe, un parfait petit bordeaux 1982 (*lalande de fronsac*) à... 75 F!

Ainsi que le *disait mon voisin* de table : « *Ici, c'est la fête!* » Sans apparat, sans le faste du faux confort mais dans la chaleur du plaisir de vivre, sous le bienveillant sourire d'un personnel affable – et presque aussi vieux, en ces murs, que le bon Paul Chêne, cuisinier!

Et qui se contente d'être un bon cuisinier de France. *J'écris cela en pensant au concours du meilleur* cuisinier de France, qui vient de se dérouler. Si vous voyez, sur une carte ou une publicité, que tel ou tel vient d'être promu, un bon conseil... fuyez! Fuyez, oui, car celui-là aura été distingué pour une omelette dont la recette est d'être fourrée d'œufs brouillés aux fines herbes et effilochée de sole, ladite omelette *étant ensuite* couverte de rondelles d'œufs durs et entourée de goujonnettes de ces mêmes filets de sole dans une sauce au vin blanc et au fumet des arêtes du poisson!

Je songeais, en pensant à ce plat effarant, à l'histoire, que *raconte* mon ami *Jacques Mayran*, du chef attendant *des amis* qui ne venaient pas. Et alors? Alors il a fait une omelette sans œufs! Celui-là n'aurait jamais été premier ouvrier de France!

Revenons à Paul Chêne, cuisinier, lui. Je sais que mon menu, quasi *toujours le* même, peut prêter à *sourire : escargots préparés* « maison », canard de Challans en civet, tagliatelles, plateau de fromage avec une pomme. Mais, à qui veut aborder sinon la nouvelle *cuisine du moins de plus souples* gourmandises, je conseille la soupe de moules au safran avant les filets de sole Cardinal et la tarte caramélisée. Avec un champagne Billecart-Salmon *par exemple*. Blanc excellent, rosé plus féminin encore si possible.

● Paul Chêne, 123, rue Lauriston (16ᵉ). Tél. : 47-27-63-17. Fermé samedi et dimanche. Parking gratuit, 120, rue Lauriston.

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

Ma cuisine

Simplement quelques lignes à *propos de ce très bon restaurant* du 17ᵉ et parce qu'Alain Donnart vient de mettre au point un menu-carte (choix : potages et entrées, poissons ou viandes, fromage et dessert pour 165 F). Et *quel bon choix !*

Avec *des merveilles* comme le tartare de mérou ou le gâteau de lapereau, le pot-au-feu de la mer, ou le bœuf à la ficelle, le flan d'avoine et sa crème pralin ou le *granité au chocolat amer,* entre autres plats que l'on retrouve aussi à la carte (compter 300 F s.c.)

● Ma Cuisine, 18, rue Bayen, Paris (17ᵉ). Tél. 45-72-02-19 (*fermé samedi midi et dimanche*).

La Flamberge

J'aime fort que certains parlent de « repas de banalité » à *propos* d'une carte *intelligente* et d'une cuisine de sagesse mijotée par un chef modeste autant que de talent. Ici, en effet, on ne vise pas à l'épate mais à la vérité, qu'il s'agisse d'un foie de canard *landais au sauternes ou du simple contre-filet au poivre, d'une* andouillette rôtie graine de moutarde ou du pigeonneau rôti à l'orange.

Les *fromages viennent* de la Ferme Saint-Hubert (on *ne saurait* mieux actuellement !) et les desserts sont nombreux, goûteux et copieux.

Le cadre étant confortable et plaisant, l'accueil aimable (même Loréa, la fille des patrons, *six ans*, a le sourire en *vous apportant la carte !*), la cave intéressante. Comptez 300-350 F pour cette fête.

● La Flamberge, 12, avenue Rapp, Paris (7ᵉ). Tél. 47-05-91-37 (*fermé samedi midi et dimanche*).

Le Chardenoux

Faut-il dire le mal aimé ? Plutôt le mal connu, *dans un quartier qui peut paraître lointain. Dans un cadre, méritant d'être* classé, de bistrot fin de siècle, Alain Morel cuisine dans un style bien à lui une fricassée de langoustines à *la* crème de persil (57), *le pudding à la moelle de* bœuf (55), les noix de saint-jacques au soja (120), une tourte de canard (105) et bien d'autres merveilles qui peuvent être présentées *dans un menu dégustation* (7 plats) à 260 F.

● Le Chardenoux, 1, rue Jules-Vallès, Paris (11ᵉ). Tél. 43-71-49-52 (fermé samedi et dimanche).

Pierre Vedel

Il a déménagé de sa rue des Morillons pour aller tout près, dans un cadre *semblable* à l'autre (un *peu plus de placeet une* salle-salon). Sage entre tous, Pierre Vedel n'est pas de ces patrons-chefs qui s'endettent en voyant trop grand le décor.

Lui, c'est dans l'assiette qu'il entend faire ses preuves ; et les entrées (entre 40 et 48 F), les *plats* (entre 74 *et* 86 F), les desserts (entre 18 et 38 F), sont prix nets et bien tentants par leur originalité simple (salade de morue et pois chiches, salade de chou vert *et rognon au porto*, bourride de lotte comme à Bouzigues – Vedel est de Sète et réussit parfaitement l'ailloli !, – tête de veau de Vaugirard, etc.). *Belle cave de vins à prix sages* (bordeaux de 79 à 90 F dont l'excellent pierbone 81, haut médoc). C'est l'occasion de *déjeuners à la fois gourmets, gentiments* intimes et à prix doux.

● Pierre Vedel, 19, rue *Duranton, Paris* (15ᵉ). Tél. 45-58-43-17 (fermé samedi et dimanche). Parking entrée, 98 rue de la Convention, sortie rue *Duranton, à 125 mètres.*

L. R.

MAISON

L'intérieur au Salon

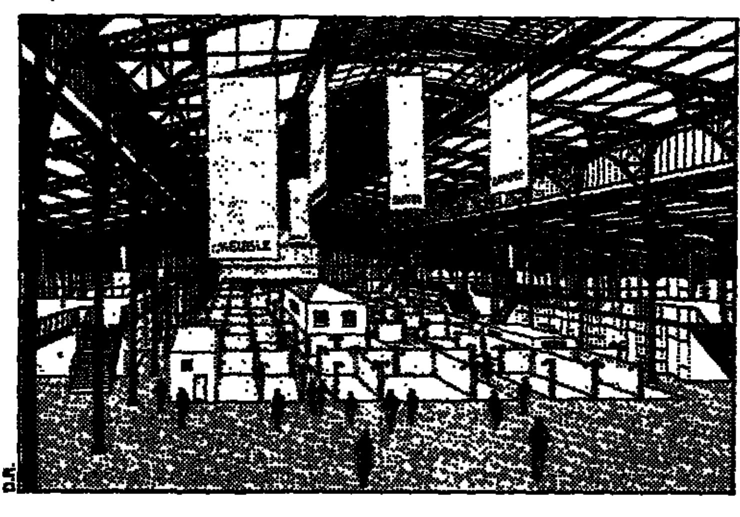
Styles et formes contemporains.

L'ÉVÉNEMENT de mars, ce n'est pas seulement ce que vous croyez. C'est aussi l'ouverture d'Habiter 86, le premier Salon (destiné au public) de la création *dans la maison*. Non pas en tant *qu'exercices de* style *débridés mais* au *niveau* du vécu *chez soi*.

Le contemporain, on le connaît surtout par les photographies des magazines et par quelques boutiques. Du 8 au 16 mars, dans la grande halle de La Villette, *seront* réunies des *centaines de créations en mobilier, luminaires, tapis, arts de la table et objets,* qui cohabiteront harmonieusement. Et que l'on pourra découvrir, comparer, commander, ou même emporter selon leurs formats.

Le Salon Habiter 86 est organisé et animé, conjointement, par l'UNIFA (Union *nationale* des industries françaises de l'ameublement), le Comité VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement) et le comité français des expositions. Pour réaliser cette exposition-vente d'un genre nouveau, l'une des tâches les plus ardues des organisateurs a été d'associer des partenaires aussi dissemblables que les créateurs, les éditeurs, les fabricants et les négociants. Autre pari sur le succès : la recherche de la qualité dans tous les domaines de la création française et étrangère. D'où une *sévère sélection des produits exposés, s'inspirant* de l'expérience réussie, en Belgique, par le Salon Intérieur de Courtrai.

Pour s'insérer dans l'exceptionnelle *architecture de fonte et d'acier de la grande halle de La Villette, le Salon a adopté une présentation* sobre, dans une harmonie de noir, de blanc et de gris. Les stands de vente, d'un module



D.R.

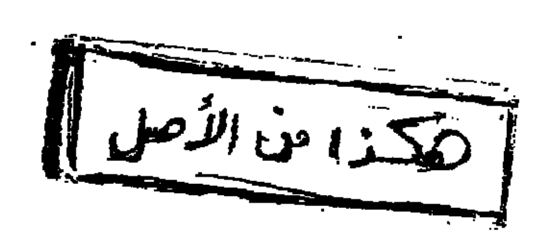
identique très dépouillé, sont ponctués d'espaces – baptisés « folies » – où sont exposés des ensembles de produits mis en ambiance par des décorateurs. Quelques signatures parmi d'autres : celles de Philippe Starck pour les Trois Suisses ; de Marc Berthier pour la Maison de Marie-Claire ; de Jacques Gourvenec pour Le Bihan *et de Michel Moynacy pour le Printemps.*

Pour les amateurs de contemporain qui cherchent à définir leur socio-style, une présentation à la fois sérieuse et drôle a été *conçue par le VIA et l'IPEA (Institut de promotion et d'études de l'ameublement)*. Daniel Rozensztroch, conseil en stylisme et en design, a réalisé quatre ambiances d'appartements. Circonscrits dans quatre cellules triangulaires, ces décors représentent l'univers des « classiques » (chintz et canapé), celui des « re-centrés jeunes » (pin et high-tech), celui des « branchés » (sensibles aux signatures connues) et celui des « décalés », ne tolérant que les meubles-objets style Memphis. Cette animation socioculturelle s'accompagne d'un jeu, pour tester ses connaissances en matière de création contemporaine. Avec, chaque jour, un fauteuil de Pascal *Mourgue à gagner*.

Le comité VIA participe également à l'exposition « C'est Harrods avec l'accent français », consacrée à différentes productions françaises. Jusqu'au 15 avril, les clients du grand magasin londonien découvriront un mobilier contemporain de qualité, disposé sur quatre cents mètres carrés. Parmi les créateurs français, représentés par leurs éditeurs, fabricants, figurent Pierre Sala, Jean-Pierre Caillères, Philippe Starck, Pelhaître et Pagnon, Jean-Michel Wilmotte. Leurs meubles, de conception diverse, *composent un ensemble représentatif du contemporain français.*

JANY AUJAME.

● Habiter 86, du 8 au 16 mars, grande halle de La Villette (porte de Pantin). Du lundi au vendredi, de 12 h à 21 h ; les samedis et dimanches, de 10 h à 21 h. Entrée, 30 F ; étudiants demi-tarif.



هكذا من الأصل

ÉDUCATION

UN DÉBAT FRANCE-CULTURE-« LE MONDE »

Tous bacheliers ?

« Tous bacheliers ? Oui, mais à quel prix. » *Le débat public sur ce thème organisé par France-Culture et le Monde est diffusé sur cette chaîne vendredi 7 mars à 20 h 30. Y ont participé : Mme Yvette Arial, proviseur de lycée professionnel, M. Claude Durand-Prinborgne, directeur général des enseignements scolaires, M. Philippe Essig, président de la SNCF, MMes Marie-Christine Gangneux, architecte et Mme Mireille Poncet, rédactrice en chef de Phosphore, M. Antoine Prost, historien.*

Certains chiffres ont des vertus magiques. Les « *80 %* » d'élèves au bac annoncés par le gouvernement pour l'an 2000 semblent promis à cet heureux destin. Pour les personnalités réunies autour du micro, l'affaire est entendue : c'est oui aux 80 %. Mireille Poncet fait état de la satisfaction des lycéens – en particulier de ceux du technique, qui ne seront plus les « *tarés du système* ». Pour M. Essig, les 80 % sont « *une chance pour les entreprises* », qui auront du personnel mieux qualifié. Pour M. Durand-Prinborgne, c'est une nécessité de la compétition internationale. Mais il y a aussi une raison plus prosaïque qu'expose Antoine Prost, sans craindre de vendre la mèche : « *Il n'y a pas le choix,* assure-t-il. *De la façon dont la société est organisée, il n'y a de place nulle part pour les jeunes si ce n'est dans les classes. C'est le lycée ou la rue...* »

Ainsi posé, le problème devient simple. Ce qui l'est moins est la question subsidiaire qui en découle. 80 % oui, mais comment ? Car chacun ressent bien qu'une telle extension du second cycle ne peut se faire en l'état. Il faut commencer par améliorer le fonctionnement de l'école et du collège pour qu'un plus grand nombre de jeunes parviennent au niveau nécessaire. Il faut surtout modifier profondément les contenus et l'organisation de l'enseignement secondaire pour tenir compte de la diversité croissante des élèves : varier les programmes et les filières, construire des établissements conçus autrement pour permettre des pédagogies différentes et faciliter la vie en commun des adolescents. Il faut changer l'esprit des lycées, donner plus d'autonomie et de responsabilité aux élèves, moderniser les méthodes de travail.

Adéquation formation-emploi

Et l'évidence apparaît bientôt que de tels changements ne s'arrêtent pas aux murs des lycées. C'est une évolution générale des mentalités qui est nécessaire. C'est une question de société. Pour M. Durand-Prinborgne, il faut rompre avec la tradition élitiste qui veut que pour être bonne, une formation doit être « *rare, ancienne et polyvalente* ». Il faudra s'habituer à l'idée que la formation sera démocratiquement répandue, qu'elle évoluera sans cesse et qu'elle pourra s'appuyer sur d'autres capacités que celles reconnues jusqu'à présent.

Pour M. Essig, il faudra apprendre à dissocier le diplôme et l'emploi. Les entreprises devront accueillir un personnel ayant un niveau élevé de qualification, même pour des taches subalternes. C'est toute l'organisation interne et les relations de travail qui s'en trouveront modifiées.

Mais surtout c'est l'idée d'une adéquation directe entre la formation et l'emploi qui sera remise en cause. Le marché de l'emploi et la nature des métiers évoluent trop vite pour que les formations puissent espérer s'y adapter de façon rigoureuse. Désormais, on ne pourra plus refuser aux exécutants la mobilité qui est recommandée pour les dirigeants.

Quatre-vingts pour cent d'élèves au bac, c'est peut-être d'abord 80 % d'adultes – professeurs, patrons, parents... – qui devront changer quelque chose dans leur tête... Heureusement, ils ont un peu de temps pour s'y faire : les bacheliers de l'an 2000 ne sont encore qu'en maternelle...

F. G.

ESPACE

La comète dans un cocon

On attendait un noyau, on n'a vu qu'un cocon. La première image rapprochée d'une comète – celle de Halley – prise jeudi 6 mars par la sonde soviétique Véga-1 donne moins à voir que ne l'espéraient les optimistes, mais apporte une bonne moisson d'informations nouvelles, complétées par de nombreuses mesures faites par les appareils qu'emportait la sonde.

Véga-1 est passée à 8 930 kilomètres devant le noyau de la comète, à grande vitesse : 78 kilomètres par seconde. Le cliché pris à cet instant – la sonde en a pris environ cinq cents au total – montre au centre une tache brillante, de forme quelque peu ovoïde, sur laquelle aucune structure n'est *perceptible. La dimension de* cette tache est d'environ 10 kilomètres. Il ne peut s'agir du noyau solide de la comète, et l'hypothèse qui s'est immédiatement imposée est l'existence autour de ce noyau d'un cocon de poussières, fines particules de glaces diverses arrachées du noyau par l'échauffement solaire. Une excroissance est aussi visible, qui paraît traduire l'existence d'un jet de matière. Un spécialiste soviétique a émis l'hypothèse d'une coupure du noyau en deux. Mais elle n'est pas soutenue par les scientifiques français présents à Moscou.

Un appareil de mesure, un détecteur infra-rouge, s'est bien comporté, mais non sa télécommande, qui a envoyé des instructions aberrantes quatre minutes avant le passage au plus près de la comète. Les mesures les plus précises ont de ce fait été perdues. Mais les résultats obtenus avant cet incident sont intéressants. La température est un peu plus élevée que prévu – on attendait des valeurs comprises entre – 170 degrés et – 140 degrés Celsius. Pour ce qui est de la composition, la présence d'eau et de gaz carbonique semble inscrite dans les résultats.

Une autre expérience portait sur les phénomènes électromagnétiques dans l'environnement de la comète, qui a montré de « *magnifiques corrélations* » entre les variations du champ magnétique et celles de la densité d'électrons et d'ions. Les chercheurs ont noté avec intérêt l'existence d'une zone de transition vide. Les particules venues du soleil n'y arrivent plus, et celles issues de la comète ne l'atteignent pas encore.

L'existence du cocon traduit une forte activité de la comète, ce qui est corroboré par la mesure des impacts de poussières sur la sonde, plus élevée qu'on ne l'attendait. Toutes ces mesures vont être reprises dimanche 9 mars, lors du passage de la sonde Véga-2, dont la caméra est plus sensible. Jeudi 13 mars, ce sera la sonde européenne Giotto qui frôlera la planète, à 500 kilomètres seulement du noyau.

M.A.

Le Pentagone inquiet pour ses satellites

(Suite de la première page.)

Mais si les vols des trois navettes restantes ne reprennent pas avant la fin de l'année, il semble exclu qu'ils puissent mettre en orbite tous les satellites qui leur sont nécessaires.

Le 28 août dernier, un satellite d'observation photographique KH-11 a été détruit dans l'explosion d'un lanceur Titan-34 D. D'après des experts, un seul de ces satellites, lancé en décembre 1984, serait encore opérationnel. Sa durée de vie est estimée à trois ans. Le Pentagone devait faire mettre en orbite cet été par une des navettes un satellite plus perfectionné, KH-12, qui serait trop lourd pour un lanceur Titan. Cinq satellites de ce type seraient actuellement en fabrication.

Clause de priorité

Pour ses autres besoins, le Pentagone dispose encore de sept lanceurs Titan-34 D. Il a été officiellement dit qu'ils étaient opérationnels, malgré l'échec d'août dernier ; l'un doit mettre en orbite cet été deux satellites de communications. Divers lanceurs de moindre calibre sont aussi disponibles. Mais les militaires américains ont reconnu qu'ils ne suffiraient pas aux besoins de la défense. Doivent aussi être renouvelés certains satellites d'alerte avancée, qui surveillent depuis l'orbite géostationnaire l'éventuel départ de missiles soviétiques. Là encore, certains *nouveaux modèles étaient prévus* pour un lancement par navette et paraissent trop lourds pour les Titan-34 D. La perte de Challenger est ici d'autant plus grave que cette navette était la seule, avec Atlantis, à être aménagée pour le transport d'un propulseur Centaur, seul engin capable de conduire ces nouveaux satellites vers l'orbite géostationnaire.

Malgré l'obstruction de la NASA, l'armée de l'air a obtenu, il y a un an, les 3 milliards de dollars nécessaires à la construction de dix lanceurs Titan-34 D-7, apparemment capables de mettre en orbite les plus lourds satellites actuellement fabriqués. Mais le premier de ces nouveaux lanceurs ne sera disponible qu'à la fin de 1988.

Les ennuis des militaires sont partagés par les clients civils de la NASA. Les satellites commerciaux *sont en général moins lourds* que les satellites militaires, et il existe encore un petit stock de lanceurs Atlas-Centaur disponibles. Certains industriels se tourneront peut-être vers la société Arianespace, qui pourrait, outre son programme actuel, mettre huit satellites supplémentaires en orbite avant la fin 1988. Mais les satellites prévus pour la navette ne peuvent en général pas être lancés par Ariane sans être modifiés.

Les scientifiques sont encore plus mal lotis. Le télescope spatial et les sondes planétaires ne peuvent être mis en orbite que par des navettes. Quand celles-ci seront à nouveau opérationnelles, il y a gros à parier que les militaires feront jouer leur clause de priorité.

MAURICE ARVONNY.

JUSTICE

Sept condamnations et trois relaxes dans l'affaire du Coral

Plus de trois ans après la découverte de « l'affaire du Coral », la dixième chambre correctionnelle de Paris a rendu, jeudi 6 mars, un jugement par lequel elle condamne sept des dix inculpés. Parmi eux, Claude Sigala, animateur de ce « lieu de vie » pour enfants indaptés ou mentalement handicapés, sanctionné de trois ans de prison dont un avec sursis pour « *attentats à la pudeur, sans violence, sur mineurs de moins de quinze ans, avec la circonstance que les fonctions qu'il occupait lui conféraient autorité sur ces mineurs* ». Il a indiqué son intention d'interjeter appel.

Le même délit a été retenu contre deux éducateurs, Jean-Noël Bardy, condamné à trois ans de prison dont un avec sursis, et Roger Cortès, condamné à dix-huit mois d'emprisonnement. Jean-Patrice Lanez, un ancien pensionnaire de l'établissement, est condamné à trois ans de mise à l'épreuve, alors que Dominique Labaume, en fuite, est condamné par défaut à trois ans de *prison par le tribunal, qui* a délivré un mandat d'arrêt à son encontre.

Gérard Durand a été condamné à trois ans de prison dont un avec sursis et Raymond Huryta à trois ans de prison. Pour ces deux derniers condamnés il s'agissait de faits commis à Paris et en Corse, sans rapport avec le Coral.

En dehors des éducateurs et de Claude Sigala, les anciens pensionnaires ou visiteurs réguliers du Coral sont reconnus coupables sans la circonstance aggravante des personnes « *ayant autorité* ». Mais certains sont en outre punis pour « *attentats aux mœurs par excitation à la débauche* ». Raymond Huryta devra payer 10 000 F de dommages intérêts à la famille d'un mineur et, conjointement avec Gérard Durand, 10 000 F à une autre famille.

Enfin, Marie Sigala, l'épouse de l'animateur, Alain Chiapello, médecin psychiatre, et Yves Renard, qui séjournait au Coral, ont été relaxés, le tribunal notant qu'« *il subsiste un doute* » sur leur culpabilité.

En mai 1982, un ancien pensionnaire du Coral, cet établissement situé à Aimargues (Gard), se confiait aux policiers de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme en livrant un flot de « révélations » sur des actes de pédophilie qui auraient été commis dans plusieurs régions de France et notamment au Coral. Une information judiciaire ouverte le 6 octobre 1982 chez M. Michel Salzmann, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, conduisait à de nombreuses inculpations et l'instruction, particulièrement tumultueuse, a duré jusqu'à la fin de l'année 1985.

Le 9 janvier 1986, l'affaire venait, enfin, devant la dixième chambre correctionnelle avec seulement dix inculpés, et les débats, à l'image de l'instruction, ont eu lieu dans un climat passionnel souvent outrancier. « *Je n'ai jamais traité une affaire qui a connu un tel débordement d'hystérie collective* », avait déclaré à la barre le commissaire Patrice Rioux, alors que le bouillant animateur du Coral, Claude Sigala, défendait avec acharnement les « lieux de vie », une alternative à l'enfermement ou à la chimiothérapie intensive.

Permissivité

Si certains inculpés avaient reconnu partiellement avoir commis des actes de pédophilie, Claude Sigala a toujours nié les attouchements sexuels évoqués par trois enfants à l'instruction et à l'audience. Mais le tribunal présidé par M. Henri Malergue observe : « *Les témoignages des pensionnaires de cet établissement sont incontestables, alors surtout qu'ils ont été faits librement, sans qu'aucune contrainte ait été exercée sur leurs auteurs. Ils sont précis et circonstanciés. Les accusations qu'ils révèlent sont, en tous points, concordantes.* » En outre, les magistrats commentent l'attitude de Claude Sigala en déclarant : « *Il s'est toujours opposé à solliciter l'agrément de son établissement auprès des autorités administratives pour éviter tout contrôle. Il a écrit dans un ouvrage :* « Ici nous avons des limites, pas celles de la loi... Tout est possible entre deux individus, quel que soit l'âge ou le sexe... »

Lors des Etats généraux des lieux de vie, qui ont eu lieu les 20 et 21 février 1982 à Nîmes, une plaquette était éditée proclamant qu'« *aucun droit de regard d'une institution quelconque n'est accepté... En ce qui concerne la sexualité, tout peut se vivre, mais à la condition expresse que cela soit fait dans un esprit de totale liberté pour les participants d'une éventuelle rencontre amoureuse* ».

En conséquence, les juges concluent : « *De telles déclarations sont révélatrices de la permissivité qui régnait au Coral.* »

MARC PORTEY.

FAITS DIVERS

A Lyon

UN JEUNE CAMBRIOLEUR EST TUÉ PAR DES GENDARMES

Un jeune cambrioleur, âgé de vingt-deux ans, Mustapha Kacir – de nationalité française, – a été tué dans l'après-midi du jeudi 6 mars, en bordure du parc de la Tête d'Or à Lyon, par une patrouille de gendarmerie.

Mustapha Kacir, en compagnie d'un complice qui a réussi à prendre la fuite, montait dans une voiture volée lorsqu'il a été surpris par une patrouille de gendarmes. Les deux hommes ont alors pris la fuite en courant et Mustapha Kacir a été ceinturé quelques dizaines de mètres plus loin par un passant, mais celui-ci relâcha bien vite son prisonnier, qui le menaçait de son pistolet.

C'est alors que les gendarmes, un instant distancés, rejoignaient le fuyard, et que après sommations Mustapha Kacir, n'ayant pas jeté son arme, a été tué.

LE CARNET DU Monde

Réceptions

– *Quarante années de relations diplomatiques franco-hongroises.* – Son Excellence Rezsö Palotas, ambassadeur à Paris de la République populaire hongroise, a offert, jeudi 6 mars, un déjeuner en l'honneur de l'établissement, il y a quarante ans, des relations diplomatiques entre Paris et Budapest. La France était représentée notamment par M. André Ross, secrétaire général du ministère des relations extérieures, et par M. Claude Arnaud, conseiller auprès du ministre.

Naissances

– Christel et Alain NOURISSIER,
Amélie et *Diane*,
ont la joie de faire part de la naissance de
Augustin,
le 4 mars 1986.
30, rue Fessart,
92100 Boulogne.

– Geneviève ZARKA,
Olivier LEPAGE,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Léo,
le 28 février 1986.
57, rue de Charonne,
75011 Paris.

Fiançailles

– On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Sophie de SÉGUR,
fille du marquis de Ségur et de la comtesse de Pourtalès, née Sanchez de Larragoïti,
avec
M. Nicolas RIVENQ,
fils de M. Claude Rivenq et de Mme, née McKee.

Mariages

M. et Mme Marc PARDESSUS
ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille
Adeline
avec M. Yannick JEANJEAN.
Saumur, le 8 mars 1986.
23, rue Jean-Ackerman,
Saint-Hilaire-Saint-Florent,
49400 Saumur.

Décès

– Douvres-la-Délivrande (14).
M. et Mme Jacques Tezenas,
M. Michel Letellier,
La famille de Bretteville et ses nombreux amis ont le regret de faire part du décès de
Mlle Agnès AIGNAN,
survenu en son domicile à Douvres-la-Délivrande (14), le 3 mars 1986.

Les obsèques religieuses seront célébrées samedi 8 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Rémi de Douvres (14).

– Mme René Demay,
Mme Denise Braunschweig-Demay,
M. et Mme André Braunschweig,
M. et Mme Jean-Michel Braunschweig,
MM. Stéphane et Julien Braunschweig,
M. Hugues Autexier,
Les familles Braunschweig, Manigler, de Léaumont, de Corneillan, et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. François BRAUNSCHWEIG,
leur petit-fils, fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami,
survenu à Paris, le 1er mars 1986, dans sa quarante-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

17, rue Vernet, 75008 Paris.
22, rue d'Arcueil, 75014 Paris.
14, rue Emile-Duclaux, 75015 Paris.
60 *bis*, avenue de Breteuil, 75007 Paris.
11 A, rue du Moulin-Vert, 75014 Paris.

– Mme Henri Freppel,
M. et Mme Denis Freppel,
M. et Mme Thierry Weber,
et leurs filles Olga et Sonia
Ainsi que toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de
M. Henri FREPPEL,
leur époux, père et grand-père, survenu le 1er mars 1986.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, le jeudi 6 mars 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les fils, la famille et les amis de
Ferit ISCAN,
ont la douleur de faire part de son décès survenu le 3 mars 1986, à l'âge de cinquante-quatre ans.

La levée de corps a lieu vendredi 7 mars à son domicile, 17, rue du Général-Niox, Paris-16e.

Les obsèques auront lieu dimanche 9 mars, à 16 heures, au cimetière de Montvalent, Lot (46).

Cet avis tient lieu de faire part.

– Le directeur, le personnel administratif et enseignant, les élèves de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts,
ont la tristesse de faire part du décès subit de
Ferit ISCAN,
professeur,
chef d'atelier de dessin,
survenu le 3 mars 1986.

– Mme Pierre Pasquier,
son épouse,
M. Claude Pasquier,
M. et Mme Alain Pasquier,
M. et Mme Bruno Pasquier,
M. et Mme Régis Pasquier,
M. et Mme Patrick Pasquier,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Pasquier,
et leurs enfants,
M. Etienne Pasquier,
ses frères, belle-sœur et neveux,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Pierre PASQUIER,
professeur honoraire au Conservatoire national supérieur de musique de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 5 mars 1986, à Neuilly.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le lundi 10 mars, à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue du Général-Cordonnier,
92200 Neuilly.

– Le pasteur Jacques Terme,
et ses enfants,
Marie-Christine et Christophe Gay,
Romain, leur fils,
Eric Terme et Hélène Verdier,
Le pasteur André Gall,
Les familles Gall, Coulomb, Benedetti,
La famille Stockli,
font part du décès de
Hélène TERME,
née Gall,
à l'âge de cinquante-deux ans.

Un service religieux sera célébré le 12 mars, à 16 h 30, en l'église réformée de Plaisance, 95, rue de l'Ouest, Paris 14e.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons pourront être envoyés au Défap, 102, boulevard Arago, 75014 Paris, CCP Paris 52-89 E.

63, rue Pernety,
754014 Paris.

– Sacha, Natacha et Petia Vaillant,
ses enfants,
Mme Mamelfa Malijenovsky,
sa mère,
M. Fhodor Malijenovsky,
son frère,
Le Révérend Père Igor Vernick,
son oncle,
Ses parents et amis,
ont la profonde tristesse d'annoncer le départ de
Mme Alexandra VAILLANT,
née Malijenovsky,
survenu brutalement le *5 mars 1986* dans sa cinquante-sixième année.
Le service religieux aura lieu le mardi 11 mars 1986, à 10 heures, en l'église orthodoxe de la Résurrection, sentier des Bigots, à Meudon.
Il sera suivi de l'inhumation, à 11 heures, au cimetière des Trivaux, à Meudon.

15, rue des Sources, 92190 Meudon.

Communications diverses

– L'Association des écrivains croyants (AECEF) organise une rencontre autour de Tatiana Goritchéva et de son dernier livre : *Parler de Dieu est dangereux* (Desclée de Brouwer, 1985). Le mercredi 12 mars, à 18 h 30 précises : 18, rue de Varenne, 75007 Paris.

Le Monde

SPORTS

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Super Stock-Car de Paris. — Au Palais omnisports de Paris-Bercy, samedi 8 à 20 h 30 et dimanche 9 à 15 h 30.



Basket-ball

Championnat de France. Phase finale (quatrième tour aller), samedi 8 mars. Déjà un sommet avec Monaco-Villeurbanne. Malheur au vaincu pour Antibes-Limoges. Pas de problème pour Orthez et Challans, qui reçoivent Saint-Etienne et Tours.

Cyclisme

Paris-Nice. Dernière étape au col d'Eze, dimanche 9 mars (TF1 à 15 h 30, « Sports Dimanche », en direct).

Tirreno-Adriatico (Italie). — Jusqu'au 12 mars.

Football

Championnat de France. Première division (trente-deuxième journée), samedi 8 mars : Auxerre-Monaco, Nancy-Nantes, Paris-SG — Rennes, Bordeaux-Toulouse, Laval-Lille, Marseille-Metz, Lens-Sochaux. Les autres matches auront été disputés vendredi 7.

Coupe d'Afrique des nations. Phase finale au Caire et à Alexandrie (Egypte) entre l'Egypte, la Côte-d'Ivoire, le Mozambique, le Sénégal, le Cameroun, l'Algérie, le Maroc et la Zambie. Du 7 au 21 mars.

Handball

Championnat du monde. Finale, samedi 8 mars, à Zurich (Suisse).

Natation

Championnat de France d'hiver à Rennes. Jusqu'au dimanche 9 mars (FR 3, samedi 8 à 16 h et dimanche 9 à 15 h, direct).

Rugby

Championnat de France. Première division. Dernier tour retour, dimanche 9 mars. Dernières chances de qualification pour les seizièmes de finale programmés le 23 mars.

Ski alpin

Coupe du monde. Descente et géant messieurs à Aspen (Etats-Unis). Descente et géant dames à Sunsking-Alta. Samedi 8 et dimanche 9 mars. Slaloms messieurs à Heavenly-Valley et dames à Park-City mardi 11 mars.

Sports équestres

Jumping international de Paris. Du vendredi 14 au dimanche 16 mars au Palais omnisports de Paris-Bercy. Concours international de saut d'obstacles comptant pour la Coupe du monde Volvo.

Squash

Internationaux de France. Finale samedi 8 mars au stade Géo-André à Paris (A2 à partir de 15 h 30, « Les jeux du stade », sous réserve).

Les gentils tifosi de l'Inter de Milan

Décor : le stade San Siro de Milan. Enjeu : une place en demi-finale de la Coupe de l'UEFA. Ambiance : chaude. Pourtant nul besoin d'exorciser les fantômes du Heysel. Ici les supporters sont « organisés ».

De notre envoyé spécial

Milan. — Depuis quelques minutes, San Siro grondait d'indignation. Parce que M. McGinlay, l'arbitre écossais, avait fait l'économie de plusieurs coups de sifflets à l'approche de la surface de réparation nantaise. Mais, quand à la 63[e] minute, Marco Tardelli a repris en demi-volée une « tête » de Liam Brady marquant le deuxième but de l'Inter, le légendaire cratère de béton a montré de quelle éruption il était capable. En pratiquant un jeu collectif payant, en bousculant « à la nantaise » des Canaris frileux, l'Inter s'est réconcilié spectaculairement avec son public. « *Un public exigeant, très critique, trop gâté par 20 ans de présence au plus haut niveau, beaucoup moins solidaire de son équipe dans l'adversité que celui du Milan AC* », explique Saverio Guette, un *tifoso* particulièrement heureux de la résurrection européenne de son équipe, après un parcours catastrophique en championnat d'Italie.

Français de souche, Saverio Guette aurait pu être un « milaniste ». C'est-à-dire supporter du Milan AC. Le club noir et rouge était en effet celui de sa mère avant qu'elle ne se mariât. En revanche, son père était un farouche partisan de l'Inter. Avant de s'installer comme médecin, celui-ci avait travaillé au service médical du club. M[me] Guette ayant prestement remisé ses fanions, les couleurs de la famille sont restées « *nerazzuri* ». « *Le trait dominant du supporter de l'Inter est son conservatisme. Il est fidèle à son club et jaloux de ses traditions* » explique Saverio Guette, promu depuis trois ans supporter n° 1 du FC Internazionale.

A 29 ans, il est responsable du centre de coordination des clubs de supporters. Depuis son bureau cossu du centre de Milan, il règne ainsi avec une dizaine d'autres salariés sur le bon fonctionnement de 745 associations qui regroupent 70 000 tifosi dans toute l'Italie, mais aussi à l'étranger. « *Nous avons un club de supporters à Paris, un autre en Alsace et un troisième va se constituer la saison prochaine à Marseille* », annonce Saverio.

Contre une cotisation annuelle de 8 000 lires (environ 40 F), Chaque membre reçoit un « *paquetage de supporter* ». Foulard, insigne, porte-clés, autocollant, etc. Sa carte lui donne priorité pour assister à un tarif, préférentiel, aux matches.

Un code de déontologie

Les clubs de supporters de l'Inter de Milan ne se bornent pas à soutenir et à aduler Rummenigge et les autres stars de l'équipe. Ils organisent des manifestations sportives et culturelles (courses à pied, tournois d'échecs, excursions, etc.). Ils proposent aussi de drôles de cours de formation continue où « *les supporters peuvent réviser les règles du football*, car, estime Saverio Guette, *c'est souvent la méconnaissance du règlement qui engendre les problèmes de violence* ».

Depuis trois ans, il n'y a pas eu d'incidents à San Siro où, pourtant en rangs serrés derrière les banderoles portant le nom de leur club, les tifosi déchaînés soufflent le feu sans discontinuer pendant les 90 minutes du match. Depuis le drame du Heysel, la sécurité est l'obsession des dirigeants italiens. Les membres des interclubs s'engagent à respecter un « *code de déontologie* » stipulant que « *l'adhésion implique de manifester son soutien dans les limites de la correction en refusant toute forme de violence et autres manifestations de vulgarité* ».

Un tel contrat n'a qu'une valeur morale. Et il n'engage que les supporters encartés. Mercredi, 300 ou 400 clubs seulement, dont les deux français, étaient représentés parmi les 45 000 spectateurs présents. La diffusion du match en direct à la télévision italienne et le froid avaient dissuadé les plus éloignés de faire le voyage. Les résultats décevants de l'Inter cette saison aussi.

Les gradins un peu dégarnis ont facilité le travail des 3 000 policiers répartis dans la foule. Trois d'entre eux, fonctionnaires de la « *Polizia scientifica* », bien calés sur leurs sièges réservés dans la tribune de presse, n'ont pas eu à fouiller les gradins avec le téléobjectif de leur caméra et de leurs appareils photo. Le premier but d'Altobelli avait établi, dès le premier quart d'heure, un consensus dans les travées. Celui de Karl-Heinz Rummenigge n'était plus que prétexte à hurler sa joie et à se montrer en accord avec le mot d'ordre qui fleurit en tête du programme 1985-1986 des clubs de supporters : « *Engageons-nous à faire de chaque journée de championnat une fête du sport et de l'amitié.* »

JEAN-JACQUES BOZONNET.

ENJEUX

1 963 074 dollars

C'est la fortune amassée par le Tchécoslovaque Ivan Lendl sur les courts de tennis en 1985. Depuis le début de sa carrière, le nouveau numéro un mondial a gagné 8 306 592 dollars, et il détient le record des gains en une année avec 2 028 650 dollars (plus d'un milliard et demi de centimes) en 1982. Pour sa part, Yannick Noah a gagné près de 400 000 dollars en 1985. En 1969, année de son deuxième grand chelem, l'Australien Rod Laver avait empoché 124 000 dollars. Seulement.

6351 milliards de lires

C'est la somme versée (environ 30 millions de francs) par Silvio Berlusconi, le PDG de Fininvest, pour prendre officiellement le contrôle (51 % des actions) du Milan AC.

1 000 pesos

C'est la mise minimale (17 F environ) pour jouer à l'Atrapela, un concours de pronostics instauré au Mexique à l'occasion du Mundial. La grille comprendra treize matches et pourra rapporter jusqu'à 500 millions de pesos (plus de 8 millions de francs).

750 dollars

A ce prix, les télévisions internationales pourront louer un mètre carré de studio à Télé Mexico au cours du Mundial, si elles veulent réaliser des interviews ou des programmes spéciaux en plus des retransmissions de matches.

20 millions de francs

C'est avec ce budget musclé que l'équipe cycliste La Vie Claire, financée par Bernard Tapie, va prendre la route en 1986.

100 000 francs

C'est le montant que réclame Guy Roux, manager de l'AJ Auxerre, au Loto sportif à chaque fois que le nom de son club sera utilisé dans une grille de pronostic.

« *La société du Loto sportif*, estime-t-il, *réalise chaque semaine de 4 à 7 millions de centimes de chiffre d'affaires sur le dos des trente-deux clubs dont elle utilise les noms gratuitement dans sa grille. Cette situation est anachronique et intolérable et devra être revue avant le début du prochain championnat.* »

3,54 milliards de dollars canadiens

Ce sera le montant de la facture finale des Jeux olympiques d'été à Montréal en 1976. En 1995, lorsque la dette sera liquidée, le coût initial aura été multiplié par trente. A lui seul, le stade olympique reviendra à 1 milliard de dollars canadiens au lieu de 65 millions prévus. Une taxe spéciale sur les cigarettes, qui a déjà rapporté 870 millions de dollars depuis 1976, a en partie financé le remboursement de la dette.

651 000 dollars

C'est la somme des prix (environ 4 600 000 francs) qui pourront être gagnés sur le « circuit international de squash masculin » qui vient d'être créé à Londres par la Fédération internationale de squash (ISPA). En 1986, ce circuit comprendra dix-huit manifestations, dans quinze pays, promues par le nouveau « conseil des tournois internationaux de squash masculin.

1 000 000 de couronnes suédoises

C'est le montant record du contrat de trois ans (environ 1 000 000 francs) qu'une firme suédoise spécialisée en informatique, Enaco Datorhallar, a offert à un jeune joueur de tennis, Nickals Kulti, âgé de quatorze ans, qui passe pour un grand espoir dans son pays. En 1973, Bjorn Borg, âgé de dix-sept ans, avait signé son premier contrat avec la compagnie scandinave SAS, pour 1 somme de 50 000 couronnes (environ 50 000 francs).

CIBLES

CYCLISME

Josette Leulliot : organisatrice de courses

Organiser des courses cyclistes, est-ce un métier pour une femme ? « *Oui, la preuve...* », répond Josette Leulliot, qui porte sur ses épaules le poids de Paris-Nice, première épreuve par étapes française de la saison. Cette jeune femme, douce, souriante mais énergique, a hérité de son père Jean Leulliot la passion du cyclisme et le goût de la lutte.


PHOTO : ROGER PICARD RADIO FRANCE.
Josette Leulliot.

Ancien coureur universitaire attiré par le journalisme, Jean Leulliot a consacré sa vie au vélo et lui a beaucoup apporté dans le domaine de l'innovation. On lui doit le Tour de France cyclotouriste, le Tour d'Europe, les compétitions open et une multitude d'organisations. Directeur de Paris-Nice, il rêvait de mettre sur pied un tour du monde afin de promouvoir la bicyclette sous toutes les latitudes — prologue aux Bahamas, course de côtes dans les rues de San-Francisco, « contre la montre » au Japon avec un final sur la promenade des Anglais, — et, d'une certaine manière, il fut un précurseur de la mondialisation du cyclisme.

A sa mort, Josette Leulliot poursuivit l'œuvre paternelle en assurant la continuité de Paris-Nice et en s'efforçant d'en accentuer le caractère international. Pour cela, elle s'est battue, dans des conditions souvent difficiles, et, cette année, elle a présenté au départ une équipe 100 % américaine qui se produit pour la première fois en France.

Ses ambitions ne se limitent cependant pas à cette épreuve au long passé où se retrouvent les vedettes du cyclisme professionnel. Elle organise aussi le Critérium des grimpeurs, la Route de France, le Grand Prix de France amateur et l'Etoile des espoirs, qui permettent aux jeunes talents de s'épanouir. « *Consacrer des champions*, dit-elle, *c'est bien, mais préparer l'avenir, c'est encore plus important* ».

Paris-Nice 1986 se situe précisément dans cette perspective. Les premières étapes ont révélé un routier-sprinter français de vingt-deux ans, Bruno Wojtinek, considéré d'ores et déjà comme le successeur d'André Darrigade.

JACQUES AUGENDRE.

JEU A XIII

Jacques Soppelsa : « Quarante ans d'injustice »

Née en 1934, la Ligue française de rugby à treize a été interdite en 1941 par le gouvernement de Vichy. Carton rouge pour cause de couleur politique approchante. Depuis la Libération, les essais du jeu à XIII pour retrouver son label de rugby à XIII n'ont jamais abouti. Les quinzistes, toujours bien placés près du pouvoir en place, ont défendu pied à pied leur exclusivité.

En élisant Jacques Soppelsa à leur tête en juin 1984, les treizistes espéraient prendre l'adversaire à son propre jeu. En effet, président de la prestigieuse université Paris-I (Sorbonne), ce professeur de quarante-trois ans ne cache pas ses sentiments socialistes. Membre de la commission défense du PS, l'ancien talonneur de l'équipe de France fédérale monte aussitôt en première ligne. En juin 1985, l'assemblée générale de la Fédération vote de nouveaux statuts et devient Fédération de rugby à XIII. Coup de pied à suivre.

Mais, à l'Elysée, un quinziste infiltré veille. Arrêt de volée. André Laurent, directeur des sports, demande de « *revenir à l'appellation de Fédération française de jeu à XIII* » pour éviter « *les risques de confusion avec la Fédération française de rugby* ». Confirmé par un arrêté ministériel publié au *Journal officiel* le 6 février dernier, cet acte d'anti-jeu dope l'agressivité des treizistes. Ils contre-attaquent dès le 18 février devant le Conseil d'Etat pour « *excès de pouvoir* » grâce à une nouvelle recrue, défenseur de grand talent, M[e] Jean-Denis Bredin. L'avocat historien a reçu de Jacques Soppelsa la mission de mettre fin à « *quarante ans d'injustice* ».

TENNIS

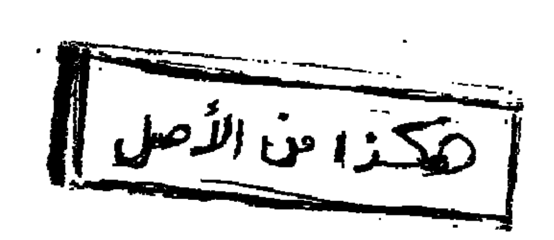
Jean-Paul Loth : les espoirs mis en fiche

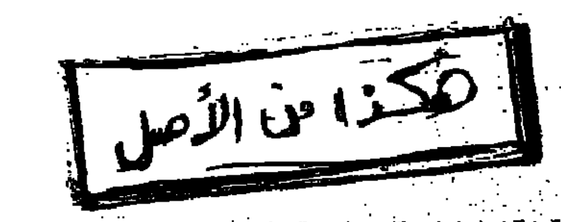
Conscient que le tennis est incapable, dans le système actuel, d'ouvrir sa pratique à certaines catégories de jeunes, privées de structures d'accueil adaptées, Jean-Paul Loth, le directeur technique national (DTN) de la Fédération française (FFT), a proposé un plan de *détection de grande envergure* : deux cents garçons et filles, âgés de dix et onze ans, participeront dans chancun des quatre-vingt-quinze départements à des testes sélectifs.

Après contrôle physique et technique, les plus aptes des candidats — une trentaine — feront l'objet d'examens médicaux et psychologiques. Les huit meilleurs seront retenus. Durant un an, ils bénéficieront d'une leçon de tennis hebdomadaire et de deux entraînements. A la fin de l'année, la Direction technique nationale possédera ainsi un fichier de sept cent cinquante noms.

Jean-Paul Loth et ses adjoints ont constaté que les jeunes de cet âge actuellement recensés au plan départemental ou régional manquent souvent de motivation, conséquence d'une usure prématurée. « *La preuve est faite*, affirme le DTN, *que, pour devenir un joueur de haut niveau, il faut dix années d'entraînement. A dix ans, les meilleurs Français en totalisent souvent sept ou huit. Nos cadets possèdent ainsi des palmarès dont la progression ne peut plus suivre.* »

Cette opération de prospection est ouverte aux vrais débutants. Afin que les lauréats bénéficient efficacement du système, ils ne devront pas demeurer à plus de 5 kilomètres de l'endroit où auront lieu les tests. Pour 1986, année de mise en place, les ambitions fédérales sont limitées à l'organisation de trente journées de détection. La première a eu lieu le 12 février à Orléans. Le financement de ces opérations — le coût d'une journée est estimé à 20 000 francs — est assuré par les crédits du Fond nationale de développement du sport (FNDS).





culture

PATRIMOINE

POLÉMIQUE AUTOUR DE DEUX TABLEAUX SUSPECTS

L'« Annonciation » de Dirk Bouts serait un faux

« Voici un an et demi que l'affaire couvait. Aujourd'hui, elle explose... » Marchand de tableaux à New-York, un bureau faubourg Saint-Honoré, expert respecté, Alain Tarica est formel : *« Un faux, un faux grossier, un faux doublement faux ! »* Le Flamand Dirk Bouts n'aurait donc pas peint, dans la deuxième moitié du quinzième siècle, cette *Annonciation* vendue 7 millions de dollars en 1984 et que possède désormais, pour le meilleur et pour le pire, le Getty Museum de Malibu, en Californie. Il se pourrait d'ailleurs que, dans cette affaire, le faussaire lui-même se soit fait berner. Voici l'histoire.

En avril 1980, une *Résurrection* attribuée à Bouts passe en vente chez Sotheby. Le collectionneur Norton Simon l'enlève pour 4 millions et demi de dollars. On l'envie : le tableau (une détrempe ou « tempera » sur toile) est dans un état de conservation extraordinaire, alors que les quelque trente pièces parvenues jusqu'à nous et peintes selon cette technique, à la même époque, sont en ruine.

En septembre 1984, un marchand américain, Eugen Thaw, vend à Ronald Lauder (fils d'Esthée Lauder et personnage influent au Metropolitan Museum) une autre « tempera » sur toile, une *Annonciation*, également attribuée à Bouts et aussi miraculeusement conservée. Simultanément, on apprend l'existence d'une troisième « tempera », de même attribution et en même état, une *Adoration des mages* cette fois, dont le propriétaire refuse de se faire connaître. Derek Johns, le marchand anglais qui a mis ces trois tableaux sur le marché, s'interdit, lui, d'en révéler l'origine.



L' « Annonciation » de Dirk Bouts.

Ces œuvres ne sont pas tombées du ciel. En 1860, le conservateur de la National Gallery, Sir Eastlake, avait consigné dans ses notes, lors d'un séjour à Milan, l'existence de quatre « temperas » (dont, précisément, une *Adoration des mages*) qu'il avait à l'époque attribuées à Van der Weydenen qu'il avait renoncé, sauf une *Mise au tombeau*, à acheter en raison de leur très mauvais état. Mais comment expliquer que deux de ces tableaux, décrits voici plus d'un siècle comme des ruines, reparaissent en parfait état ? Et à quoi attribuer d'évidentes disparités de facture entre l' *Annonciation* et *la Résurrection* ?

L'explication avancée par Alain Tarica est la suivante : les deux Bouts vendus à Londres et à New-York seraient l'œuvre, pour tout ou partie, d'un faussaire du début du siècle qui, après avoir peint *la Résurrection* auraient laissé *l'Annonciation* inachevée. Un second faussaire, retrouvant cette *Annonciation* à une époque beaucoup plus récente et l'attribuant à Dirk Bouts, l'aurait achevée en effectuant ce qu'Alain Tarica appelle *« un vrai travail de boucher »* : le symbolisme iconographique de l'époque n'est pas respecté, le lit traditionnel est remplacé par un canapé, la bible négligemment posée sur un coffre, la taille de l'ange disproportionnée, les arrière-plans asymétriques, le baldaquin incomplet. Tout ici signale, selon Alain Tarica, l'ignorance et la hâte, tout va de guingois parce qu'en pièces rapportées. Alors que le premier faussaire, plus savant et mieux inspiré, serait Luigi Cavenaghi, un restaurateur milanais.

Convaincu par Alain Tarica, Ronald Lauder devait proprement restituer *l'Annonciation* à son vendeur avant que le tableau, exposé tout un mois au Metropolitan Museum, se retrouve au musée Getty. Alain Tarica allait néanmoins poursuivre sa croisière et trouver une aide vigoureuse en la personne de Geraldine Norman, critique d'art au *Times* qui, dans un article tout récent, dépose des conclusions sévères. Les premiers examens par infrarouge (le Getty Museum s'y était longtemps refusé) font, en effet, état d'une liberté toute moderne du coup de pinceau dans la partie supérieure du tableau et de l'absence de dessin préparatoire, détail tout aussi anachronique.

ANNE REY.

VARIÉTÉS

Montand à la « une » : élu

C'est une très bonne nouvelle : Montand chante ! Ce soir sur la première chaîne, à 20 h 35, pendant soixante-six minutes, face à une Anne Sinclair sans attaques et sans défense, muée en groupie émerveillée, Montand chante ! Le Candide péremptoire des « Dossiers de l'écran » (1983), le politologue sentencieux de « Vive la crise ! » (1985), l'oracle véhément de « La guerre en face » (1985), à neuf jours des élections législatives, refuse le piège tentant, s'abstient de battre la campagne, et chante.

Réalisant lui-même l'émission, dont il avait fait admettre qu'elle ne serait pas diffusée et serait même détruite si elle ne lui convenait pas, il a opté pour un avatar de la série « Questions à domicile ». On entre donc dans le fameux rez-de-chaussée de la place Dauphine, « la Roulotte ». Montand voulant éviter « le fracas verbal » a pris modèle nous dit-il, sur un spot publicitaire qu'il a apprécié au Japon. *« L'écran est vide, on entend tic-tac, tic-tac, comme des battements de cœur. Puis : « Ces dix secondes de silence vous ont été offertes par Seiko... »*

On entre. Des bûches crépitent dans la cheminée. Bob Castella est au piano. Montand a un pull gris et les cheveux aussi, mais la voix de toutes les couleurs de la vie. Il chante : *« Tout s'efface, les je t'aime à l'envers sur les buvards. »* La caméra, pudique, caresse les photos sur les murs, Simone Signoret sourit, belle, complice. La caméra glisse sur le divan, près du feu, où elle s'asseyait. Saleté d'imparfait.

Titres tendres, quasi inédits. Ils sont signés David Mc Neil, enregistrés il y a plus de deux ans, c'est vrai, avoue Montand : *« La politique avait tout mangé, elle dépasse mon artisanat.* De temps en temps, Anne Sinclair pose une question, tout de même. Reprennent alors fugacement du service, « l'ancien sympathisant stalinien », « le petit émigré italien ». Refrains connus. Lorsqu'on l'interroge sur le déclin de la chanson française : Montand a alors, en musique, des réponses ébouissantes : *« Que reste-t-il de nos amours »*, *« Rappelle-toi Barbara »*...

Mais voilà, brisant l'enchantement, un couplet sur Reagan. Montand fustige *« certains journalistes qui, avec suffisance, arrogance, condescendance, brocardent « le pauvre guignol qui vient de la série B ».* Selon Montand, *« l'ancien acteur joue un rôle, et sur beaucoup de points, le joue très bien ».* Ce couplet n'est-il pas à rapprocher de la phrase : *« L'année prochaine, il risque d'y avoir en France un tel pataquès que je me trouve dans l'obligation de me mouiller réellement. »* Allons bon, ça le reprend ? Montand président ?

Au téléphone, il dément : *« Non. Mais, sans être encombré par la lourde machinerie d'un parti, si je peux représenter un tout petit courant, et en devenir le porte-parole, je le ferai. »* Résumant sobrement sa pensée, il conclut : *« Il vaut mieux dire des conneries que de se taire quand il faut parler ».*

D'accord. Enfin presque. Chante plutôt, Montand. Chante. C'est là que tu as la majorité. Absolue.

DANIÈLE HEYMANN.

* Vendredi 7 mars, TF1 20 h 35.

NOTES

DANSE

Bouvier-Obadia au Théâtre de Paris

Cherchant à retrouver d'instinct des gestes oubliés et à rejouer à leur manière l'éveil cahotique de la conscience, Joëlle Bouvier et Régis Obadia suivent une voie qui n'est pas sans analogie avec le mouvement Buto.

Le couple recroquevillé dans sa tanière et qui s'efforce de sortir de la torpeur primitive *(Tête close)* devenu horde errante dans un environnement hostile *(Verté)* atteint enfin *le Royaume millénaire*, refuge souterrain, projection peut-être de son imaginaire. Positions fœtales, corps dénudés crispés dans des attitudes grotesques... le prologue suggère plutôt un état pathologique. C'est la nef des fous. Mais les trônes de Philippe Judlin, la mise en scène de Marc Oliviero avec ses tapis qui tombent des cintres lui donnent des allures baroques.

Tout un cérémonial s'organise sur la musique de Vivaldi : élans, tournoiements vertigineux, soubresauts cassés par des chutes brutales sur les jambes repliées... *Le Royaume millénaire* prend des allures d'opéra gestuel avec un final d'une grande beauté sur la voix de Jessye Norman. – M. M.

★ Théâtre de Paris. Jusqu'au 8 mars, 20 h 30, le 9 mars à 17 h.

MUSIQUE

« La Grotte d'Ali », à l'Opéra de Lyon

Bien long est le chemin qui mène à l'opéra contemporain... Sans se décourager, et sachant que c'est un chemin de douleur, l'Opéra de Lyon, après *l'Echarpe rouge*, d'Asperghis, traite *la Grotte d'Ali*, avec le même effet de vider instantanément ses salles.

Sur une pièce de Richard Demarcy, présentée au Festival d'Avignon, en 1974, un jeune compositeur, Mark Foster, *« en qui se mêle ethnie sud-asiatique, nationalité et jeunesse australiennes, apprentissage musical allemand, une vie active française »*, a composé une œuvre de quatre-vingt-dix minutes, inspirée d'*Ali Baba et les 40 voleurs*.

Il y avait quelques idées au départ : celle de la grotte aux richesses mystérieuses, refuge de puissances vitales, et dont on ressort plus léger et plus fort ; celle de *« la tentation de la marginalité et de la transgression »*, qui entraîne Ali le rêveur à pénétrer dans la grotte et à se séparer de son entourage matérialiste, celle du chef des voleurs vu comme un libérateur, un bandit bien aimé, une sorte de Zorro. Idées doucement subversives capables de donner un air affranchi à ce spectacle moderne...

Mais elles sont noyées ou flottent à la dérive dans ce climat d'images, de paroles et de musique dépourvu de logique, de poésie et de vérité dramatique. – J. L.

★ Dernières représentations les 11, 13 et 14 mars.

Le Centre national des lettres s'est installé au cœur du quartier de l'édition

A midi, l'inauguration officielle, le ministre, les discours : le soir et jusque tard dans la nuit, la fête, la beauté : le Centre national des lettres et la Maison des écrivains se sont installés, le jeudi 6 mars, sous les lambris fraîchement restaurés de l'hôtel d'Avejan, rue de Verneuil, dans le septième arrondissement de Paris.

Avec les officiels et les discours, le rappel des activités du CNL qui fêtait également son dixième anniversaire, M. Jack Lang, en inaugurant les nouveaux locaux, a insisté sur l'originalité de la jeune institution. Il s'agit de *« favoriser l'écriture, l'édition, la diffusion et la lecture de livres de qualité en accordant des aides sous forme de prêts, subventions et bourses, dont l'attribution est proposée par des commissions réunissant des professionnels (écrivains, éditeurs, critiques, libraires) regroupés par spécialité »*.

En fait, le CNL tend à corriger ce que l'application des seules lois du marché pourrait avoir de destructeur pour la création littéraire. En aidant des auteurs qui ne connaissent pas la faveur des gros tirages malgré (ou à cause de) la qualité de leur production ; en épaulant des éditeurs qui ne pourraient pas entreprendre sans appui la réalisation de livres importants, mais nécessairement destinés à un public restreint ; en remboursant aux bibliothèques publiques, tout ou partie des frais engagés dans l'achat de livres rares ou venant de petits éditeurs ; en subventionnant des frais de traduction. Original dans son fonctionnement, le CNL l'est également dans son financement ; ses ressources propres proviennent des recettes de deux taxes : l'une de 0,20 % versée par les éditeurs sur les ouvrages vendus en librairie, l'autre de 3 % sur la vente de tout matériel de reprographie. En dix ans, les aides accordées par le CNL ont été pratiquement multipliées par dix pour atteindre une centaine de millions de francs.

Mais la lourde nuée des chiffres a vite laissé la place dans la soirée à la seule sérénité de la fête. Accueillis par M. Jean Gattegno, directeur du livre et président du CNL, et par Mme Marion Julien, secrétaire générale, quelque deux mille invités ont découvert le charme de ce petit hôtel du dix-huitième siècle, probablement promis à brève échéance à la décrépitude et à la démolition si le CNL n'avait décidé de l'acheter et d'entreprendre d'importants travaux de restauration. Opération coûteuse – un peu plus de 15 millions – mais parfaitement réussie. Les invités du CNL pouvaient heureusement louvoyer, jeudi soir, entre le dix-huitième siècle, ses murs pastel, ses stucs reconstitués et sa douceur de vivre, et le vingt et unième siècle, ses murs d'images sur lesquels défilaient les portraits des grands noms de la littérature, ses forêts de livres à l'intérieur desquelles se glissaient, les musiciens qui interprétaient ou improvisaient dans les salons, et des comédiens qui disaient des textes de quelques-uns des meilleurs auteurs de ce temps qui avaient accepté d'écrire pour cette fête de la littérature.

Quelques remous de dernière heure autour de la Maison des écrivains n'ont pas altéré la sérénité de la fête. Même si, effectivement, tous les problèmes de financement de cette maison ne sont pas réglés, même si des querelles de personnes, indissociables de toute vie littéraire, ont surgi, les écrivains possèdent désormais, rue de Verneuil, un lieu de rencontre qui leur offrira également des services d'information juridiques, sociales et professionnelles. Il va leur rester à apprendre à vivre ensemble.

PIERRE LEPAPE.

THÉATRE

DEUX NOMINATIONS

Bruno Bœglin à Grenoble

Bruno Bœglin a été nommé directeur du centre dramatique des Alpes, à Grenoble. Il prendra ses fonctions le 1er juillet 1986.

Bruno Bœglin est Lyonnais. A Lyon, il fonde sa compagnie, la Mouche, installée dans un hangar misérable. Mais dès ses premiers spectacles, se révèle sa personnalité singulière, sa poésie voyageuse, son humour déchiré. Il travaille avec le TNP, trouve une vieille salle, l'Eldorado, mais elle tombe en ruines et la ville refuse de l'aménager. Pourtant il s'obstine, y monte Salinger, Malcolm Lowry, Dostoïevsky et toujours, en dehors même de la beauté des images, quelques chose enchante. Avec le CDNA, il coproduit *Septem dies*, d'après Garcia Marques, *Liliom* – qu'on a pu voir à Gemier, – et dernièrement *Six personnages en quête d'auteur*, l'un des spectacles les plus forts de la saison. A Grenoble, Bruno Bœglin a trouvé sa place.

DENIS GUENOUN A REIMS

Denis Guenoun a été désigné pour succéder à Jean-Claude Drouot au centre dramatique de Reims à partir du 1er septembre 1986.

Le ministère de la culture, en annonçant sa nomination, précise qu'il *« devra prendre en compte les conclusions de l'étude que la ville et la région ont décidé de conduire dans les prochaines semaines pour redéfinir leur politique théâtrale. »*

Après avoir travaillé avec Robert Gironès, Denis Guenoun a rassemblé sa compagnie, l'Attroupement. En 1978, Avignon ne parle que de leur spectacle, présenté « off », en plein air, *Jules César*.

Comme Ariane Mnouchkine, Denis Guenoun cherche la pureté du théâtre épique, la permanence des formes populaires. Lui-même est un conteur envoûtant, qui écrit pour être parlé. A Strasbourg, il monte un *Agamemnon* qui ressemble à une tragédie paysanne. Puis il descend à Lyon, continue son travail, sans feu ni lieu mais avec du public. La troupe se sépare, Denis Guenoun va chercher un foyer à Marseille, sa ville natale, et le trouve à Châteauvallon, où il donne *l'Enéide*, superbe spectacle direct, raffiné, puissant, et, l'an dernier, *le Printemps*, gigantesque fresque dont l'ambition folle est de raconter la Renaissance.

C. G.

■ LA COMÉDIE-FRANÇAISE A L'ODÉON. – Selon un communiqué publié par le ministère de la culture, la Comédie-Française disposera à partir de 1987 de l'Odéon du 1er mars au 30 juin, la première partie de la saison demeurant réservée au Théâtre de l'Europe. La Comédie-Française y présentera des œuvres du répertoire européen ou moderne. D'autre part, les études se poursuivent pour la doter d'une seconde salle appropriée à ses activités artistiques.

CINÉMA

« CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE », de Nagisa Oshima

Loin du vert paradis

Au chapitre intitulé « Bannissez le vert » de ses *Ecrits* (Gallimard), Nagisa Oshima raconte dans quel état d'esprit il tourna, à vingt-huit ans, son second film jusqu'ici inédit en France : *Contes cruels de la jeunesse*. Un état d'exaspération devant le cinéma que produisaient les studios japonais d'alors, avec leurs drames familiaux stéréotypés, comme leurs jardinets dans le décor. D'où cette décision radicale : éliminer la couleur verte *« qui adoucit le cœur des gens »*, surtout le vert des pins dans le ciel, *« ce vert informe et flou »*, ainsi que le bleu au-dessus du vert des pins : *« Dans ce film, je n'ai absolument jamais montré le ciel au-dessus des toits des maisons ou vu par la fenêtre. »*

Elle est bien bannie, en effet, la tendresse dans ces contes d'une jeunesse dont Oshima avoue : *« La mienne débuta par l'échec. »* Makoto est encore une adolescente quand elle se met à faire de l'auto-stop – un peu « poussé » – avec des inconnus ; puis elle rencontre Kiyoshi, un beau et mauvais garçon, qui lui apprend à tirer profit de ces balades. En moto, il suit la voiture où Makoto fait mine de céder à un bourgeois d'âge mûr, les surprend, tabasse le bourgeois et lui vole son portefeuille. Les deux jeunes gens, en cavale, dans la nuit où passent comme des soleils les feux et les lumières de la ville, presque abstraite, ont des ailes d'anges noirs. L'avenir est à eux, pour quelques heures. Guère plus.

Makoto est enceinte et un brave homme du volant se rebiffe, avertit la police. Tout finit, comme dans les meilleurs mélodrames, très mal, sur le plus sombre bitume. Quelques visions fugitives d'une manifestation contre le traité de sécurité nippo-américain laissent à penser qu'il y a en arrière-plan de longues résonances sur la politique et l'époque. C'est un peu court, un peu naïf.

On prête beaucoup à Oshima, le plus européen des Japonais, et à un taux de grande faveur. Un soupir, une ellipse, un clin d'œil, pour nous enfin compréhensibles (dans cet univers d'impénétrables), et nous voilà disposés à lui concéder du génie.

Il est vrai que ces *Contes* évoquent tout à la fois le néo-réalisme italien, le lyrisme de Nicholas Ray, les débuts de la nouvelle vague française. Mais non. L'utilisation du scope et de la couleur par Oshima est totalement originale en 1960. Même si le cocktail sexe, plus violence, plus mort, qu'on retrouvera dans *l'Empire des sens* est, sinon systématique, obsessionnel, le traitement scénographique, lui, est splendide. Depuis les premières images du viol (consenti ?) sur des billes de bois flottant sur un fleuve, à la longue séquence où le garçon croque une pomme auprès de sa compagne qui vient d'avorter, il y a une manière sèche et sensuelle de trancher l'espace qui n'appartient qu'à Oshima, bien plus cruelle que l'intrigue où se perdent ses héros.

MICHEL BRAUDEAU.

« ROMANCE CRUELLE », de Eldar Riazanov

Une indigestion de vieille Russie

Ce film soviétique n'est pas dans la norme. Quel diable a donc visité son auteur, le modeste cinéaste Eldar Riazanov, qui n'est plus un gamin (soixante ans l'année prochaine), et qui était resté peinard jusqu'à ce jour, tournant de gentilles choses comme *Garage* ou *Attention aux autos ?*

Romance cruelle, c'est exactement comme si un metteur en scène et son chef opérateur, à Moscou, aujourd'hui, avaient obtenu, on ne sait par quelle sorcière, de se faire transporter, sur un tapis volant, soixante-dix ou soixante-quinze ans en arrière, en tout cas avant 1917. Et là, en pleine ancienne Russie, c'est comme s'ils avaient littéralement « dévoré », avec leur caméra, toutes les beautés, toutes les splendeurs, tous les charmes, qui allaient disparaître quelques années plus tard.

Tout y passe, tous les signes extérieurs de richesse des grands propriétaires, des nobles, des grands bourgeois : les palais, les parcs, les robes fabuleuses plus belles que celles d'un Fortuny, d'un Poiret, les prodigieux bijoux de Fabergé, l'abondance magnifique des repas sur les nappes brodées, dans des vaisselles d'or, les tableaux, les tentures ; et puis c'est aussi la splendeur des églises, des banques, le charme et la paix des campagnes, le luxe incroyable des bateaux qui se promènent sur la Volga...

La beauté et le luxe existaient aussi, en France, en Italie, en Angleterre, etc., mais jamais comme en Russie, semble-t-il, avec un tel degré de goût, de raffinement. C'est-à-dire que ce film, plan par plan, image par image, est comme une visite guidée des beautés de l'ancienne Russie, et cela sans aucun regard critique.

Le scénario, vague mélo d'une jeune et très belle femme que sa maman a fiancée à un blond fadasse mais qui préfère un très vilain et riche fils de famille, macho et mufle, *« qui a tant de charme »* oui, ce scénario compte à peine. Larissa Gouzeeva et Nikita Mikhalkov jouent mal, mais il y a des dizaines d'actrices et d'acteurs, dans les studios soviétiques, qui sont bien plus forts (Nikita Mikhalkov le sait, puisqu'il les emploie dans ses propres films).

Le film n'est pas là. Il est tout entier dans cette étonnante visite de la Russie d'avant Lénine. Quelques centaines de cartes postales, trop bien cadrées, mais super.

A part ça, lorsque de nos jours vous vous promenez, en mars, sur le stade qui a été construit juste au bord de la plage, à Leningrad, et que vous regardez les filles d'ouvriers, en veste noire capitonnée, le dimanche, qui s'éloignent à pied sur la mer gelée, avec la vieille babouchka et les enfants, et que tout cela plane dans un charme spécifiquement russe, eh bien ! c'est assez beau aussi, et c'est pour toutes les bourses.

MICHEL COURNOT.



COMMUNICATION

UN RAPPORT DU PRÉSIDENT DE TF 1

Faut-il spécialiser les chaînes publiques ?

Après la fièvre qui a entouré l'arrivée de la « 5 » et de « TV6 », après les remous qu'ont déjà provoqués les prémisses de la « 7 », une chaîne publique, TF 1, entre dans la danse par la voix de son PDG, M. Hervé Bourges. Dans un rapport accueilli avec une certaine réserve par Antenne 2 et FR 3, il propose une meilleure harmonisation des programmes des chaînes publiques.

Ce document, conçu comme une base de discussion, a été adressé, le 18 février, par M. Bourges à Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, ainsi qu'à M. Jean Drucker et Mme Janine Langlois-Glandier, PDG d'Antenne 2 et de FR 3. Pourquoi ce rapport ? Il s'agissait, surtout, nous a déclaré M. Bourges, de « prendre date ». Les motifs de sa démarche sont inscrits dans le préambule de sa note, épaisse de douze pages : *« Une bataille vient de commencer »* pour les trois chaînes du service public face à la nouvelle concurrence du secteur privé et *« elles ne peuvent y aller en ordre dispersé »*. Elles doivent *« se concerter pour mieux coordonner leurs efforts »*.

Selon le PDG de TF 1, seule, en effet, une action coordonnée entre les trois chaînes permettrait d'échapper à deux risques majeurs : d'abord celui d'une *« juxtaposition de chaînes publiques sans identité forte »*, avec des programmes proches et des grilles *« plus ou moins interchangeables »* qui conduiraient à un *« ensemble indifférencié et donc plus vulnérable »*. M. Bourges donne, à ce sujet, l'exemple de la Lorraine, où l'on constate que les téléspectateurs perçoivent leur univers télévisuel en deux blocs : celui de RTL-télévision et celui des « chaînes françaises », reçues comme faisant toutes un peu la même chose.

Autre danger : l'apparition de chaînes *« si fortement coordonnées et si bien harmonisées »* qu'elles apparaîtraient alors, aux yeux du public, comme *« une seule proposition de programme en trois chaînes »*. Dans ce cas, estime M. Bourges, *« il semble difficile d'éviter qu'une des chaînes ne devienne progressivement la seule de grande audience »*. Une petite phrase qui n'est pas lancée au hasard et qui pourrait bien faire tiquer les concurrentes de la « Une ».

Pour répondre au défi actuel, le PDG de TF1 propose la mise en place d'un *« tronc commun tous publics »* pour les trois chaînes avec *« maintien de l'émulation »* pour les genres (divertissements, variétés, fiction et information) et les heures de grande audience (18 heures-22 heures). Etant entendu que les deux *« carrefours »* de 20 heures et 20 h 30 doivent être maintenus en l'état. M. Bourges y tient tout particulièrement. D'une part, parce qu'il estime que le service public doit *« respecter les habitudes de vie forgées par trente années de télévision »* ; mais surtout parce qu'il est essentiel, selon lui, de *« sauvegarder les écrans publicitaires »* de ces tranches horaires, qui représentent la moitié du chiffre d'affaires de la RFP-TF1. Volume du même ordre pour la RFP-A2, indique le rapport. M. Bourges préconise aussi la *« diffusion simultanée des spots, afin que l'on n'échappe pas à la publicité en changeant de chaîne »*.

Deuxième principe de base : chaque société doit s'efforcer de rechercher *« une identité fortement marquée »*. Cela passe, selon M. Bourges, par *« la répartition négociée, hors tronc commun, des domaines de la connaissance et de l'activité humaine »*. Cette répartition des rôles et des genres aurait notamment pour avantage de donner à chaque chaîne des *« spécialités contribuant à lui forger une image distincte »*. Cela permettrait aussi d'éviter les *« redondances et les doubles emplois qui engendrent des gaspillages d'argent et des concurrences dans la recherche des talents »*. Pour mettre en œuvre ces suggestions, M. Bourges propose de faire un inventaire des domaines bien (ou insuffisamment) traités par les trois chaînes.

Harmonisation en amont

Tout cela ne pourrait se faire que si l'on passe *« d'une harmonisation en aval à une harmonisation en amont »*, alors qu'actuellement on se contente *« d'aménagements mineurs »*, faits *a posteriori*, ou limités à des transferts d'émission d'une case horaire à une autre.

Il y a urgence à étudier ces problèmes et à adopter un calendrier rapide, conclut M. Bourges. Tel ne semble pas être l'avis de la Haute Autorité qui, en tout état de cause, déclare n'avoir jamais eu l'intention de modifier quoi que ce soit avant les élections législatives. Des discussions sur l'harmonisation ont déjà eu lieu par le passé, mais sans déboucher sur une réflexion de fond. Une réunion avec des représentants des directions des trois chaînes devait avoir lieu ce vendredi 7 février après-midi sur le rapport de M. Bourges.

Les débats seront sans doute serrés, car ni Antenne 2 ni FR 3 ne semblent, en effet, prêtes à abonder dans le sens du président de TF 1. L'une et l'autre se refusent à se laisser enfermer dans une spécificité qui risquerait de la conduire à l'asphyxie. Chat échaudé craint l'eau froide : A 2 comme FR 3 semblent se tenir sur leurs gardes depuis qu'en novembre dernier, M. Bourges, lors de sa conférence de presse annuelle, a développé la thèse selon laquelle, à côté de TF 1, *« chaîne populaire de qualité »*, il pourrait y avoir une Antenne 2 *« haut de gamme »* et une FR 3 régional (un peu laissé pour compte dans le schéma envisagé)...

A TF 1, on affirme que le rapport de M. Bourges ne reprend plus l'idée de *« complémentarité de public »* avancé en novembre (et fermement contré carré par A 2), mais qu'il propose, aujourd'hui, une *« complémentarité du genre »*. Reste à savoir où se situe exactement la frontière entre les deux thèses... La question sera certainement discutée. Autre interrogation : ces problèmes n'auraient-ils pas mérité d'être abordés avant le 18 février ? Selon M. Jean Drucker, *« on ne peut mieux défendre, aujourd'hui, le service public qu'en réunissant les conditions de qualité de programmes, d'audience et de bonne santé financière pour chaque chaîne, qui lui permettent de constituer une véritable contre-proposition au développement inéluctable et nécessaire du privé »*.

ANITA RIND.

DE L'EXPLOITATION A LA PRODUCTION

La Caisse des dépôts renforce sa position sur le câble

Alors que la plupart des grands groupes de communication se battent autour des télévisions nationales hertziennes, la puissante Caisse des dépôts et consignations continue de miser sur les réseaux câblés et les services locaux. Un choix réaffirmé avec force par son directeur général, M. Robert Lion, à quelques jours des élections : *« Notre engagement dans l'audiovisuel est sélectif mais durable. Nous resterons présents, quel que soit le paysage politico-financier. »*

Cet engagement date de 1982, époque à laquelle M. Lion incite le groupe à aller *« moins vers le béton et plus vers la gestion des réseaux »*. En novembre 1983, la Caisse des dépôts définit sa politique : en aval, devenir exploitant du câble aux côtés des collectivités locales ; en amont, investir, sur fonds propres, dans l'industrie de programmes. Les deux années suivantes sont consacrées à l'acquisition de savoir-faire dans ce nouveau domaine et à la formation de professionnels. Tâche ingrate et peu spectaculaire : dans le même temps, ses principaux concurrents, la Compagnie générale des eaux et la Lyonnaise des eaux semblent prendre une longueur d'avance.

Mais, aujourd'hui, la Caisse des dépôts refait surface et M. Lion peut annoncer : *« Nous sommes opérationnels et prêts à passer à une phase d'investissements significatifs. »* A travers sa filiale C 3D Communication, la Caisse des dépôts est présente dans sept réseaux à Rennes, à Paris, à Avignon, à Marseille, à Angers, à Nanterre-Gennevilliers-Colombes et à Saint-Quentin-en-Yvelines. Elle est en discussion avec une dizaine d'autres collectivités locales dont Nantes, Toulouse et Bordeaux. Son objectif est d'obtenir d'ici à cinq ans 40 % du marché de l'exploitation sur un total de 70 réseaux.

Le risque est important : 30 à 50 millions de francs par site avec un retour sur investissement peu probable avant neuf à onze ans. La Caisse ne veut pas le prendre seule et s'associe, cas par cas, avec des partenaires locaux ou nationaux (la Lyonnaise des eaux à Paris, Bouygues à Saint-Quentin-en-Yvelines).

Le deuxième étage de la fusée est Médiacités, une autre filiale rassemblant C3D, la Lyonnaise des eaux et Coditel, le plus gros exploitant de réseaux en Belgique. Elle offrira ses services aux réseaux locaux : conseil, marketing, logiciel de gestion et surtout programmes de télévision achetés sur une base nationale et financés en partie par la publicité. L'intégration verticale se poursuit avec une société de capital-risque destinée à prendre des participations dans des entreprises de programmes. Cette fois, c'est la Caisse des dépôts qui souscrit directement 34 % des 80 millions de francs du capital d'In-com, aux côtés du Crédit agricole, du Crédit lyonnais, du Crédit d'équipement des PME, d'Olivetti et de la Compagnie générale d'électricité et bientôt du groupe suisse CICOM de M. Jean-Pierre Nicole. Objectif : investir dans une trentaine d'entreprises comme elle l'a déjà fait pour Initial, Médiator ou Vidéo Duplication Maintenance.

Optique ou coaxial ?

Vient s'ajouter au dispositif Cofimage, une société de financement du cinéma et de l'audiovisuel (SOFICA), constituée avec le Crédit agricole, les banques populaires et la banque Stern. Créée au début de l'année, elle a drainé 30 millions de francs de fonds publics qui vont s'investir à 60 % dans la production de télévision et à 40 % dans celle de longs métrages.

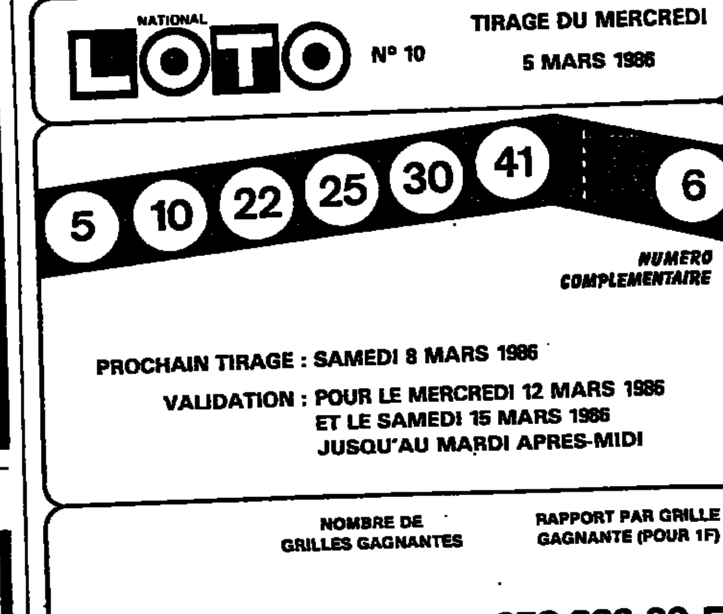
Pour parachever le tout, la Caisse des dépôts et consignations devrait annoncer dans les semaines qui viennent la création d'une société de droits audiovisuels. Elle mobilisera des fonds importants pour acheter sur le marché international des films et des fictions et les revendre ensuite aux chaînes de télévision et aux réseaux câblés. De l'exploitation à la production en passant par toutes les formes de distribution, la Caisse a donc l'ambition d'occuper une place prépondérante dans la nouvelle économie de l'audiovisuel.

Cette stratégie ne semble pas affectée par les bouleversements continuels du paysage audiovisuels. *« Nous sommes convaincus que le câble est la solution aux problèmes de financement de l'audiovisuel*, explique M. Bruno Chetaille, président de Médiacités. *Et notre expérience des logements collectifs nous démontre en ce moment que c'est aussi la seule possibilité de recevoir les nouvelles chaînes dans de bonnes conditions »*. La Caisse des dépôts ne s'alarme pas non plus des polémiques entre partisans de la fibre optique et défenseurs du câble coaxial. *« Le câble ne sera rentable que si nous pouvons exploiter, outre la télévision classique, des services interactifs et des programmes à la carte*, souligne M. Henri de Lapparent, président d'In-com. *Seule la fibre optique permet de faire cela au meilleur coût, mais on ne passera pas d'un seul coup au tout optique. C'est aux PTT de nous garantir un niveau suffisant d'interactivité, quel que soit le mariage provisoire des technologies. »*

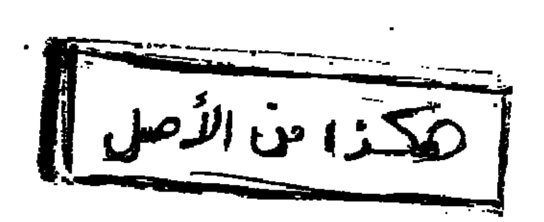
Et si une nouvelle majorité politique décidée de déréglementer le secteur et d'enlever aux PTT le monopole des réseaux ? *« Nous nous faisons fort de trouver le financement nécessaire à la construction des réseaux pour répondre à la demande des collectivités locales »*, répond sereinement M. de Lapparent.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.





	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	15	658 880,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	55	83 855,00 F
5 BONS N°s	3 575	4 050,00 F
4 BONS N°s	152 399	95,00 F
3 BONS N°s	2 416 984	8,00 F



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE COMPLEXE DE STARSKY, Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 45.
L'ASSAUT, Escalier d'or (45-23-15-10), 20 h 30.
L'OMBRE ASSASSINE, Neuilly, Athletic (46-24-03-83), 20 h 30.
MADAME DE SADE - Gémier (42-27-81-15), 20 h 30.
PASSIONS - Tempête (43-28-38-38), 20 h 30.
TECHNIQUE POUR UN COUP D'ETAT - Saint-Denis, TGP (42-43-00-59), 20 h 30.
AGAMEMNON - Essaï (48-74-44-30), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : la Traviata.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 19 h 30 : le Parc ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Madame de Sade.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : les Justes, d'A. Camus.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Oncle Vania.
BEAUBOURG (42-77-12-33), 21 h, Sri Aurobindo « A Great Soul of India » ; Cinéma-vidéo, Vidéo information : 16 h, Perspectives Tanguy, de F. Maze ; 19 h, Jules Verne, de J. Vidal ; L'album en plein boum, de F. Vié ; Vidéo/musique : 16 h, Archie Shepp ; 19 h, Ernani, de Verdi ; Le cinéma italien 1905-1945 (salle Garance : 42-78-37-29), 17 h 30, Ettore Fieramosca, d'A. Blasetti ; 20 h 30, Il signor Max, de M. Camerini ; 18 h, Michael Snow. Collections du musée ; Concerts/spectacles : 20 h 30, Quatuor Arditti (Londres) : Ch. Dench, F. Donatoni, E. Carter.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30, Ballet de l'Opéra de Shanghaï (Les chants du Phénix sur le mont Tchi).
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : le Dragon ; 18 h 30 : Paolo Conte.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Terminus Hôpital.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), I : 20 h 30 : la Presque innomée ; II : 21 h : Zoo story.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visites.
ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.
BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : 40 paysages fixes pour piano.
BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : Ligue d'improvisation française.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : La mort, le moi, le nœud.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : Mon frère personnel.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Passions selon Saint-Flour.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, 20 h 30 : Yes, peut-être ; Galerie, 20 h 30 : La Casa de Bernarda Alba.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Interviouve.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 22 h 15 : la Voix humaine ; 20 h 30 : Procès d'intentions.
DIX HEURES (46-06-07-48) : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47), 21 h : Un amour inconnu.
EPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : La vie est un songe – Charlotte la gourmande.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : French Kiss.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Un amour infini ; 21 h : Chute libre.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-49-39-20), 20 h 30 : Mort à crédit.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Un dessin d'Eurydice.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 18 h 30 : l'Issue.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Largo Desolato.
LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : D'amour et d'eau froide.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 18 h : Les larmes amères de Petra von Kant ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – II. 19 h : Stratégie pour deux jambons ; Petite salle : 21 h 30 : Ceux qui vivent ceux qui luttent.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Souvenirs de soleil ; 18 h 30 : le Président ; 22 h : Casse-Pipe.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
MATHURINS (42-65-90-00). Grande Salle, 21 h : le Résident. – Petite salle, 21 h : la Baie de Naples.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 45 : la Prise de Berg-op-Zoom.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-20-89-90). Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : la Panthère repentie.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : le Regard observé, récit.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). II : 20 h 30 : les Chaises.
TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Hôtel Azur.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 20 h 30 : l'Assaut ou quarante ans d'absence.
THÉATRE DE FORTUNE, 21 h : Vive la pomme de terre.
THÉATRE GREVIN (42-46-84-47), 21 h : Les carottes sont cuites.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
TH.13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.
TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Beckett de trois côtés.
TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Finalement, quoi.
TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle, 20 h 30 : Oh les beaux jours ; Petite Salle, 20 h 30, Pour un oui ou pour un non ; 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélémy.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Aviateurs.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : 22 h : Les jeux de la nuit.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Poste auto-psy.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) : 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
BOURVIL (43-73-47-84), 18 h 30 : M. Allin.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CENTRE CULTUREL WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), 20 h 30 : M.-Cl. Vallez, J.-P. Resimont.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : S. Leger, M. Frasad.
CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 22 h 30 : C. Sauvage.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Talila.
GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Chants Gondhal, Chant Mando.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : P. Bachelet.
MÉCÈNE, 22 h : P. Meige.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Holiday on ice.
PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : A. Gould.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del Centenario ; 20 h 30 : Martin Saint-Pierre.
ZENITH (42-45-11-22), 20 h 30 : Renaud.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 7 mars

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : le Cœur suspendu.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Inscriptions.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-84-40-26), 20 h 30 : le Royaume millénaire.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle (le Baiser de la fée).
THEATRE-14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Danses protégées pour réserve artificielle.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Amar Sandy Group.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : R. Fonsèque (dern.).
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h : Azuquita y su melao.
DUNOIS (45-84-72-00), 22 h : T. Price, Ch. Nicolas.
ELDORADO (42-08-23-50), 22 h : Nuit rock.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h, les Infidèles, Deserters.
L'HEURE BLEUE (42-72-95-63), 23 h : Nomade Music.
MONTANA (45-48-93-08), 22 h : J.-M. Bernard, R. Galeazze.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : D. Bertrand.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Lavelle.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Quintette de Paris.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Middle Jazz Quintet.
LA PINTE (43-26-26-15), B. Bentejal.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Saury.
STAND BY (46-33-96-23), 21 h 30 : Zool Fleischer Quintet.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Jazz Raphaël Faus Quartet.

Les concerts

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Slatkin (Bolcom, Dvorak, Chostakovitch).
Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 : M.-Cl. Vallez, J.-P. Resimont.
Eglise des Billettes, 21 h : E. Kirby, A. Rooley (Dowland, Lawes, Purcell).
Lucernaire, 20 h : Quatuor à cordes Parisi (C. Joubert (Haydn, Lutoslawski, Brahms).
La Table verte, 22 h : Quatuor à cordes Parisi (Haydn, Mozart, Beethoven).
Salle Gaveau, 20 h 30 : N. Yepes (Scarlatti, Bach).
Temple de Pentemont, 20 h 30 : E. Fernandez (Rameau, Weiss, Sor...).
Eglise St-Merri, 20 h 30 : D. Viglietti.
Eglise St-Denys du St-Sacrement, 20 h 15 : O. Pietti, Ch. Wells, P. Pincemaille (Couperin, Pergolèse).
Salle Cortot, 20 h 30 : E. Sun (Beethoven, Schubert).
Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : Ensemble Erwartung (Stravinsky, Berio).
Conservatoire Rachmaninoff, 20 h 30 : N. Bonnet (Markevitch).

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30 : la Femme assise.
BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 21 h : Marat-Sade. II : 21 h : l'Homme gris.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-64-41), 20 h 30 : le Café.
CERGY, Th. des Arts (30-30-33-33), 21 h : Phèdre.
CHATENAY-MALABRY, Th. du Campagnol (46-61-33-33), 20 h 30 : Vautrin/Balzac.
CRÉTEIL, Maison des Arts (48-99-94-50), 20 h 30 : le Monstre Turquin.
ÉVRY, Hexagone (60-77-93-50), 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France.
GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30), 20 h 30 : Aden Arabie.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre (46-42-70-91), 20 h 45 : Y. Duteil.
MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45), 20 h 30 : Entre deux portes.
MONTREUIL, salle des fêtes, 20 h 30 : Portal, Dejohnette, Cinelu, Jenny-Clark, Pepl. TEM (48-58-65-33) ; 20 h 30 : Portraits.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-29-80-00), 20 h 30 : la Ville.
PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des Arts (48-48-10-30), 20 h 30 : It's about time.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-17-17), grande salle, 20 h 30 : Technique pour un coup d'Etat. Petite salle, 20 h 30 : Entretien de M. Descartes.
SAINT-MAUR, Rond-Point-Liberté (48-89-22-11), 21 h : le Crime anglais.
SARCELLES, OC (34-19-54-30), 21 h : S. Dusseau, J.-B. Brunier, E. Fonteny, S. Klein (Mozart, Brahms).
SURESNES, Th. J.-Vilar (47-72-38-80), 21 h : les Trois Jeanne.
LE VÉSINET, CAL (39-76-32-75), 21 h : Y. Henry (Schumann, Liszt).
VINCENNES, Th. D.-Sorano (48-77-64-04), 21 h : la Guégnerre.
VITRY, Th. J.-Vilar (46-82-84-90), 21 h : Scènes dans la colline.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, La rue sans joie, de G.-W. Pabst ; Hommage à Bette Davis : 19 h, Beyond the forest, de K. Vidor (vo) ; 21 h, l'Ambitieuse, de C. Bernhardt (vo).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Rétrospective W. Bros (1950-1985) : 17 h 15, Sciuscia, de V. de Sica (v.o.) ; 19 h : Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : Interdit aux enfants, de M.L. de Geer Bergenstrahbhle.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (42-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (45-42-60-33).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Mistral, 14e (43-39-52-43).
BLACKOUT (A., v.f.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City-Triomphe, 8e (45-62-45-76).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
CANEVAS LA VILLE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).
CONTACT MORTEL (A., v.f.) : Gaîté-Boulevard, 2e (45-08-96-45).
CUORE (It., v.o.) : Les Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
L'ÉLU (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet-Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
ESCALIER C (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Arcades, 2e (42-33-54-38) ; Ciné-Beaubourg, 3e (43-54-42-34) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).
LA GITANE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
IL [illegible]AIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MACARONI (It. v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
LA MAIN DANS L'OMBRE (All. v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
NATTY GANN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
PADRE NUESTRO (Esp., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
PAULETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Georges V, 8e (54-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
PEAU D'ANGE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
PLENTY (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.o.) (*) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (54-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (54-22-47-94).
RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-35-52-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).
ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Nigth, 2e (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50).
LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 17e (45-22-46-01).
TURTLE DIARY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).
L'UNIQUE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Georges V, 5e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Mistral, 14e (43-59-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Georges V, 8e (54-62-41-46) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

Les séances spéciales

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 30.
LA NUIT PORTE-JARRETELLES (*) (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.
PALE RIDER (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h 45.
PANIQUE A NEEDLE-PARK (**) (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
PARIS, TEXAS (A, v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), 19 h 20.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, 0 h 25.
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21), 19 h 50.
STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), 16 h 50.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

LES CONDORS NE MEURENT PAS TOUS LES JOURS, film colombien de Francisco Norden (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE, film japonais de Nagisa Oshima (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
ELENI, film américain de Peter Yates (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
ENEMY, film américain de Wolfgang Petersen (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**), film américain de Michel Winner (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LINK, film britannique de Richard Franklin (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Saint-Germain, 5e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumond-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR, film français de Jacques Rouffio : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MYSTÈRE, film italien de Carlo Vanzina (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
L'ORCHESTRE NOIR, film belge de Stephane Lejeune : Utopia, 5e (43-26-84-65).
FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE au cinéma Rex (Paris), 2e (42-36-83-93). *(Se reporter à la rubrique festivals.)*

RADIO-TÉLÉVISION

VU

M. Météo a perdu le nord

Pauvre M. Météo ! Il a complètement perdu le nord. A force de scruter les étoiles, il a fini par avoir la berlue. Emberlificoté, empêtré, pour tout dire ensorcelé par les sirènes berlusconiennes, Alain Gillot-Pétré est dans le pétrin. En troquant aussi allègrement sa pochette de météorologue contre un micro de bonimenteur, il a – comme diraient les Anglais – *« sauté de la poêle à frire dans le feu »*, ou, pour prendre une métaphore qui lui sera plus familière, il a quitté un anticyclone au beau fixe pour une zone de haute turbulence.

Quelle mouche a bien pu le piquer ? Il possédait déjà une double personnalité : le sympathique hurluberlu qui présentait le temps de demain si spirituellement sur Antenne 2, et le billettiste dont l'humour noir, voire scatologique, faisait la joie des lecteurs de *Libération*. Le voici métamorphosé en gentil animateur d'un jeu d'une débilité profonde. Serait-il caméléon à ce point ? Que le véritable Gillot-Pétré se lève ?

Celui que l'on découvre dans le jeu quotidien de la « 5 », « C'est beau la vie » – *rediffusé trois fois en vingt-quatre heures*, – est tout simplement navrant. *« Le meilleur ami de l'homme est-il son chien, sa femme ou lui-même ? »* Voici le genre de question, posée à une centaine de femmes ou d'hommes lors d'un sondage, puis reposée à chaud sur le plateau d'Aubervilliers aux candidats (trois filles et trois garçons), choisis pour représenter le Français moyen, et qui, pour gagner, doivent donner la réponse de la majorité des sondés. A la clé : une cagnotte qui peut atteindre des centaines de milliers de francs.

Le pire, c'est que tout cela est entouré de considérations pseudo-sociologiques. Gillot-Pétré se veut *« journaliste-présentateur »*, et il disserte gravement sur la complexité des questions, la haute signification des réponses, quand il n'ajoute pas quelque réflexion « philosophique » (*« Pire qu'un crime, une faute »*, disait Talleyrand (1) ou « historique » (*« J'ai failli attendre »*, selon le mot de Louis XIV). Ce serait moins ridicule si ces facéties ne faisaient trépigner le public de joie à chaque instant. On applaudit à chaque répartie, on crie les réponses et on rit beaucoup. Quand on sait que les spectateurs sont embauchés à 250 F la journée, repas inclus...

Alain Gillot-Pétré a fait des études supérieures en histoire et géographie, puis, au cours de sa carrière journalistique, de la politique sur TF 1, de la littérature sur France-Inter de de la météorologie sur Antenne 2. Dans son dernier billet à *Libération*, il écrivait : *« Il faut savoir arrêter avant de faire de la merde. »*

ALAIN WOODROW.

(1) Cette phrase, attribuée parfois à Talleyrand, est en fait d'Antoine Boulay de la Meurthe, à propos de l'exécution du duc d'Enghien, en 1804.

Vendredi 7 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Yves Montand à la Une.
Emission conçue et réalisée par Yves Montand.
L'illustre chanteur-comédien reçoit dans son appartement parisien Anne Sinclair, non pas pour une émission politique, mais simplement pour parler de lui et de ses amis, des êtres chers disparus, Simone Signoret, Picasso, Prévert... Près d'un feu de cheminée, il interprétera quelques-unes de ses grandes chansons, accompagné de son pianiste Bob Castella. Une douce et belle soirée au parfum de nostalgie.

21 h 45 Téléfilm : Claire.
Réalisation L. Iglésis, d'après le roman de J. Chardonne, adaptation R. Leenhardt. Avec Y. Folliot, J.- M. Bory, M. Vitold...
Une banale histoire d'amour, avec si peu de heurts qu'elle en devient carrément ennuyeuse.

23 h 10 Journal.

23 h 25 Ouvert la nuit : Télévision sans frontière.
Spécial Nelson Mandela.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

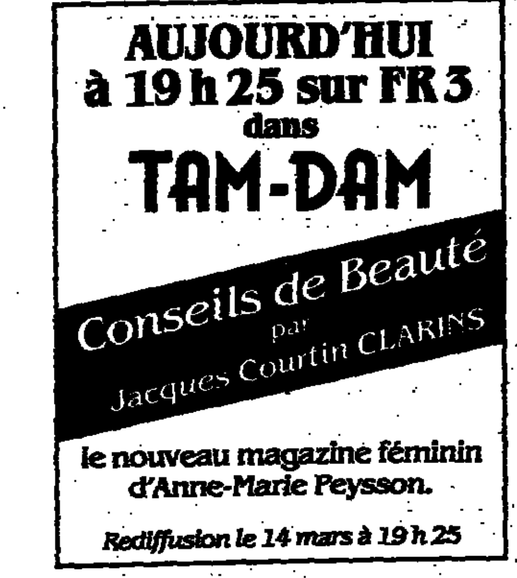
20 h 35 Feuilleton : Espionne et tais-toi.
De L. Lignères et C. Watton, réal. C. Boissol. Avec G. de Capitani, C. Denner, S. Grimaldi, J. François...
Les aventures d'une espionne malgré elle. Une série qui ne prétend pas une seconde au vraisemblable, mais navigue dans des intrigues délirantes, saugrenues. On s'amuse gentiment.

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Pendant la campagne électorale, lisez des romans », sont invités : Hervé Claude (l'Enfant à l'oreille cassée), *Anne Garreta* (Sphinx), *Max Genève* (le Salon), *Gilles Lapouge* (la Bataille de Wagram), *Jacques Laurent* (le Dormeur debout), *Pierre Magnan* (les Courriers de la mort).

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : le Million.
Film français de René Clair (1931), Avec Annabella, R. Lefèvre, V. Greville, L. Allibert, P. Ollivier. (N.)
Un artiste désargenté gagne un million à la loterie. Mais son billet est dans la poche d'un veston que sa fiancée a prêté à un vieux bonhomme en fuite. Il court, il court, le veston, et tous les personnages à sa poursuite dans ce charmant et poétique film-ballet, avec couplets chantés dont le style cinématographique fait la nique à la pesanteur théâtrale. Un grand classique.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 35 Série : Madame et ses flics.
De R. Bernard, scénario et dialogues de R. Caron et D. Van Cauwelaert. Avec F. Dorner, E. Colin, J.-P. Castaldi...

Sixième et dernier épisode de cette première série. Espérons que la deuxième série, qui débute vendredi prochain, est moins « nunuche » que celle-ci...

21 h 35 Face à la Trois.
Emission d'André Campana réal. J.P. Oualid.
M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, et M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, député UDF-PR du Var, répondront à un groupe de jeunes composé de chômeurs, tucistes, créateurs d'entreprise et élèves de terminale.

22 h 40 Journal.

23 h La Montagne.
Magazine mensuel de la montagne de P. Ostian et J.-P. Locatelli.
L'émission a été tournée dans le massif du Sancy avec le chansonnier de « L'oreille en coin » Jacques Mailhot. Au sommaire : le ski de fond, le salon des sports d'hiver à Grenoble, les liaisons inter-stations, la transhumance d'hiver dans les Cévennes... et l'actualité du mois.

23 h 55 Prélude à la nuit.
Bis, *de P.-M. Dubois, et la marche de* l'Amour des trois oranges, *de Prokofiev, par D. Erlih, violon, et P. Cassard, piano.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; **17 h 15**, Ile de Transe ; **17 h 30**, Un naturaliste en campagne ; **17 h 55**, Tout sur la région ; **18 h**, Action 3 ; **18 h 55**, Mighty Mouse ; **19 h 5**, Informations ; **19 h 30**, *Campagne électorale.*

CANAL PLUS

21 h, Délit de fuite, film de C. Braverman ; **22 h 40, Pourquoi pas**, film de C. Serreau ; **0 h 10, l'Abominable docteur Phibes**, film de R. Fuest ; **1 h 45, Furyo**, film de N. Oshima ; **3 h 40, La Femme flambée**, film de R. Van Ackeren ; **5 h 20, The Devil in miss Jones**, film de D. Damiano.

LA « 5 »

20 h 30 Feuilleton : Flamingo road.

22 h 15 Arabesque.
Série de suspense.

22 h 30 Grand prix.
Magazine auto-moto.

23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV 6

De 14 h à 2 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Espace éducation : tous bacheliers, oui, mais à quel prix ?
21 h 30 Black and blue : « Vibrations blues », nouvelle revue musicale.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Essai pour orchestre n° 2*, de Barber ; *Concerto pour violon et orchestre en la mineur*, de Dvorak, et *Symphonie n° 10*, de Chostakovitch, par l'Orchestre national de France, dir. L. Slatkin, sol. K. W. Chung, violon.
22 h 20 Les soirées de France-Musique.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 7 MARS

– *M. René Dumont*, tête de liste « Les Verts-Paris écologie », est l'invité du journal de RTL, à 18 heures.

– *M. Paul Quilès*, ministre de la défense, et *M. Pierre Messmer*, ancien premier ministre, député RPR de la Moselle, participent à un « Face-à-face » sur RTL, à 18 heures.

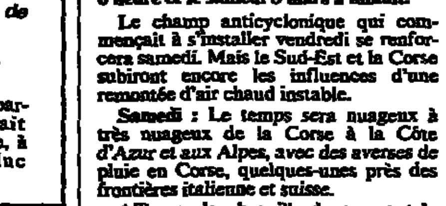
– *M. Jean-Claude Gayssot*, membre du secrétariat du comité central du PCF, répond aux questions des journalistes, sur Sud-Radio, à 19 h 15.

Les programmes du samedi 8 et du dimanche 9 mars se trouvent dans « le Monde Loisirs »



INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 07-03-86 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 8.3.86 DÉBUT DE MATINÉE

Averse – Pluie – Neige – Brouillard – Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 7 mars à 0 heure et le samedi 8 mars à minuit.

Le champ anticyclonique qui commençait à s'installer vendredi se renforcera samedi. Mais le Sud-Est et la Corse subiront encore les influences d'une remontée d'air chaud instable.

Samedi : Le temps sera nuageux à très nuageux de la Corse à la Côte d'Azur et aux Alpes, avec des averses de pluie en Corse, quelques-unes près des frontières italienne et suisse.

Ailleurs, les brouillards seront très fréquents, localement givrants dans l'intérieur. Ils se dissiperont en cours de matinée pour laisser place à un temps ensoleillé, plus nuageux toutefois des Ardennes à la Bourgogne et au Lyonnais, ainsi qu'au voisinage des Pyrénées. En soirée, d'autres nuages atteindront également le Finistère.

Les températures minimales seront de 5 à 7 degrés en Corse et sur la Côte d'Azur, 3 à 5 degrés de la Provence à l'est des Alpes, 2 à 4 degrés sur les côtes du Languedoc-Roussillon, 0 à – 2 degrés de la Bretagne au Sud-Ouest, – 2 à – 4 degrés dans le Nord-Est, – 4 à – 5 degrés en Bourgogne, – 1 à – 3 degrés ailleurs.

Les maxima seront de 8 à 10 degrés de la Bretagne au Limousin, 10 à 11 degrés dans le Sud-Ouest, 12 à 14 degrés en régions méditerranéennes, 5 à 8 degrés ailleurs.

Évolution prévue pour le dimanche 9 mars :

Le ciel sera nuageux du nord des Alpes au Nord-Est, à la Champagne et à la Bourgogne, avec possibilité de quelques pluies de l'Alsace à l'est du Jura.

Une autre zone nuageuse concernera le matin la Bretagne pour gagner un quart nord-ouest au cours de l'après-midi. Ces nuages ne devraient pas donner de pluie.

Ailleurs, les brouillards matinaux seront encore fréquents ; puis le ciel deviendra peu nuageux. Le temps sera plus ensoleillé au sud de la Loire.

Les gelées nocturnes seront du même ordre que la veille, les maxima généralement stationnaires.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 6 mars, le second le minimum de la nuit du 6 mars au 7 mars) : Ajaccio, 14 et 8 degrés ; Biarritz, 13 et 4 ; Bordeaux, 12 et – 1 ; Bréhat, 9 et 3 ; Brest, 11 et 2 ; Cannes, 14 et 6 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 8 et – 2 ; Dijon, 5 et – 3 ; Dinard, 10 et 1 ; Embrun, 9 et 0 ; Grenoble-St-M.-H., 16 et 4 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 16 et 3 ; La Rochelle, 10 et 2 ; Lille, 9 et 2 ; Limoges, 9 et – 3 ; Lorient, 11 et – 1 ; Lyon, 10 et 2 ; Marseille-Marignane, 14 et 7 ; Nancy, 7 et – 1 ; Nantes, 12 et 0 ; Nice, 14 et 9 ; Paris-Montsouris, 10 et 3 ; Paris-Orly, 10 et – 1 ; Pau, 13 et 0 ; Perpignan, 14 et 7 ; Rennes, 11 et – 2 ; Rouen, 9 et 0 ; Saint-Etienne, 7 et 3 ; Strasbourg, 6 et 0 ; Toulouse, 12 et 1 ; Tours, 10 et – 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 12 ; Genève, 13 et 2 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 11 et – 1 ; Madrid, 17 et 6 ; Rome, 13 et 7 ; Stockholm, 6 et 0.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 6 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 155-300 ; Bonneval-sur-Arc, 120-220 ; Carroz-d'Araches : 85-170 ; Chamonix : 60-230 ; La Chapelle-d'Abondance : 80-145 ; Châtel : 150-200 ; La Clusaz : 80-240 ; Les Contamines-Montjoie : 50-240 ; Le Corbier, 90-150 ; Courchevel : 145-220 ; Crest-Voland : 100-190 ; Flaine : 110-310 ; Flumet : 80-150 ; Les Gets : 70-160 ; Le Grand-Bornand, 90-185 ; Les Houches : 30-180 ; Megève : 90-150 ; Méribel : 100-225 ; Morzine-Avoriaz : 60-250 ; Peisey-Nancroix, 90-215 ; La Plagne : 145-280 ; Pralognan-La Vanoise : 115-140 ; Praz-sur-Arly : 80-150 ; La Rosière : 140-235 ; St-François-Longchamp : 80-150 ; St-Gervais-Le Bettex : 100-170 ; Samoëns : 40-200 ; Thollon-les-Mémises : 95-135 ; Tignes : 180-290 ; La Toussuire : 150-180 ; Val-d'Isère, 120-200 ; Valfréjus, 50-160 ; Valloire-Galibier, 110-140 ; Val-Thorens : 320-440.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 160-350 ; Alpe-du-Grand-Serre : 70-120 ; Auris-en-Oisans : 120-170 ; Autrans : 80-120 ; Chamrousse : 130-150 ; Lans-en-Vercors : 105-110 ; Le Collet-d'Allevard : 100-130 ; Les Deux-Alpes : 160-300 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 40-190 ; Villard-de-Lans-Corrençon : 50-130.

ALPES DU SUD

Allos-Le Seignus, 180-200 ; Auron : 120-160 ; Beuil, 110-150 ; La Colmiane-Valdeblore : 130-160 ; La Foux-d'Allos : 150-170 ; Isola 2000 : 160-225 ; Montgenèvre, 90-160 ; Orcières-Merlette : 150-250 ; Les Orres : 140-180 ; Pra-Loup : 100-170 ; Risoul 1850 : 140-200 ; Le Sauze : 50-220 ; Serre-Chevalier : 120-190 ; Superdévoluy : 100-250 ; Valberg : 120-160 ; Vars : 130-180.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 60-120 ; Les Angles : 30-200 ; Ax-les-Thermes : 80-200 ; Barèges : 50-210 ; Cauterets-Lys : 160-340 ; Font-Romeu : 85-95 ; Gourette : 70-375 ; Luchon-Superbagnères : 50-145 ; La Mongie, 130-200 ; Saint-Lary-Soulan : 55-130.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 45-115 ; Super-Besse : 40-90 ; Super-Lioran : 70-120.

JURA

Métabief : 30-150 ; Les Rousses, 80-200.

VOSGES

Le Bonhomme : 80-160 ; Gérardmer : 40-150 ; St-Maurice-sur-Moselle : 80-140.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 8 MARS

« Le vieux quartier Saint-Séverin, l'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 heures, sortie métro Maubert-Mutualité (G. Botteau).

« Pierre Balmain, quarante ans de création », 13 h 45, musée de la mode et du costume.

« Saint-Julien-le-Pauvre et Saint-Séverin », 14 h 30, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre.

« Saint-Etienne-du-Mont et son quartier », 15 heures, parvis église (Lutèce visite).

« Le jardin des Tuileries », 10 h 30, entrée jardin, place de la Concorde (Les amis de la terre de Paris).

« Le Sénat », 15 heures, rue de Vaugirard, angle rue de Tournon (La France et son passé).

« Fresques du Moyen Age », au Musée des monuments français, 15 h 20, palais de Chaillot (L'Art pour tous).

« Napoléon aux Invalides », 15 heures, devant grilles, côté esplanade (Arcus).

« La Cour de cassation », 15 heures, 5, quai de l'Horloge (AITC).

« Les salons du ministère de la marine », 2, rue Royale (E. Romann).

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au dix-huitième siècle », 14 h 30, ou 15 heures, métro Pont-Marie.

« La Franc-maçonnerie, des origines à nos jours », 15 heures, 16, rue Cadet (M. Ragueneau).

« Un quartier de roture : les grandes carrières », 14 h 45, sortie métro Lamarck-Caulaincourt et « Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale (V. de Langlade).

« La peinture française de Watteau à David », 15 heures, musée du Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« Histoire de la peinture, de Monet à Picasso », 15 heures, entrée musée de l'Orangerie (M. C. Lasnier).

« Les salons de l'hôtel de Lassay », 15 h 30, 2, place du Palais-Bourbon (S. Rojon).

« Une église souterraine sous Saint-Sulpice », 14 h 30, devant le portail. Lampes de poche (M. Banassat).

« Le département égyptien du Louvre », 14 heures, tél. : 47-34-25-15 (Clio).

CONFÉRENCES

Palais de la découverte à 15 heures : « Recherches modernes sur la foudre, méthodes et résultats » (M. J. Taillet).

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 11 heures : « Le symbolisme dans l'art français de la fin du dix-neuvième siècle » ; 14 heures : « L'architecture : l'espace gothique » ; 16 heures : « Orient et Occident : civilisations classiques et réalités locales ».

5, rue Largillière, de 15 heures à 17 h 30 : « Peut-on avoir de notre vivant des « preuves » de l'après-vie ? » Tél. : 45-24-49-08.

61, rue Madame, de 9 h 30 à 17 heures : « Histoire vécue, histoire écrite : personnages et biographies. Citoyens décideurs » Tél. : 45-48-04-44.

16, rue de la Sorbonne, amphi annexe, 15 heures, débat avec Mme Marie-France Garaud, tête de liste de la « La France en tête ».

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Malte, l'île des chevaliers » (avec projections).

« Musée des monuments français », palais de Chaillot, 14 heures : « L'île de France en 1717 ».

151, boulevard Saint-Germain, chez Lipp, 1er étage, 16 h 30 : « Delacroix, Berlioz à cœur ouvert ».

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 8 mars

Nouveau Drouot, 14 heures : tapis, arts du music-hall.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 8 mars

Corbeil-Essonne, 14 heures : armes, médailles, décorations.

Dimanche 9 mars

Chartres, 14 heures : armes américaines ; **Enghien,** 14 h 30 : œuvres de Gen Paul ; **La Varenne-Saint-Hilaire,** 14 h 30 : meubles, objets d'art, argenterie, bijoux ; **L'Isle-Adam,** 14 h 30 : tableaux XIXe et XXe siècles ; **Rambouillet,** 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Saint-Germain-en-Laye,** 14 heures : objets d'art, tableaux, mobilier, argenterie ; **Sens,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux, bijoux ; **Versailles-Chevau-Légers,** 14 heures : orfèvrerie, argenterie, bijoux ; **Versailles-Rameau,** 14 heures : meubles, argenterie, bijoux, art 1900.

PLUS LOIN

Samedi 8 mars

Aix-en-Provence, 9 h 30 : bibelots ; 14 h 30 : argenterie, tableaux, objets d'art, mobilier ; **Aubagne,** 14 h 30 : mobilier, tableaux, bibelots ; **Joigny,** 20 h 30 : armes ; **Saint-Etienne,** 14 h 30 : affiches de cinéma ; **Vichy,** 14 h 30 : livres.

Dimanche 9 mars

Alençon, 14 heures : Extrême-Orient, bijoux, monnaies, mobilier ; **Arles,** 14 heures : mobilier, bijoux, étains, objets se rapportant à la corrida ; **Dunkerque,** 14 h 30 : objets d'art, orfèvrerie, tableaux ; **Lyon, Hôtel Sofitel,** 18 heures : objets d'art, tableaux, mobilier ; **Reims,** 14 heures : archéologie, Extrême-Orient ; **Rouen,** 14 h 30 : tableaux, orfèvrerie, mobilier, Extrême-Orient ; **Soissons,** 14 h 30 : tableaux XIXe et XXe siècles.

FOIRES ET SALONS

Bruay-en-Artois, Chatou, Grandvilliers (60), **Ivry-sur-Seine, Montbrison** (42) (dimanche seulement) ; **Mont-de-Marsan, Paris** (musée Jacquemart-André) ; **Paris** (parc floral de Vincennes) ; **Toulouse et Vertou** (44).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 16

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 7 mars :

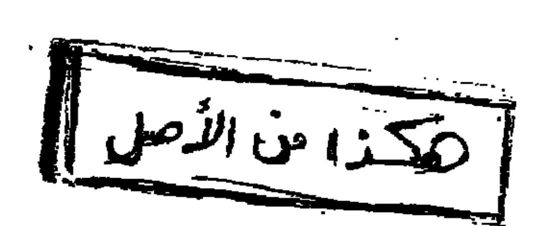
DES DÉCRETS

● N° 86-310 du 3 mars 1986 relatif aux modalités de gestion et de financement des prêts aux jeunes ménages attribués aux fonctionnaires et agents de l'Etat.

● N° 86-312 du 3 mars 1986 pris pour l'application de l'article 5 de la loi n° 85-835 du 7 août 1985, relative à la modernisation de la police nationale, et complétant le code du service national.

UNE DÉCISION

● N° 27 du 25 février 1986 relative aux émissions consacrées à l'expression directe dans les départements d'outre-mer.



هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Dollar : stable à 6,88 F

Le dollar s'est stabilisé vendredi 7 mars après sa forte remontée de la veille, s'établissant à 6,88 F, 2,2360 DM et 180 yens, contre 2,21 DM, 6,82 F et 179 yens mercredi. Il avait bondi, jeudi matin à 6,98 F, 2,27 DM et 181 yens sur la rumeur d'une diminution du taux d'escompte ouest-allemand, effective l'après-midi. Les opérateurs attendent, maintenant, la décision de la Réserve fédérale des Etats-Unis.

Etain : rupture des négociations

La crise de l'étain, ouverte depuis le 24 octobre 1985, rebondit. Les négociations en cours à Londres, pour la mise au point d'un plan de sauvetage, ont été rompues le jeudi 6 mars, l'Indonésie et la Thaïlande, deuxième et troisième producteurs mondiaux, ayant refusé de contribuer à son financement. Ce plan avait reçu l'approbation de principe des seize pays consommateurs membres du Conseil international de l'étain (CIE) et du plus gros producteur, la Malaisie. La rupture des pourparlers a provoqué une baisse des cours sur le marché libre au comptant, à 6 000 livres la tonne jeudi, contre 6 400 la veille (8 500 livres avant la crise), et les banques créditives du CIE se considèrent *« dorénavant libres d'agir dans le sens de leurs intérêts »*.

TRANSPORTS

Les automobiles-clubs dressent la carte des « points noirs » routiers

L'Association française des automobilistes (AFA - Fédération française des automobiles-clubs) recense, à partir du 7 mars, les 850 « points noirs » du réseau routier national. Avant l'été, elle diffusera une carte de ces lieux dangereux, où l'on a relevé en cinq ans dix accidents ayant fait au moins dix tués ou blessés : virages, chaussées déformées ou glissantes, dos d'âne, carrefours sans visibilité, lignes droites meurtrières à l'entrée des agglomérations, etc.

Il en coûterait plusieurs milliards de francs pour supprimer ces zones très dangereuses. Inutile de rêver à une solution immédiate. En revanche, dit l'AFA, ces points noirs ne sont connus que des familiers des lieux. Il serait nécessaire d'avertir les automobilistes de passage qu'ils arrivent dans une zone dangereuse. Pourquoi ne pas mettre en place une signalisation spécifique en attendant que des travaux mettent fin à la dangerosité du secteur ?

Cette réflexion a rencontré l'assentiment des adhérents des quarante-sept automobiles-clubs adhérents à l'AFA. Un sondage réalisé auprès d'un millier d'entre eux sur leurs souhaits pour l'année 1986 plaçait largement en tête la *« suppression des points noirs »*.

Aussi l'association a-t-elle décidé de lancer une campagne originale en direction des automobilistes. Dans un premier temps, ceux-ci sont invités à informer l'AFA des « points noirs » dont ils ont connaissance. Ils peuvent s'adresser pour cela aux automobiles-clubs de leur région, à la permanence de l'AFA qui, 24 heures sur 24, répond au (1) 47-66-04-05, à l'AFA même par le (1) 42-27-82-00 ou par Minitel (code d'accès ACNF (1) 36-15-91-77). Ils doivent communiquer les informations suivantes : le numéro du département, le numéro de la voie, le kilométrage de la borne la plus proche, le nom de la commune la plus proche, la description du « point noir » et les causes probables des accidents.

Cette information collectée sera comparée avec les cartes des points dangereux établies par les directions départementales de l'équipement. Une carte exhaustive des 850 points meurtriers sera alors arrêtée.

L'AFA projette de faire profiter tous les Français de cette information. Une carte de France sera distribuée, en principe gratuitement, dans les stations-service et aux postes de péage au moment des grands départs de l'été. Si l'association arrive à réunir des fonds suffisants, elle mènera une campagne d'affichage à proximité des lieux dangereux. Il s'agira surtout, pour elle, de s'entendre avec les administrations concernées pour planter des panneaux à l'approche du « point noir », où l'automobiliste verra un triangle contenant un rond noir.

A terme, c'est la suppression pure et simple de ces endroits meurtriers que réclame l'AFA. Elle fait valoir que l'amélioration d'un carrefour sans visibilité ou d'une signalisation défectueuse coûte en moyenne 2 millions de francs, alors que le « coût » d'un mort s'élève à 1,5 million de francs et celui d'un blessé grave à 300 000 F.

A la direction de la sécurité routière du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports, on considère cette initiative avec une certaine méfiance. *« La sécurité routière repose sur quatre piliers : les infrastructures, le véhicule, la formation initiale du conducteur et la modification de son comportement*, explique M. Pierre Denizet, directeur de la sécurité routière. *Je demande aux automobiles-clubs de ne pas privilégier les infrastructures et de tenir un discours équilibré. »*

Il fait valoir les fonds engagés pour la résorption de ces lieux de catastrophes : 30 millions de francs en 1984, mais 140 millions en 1986, auxquels s'ajoutent 90 millions de francs confiés aux directions départementales de l'équipement pour remédier aux balisages ou déplacer des panneaux gênants, autrement dit améliorer le « confort » routier. *« Si l'AFA se livrait à la chasse au panneau stupide ou élaborait des suggestions pour accroître la lisibilité de la route, elle aurait mon soutien immédiat »*, conclut-il.

Seize morts en cinq ans

Sans attendre que les représentants d'usagers et l'administration marchent d'un même pas, la politique initiée en 1984 par M. Paul Quilès, alors ministre responsable des transports, aboutit à la disparition de soixante-dix « points noirs » par an environ. Deux exemples : dans la Marne, sur la nationale 34, entre Soulanges et Couvrot, la rectification de deux virages a supprimé un zig-zag où 33 accidents avaient, en cinq ans, tué 8 personnes et blessé 27 autres. Dans l'Essonne, sur la nationale 20, entre Ballainvilliers et Monthléry, un séparateur de béton a mis fin aux collisions frontales et à l'hécatombe : 175 accidents, 295 blessés et 16 morts.

ALAIN FAUJAS.

● **Baisse de 4 % des tarifs aériens vers les DOM.** M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat chargé des transports, a demandé à la compagnie Air France de baisser ses tarifs, passagers et fret, de 4 % en moyenne sur les vols entre la métropole et les départements d'outre-mer (Antilles, Guyane, Réunion). Cette baisse sera modulée selon les destinations et les périodes. L'entrée en application des nouveaux tarifs est prévue pour le début des vacances de Pâques.

SOCIAL

Le président de la caisse primaire d'assurance-maladie de Nice pourrait être révoqué

De notre correspondant régional

Nice. — Après la suspension du conseil d'administration de la caisse primaire d'assurance-maladie de Nice, par le ministre des affaires sociales (*le Monde* du 19 février), le président de la caisse, M. Roger Mai (secrétaire de l'union départementale Force ouvrière) pourrait être révoqué — ce qui le rendrait inéligible pour quatre ans. Depuis plusieurs mois, M. Mai refuse, avec la majorité du conseil (FO, CGC et CNPF), de s'incliner devant les mesures prises par l'autorité de tutelle à la suite de l'inculpation et de la condamnation de l'ancien directeur de la caisse, M. Jean-Claude Thisse, pour une affaire de faux devis (1). Avec une vingtaine de syndicalistes FO, il a occupé le mercredi 5 mars, le bureau de l'administrateur provisoire nommé par le ministère, M. Guiral.

Ces actions visent à rendre inopérante la décision du ministre sans attendre les résultats du recours — non suspensif — introduit devant le tribunal administratif. L'occupation de mercredi avait pour but, a dit M. Mai d'*« empêcher l'administrateur provisoire de prendre des décisions qui reviennent de droit au conseil »*. M. Mai a adressé au nouveau directeur nommé le 23 février par l'administrateur provisoire, M. Jacques Burgos, une lettre lui *« enjoignant avec la plus grande fermeté de ne pas se présenter »* à la caisse. *« Le conseil*, écrit-il, *ne vous reconnaît ni en droit ni en fait la qualité de directeur de notre organisme. Il vous met en garde contre toutes les dispositions que vous pourriez être amené à prendre à ce titre dans la mesure où votre responsabilité personnelle et pécuniaire pourrait être mise en cause devant les juridictions compétentes. »*

Cette lettre a été diffusée au personnel de la caisse. Le 3 janvier dernier, le conseil avait nommé à la direction de l'établissement son propre candidat, M. Max Ollier, sous-directeur, qui avait exercé l'intérim de M. Thisse. Mais celui-ci n'étant pas inscrit sur la liste d'aptitude, sa désignation a été suspendue par le directeur régional de l'action sanitaire et sociale. Il a cependant déposé une réclamation devant la commission nationale de la liste d'aptitude, qui se réunit mercredi 12 mars.

GUY PORTE.

(1) M. Mai a été condamné lui-même à une amende de 10 000 F dans cette affaire.

Chômage technique en 1983 chez Delsey

DES GRÉVISTES SONT CONDAMNÉS A INDEMNISER LES NON-GRÉVISTES

La chambre sociale de la cour d'appel d'Amiens (Somme) a confirmé, le mercredi 5 mars 1986, un jugement prud'homal de mars 1985 condamnant 24 salariés de l'entreprise Delsey de Montdidier (600 salariés, fabrication de bagages), qui avaient fait grève, en juin 1983, à indemniser 128 collègues non grévistes en leur versant environ 250 000 F. Une quarantaine de salariés avaient alors fait grève pour des revendications salariales. Mis en chômage technique pendant deux semaines, 143 non-grévistes — 15 se désistant par la suite — avaient attaqué 24 grévistes devant les prud'hommes pour obtenir le remboursement de leurs journées de travail perdues.

« La CGT ne s'inclinera pas devant un verdict aussi insoutenable », a déclaré M. Gérard Gaumé, secrétaire de la CGT, le 6 mars. *« Le droit de grève ne s'achète pas »*, a-t-il ajouté, en soulignant que *« jamais les salariés et leurs organisations syndicales ne verseront le moindre centime pour avoir défendu leurs revendications en exerçant ce droit fondamental de notre Constitution. »*

COMMERCE

LE CNPF SE PRONONCE POUR UN « NOUVEAU DROIT DE LA CONCURRENCE »

Le CNPF vient de prendre position dans un communiqué pour un *« nouveau droit de la concurrence »*, le droit actuel présentant encore *« un caractère interventionniste et répressif »*. La *« liberté de contracter »* doit s'accompagner d'une *« réduction substantielle des pouvoirs actuels de l'administration »* et donc de l'abrogation des ordonnances de 1945.

L'Etat définit les règles du jeu économique, et des instances compétentes en assurent le respect et traitent les litiges. Ces règles doivent être générales et simples, la jurisprudence les adaptant à la diversité du marché. La réintégration du droit de la concurrence dans le droit commun est également demandée par l'instance patronale, les sanctions pénales étant réservées aux cas *« révélant une intention de nuire »*.

ENTREPRISES

Boeing s'associe à des constructeurs japonais

Boeing a décidé d'associer pour 25 % les firmes japonaises Mitsubishi, Kawasaki et Fuji à la construction de son futur avion 7J7, qui fera appel aux technologies nouvelles et notamment à l'hélice transsonique baptisée Propfan aux Etats-Unis. Selon Boeing, le 7J7 aura cent cinquante places et le recours à l'hélice, au lieu du réacteur, diminuera de 10 % les coûts d'exploitation au siège-kilomètre.

Pour réussir la percée de cet avion technologiquement risqué, qui concurrencera l'Airbus A 320, la firme de Seattle mène une politique active de sous-traitance internationale. Elle vient de s'attacher les services de trois constructeurs japonais, qui voient dans cet accord l'occasion de mieux maîtriser des technologies de pointe aéronautiques.

Boeing est toujours en pourparlers avec des constructeurs irlandais et canadiens ainsi qu'avec le hollandais Fokker pour leur confier la fabrication de certaines parties du 7J7 en espérant qu'ils feront pression sur leurs compagnies aériennes nationales et sur leur gouvernement pour que ceux-ci l'achètent vers 1992.

L'américain Hasbro devient le partenaire d'Orli-Jouet pour 60 %

Orli-Jouet a signé en février 1986 un protocole d'accord avec le leader américain du secteur, la société Hasbro, prévoyant l'entrée de ce dernier dans son capital, pour un montant qui reste à déterminer.

Le groupe français, dont l'activité est constituée par l'édition de jouets dérivés des personnages de bandes dessinées et de dessins animés, avait vu son chiffre d'affaires consolidé plafonner en 1985, à 130 millions de francs et ses bénéfices baisser. Plutôt que d'entrer, comme prévu, en 1986, au second marché de Lyon, Orli-Jouet a préféré chercher en Hasbro le partenaire financier indispensable à la poursuite de ses activités. Au plan industriel, une synergie peut être trouvée entre les nouveaux associés, la firme américaine produisant également des jouets dérivés.

White Consolidated s'oppose à l'OPA lancée par Electrolux

Le numéro trois américain de l'électroménager, White Consolidated, a engagé une action en justice pour tenter de bloquer une OPA de 711 millions de dollars (4,9 milliards de francs), lancée sur lui par le fabricant d'appareils ménagers Electrolux (*Le Monde* du 5 mars). M. Ward Smith, président de White Consolidated, a indiqué que la demande d'autorisation de rachat, déposée par la filiale américaine d'Electrolux, DMT Holding, auprès de la Security Exchange Commission (équivalent américain de la Commission de contrôle des opérateurs en Bourse), mettait en évidence certaines violations des lois fédérales en matière boursière.



LES URGENCES DU 17 MARS

Chômage : les contraintes d'un ajustement rapide

Si le chômage constitue le principal sujet de préoccupation aux yeux de l'*opinion publique*, les partis politiques ne lui accordent pas la première place dans les programmes électoraux.

Cette attitude s'explique, si elle n'est pas comprise par beaucoup de Français, et à commencer par les 2,3 millions d'entre eux qui pointent à l'ANPE. Pour autant, et au-delà des discours globalisants comme il en refleurit régulièrement, personne ne s'aventure non plus à avouer que la situation de l'emploi, déplorable, a peu de chances de s'améliorer. La croissance, trop *faible*, et la poussée démographique, vigoureuse pour plusieurs années encore, ne laissent que peu d'espoirs, alors que, à la crise alimentée par les chocs pétroliers, a succédé un ample mouvement de restructuration. Les mutations en cours bouleversent toutes les prévisions et obligent à la modestie.

Au mieux, c'est à une gestion rigoureuse qu'est condamné le gouvernement quel qu'il soit s'il veut préserver les potentialités d'emploi. La moindre erreur d'appréciation, la plus petite disposition maladroite, et – on a failli le constater avec la gauche des premières années – c'est l'ensemble de l'édifice qui est ébranlé. On ne peut prendre des paris au *risque* de *déstabiliser* le marché du travail.

Les menaces sont suffisamment inquiétantes avec la tendance à la constitution de trois grandes catégories *de salariés dans la population* active. La première, la mieux préservée, se trouve dans les activités les plus compétitives et s'attache solidement à son poste. Par sa formation, portée par les nécessités de l'exportation par exemple, elle profite *des meilleures perspectives*. La deuxième, la plus douloureuse, regroupe tous ceux qui, âgés ou peu *formés*, ont perdu leur emploi et vivotent depuis dans le chômage de longue durée. La troisième, celle qui *fait* l'objet des plus grandes préoccupations, comprend les jeunes et les femmes qui, arrivant sur le marché du travail, n'ont d'autre possibilité que de vivre d'emplois précaires. Employés dans les activités de service ou dans certaines industries tournées vers le marché intérieur, ils sont peu qualifiés, sous-utilisés et font d'incessants aller et retour entre le chômage et un petit boulot.

Tenter d'empêcher cette division des actifs devrait être «l'ardente obligation» de tout gouvernement, et il n'est *pas* sûr que, *de ce point* de vue, les socialistes aient démérité, surtout après les plans de rigueur.

Une politique plus réaliste

Une fois évanouis les effets les plus *spectaculaires* du *« traitement social »*, obtenus grâce à l'interruption anticipée d'activité des plus anciens (pré-retraite FNE, contrats de solidarité, retraite à soixante ans) et aux mesures pour les jeunes, le gouvernement n'a pu se maintenir *« sur la crête des deux millions de chômeurs »*. Mais il a très vite mené une politique, sans doute plus réaliste, qui lui a permis de contrôler l'évolution du chômage, à défaut de pouvoir la maîtriser. Proches des mécanismes normaux, bien des mesures ont permis des adaptations. Les stages en alternance pour les jeunes, décidés par le CNPF et les organisations syndicales (sauf la CGT), ont constitué une «révolution tranquille», *l'entreprise étant* enfin reconnue comme un lieu d'apprentissage.

Les TUC, les travaux d'utilité collective, parfois critiqués, ont inauguré une voie nouvelle. Les créations d'entreprises, y compris par les chômeurs (70 000 *en 1985*), se *multiplient*. Il semble bien que les associations et le secteur des services *para-sociaux non marchands* dans son ensemble aient développé l'emploi (+ 1,5 % en un an), tout comme, vraisemblablement, les administrations territoriales avec la décentralisation. Ce qui expliquerait que les effectifs en activité dans un emploi diminuent moins que les années précédentes.

Au total, le chômage a légèrement reculé sur un an (– 45 000 *chômeurs de janvier* à janvier 1986, en données corrigées) et celui des jeunes a régressé de *10 points* environ en pourcentage. Désormais débarrassé de nombreux amortisseurs, le marché du travail s'aligne plus rapidement sur les moindres oscillations. Mais, si cela revient à dire que le chômage enregistre vite la conséquence d'une bonne tendance, cela signifie qu'il sera tout aussi sensible à un retournement conjoncturel.

ALAIN LEBAUBE.

Logement : un financement problématique

Le logement et son financement auront été totalement absents de la campagne électorale, et c'est tout *juste si* les programmes des uns *et* des autres y font allusion. Le PS compte continuer la politique menée *par petites touches depuis deux ans*, et l'opposition fait mine de croire que l'abrogation de la loi Quilliot – ou son *remplacement* par *un texte* du même genre – assortie de quelques incitations fiscales et d'une modulation de *l'impôt sur les* grandes fortunes, pourraient relancer l'activité de la construction.

Le retour de la confiance devrait *suffire à rendre compétitif un investissement* dont la rentabilité immédiate se situe bien au-dessous des *rendements des obligations et des* valeurs boursières. Tout ce qu'on peut en retenir, c'est qu'une neutralité fiscale ne décourageant pas l'épargne de s'investir dans la construction au profit d'autres activités économiques est évidemment un préalable à tout espoir de reprise du secteur.

Autrement graves sont les *problèmes* que pose l'efficacité des systèmes de financement du logement mis en place par la loi de 1977, sachant que l'aide de l'Etat au logement a atteint un plafond qu'elle ne devrait pas dépasser. Rappelons que cette aide atteint *grosso modo 90 milliards* de francs *répartis* par tiers entre l'aide à la pierre (prêts locatifs aidés ou PLA, et prêts à l'accession à la propriété ou PAP), l'aide à la personne (allocation-logement sociale, allocation-logement familiale et aide personnelle au logement ou APL), et enfin l'aide fiscale.

C'est l'APL, née de la réforme du financement du logement de 1977 qui pose désormais des problèmes de deux ordres. Des problèmes aux familles qui se sont endettées pour accéder à la copropriété et des problèmes au budget de l'Etat.

● **LES FAMILLES**

La réforme de 1977 a été mise en place à une époque où l'inflation était forte, où les taux d'intérêt ne cessaient de s'élever, et où le pouvoir *d'achat des familles croissait* régulièrement. L'inflation gommait année après année, l'importance des *remboursements, déjà allégés* par la croissance du pouvoir d'achat. La loi de 1977, a instauré un système où les *premières annuités de remboursement* sont faibles, montant en régime au fil du temps (la *progression des remboursements, à partir* de la troisième année varie de 4 % à 8 %...).

L'APL, fonction à la fois des *revenus* et de la composition de la famille, doit permettre de faire face à ces dépenses. Ces dépenses sont *d'autant plus lourdes qu'aujourd'hui* le pouvoir d'achat stagne et que l'inflation a considérablement diminué. *De plus, au fil des dernières* années, en grande partie, pour soutenir le secteur du bâtiment en déconfiture, *l'octroi de PAP a été facilité* pour des familles aux ressources très réduites, d'autant plus fragiles *devant des dépenses supplémentaires* : le départ de la maison d'un enfant (qui fait baisser l'APL) coïncide *avec la hausse des mensualités* et c'est la catastrophe.

Avec le prêt conventionné (qui ne comprend ni plafond de ressources, ni aide à la prime de l'Etat, mais ouvre droit à l'APL), un phénomène analogue se produit. Près de 5 % des accédants à la propriété seraient actuellement en difficultés (retard de paiement de plus de deux mensualités) et plus de 90 % de ces familles en difficultés auraient des revenus très faibles (deux fois le SMIC ou moins). Dans le pire des cas, *cela se termine par la vente* de la maison tant rêvée devenue un cauchemar financier.

On envisage – et les banques elles-mêmes le *réclament* – un changement de structure des prêts (du même genre que celui décidé pour les *organismes d'HLM*) *diminuant* le montant des annuités de remboursement et allongeant jusqu'à vingt-cinq ans, la durée du prêt. *Il faudra* de plus, comme le fait déjà le Crédit foncier (cent huit achats en 1985) *organiser le rachat* à un prix convenable des maisons vendues, faute pour les accédants d'avoir pu régler leurs dettes. *IL* y aurait plusieurs milliers par an.

● **LE BUDGET**

Pour inévitables qu'elles soient (sauf nouvelle hausse de l'inflation) *des mesures de ce type ne résoudront* pas le problème que pose l'APL au budget national. Le *système supposait qu'après sa montée* en régime, le nombre des bénéficiaires de l'ALP se stabilise, l'arrivée *de nouveaux accédants étant* compensée par la sortie du régime, grâce à la hausse de leurs revenus, *des premiers bénéficiaires*.

Le phénomène devait être le même dans le parc social locatif, les *loyers les plus élevés* des constructions neuves étant compensées par l'APL. De plus, la réhabilitation des HLM, permettant l'entrée dans le nouveau régime, conduisit de nombreux organismes, au nom de la bonne gestion, à réhabiliter, pour un faible coût, les immeubles les moins dégradés et habités par des locataires à très faible revenu, afin qu'une grande majorité d'entre eux touchent l'APL.

Un système explosif

Dans l'esprit des auteurs de la loi de *1977* (née du rapport d'une commission présidée par M. Raymond Barre) un ménage devait cesser de bénéficier de l'APL au bout de cinq à six ans en locatif, au bout de trois à quatre ans en accession. Après neuf ans de fonctionnement, personne ou presque n'est «sorti» du système. On dénombre 1 256 000 ménages bénéficiaires (dont 563 000 locations) et cela coûte *près* de 11,5 milliards de francs annuels à la collectivité. Dans le budget 1986, *ce sont* 8,4 *milliards de francs* qui ont été inscrits, auxquels il faudra ajouter 1 milliard de francs venu du 0,9 % logement patronal via le fonds *national d'aide* au logement, le reste étant apporté par les caisses d'allocation familiale.

Le système est explosif. L'ensemble du parc social de logements est à terme susceptible d'accueillir des bénéficiaires d'APL. Les *allocations-logement versées* aux locataires du parc HLM ancien ne peuvent que diminuer. Il n'est en tout cas plus *question d'unifier les* aides personnelles comme un généreux rapport de M. Badet (1) et une expérimentation menée dans une quinzaine d'organismes d'HLM le laissaient espérer : cela coûterait beaucoup trop cher.

Quant à l'accession à la propriété, si on voit dans la *« solvabilisation des ménages »* par l'APL, en PAP *comme en prêts conventionnés*, le seul moyen de relancer l'activité du bâtiment, il n'y a pas de raison *qu'elle se fasse* sans une APL croissante.

Pourtant, les barèmes de l'APL trop *généreusement augmentés* de 25 % en 1981, restés stables en 1982, ont baissé en pouvoir d'achat *en 1983 et en 1984 pour revenir* au niveau de ce qu'ils étaient avant l'arrivée des socialistes au pouvoir. *La tentation sera grande en juillet* prochain, de ne pas revaloriser cette APL comme on l'avait promis et *d'en tasser peu à peu le montant* : ce serait alors au détriment de ceux qui se sont engagés dans la construction *de leur maison et on risquerait* d'augmenter dangereusement le nombre des victimes de l'accession à la propriété.

Comment *en sortir* ? Revoir les conditions d'ouverture de droit à l'APL en cas de travaux locatifs, *inventer* des barèmes adaptés à tous les cas de figure (achat de logement ancien avec un peu, beaucoup, pas *du tout* de travaux...).

Les socialistes pensent à une réforme du système sans bouleversement. Les partis de l'opposition parlent d'une meilleure répartition des aides sans autre précision. Après les élections, le gouvernement, quel qu'il soit, devra y penser sérieusement. Cela n'attendra pas des années.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Député socialiste de la Loire, président de la fédération des Offices *publics d'HLM*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,8780	6,8810	+ 35	+ 50	+ 80	+ 110	+ 240	+ 340
$ can.	4,8763	4,8819	– 192	– 172	– 311	– 273	– 575	– 472
Yen (100)	3,8232	3,8270	+ 75	+ 88	+ 170	+ 194	+ 545	+ 609
DM	3,0751	3,0778	+ 94	+ 108	+ 198	+ 218	+ 584	+ 644
Florin	2,6789	2,6811	+ 58	+ 66	+ 120	+ 135	+ 355	+ 403
F.B. (100)	15,0175	15,0289	– 544	– 398	– 731	– 577	– 878	– 468
F.S.	3,6267	3,6311	+ 136	+ 153	+ 277	+ 303	+ 817	+ 892
L (1 000)	4,5205	4,5255	– 433	– 395	– 794	– 733	– 1824	– 1710
£	9,9628	9,9740	– 355	– 313	– 669	– 606	– 1606	– 1409

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	7 9/16	7 11/16	7 1/2	7 5/8	7 7/16	7 9/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 3/8	4 1/2	4 5/16	4 7/16	4 1/4	4 3/8
Florin	5 1/2	5 3/4	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)	10 1/2	11	11 7/8	12 3/4	11	11 1/2	9 5/16	9 3/4
F.S.	2	2 1/2	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4
L (1 000)	16	17	18 3/4	19 3/4	18 1/4	19	16 5/8	17
£	12 3/4	13	12 1/2	12 5/8	12 1/4	12 3/8	11 11/16	11 13/16
F. franç.	8 3/8	8 5/8	15	16	15	16	12 1/4	13 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

SELON L'INSEE

Les ménages sont plus optimistes

Les ménages français sont dans *l'ensemble plus optimistes* qu'il y a un an dans leur perception de la conjoncture (évolution des prix, de leur situation financière personnelle, du niveau de vie ou du chômage), indique l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) dans sa dernière enquête auprès des ménages.

L'évolution la plus favorable est enregistrée dans le domaine des prix. *«Depuis le début de 1985, on enregistre des mouvements d'opinion importants et tous concordants qui conduisent les différents indicateurs à des niveaux jamais atteints depuis vingt ans»*, souligne l'INSEE.

L'opinion des ménages s'est encore améliorée sur l'évolution des prix passée, et 80 % des ménages anticipent une décélération ou une stabilisation de la *hausse des prix*. En outre, moins d'un tiers des ménages redoutent une détérioration du niveau de vie, et une large majorité envisagent une stabilisation dans les mois qui viennent.

En ce qui concerne l'emploi, on *a assisté en janvier à « une remontée sensible des indicateurs d'opinion »*, selon l'INSEE. C'est la poursuite d'un mouvement de redressement enregistré depuis le creux du milieu de 1984. L'INSEE indique que 57 % des ménages estiment que la situation de l'emploi s'est détériorée dans les six derniers mois, contre 70 % en novembre dernier. Le regain d'optimisme est encore plus manifeste pour l'évolution du nombre de chômeurs dans les mois qui viennent.

Vis-à-vis de leur situation financière personnelle, les ménages *manifestent un optimisme relatif*. Un peu plus de 60 % estiment que leur situation est stationnaire, un *peu moins de 60 % bouclent* juste leur budget. L'arbitrage entre épargne et consommation fait apparaître à *nouveau un mouvement* de préférence pour l'épargne, qui s'était ralenti en 1985, note enfin l'INSEE. *Les intentions d'achat* de voitures sont en retrait par rapport à janvier 1985. Cette indication est inquiétante pour le marché automobile, qui s'est déjà mal comporté l'année dernière.

De la désinflation... à la croissance

(Suite de la première page.)

En France, les taux d'intérêt réels (hors inflation) sont les plus élevés qu'on ait connus, dépassant 10 % pour certains prêts à la construction et 20 % à *la consommation, ce qui multiplie* les incidents de paiements chez les emprunteurs des années 1981, 1982 et 1983, et pèse sur le compte d'exploitation des entreprises. La Banque de France, qui abaisse son taux à une cadence de 2 points par an environ, répugne à le faire plus rapidement malgré une accélération de la désinflation, qui place la hausse des prix sur une pente de 1,8 % sur les six derniers mois.

Si cette tendance se prolonge, les taux d'intérêt français deviendraient insupportables et même usuraires. *En* tout cas, le marché financier de Paris anticipe à fond une diminution du taux, qu'il juge inévitable : sur le marché des obligations, en pleine folie, les rendements tombés à moins de 9 % viennent buter sur les taux du court terme, ce qui est malsain et même dangereux. Quant aux banques, dont le taux de base est resté fixé à 10,60 % depuis *novembre dernier*, elles s'attendent, sans plaisir, à se voir demander une nouvelle diminution, à des niveaux où leur compte d'exploitation va souffrir : c'est la rançon de la désinflation.

C'est donc sûr, les taux d'intérêt baissent et vont baisser dans le monde, mais avec prudence. La Banque fédérale d'Allemagne *a réduit de 5 milliards de marks* (15 milliards de francs) le plafond de son escompte réservé aux banques pour ne pas *gonfler la* masse monétaire. La préoccupation est la même en France, où les entrées de devises font déraper ladite masse. Aux Etats-Unis, enfin, grande est la perplexité de la Réserve fédérale, dont le président, M. *Paul Volcker, redoute* les effets de la baisse du dollar, qu'il qualifie de *« dangereuse »*. L'envolée du billet vert a pesé sur les prix intérieurs en réduisant le coût des importations, et sa chute peut avoir l'effet inverse, d'où sa réticence à diminuer son taux d'escompte. Mais, s'il ne le fait pas, le niveau élevé des taux américains risque de faire remonter le dollar et, cela, la Maison Blanche et le Congrès ne le veulent pas.

FRANÇOIS RENARD.

ÉNERGIE

REVIREMENT DE LA POLITIQUE GAZIÈRE BRITANNIQUE

Les compagnies exploitantes des champs de gaz situés dans la zone britannique de la mer du Nord pourront exporter directement leur production sur le continent européen, lorsque British Gas Corporation sera privatisée. Cette décision annoncée à la Chambre des communes, le 6 mars, par M. Peter Walker, secrétaire à l'énergie du gouvernement de Mme Thatcher, constitue un revirement dans la politique britannique.

Jusqu'ici, les compagnies étaient contraintes de faire *atterrir les gazoducs* en Grande-Bretagne. Ce dispositif renchérissait leurs exportations en *Europe, mais il permettait* aussi à British Gas de leur acheter leur production à un coût inférieur de quelque 40 cents *américains* par *million* de BTU (3,20 dollars contre 3,65 dollars environ).

M. Walker a indiqué qu'il examinerait *« au cas par cas »* les propositions d'exportation des compagnies avant de les autoriser. La conséquence de *cette perte de son* avantage pour British Gas privatisée devrait se traduire, à terme, par une égalisation des prix. Ce faisant, elle devrait permettre une meilleure planification par les compagnies exploitantes, et du moins, espère le gouvernement *de Sa Majesté*, un renforcement de l'exploration.

Nominations

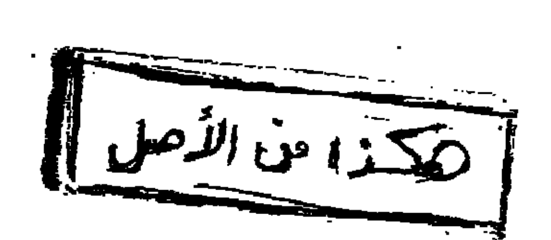
● **A Nestlé-France, M. PHILIPPE VÉRON,** *quarante-neuf* ans, a été nommé président en remplacement de M. René *Jenny, qui prend sa retraite.* M. Véron est entré dans le groupe Nestlé en 1962 et il a fait la plus grande partie de sa carrière en France. Nestlé-France réunit les filiales du groupe multinational en France : Sopad-*Nestlé,* Guigoz, *France-Glaces* Findus, Chambourcy-La Roche aux Fées, Gloria, Lait-Mont Blanc.

● **A Suchard Tobler, M. ALAIN JUILLET,** quarante-trois ans, a été nommé directeur général. Il était depuis 1983 *directeur général* commercial de la société Ricard.

● **A l'Association des ingénieurs des Ponts et Chaussées, M. MICHEL TERNIER,** quarante-sept ans, a été élu président. Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, il est actuellement *vice-président délégué* du syndicat des transports parisiens. L'association rassemble *deux mille ingénieurs, dont* 1 500 en activité.

● **Chez Morgan Grenfell France, M. JEAN-PIERRE SOUVIRON** a été nommé président directeur général. Né en 1938, M. Sauviron, polytechnicien, ingénieur en chef des mines, a *été* conseiller dans différents cabinets ministériels avant de prendre la direction des affaires *industrielles* et *internationales* à la direction générale des télécommunications de 1974 à *1978, puis d'être nommé directeur* général de l'industrie. Début 1982, il entrait chez Matra *comme directeur délégué, puis* chez Olivetti comme consultant. Morgan Grenfell est une grande *banque d'affaires britannique.*

● **Chez British Leyland, M. GRAHAM DAY** *a été nommé* président par le ministre britannique du commerce et de l'industrie. *Il remplace Sir Austin Bide,* qui part à la retraite, et aura la mission de mener à bien la privatisation de l'entreprise. *M. Day,* un Canadien de cinquante-deux ans, était depuis 1983 président des chantiers navals britanniques *qu'il avait restructurés.*



ÉTRANGER

EN RFA

Riposte unanime des syndicats à la réforme du droit de grève

De notre correspondant

Bonn. – Les syndicats ouest-allemands ont franchi, jeudi 6 mars, un degré de plus dans leur opposition au projet du gouvernement de modifier la législation sur le financement des grèves en RFA. A l'appel de la confédération des syndicats ouest-allemand (DGB), plusieurs centaines de milliers de personnes ont cessé momentanément leur travail pour participer à des manifestations organisées dans près de deux cent cinquante villes ouest-allemandes.

Dans un pays où les grèves ont toujours gardé un caractère exceptionnel, l'action du DGB a été violemment mise en cause par les dirigeants de la majorité et du patronat, qui accusent les syndicats de sortir du cadre de leurs attributions normales. Une vive polémique a même éclaté sur son aspect légal.

Bien que des actions du même type aient déjà été déclenchées, notamment à la fin de l'année dernière, par le syndicat IG Metall, jamais la riposte du mouvement syndical dans son ensemble n'a été aussi massive. La révolte contre le projet du gouvernement a suscité en son sein une union sacrée que les dirigeants d'IG Metall et du DGB n'avaient pu réaliser en 1984 lors des grèves de la métallurgie sur la semaine de travail de trente-cinq heures. Les organisations les plus modérées du DGB ont été à leur tour convaincues d'avoir affaire à une volonté bien établie du gouvernement de réduire leur marge de manœuvre en cas de conflit.

En Allemagne fédérale, les grévistes sont pris en charge financièrement par leurs syndicats pendant la durée de la grève. Les victimes indirectes d'un arrêt de travail (par look-out ou cessation d'activité de leur usine) sont pris en charge par l'office fédéral du travail. Cette règle a coûté fort cher aux caisses de chômage en 1984. En étendant leur mouvement chez les sous-traitants de la métallurgie, les dirigeants d'IG Metall avaient, en effet, entraîné la paralysie de secteurs entiers d'activité.

Sous prétexte de la « neutralité » de l'office du travail, le gouvernement a voulu rétablir une sorte de balance en obligeant les syndicats à prendre en charge tous les travailleurs d'une même branche affectés par une grève, qu'ils soient ou non officiellement grévistes, si le motif du mouvement les concerne tous. Il en résulterait pour les caisses des syndicats une lourde charge supplémentaire qui réduirait d'autant leur capacité à entamer un conflit.

A un an des élections législatives, le chancelier Kohl se retrouve confronté à une résistance qu'il n'avait pas su prévoir, du moins dans son ampleur, et qui ne laisse pas d'être embarrassante. Le Parti social-démocrate, qui a annoncé qu'il abrogerait la nouvelle loi en cas de victoire, peut compter sur un thème en or pour sa campagne électorale.

L'avertissement ne peut pas être pris à la légère par les dirigeants du Parti chrétien-démocrate. L'ampleur inattendue de la défaite subie aux élections municipales du dimanche 2 mars en Schleswig-Holstein leur a démontré que les brillants résultats enregistrés par l'économie en matière de croissance et de lutte contre l'inflation ne suffisaient pas à assurer leur réélection.

M. Helmut Kohl compte sur le temps en espérant que la polémique s'atténuera d'elle-même. Il souhaite du coup en terminer le plus rapidement possible, c'est-à-dire avant Pâques, avec les délibérations du Bundestag. C'est ce qu'il est venu réaffirmer jeudi à Bonn à une conférence de presse au cours de laquelle il a souligné qu'il était prêt à de nouvelles suggestions, sans remettre en cause la substance du projet de loi.

HENRI DE BRESSON.

AUTOMOBILE

LE RETOUR EN FORCE DES CABRIOLETS

L'art de créer un marché

Le cabriolet, c'est le *walkman* des constructeurs automobiles : quand il n'y a pas de produit, il n'y a pas de marché. Ou si peu. La preuve : quand Peugeot sortit sa Samba cabriolet, il fit d'un coup passer le marché français de 2 500 véhicules en 1981 à 4 700 en 1982, avec 47 % de part de marché. Depuis, l'absence de nouveauté a fait se tasser de nouveau ce petit créneau à 2 500 unités en 1985.

Aussi la sortie coup sur coup de deux cabriolets, – une 205 en mars chez Peugeot, une Super 5 cet été chez Renault – présentés au cinquante-sixième Salon international de l'automobile de Genève (du 6 au 16 mars), risque de faire exploser le marché français en 1986 et 1987. Peugeot mise sur 4 000 ventes en une année de commercialisation. Renault, plus prudent, n'en escompte que la moitié.

Certes, ce véhicule très sensible à la mode, voire un tantinet snob, ne représente qu'une part infime des immatriculations totales (de l'ordre de 0,2 %). Encore la France n'est-elle pas le pays le plus traditionnellement amateur de cabriolets, comme le sont la RFA (17 600 immatriculations en 1985), lá Grande-Bretagne (8 500) ou l'Italie (4 200). Mais l'objectif d'un modèle cabriolet n'est pas de faire du volume. Bien au contraire. Voiture de prestige, son prix importe relativement peu : les deux versions de la 205 Peugeot cabriolet seront vendues selon la motorisation 85 500 F et 97 600 F.

A une époque où chaque constructeur s'ingénie à « saucissonner » sa clientèle en segments de marché spécifiques, le cabriolet constitue dans une gamme un élément sinon indispensable, du moins complémentaire. Chez Peugeot, il s'ajoute à la trentaine de versions que compte la 205 ; chez Renault, il sera la vingt-sixième version de la Super 5.

Plus encore que chez Peugeot, où le cabriolet est de tradition depuis soixante ans, cette nouveauté va donner un sacré coup de fouet à l'image de la Régie, à un moment clef. M. Georges Besse, PDG de Renault, l'a bien compris puisque c'est lui qui a pris, à la fin de l'année dernière, la décision de lancer ce cabriolet. Renault rajeunit ainsi de près de trente ans : ses derniers cabriolets, Floride et Caravelle, remontent à 1959 (si l'on excepte l'Alliance, cabriolet commercialisée seulement aux Etats-unis).

Outre son prix, qui sera inférieur au cabriolet de base Peugeot, Renault aura sans doute un atout sur sa rivale 205 : l'absence d'arceau, qui en fait une vraie décapotable mais oblige à renforcer sa structure. Renault a travaillé avec le belge EBS (Ernst Berg Systems), un des rares carrossiers qui était encore disponible et qui a l'avantage d'être à deux pas de l'usine belge de Renault à Haren, où seront produites les caisses. Peugeot, lui, a fait découper sa berline par un carrossier qui lui est familier, l'italien Pininfarina.

Nostalgie ou goût de la balade à l'air libre, les cabriolets ont la vie plus dure qu'on ne l'avait pensé il y a dix ans. Ni les règles de sécurité ni la crise de l'énergie n'ont eu raison de cette voiture « coup de cœur ». Le succès de la Golf Volkswagen, de la Visa Citroën, de la Talbot Samba ou de la Fiat Ritmo l'ont prouvé sur le Vieux Continent. Tout comme ceux de leurs congénères outre-Atlantique, où le marché des « convertibles » – puisque telle est la terminologie locale – est réapparu au début des années 80 avec de nouveaux modèles chez Chrysler (Dodge Le Baron), bientôt imité par General Motors (Cavalier, Sunbird) et Ford (Mustang), et a atteint en 1985 quelque 70 000 ventes sur un total proche de 11 millions de véhicules.

CLAIRE BLANDIN.

● **L'union départementale CGT désavoue l'accord Flaminaire qui sera renégocié.** – M. Daniel Collet, secrétaire général de l'union départementale CGT d'Ille-et-Vilaine, a mis en cause, le 5 mars, l'accord d'aménagement du temps de travail accepté par la section CGT de l'usine Flaminaire de Redon (*le Monde* du 4 mars). « *L'accord signé chez Flaminaire n'est pas un bon accord pour les salariés* », affirme M. Collet, qui reprend les critiques de sa confédération et considère que « *c'est l'employeur qui est le grand bénéficiaire* ». Jugeant « *honteuse et insultante la campagne organisée par les médias* », le responsable CGT annonce « *la décision du syndicat CGT d'entreprise de demander la réouverture de négociations* » pour modifier l'accord.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Philippe Veron, nommé Président de Nestlé France

M. Philippe Veron, quarante-neuf ans, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, a été nommé président de Nestlé France, qui réunit les filiales du groupe Nestlé en France (SOPAD Nestlé, Guigoz, France Glaces Findus, Chambourcy-La-Roche-aux-Fées, Gloria, Lait Mont-Blanc, etc.).

Il succède à M. René Jenny, qui, atteignant l'âge de soixante-cinq ans, prendra sa retraite prochainement après quarante-deux ans d'activité au sein du groupe Nestlé, où il a notamment exercé les fonctions de directeur général de France Glaces Findus, directeur général puis président de SOPAD et président de Nestlé France. M. René Jenny continuera d'exercer ses mandats d'administrateur dans les sociétés du Groupe.

M. Veron, entré dans le groupe Nestlé en 1962, a fait la plus grande partie de sa carrière en France, avant d'assumer, de 1981 à 1985, la direction de la zone Afrique-Moyen-Orient au siège de Nestlé S.A. à Vevey (Suisse).



RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE BULL POUR 1985

Paris, le 3 mars 1986. Au cours de sa réunion du 26 février 1986, le conseil d'administration de la Compagnie des machines Bull (CMB), société mère du groupe Bull, a pris connaissance des résultats consolidés du groupe pour l'année 1985. Le résultat net est un profit de 110,2 millions de francs, contre une perte de 489 millions de francs en 1984.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élève à 16,1 milliards de francs, dont 5,8 milliards à l'étranger. La croissance du chiffre d'affaires a atteint 18,5 % par rapport à l'année 1984.

Les investissements industriels et commerciaux réalisés en 1985 par Bull atteignent 1,5 milliard de francs, en augmentation de 35 % par rapport à 1984.

Les dépenses totales brutes consacrées à la recherche et au développement ont représenté, comme lors de l'exercice précédent, un montant de l'ordre de 10 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le conseil, par ailleurs, proposera à la prochaine assemblée générale des actionnaires des mesures tendant à l'assainissement du bilan de la société.

L'activité du groupe Bull en 1985, ses résultats et ses perspectives seront commentés par J. Stern et F. Lorentz, lors de la conférence de presse internationale qui aura lieu le 13 mars 1986 à la Foire informatique de Hanovre.

RAZEL

Lettre aux actionnaires

(Résumé)

Depuis l'introduction en Bourse le 22 octobre dernier, les résultats de 1985 de Razel ont évolué favorablement, dépassant les prévisions annoncées, notamment grâce à un bon dernier trimestre en France :

	1984 en MF	1985 en MF	Progres. en %
Chiffre d'affaires TTC	1 199	1 357	13,1
Marge brute d'autofinancement	109	117	7,3
Bénéfice net	30	36	20

Avec 80 MF, les investissements nets de l'année sont en progression sur 1984 (69,2 MF) ; ils ont été entièrement autofinancés.

Le carnet de commandes en progression de 11 % à fin 1985 sur l'exercice antérieur permet d'escompter une augmentation du chiffre d'affaires. Razel va participer, comme mandataire de l'ensemble des entreprises, à la réalisation du Barrage Réservoir Aube assurant le même leadership que pour le barrage de Grand Maison.

L'implantation régionale se poursuit avec une prise de participation majoritaire dans la société Bianco en Savoie, après celles de Soter (Languedoc) et Star (Pays de Loire). Le chiffre d'affaires de Bianco atteint 80 MF.

Le conseil d'administration envisage de proposer à l'assemblée générale ordinaire de mai 1986 un dividende de 20 F par action hors avoir fiscal, en augmentation de 11 %, et de proposer aussitôt après à l'assemblée générale extraordinaire d'augmenter le capital par attribution d'actions gratuites après détachement du coupon, à raison de 1 action nouvelle pour 10 anciennes, jouissance 1er janvier 1986.

Compagnie de raffinage et de distribution

TOTAL FRANCE

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1985

Le conseil d'administration de CRD Total France a arrêté comme suit les comptes de l'exercice 1985 au cours de sa séance du 5 mars 1986. Il est rappelé que Total France résulte de la fusion de la CFR et de sa filiale T.CDF, intervenue le 20 décembre 1985, avec effet rétro actif au 1er janvier 1985.

En millions de francs (MF)	Exercice 1985	Pour comparaison exercice 1984
Résultats hors effet de stocks et avant reprise de PFC	– 1 159	– 2 076
Effet de stocks	– 1 657	+ 1 085
Résultat comptable avant reprise de PFC	– 2 816	– 991
Reprise de PFC	+ 1 766	+ 947
Résultat	– 1 050	– 44
Capacité d'autofinancement	– 2 324	– 652

Bien qu'en redressement par rapport à celui de 1984, le résultat, hors effet de stocks et avant reprise sur la provision pour fluctuation des cours, reste déficitaire de plus de 1 milliard de francs.

Sont à l'origine de cette situation :
– la régression des ventes (20,9 Mt contre 21,8 Mt en 1984) ;
– l'insuffisance au premier semestre des marges de raffinage résultant des prix relatifs des bruts et des produits sur les marchés internationaux ;
– le contrôle des prix du fioul domestique ;
– et surtout l'âpreté de la concurrence au niveau de la distribution.

En sens inverse, le résultat de l'exercice 1985 a bénéficié de l'issue favorable d'un litige fiscal et de profits exceptionnels sur cession d'actifs.

L'effet de stocks relatif a été enregistré au deuxième semestre. A l'inverse, le résultat économique négatif est apparu, pour l'essentiel, au premier semestre.

Le résultat comptable après reprise de PFC s'établit à – 1 050 MF ; l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice aura – en conformité avec les résolutions prises par l'AGE du 20 décembre 1985 – à imputer ce montant au compte d'ordre apparaissant au bilan d'ouverture de Total France. De ce fait, le report à nouveau restera inchangé, soit – 562 MF.

L'effet de stocks négatif enregistré en 1985 résulte, à titre principal, de la baisse de la parité dollar contre franc, baisse qui s'est accentuée en fin d'année. Vérification a été faite, selon les méthodes usuelles, que la valeur marchande des stocks au 31 décembre restait supérieure à leur valeur comptable à cette date. Toutefois, en raison de la baisse des prix des produits pétroliers depuis le début de l'année, la valeur de réalisation en 1986 des stocks existant au 31 décembre 1985 serait inférieure d'environ 2 000 MF à leur valeur dans les comptes de la compagnie à cette date, sur la base des prix pratiqués en France en janvier et février.

La capacité d'autofinancement étant négative à hauteur de 2 300 MF, plusieurs mesures ont été prises en cours d'année pour assurer à la compagnie un niveau de ressources financières suffisant :
– deux emprunts obligataires de 500 MF chacun ont été émis ;
– une augmentation de capital de 485 MF a été réalisée au quatrième trimestre ;
– enfin, Total France a bénéficié de la part de sa maison mère, T.CFP, d'un concours financier de 250 MF qui a pris la forme d'un prêt participatif.

Compte tenu de la situation apparaissant au début de 1986, le problème du renflouement des fonds propres de Total France sera examiné avec T.CFP.

UNIBAIL

Le conseil d'administration a arrêté le 4 mars 1986 les comptes de 1985. Les chiffres caractéristiques de l'exercice sont les suivants :

	1984 (en MF)	1985 (en MF)	VARIATION (en %)
Immobilisations brutes :			
Immeubles en crédit-bail	1 068	1 245	+ 16,5
Patrimoine locatif	425	443	+ 4,2
TOTAL	1 493	1 688	+ 13,0
Chiffre d'affaires H.T. :			
Recettes de crédit-bail	197	226	+ 14,7
Recettes du patrimoine locatif	56	62	+ 11,3
Produits financiers et divers	1	3	N.S.
TOTAL	254	291	+ 14,5
Engagements de l'exercice :			
Contrats de crédit-bail	199	204	+ 2,5
Patrimoine locatif	31	56	+ 80,6
TOTAL	230	260	+ 13,0
Résultats :			
Marge brute d'exploitation	123	144	+ 17,5
Bénéfice d'exploitation	71	80	+ 13,3
Bénéfice net après opérations exceptionnelles et impôts	74	84	+ 13,3

Le conseil a décidé de proposer la distribution de 85 % de la somme soumise à obligation de distribution, comme les années antérieures. Après étalement des plus-values sur trois ans, cela permet de répartir 70,44 millions de francs, soit un dividende de 44,50 F par action par rapport à 42,40 F en 1984 (+ 4,95 %).

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Le conseil d'administration de CDE, réuni le 5 mars 1986 sous la présidence de Mme Paule Dufour, a examiné les comptes de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 1985. Il a procédé à cette occasion à un examen approfondi de la situation financière de la société et des contraintes qui pèsent sur son action à venir.

L'ensemble des produits de gestion de l'exercice a augmenté de 8,2 %. Dans ce domaine, l'analyse de chacun des deux secteurs d'intervention de CDE pour 1985 marque une situation contrastée :

– s'agissant du secteur public, la baisse des aides à la pierre accordées par l'Etat sous forme de prêts à l'accession à la propriété (PAP) ainsi qu'une diminution de la part de marché occupée par CDE dans l'ensemble des PAP distribués par le Crédit foncier de France ont conduit à une réduction de 36 % de la production par rapport à l'an dernier. Au total, l'en-cours à fin 1985 (63 milliards de francs) marque un palier par rapport au niveau atteint à fin 1984 (63,6 milliards de francs) et la marge financière progresse de 4,4 % ;

– à l'inverse, l'activité dans le secteur privé s'est située à un niveau largement supérieur à celui atteint l'exercice précédent : le montant des prêts accordés a progressé d'environ 60 % en 1985, tandis que l'en-cours des prêts gérés augmentait d'environ 12 % d'un exercice à l'autre, passant de 16,5 milliards de francs à 18,5 milliards de francs. La marge financière de ce secteur a progressé de 12,8 %.

De leur côté, les dépenses de gestion augmentent de 9,4 %, dont 6,8 % pour les frais de personnel et 20,1 % pour les autres dépenses de fonctionnement et d'investissement. Ce taux de croissance important reflète l'engagement de la société dans un vaste programme d'investissements destinés à améliorer sa productivité et sa compétitivité en développant les applications informatiques et bureaucratiques et surtout en étendant les implantations régionales.

En contrepartie de cet effort qui vise à développer sa pénétration sur les marchés face à une concurrence accrue, CDE se doit de réduire de façon sensible la progression de ses charges de gestion courantes. Cette action sera menée en concertation avec les partenaires sociaux et l'ensemble du personnel.

L'exercice a par ailleurs été caractérisé par une accélération des difficultés financières rencontrées par de nombreux emprunteurs appartenant aux catégories socio-professionnelles les plus modestes. Cette situation, qui pèse sur le compte de résultats, est due en grande partie aux effets de la désinflation sur l'endettement des ménages. Les emprunteurs les plus touchés sont ceux qui, au cours des exercices antérieurs, ont contracté des emprunts à des conditions comportant de fortes progressivités, raisonnables à l'époque où ils ont été souscrits, mais qui apparaissent aujourd'hui plus difficiles à supporter qu'il était possible de le prévoir à l'origine. En conséquence, d'importantes provisions ont été constituées en 1985 pour couvrir les pertes constatées et les risques sur les créances : 133 millions de francs contre 70 millions de francs pour 1984.

Compte tenu de cette forte progression des provisions, le résultat courant de l'exercice passe d'un excédent de 48 millions de francs à un déficit de 14 millions de francs.

Cependant, la réalisation de plus-values de cessions de titres permet de dégager un bénéfice net de 38 millions de francs, contre 22 millions de francs en 1984.

Dans ces conditions, le conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de limiter à 6 francs par action le montant du dividende, qui était de 10 francs pour 1984. Le dividende 1985 a déjà fait l'objet d'un versement, sous forme d'acompte, dès décembre 1985.

Institution financière spécialisée dans le domaine du logement, CDE doit aujourd'hui faire face à une conjoncture difficile. Il dispose d'atouts importants pour y parvenir : l'importance de sa mission permanente de service public dans le domaine des prêts aidés, le développement accéléré du secteur privé facilité par la décentralisation, la qualité et le métier du personnel ainsi que la modernisation des moyens matériels, enfin la compression des dépenses de gestion courante sont autant de lignes d'actions qui lui permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

IMMOFFICE

Réuni le 21 février 1986 sous la présidence de M. Jean-Michel Cornudet, le conseil d'administration d'Immoffice a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1985.

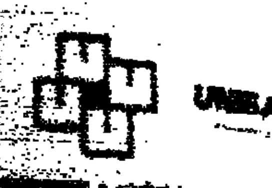
Au cours de cette période les engagements se sont accrus de 311 millions de francs pour atteindre un montant cumulé de près d'un milliard et demi de francs, dont 37,8 % en crédit-bail et 62,2 % en location simple.

Les recettes de crédit-bail et de location simple se sont élevées à 165,7 millions de francs en progression de 20,5 % sur celles de l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation est de 61,3 millions de francs, en augmentation de 11,8 % sur celui de 1984. Le bénéfice net est de 62,5 millions de francs.

Compte tenu de l'augmentation du capital consécutive à la distribution en actions nouvelles d'une part importante du dividende afférent à l'exercice 1984, le bénéfice par action a progressé de 7,5 %.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 mai prochain de fixer le dividende par action à 31,80 F contre 30,00 F l'an dernier, en offrant aux actionnaires de recevoir ce dividende, à leur choix, soit en numéraire soit en actions de la société.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 mars

Succès de la séance du matin
Actions en hausse : + 1,4 %

Pour son démarrage officiel le 6 mars, la séance du matin, qui se déroule chaque jour de 9 h 30 à 11 heures, a connu un incontestable succès. Le volume d'affaires était important et l'indicateur instantané, en hausse de 0,6 %, reflétait la progression de nombreux titres tels que Valéo, Accor, Michelin.

Egalement en hausse, Total enregistrait les effets bénéfiques de l'annonce d'un dividende porté de 27 F à 30 F par action. Ces écarts de cours se sont reflétés et amplifiés par la suite en séance officielle lorsque l'indicateur affichait une hausse de 1,4 %. Là encore, de nombreux titres (en tête desquels Agence Havas : plus 9 %) s'adjugeaient des gains appréciables : Elf-Aquitaine, Radiotechnique, St-Louis (à son plus haut de l'année), Colas, Schneider, Bis, Facom, CFAO...

A l'inverse, les valeurs de crédit (Comptoir des entrepreneurs, Crédit national, Compagnie bancaire) faisaient marche arrière. Repli de la CNE, de Poliet, Dassault, SGE, Luchaire. Sur le marché obligataire qui poursuit sa consolidation, les spécialistes commentaient les modalités de la dernière adjudication d'obligations assimilables au Trésor (OAT). Celle-ci a finalement porté sur 11,3 milliards de francs contre 9,6 milliards le 27 janvier dernier. Le taux moyen est ressorti à 9,12 % contre 9,51 % précédemment.

Sur le marché des changes, le DM qui ouvrait à 3,0760 F après l'annonce de la réduction du taux d'escompte ouest-allemand est monté à près de 3,08 avant de clore à 3,0762 F. Dollar : 6,9080 F en séance officielle ; dollar-titre : 7,16/19 F.

L'or est remonté à 343 dollars à Londres (contre 342,20 mercredi midi). A Paris, le lingot cotait 76 800 F (contre 75 950 F) et le napoléon 585 (contre 601 F).

NEW-YORK

Reprise

L'amorce de baisse généralisée des taux d'intérêt internationaux après l'annonce de la réduction du taux d'escompte ouest-allemand a entraîné la reprise de Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'établissait, jeudi en clôture, à 1 696,60 points, en hausse de 9,94 points sur la veille. Le volume d'affaires est resté étoffé, puisque 158,9 millions d'actions ont trouvé preneur, contre 154,5 millions précédemment. Parmi les valeurs les plus actives de la séance figurent, avec des chiffres d'affaires de 2 à 3,4 millions de titres, les sociétés suivantes : West Air, IBM, American Hess, Gulf State, Eastman Kodak.

Dès le premier son de cloche marquant l'ouverture de la séance, la cote a progressé. Les professionnels ont enregistré avec satisfaction la baisse d'un demi-point du taux de la Bundesbank, suivie, quelques heures plus tard, par des baisses de taux d'intérêt aux Pays-Bas et en France. Qu'en sera-t-il aux Etats-Unis ? « *Même si la Banque fédérale ne baisse pas son taux, chacun sait maintenant que les taux ne vont pas remonter, et c'est là l'essentiel* », assure un familier du marché new-yorkais. Une certaine hésitation était cependant perceptible en séance sur le marché obligataire. Au chapitre des évolutions de cours les plus remarquées, on a constaté la faiblesse d'IBM, alors que la baisse de Western Airlines est à mettre au compte de rumeurs d'OPA concernant cette compagnie aérienne.

VALEURS	Cours du 5 mars	Cours du 6 mars
Alcoa	42 7/8	43 1/8
A.T.T.	22 3/8	22 1/4
Boeing	53 1/8	53 3/4
Chase Manhattan Bank	44 1/2	44 3/4
Du Pont de Nemours	68 1/2	68 5/8
Eastman Kodak	57 1/8	58 3/8
Exxon	52 1/2	52 1/4
Ford	71 1/4	72 1/2
General Electric	75 1/8	75 1/8
General Motors	79 7/8	80 1/2
Goodyear	35 1/4	35 1/8
I.B.M.	148 1/4	146 3/4
I.T.T.	43 1/8	43 1/8
Mobil Oil	28 1/2	28
Pfizer	52 3/4	53 1/8
Schlumberger	29 7/8	29 3/4
Texaco	29 1/8	27 3/4
U.A.L. Inc.	56 1/4	55 3/4
Union Carbide	19 5/8	19 5/8
U.S. Steel	23 1/2	23
Westinghouse	48 1/8	49 1/8
Xerox Corp.	70	69 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CNIT : LE PRIX DE L'OPA RELEVÉ DE 1 500 F A 1 650 F. – Désormais associée à la reprise du Centre national des industries et des techniques (le CNIT de la Défense), les sociétés Accor et Seri ont décidé de renoncer à leur offre publique d'achat et de se joindre à celle déposée par Bouygues. La nouvelle offre est faite au prix unitaire de 1 650 F pour les actions CNIT et de 50 F pour les parts de surface.

LUCHAIRE : TASSEMENT DU COURS BOURSIER. – L'action Luchaire a reculé de 2,45 %, à 715 F, le 6 mars à la Bourse de Paris. La société est sous le coup de poursuites judiciaires à la suite d'exportations clandestines d'armes à destination de l'Iran (*le Monde* du 7 mars).

CCF : BÉNÉFICE NET EN HAUSSE DE 19 %. – En 1985, le Crédit commercial de France a enregistré un bénéfice net (social) de 100 millions de francs, en augmentation de 19 % sur le précédent, le bénéfice net consolidé du groupe CFF sera « *certainement en augmentation* » sur celui de 1985 (228,6 millions), a indiqué le nouveau président, M. Gabriel Pallez.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	5 mars
Valeurs françaises	117,9
Valeurs étrangères	104,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 mars	6 mars
Indice général	309	311

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 8 mars .... 8 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 mars	8 mars
1 dollar (en yens)	180,95	179,45

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 290
5 %	....	0 466
3 % amort. 45-54	78 50	1 792
Emp. 7 % 1973	7280	..
Emp. 8,80 % 77	123 90	6 944
9,80 % 78/93	101 85	6 390
8,80 % 78/86	100 01	2 048
10,80 % 79/94	105 20	6 444
13,25 % 80/90	109 30	10 055
13,80 % 80/87	107 10	5 369
13,80 % 81/89	111 70	1 928
16,75 % 81/87	110 50	8 168
16,20 % 82/90	122 40	2 352
16 % juin 82	123 30	11 879
E.D.F. 7,8 % 61	150	1 741
E.D.F. 14,5 % 80-92	112 80	10 082
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 60	1 920
CNB Paribas	104 50	1 920
CNB Suez	105 99	1 920
CNI janv. 82	102 10	1 920
CRH 10,90% déc.85	107 40	1 801

BOURSE DE PARIS — Comptant — 6 MARS

Actions au comptant — SECOND MARCHÉ — Hors-cote — SICAV 6/3 — Étrangères

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentage, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1645	4,5 % 1973	1610	1625	1620	+ 0 62
3700	C.N.E. 3 %	3930	3750	3750	– 4 58
1056	B.N.P.	1080	1077	1077	– 0 27
1132	C.C.F.	1108	1102	1102	– 0 54
1980	Electricité T.P.	2155	2143	2153	– 0 09
220	Elf-Aquitaine	218	219	219	+ 0 45
205	– (certific.)	207	221	217	+ 4 83
1630	Epeda-B-Faure	1770	1680	1680	– 5 08
2030	Essilor	2100	2145	2145	+ 2 14
385	Euro S.A.F.	399	400	399	....

[illegible]

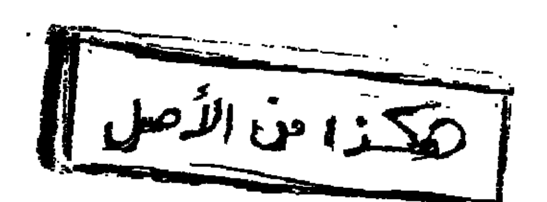
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
260	Electrolux	254	256 70	256 70	+ 1 05
240	Ericsson	256	257 20	257	+ 0 39
370	Exxon Corp.	373	375	375	+ 0 53
500	Ford Motors	505	508	508	+ 0 59
....	Freegold	81 80	82 40	83 50	+ 2 07
91	Gencor	103	103 20	103 30	+ 0 29
535	Gén. Electr.	539	542	542	+ 0 55
355	Gén. Belgique	397	393	393	– 1
575	Gen. Motors	575	578	578	+ 0 52
49	Goldfields	49	48 50	48 50	– 1 02
40	Gd Métropolitain	43	43 80	43 10	+ 0 23
90	Harmony	97 95	96 20	96 40	– 1 58
2350	Siemens A.G.	2380	2368	2380	....
140	Sony	140	142 50	142 50	+ 1 78
145	T.D.K.	152	154	154	+ 1 31
14	Toshiba Corp.	14 05	14 05	14	– 0 35
1010	Unilever	1036	1053	1053	+ 1 64
375	Unit. Techn.	372	372 50	372 50	+ 0 13
595	Vaal Reefs	625	627	627	+ 0 32
315	Volvo	307	305 10	305 10	– 0 61
290	West Deep	313	314	312	– 0 31
485	Xerox Corp.	506	509	509	+ 0 79
1 58	Zambia Corp.	1 68	1 57	1 58	– 5 35

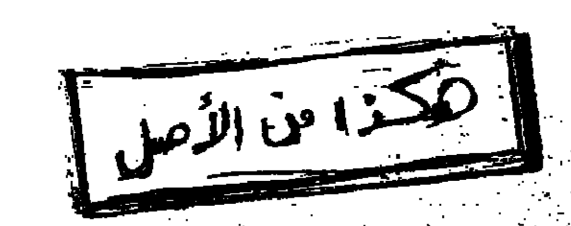
COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 824	6 908	6 630	7 230
ECU	6 628	6 633	....	....
Allemagne (100 DM)	307 540	307 620	298	315
Belgique (100 F)	15 020	15 017	14 550	15 400
Pays-Bas (100 fl.)	272 300	272 380	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 170	83 300	79	80
Norvège (100 k)	97 520	97 500	94 500	101
Grande-Bretagne (£ 1)	10 022	10 028	96 500	104
Grèce (100 drachmes)	4 953	4 933	3 800	5
Italie (1 000 lires)	4 519	4 523	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	363 430	364 190	352	371
Suède (100 krs)	95 250	95 480	92 500	99
Autriche (100 sch)	43 770	43 830	42 600	44 800
Espagne (100 pes.)	4 879	4 876	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 640	4 653	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	4 825	4 868	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 806	3 834	3 660	3 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/3
Or fin (kilo en barre)	76000	76700
Or fin (en lingot)	75950	76500
Pièce française (20 fr)	601	585
Pièce française (10 fr)	475	450
Pièce suisse (20 fr)	565	550
Pièce latine (20 fr)	525	505
Souverain	650	630
Pièce de 20 dollars	3520	3510
Pièce de 10 dollars	1820	1840
Pièce de 5 dollars	1190	1150
Pièce de 50 pesos	3225	3245
Pièce de 10 florins	532	533
Or Londres	342 20	343
Or Zurich	344 60	342
Or Hongkong	342 05	342 55
Argent Londres	5 69	....





Le Monde

En RFA

L'esprit tranquille du chancelier Kohl

De notre correspondant

Bonn. — Tout va bien dans le meilleur des mondes : le chancelier Kohl sait, à ses heures, être voltairien. Qu'importe que les syndicats mobilisent à la même heure comme jamais ils n'ont mobilisé contre un gouvernement, que son parti vienne d'enregistrer un nouvel avertissement lors des élections municipales de Schleswig-Holstein ou que le président de la République fédérale *lui-même* s'inquiète des relents d'antisémitisme apparus ces derniers mois dans les rangs de son propre parti ! Avec la certitude de gagner les prochaines élections législatives de janvier 1987 chevillée au corps, le chancelier ne sait qu'une chose : il est dans la bonne voie.

Helmut Kohl n'argumente pas. Il procède par incantations, en niant les problèmes. Il s'y entend à merveille pour décourager ses objecteurs avec une constance de volleyeur de fond. Ces grand-messes que sont pour beaucoup de chefs d'Etat les conférences de presse sont avec lui une véritable épreuve de force... contre l'ennui. Sa dernière en date, la deuxième de l'année, jeudi 6 mars, a été un petit chef-d'œuvre du genre. La moitié de l'assistance avait capitulé avant la fin et quitté la salle.

Le chancelier se déclare persuadé que l'électorat saura reconnaître le bon chemin au moment voulu, c'est-à-dire dès les élections régionales de Basse-Saxe, en juin prochain. L'économie marche bien, affirme-t-il ; jamais les relations avec la France et les Etats-Unis n'ont été meilleures ; le sommet de Genève, c'est lui ; il n'y a pas d'antisémitisme en Allemagne fédérale, et il attend, *« l'esprit tranquille »*, l'instruction des plaintes en parjure déposées contre lui par le député vert Otto Schily dans le cadre de l'affaire Flick.

On finit presque par se demander si l'on n'a pas rêvé les remous observés dans son propre parti. Deux heures avant le chancelier, dans la même salle de conférences, le député vert avait délivré ses propres conclusions des travaux de la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Flick. Reprochant aux autres partis politiques leur « obstruction » dans la recherche de la vérité, M. Schily a estimé que les agissements du groupe Flick n'avaient été *« nullement une exception exotique »*, et qu'ils portaient en eux *« le danger d'une destruction des institutions parlementaires démocratiques par l'intérieur »*. Il a affirmé que l'on devait parler, à propos de l'affaire Flick, de *« corruption politique de grande envergure »*, et accusé les partis eux-mêmes d'avoir sciemment ignoré la Constitution en acceptant des dons illégaux. Ces graves accusations n'ont pas mérité une seule allusion au cours de la conférence de presse du chancelier.

HENRI DE BRESSON.

L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT D'OLOF PALME

Les deux Yougoslaves interpellés au Danemark l'avaient été par erreur

De notre correspondante

Copenhague. — La police d'Elseneur a libéré, jeudi 6 mars vers 21 heures, deux Yougoslaves qu'elle avait interpellés au début de l'après-midi à l'arrivée du ferry-boat d'Helsingborg, à la suite d'un coup de téléphone venu de la rive — suédoise — d'en face. A l'embarquement, en effet, un douanier avait trouvé à l'un des deux voyageurs, qui roulaient dans une Porsche rouge immatriculée en RFA, une ressemblance frappante avec le portrait-robot de l'assassin supposé d'Olof Palme. Un recoupement minutieux de l'emploi du temps des deux « suspects », deux hommes d'affaires résidant à Los Angeles et à Hambourg, devait démontrer qu'ils n'avaient rien à voir avec le meurtre. Comme l'a indiqué le commissaire qui a dirigé ces investigations, ils seront indemnisés du préjudice subi.

Le quotidien conservateur de Copenhague *Berlingske Tidende* ainsi que trois correspondants de journaux nordiques ont reçu des appels téléphoniques d'un inconnu, qui leur a annoncé, dans un suédois approximatif, que l'ancien premier ministre social-démocrate Anker Joergensen — actuellement chef de l'opposition au Danemark — mourrait dans une semaine. Les trois journalistes ont été d'autant plus troublés qu'ils ont chacun un numéro de téléphone secret.

CAMILLE OLSEN.

DANS L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

Les exportations françaises ont augmenté de 62 % en 1985

Tous secteurs confondus, les commandes à l'exportation reçues en 1985 par l'industrie aéronautique française sont en augmentation de 62,2 % par rapport à celles des années précédentes.

« C'est une situation brillante mais un peu préoccupante », a expliqué le président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), M. Jacques Benichou, qui est aussi président-directeur général de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA). La baisse des prix du pétrole et la diminution du dollar frappent de plein fouet des clients traditionnels, comme les pays du Golfe.

En 1985, les commandes enregistrées de l'étranger ont atteint un montant global de 61 648 millions de francs, au lieu de 37 985 millions en 1984. Par groupes d'activité, la répartition est la suivante : 27 316 millions de francs pour les cellules et les avions complets ; 12 406 millions pour les moteurs ; 10 494 millions pour les missiles ; 5 994 millions pour les équipements électroniques ; 4 130 millions pour les hélicoptères, et 1 308 millions pour l'espace. Durant la même année, en revanche, le chiffre d'affaires a pratiquement stagné (environ 70 milliards de francs, au lieu de 68 milliards en 1984), car ce chiffre d'affaires traduit des mouvements de livraisons liées à des résultats relativement médiocres de commandes signées en 1983-1984.

Sur l'ensemble de la production de 1985, la part civile s'est élevée à environ 40 %, pour une activité militaire de l'ordre de 60 %. *« C'est une évolution intéressante*, a souligné M. Benichou, *car, dans le domaine militaire, nous dépendons de facteurs extérieurs sur lesquels nous avons très peu de pouvoir. »*

Le consortium européen Airbus Industrie a notamment vendu quatre-vingt-douze avions en 1985 et la SNECMA, associée à la société américaine General Electric, a placé mille dix-huit réacteurs CFM-56, ce qui lui a permis de prendre 25 % du marché mondial des réacteurs de forte puissance. Dans le même temps, la part des pays étrangers a représenté 67 % des commandes militaires. *« C'est un pourcentage d'exportation, par rapport au montant global des commandes, qui est inégalé dans le monde »*, a constaté le président du GIFAS, qui a estimé que c'était à tort que l'on considérait, ici ou là, la société Dassault comme finie.

Sur le vif

Le grand O

Qu'est-ce qu'on peut rigoler dans les vestiaires, à la gym ! L'autre jour, j'étais en avance pour le cours de 13 heures, alors j'ouvre *Time Magazine*. Et je tombe tête baissée dans un papier désopilant sur le grand O, l'orgasme baladeur des nanas depuis 1900. A la Belle Epoque, on croyait qu'il était vaginal. Sottement. Les féministes ont gueulé comme des bêtes : pas du tout ! Leur zizi, les mecs n'avaient pas de quoi en être si fiers. Il n'y en avait que pour le clitoris. Maintenant, le clitoris, terminé. Vous savez où ils croient que ça se passe aujourd'hui, les Américains ? Entre les oreilles ! Mais comme ils sont pas absolument sûrs, ils conseillent de tripoter toutes les manettes du tableau de bord, histoire de faire décoller la partenaire.

Je lis ça, le fou rire me prend. Une copine sort de la douche et me demande ce que j'ai à me poiler. Je lui raconte. Pliée, elle était :

— Et le point G, ils en parlent ?

— Oui, ils disent que l'Allemand qui a cru mettre la main dessus après la dernière guerre a dû se planter. Ça va faire quarante ans qu'ils essayent de le retrouver. Un jour, ça y est, ils l'ont. Le lendemain, non, ils l'ont paumé.

— Qui, ils ?

— Ben, les blouses blanches, les savants. C'est du travail de laboratoire.

— Sur des souris ?

— Si tu veux. Des prostituées. Elles sont payées pour.

— A l'heure ou au compteur ?

— A l'heure avec une prime de rendement. Si t'atteins dix-huit contractions-minute, t'as le droit à un bonus. Et il n'y a pas que ça. Dans les amphis, ils ouvrent le capot des cadavres pour essayer de comprendre comment on est fabriquées.

— Depuis bientôt un siècle qu'ils bouionnent, qu'ils tâtonnent, ils vont bien finir par piger, tu crois pas ?

— Pas forcément. Les mortes ne parleront pas. Les filles ont intérêt à la boucler. T'inquiète ! Le plus vieux secret du monde est bien gardé.

— N'empêche. C'est assez marrant, avoue. Leur orgasme, les hommes ont réussi à le localiser il y a des millions d'années. Pas le nôtre. S'ils étaient faits comme nous, ils en seraient encore à chercher leurs genoux.

CLAUDE SARRAUTE.

EN SEINE-SAINT-DENIS

M. Ralite censuré !

« Votez pour Jack Ralite, ce sera notre voix. » Les électeurs de Seine-Saint-Denis ne liront probablement jamais cette phrase dans un tract du PCF ou dans une page de publicité de la presse locale avant le 16 mars. Et pourtant, elle existe. Elle figure dans un texte de soutien à l'ancien ministre communiste de l'emploi, tête de liste du PCF aux régionales dans ce département. Un appel signé par une cinquantaine de personnalités internationales — Français, Italiens, Allemands — du monde des arts et de la culture. Il y avait dans le lot Marcello Mastroianni et Ettore Scola. Il y avait même, le sectarisme n'étant pas de mise, douze personnes signataires d'un autre appel, lancé celui-là en faveur de M. Jack Lang, ministre socialiste de la culture.

Mais, selon certains communistes du département, *« le secrétariat du comité central du parti a interdit à Ralite de le rendre public »*. Ce texte ne faisait référence ni au PCF ni à la Seine-Saint-Denis, ni à M. Jean-Claude Gayssot. Il aurait donc, paraît-il, été jugé comme *« une opération »* lancée contre M. Gayssot, tête de liste du PCF aux législatives. Et par voie de conséquence, comme *« une opération »* dirigée contre la direction du parti puisque M. Gayssot, présenté comme « un poulain » de M. Marchais, est membre du bureau politique et secrétaire du comité central depuis le dernier congrès de février 1985.

Ce n'est un secret pour personne, les deux hommes ne se vouent pas un amour immodéré.

Certains électeurs communistes locaux, ne comprenant pas très bien pourquoi M. Ralite n'a pas été choisi pour conduire la liste législative, auraient l'intention de s'en expliquer au moment de glisser leurs bulletins dans les urnes, le 16 mars...

Voilà *« une opération »* qui va sans doute ravir M. Alain Lipietz, tête de liste œcuménique des Verts et des Alternatifs — vive la cohabitation ! — pour *Ecologie 93* en Seine-Saint-Denis.

Jeudi, la fédération départementale du PCF déclarait n'être *« pas au courant »* de cet appel censuré de M. Ralite...

O. B.

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

VENDREDI 7 MARS
ALAIN LÉVY
PDG de Polygram
sera
face au « Monde »
avec CHRISTIAN VILLAIN

LUNDI 10 MARS
Allô « le Monde »
47-20-52-97
L'URSS DE GORBATCHEV
avec MICHEL TATU
et FRANÇOIS KOCH

Bourse du matin

INDICATEUR : + 1,45 %

Les transactions étaient très actives dans la matinée avec un ton résolument orienté à la hausse. L'Oréal, Michelin et Compagnie bancaire se sont distinguées avec des hausses supérieures à 5 %.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 7 MARS

Indicateur de séance (%) : + 1,54

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	383 90	385 50	389
Agence Havas	1205	1215	1250
Air Liquide (L')	621	617	618
Alsthom	412 50	410	417
Bancaire (Cie)	1080	1100	1145
Bongrain	1615	1615	1618
Bouygues	974	974	972
B.S.N.	3270	3280	3320
Carrefour	3280	3270	3290
Chargeurs S.A.	1149	1158	1156
Club Méditerranée	471	471	478
Darty	1070	1080	1060
ELF-Aquitaine	219	221 50	221 60
Essilor	2145	2145	2170
Lafarge-Coppée	993	986	1005
L. Vuitton S.A.	1000	995	992
Michelin	2297	2388	2430
Midi (Cie)	5080	5160	5180
Moët-Hennessy	2098	2125	2135
Navig. Mixtes	799	799	812
Oréal (L')	3045	3140	3220
Pernod-Ricard	916	923	950
Peugeot S.A.	896	905	914
Sanofi	649	649	649
Source Perrier	528	533	534
Télémécanique	3035	3065	3065
Thomson-C.S.F.	930	948	951
Total France	327	328	329 80
T.R.T.	2470	2490	2505
Valéo	579	590	580

Le numéro du « Monde » daté 7 mars 1986 a été tiré à 515 320 exemplaires

AUX ASSISES DE L'ARDÈCHE

Applaudissements intempestifs

De notre envoyé spécial

Privas. — A la veille du verdict, qui doit être prononcé ce vendredi 7 mars dans la soirée, le procès de Pascal Blanc, le « tueur de l'Ardèche », a été marqué par un incident.

Le bâtonnier Yves Perrin, du barreau de Privas, représentant une des parties civiles, avait suggéré, dans sa plaidoirie, une peine de réclusion à perpétuité. Les familles des deux campeurs assassinés par Pascal Blanc, le 8 avril 1983, saluèrent, de la salle, cette plaidoirie par des applaudissements nourris. Emportée par le mouvement général, une des huit femmes composant le jury applaudissait elle aussi, contrevenant ainsi aux dispositions de l'article 311 du code de procédure pénale, qui, s'il autorise les assesseurs et les jurés à poser des questions, ajoute que ceux-ci *« ont le devoir de ne pas manifester leur opinion »*.

Dès l'ouverture de l'audience de ce vendredi 7 mars, les défenseurs de Pascal Blanc, Mes André Buffard, du barreau de Saint-Etienne, et Jean-Louis Deschamps, du barreau de Moulins, ont déposé des conclusions pour faire constater cette « manifestation d'opinion » susceptible de motiver un éventuel pourvoi en cassation.

La cour, après un délibéré d'une heure, a rendu un arrêt ordonnant le remplacement du juré incriminé par le premier juré supplémentaire.

Le procès devrait donc reprendre normalement.

L. T.

● *Un nouveau bateau au secours des réfugiés en mer de Chine.* — Le bateau *Cap-Anamur-II*, affrété par les organisations française Médecins du monde et ouest-allemande comité Cap Anamur, est arrivé mercredi 5 mars en mer de Chine pour accueillir des réfugiés de la mer vietnamiens, a annoncé le président du comité Cap Anamur, M. Rupert Neudeck. — *(AFP)*.

A B C D E F G